

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 150 N° 063

Le lundi 22 février 2021

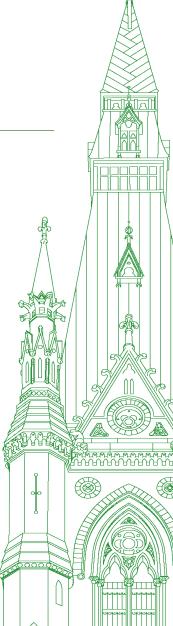


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 22 février 2021

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1105)

[Traduction]

LA LOI SUR LA TARIFICATION DE LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES GAZ À EFFET DE SERRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 novembre 2020, de la motion portant que le projet de loi C-206, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (combustible agricole admissible), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre.

Ce matin, je vais faire quelques observations à propos du projet de loi C-206. Son objectif est d'étendre les cas où les agriculteurs pourront bénéficier d'un allègement de la redevance sur les combustibles en modifiant la définition de « combustible agricole admissible ». Plus précisément, le projet de loi ajouterait, d'après ce que je comprends, le gaz naturel et le propane à la liste des combustibles admissibles.

Alors que nous poursuivons la lutte contre la pandémie, il est très important de reconnaître que nous ne sommes pas dans une situation qui nous permet d'ignorer la menace réelle et immédiate que représentent les changements climatiques pour l'environnement et l'économie. Je pense que c'est important d'en tenir compte, même en cette période difficile.

Comme nous l'avons fait dans le passé, nous continuerons de travailler pour soutenir les agriculteurs canadiens alors qu'ils tentent également de lutter contre les changements climatiques. Il est aussi important de reconnaître que les agriculteurs canadiens et l'ensemble de l'industrie agricole ont beaucoup contribué à la lutte contre les changements climatiques, grâce aux pratiques qu'ils ont adoptées. La modernisation des activités agricoles et la technologie utilisée dans les exploitations agricoles sont absolument incroyables, et les progrès se poursuivent, d'année en année.

Je me souviens de l'époque où, en Saskatchewan, on labourait les terres avec les gros tracteurs et cultivateurs John Deere. Lorsqu'on

compare les méthodes agricoles d'alors à celles d'aujourd'hui, nous pouvons voir des changements importants dans la façon d'exploiter les fermes, et il faut le reconnaître. Nous soutiendrons les agriculteurs, les éleveurs, les entreprises agroalimentaires et les transformateurs d'aliments, car nous reconnaissons le rôle important qu'ils jouent dans l'économie, la société et le mode de vie canadiens.

Il est aussi important pour nous de reconnaître que la tarification de la pollution est le moyen le plus efficace et efficient pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux changements climatiques. C'est ce que nous disons depuis le tout début. Le fait est que tout l'argent qui est perçu au moyen de la tarification de la pollution est retourné dans les régions où il a été perçu.

C'était l'objectif du gouvernement, et le Manitoba en a bien profité. On parle de dizaines de millions de dollars. La majorité des Manitobains que je représente tirent un gain net de cette tarification.

On constate que la tarification de la pollution rencontre un fort appui dans le monde. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe avec l'Accord de Paris ou dans le cas de certains gouvernements provinciaux. De fait, le gouvernement de la Colombie-Britannique a montré la voie. Ironiquement, c'est il y a probablement plus de 15 ans que l'idée d'une forme de prix sur la pollution a été lancée par la province de l'Alberta elle-même.

La tarification de la pollution sur tout le territoire canadien était une priorité du gouvernement, et c'est une mesure qui s'est avérée très efficace dans l'ensemble. Dans les régions et territoires qui ne disposent pas de mesure similaire, Ottawa entre en jeu afin que tous les Canadiens apportent leur contribution, en toute équité. Nous avons vu la mesure législative présentée un peu plus tôt concernant la carboneutralité. C'est la première dans son genre, et elle a été présentée par le gouvernement actuel.

Encore une fois, nous sommes à l'écoute des agriculteurs. Nous verrons ce qui se passera quand ce projet de loi sera renvoyé au comité. Quoi qu'il en soit, le gouvernement, même en ces temps difficiles, est aux côtés des agriculteurs. Il n'y a qu'à voir: quelque 5 milliards de dollars ont été débloqués pour couvrir les demandes de prêts supplémentaires venues du secteur agricole, et un Fonds pour des solutions d'affaires en agriculture et en alimentation doté de 100 millions de dollars a été créé. Nous avons aussi augmenté la limite d'emprunt de la Commission canadienne du lait de 200 millions de dollars.

De plus, nous avons consacré 35 millions de dollars supplémentaires à l'amélioration de la santé et de la sécurité dans les exploitations agricoles. Nous avons dépensé bien au-delà de 100 millions de dollars pour des initiatives de relance agricole qui, en fin de compte, appuieront une solution nationale en vue de remédier à certains des coûts supplémentaires énormes que doivent assumer les propriétaires d'entreprises agricoles. En outre, je crois comprendre que nous avons créé le Fonds d'urgence pour la transformation, un fonds de 75 millions de dollars, pour aider à la modernisation et à l'automatisation d'installations du secteur de la transformation.

Le gouvernement connaît et comprend les agriculteurs canadiens. Ils font partie de la solution pour lutter contre les changements climatiques. Nous continuerons de les soutenir dans les mois et les années à venir.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, j'ai l'immense plaisir de prendre la parole ce matin à la Chambre pour le débat portant sur la deuxième lecture du projet de loi C-206, parrainé par mon collègue conservateur de Northumberland—Peterborough-Sud.

J'insiste particulièrement sur le plaisir qui m'anime parce que je considère ce collègue comme un ami, mais aussi comme un allié dans le cadre de nos travaux au sein du Comité permanent des comptes publics. Je sais toute l'énergie qu'il déploie à défendre ses concitoyens et l'ensemble des contribuables par la rigueur qu'il apporte à nos travaux au Comité. Je reconnais dans son projet de loi cette bienveillance qui l'honore et qui fait la fierté des gens de sa circonscription.

Je souligne aussi son approche collaborative à tous les égards, laquelle permet — malgré nos divergences politiques profondes des échanges courtois et, surtout, la progression des débats qui nous sont chers et qui, au bout du compte, se reflètent dans le travail que nous faisons pour le bien de la population en général.

Ainsi, le projet de loi C-206 propose de modifier la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, laquelle est couramment désignée comme la taxe fédérale sur le carbone.

Nous savons tous ce que pense le caucus conservateur de cette loi. Il n'en demeure pas moins que l'objectif poursuivi par mon collègue est louable et mérite que l'on s'y attarde. En effet, son projet de loi touche directement le secteur agricole, que le gouvernement en place considère comme acquis à sa cause alors que tout prouve le contraire.

Le projet de loi C-206 de mon collègue de Northumberland—Peterborough-Sud ne contient qu'un seul article, une simple et courte modification à la Loi actuelle qui pourrait permettre à une quantité phénoménale de nos agriculteurs de ne plus devoir payer d'immenses redevances financières à l'État dans le cadre de l'exploitation de leur entreprise agricole, alors qu'ils nourrissent toute la population du Québec, du reste du Canada et même d'ailleurs dans le monde.

À l'heure actuelle, la Loi prévoit l'application générale d'une redevance sur les combustibles, payée à l'État par le distributeur au moment de la livraison. Certains critères créent une exemption au versement de cette redevance, notamment dans le cas de la vente à un agriculteur d'un combustible admissible. D'un point de vue technique, au bénéfice de toutes les personnes qui nous suivent, la Loi actuelle définit un combustible agricole admissible comme étant tout « type de combustible qui est de l'essence, du mazout léger ou un combustible visé par règlement ». C'est ici qu'apparaît toute la clairvoyance de mon collègue.

En effet, le projet de loi C-206 consiste à modifier cette définition en y ajoutant le gaz naturel commercialisable et le propane. Nous savons tous ce qu'est le gaz propane, à moins de ne jamais cuisiner sur un barbecue l'été. Quant au gaz naturel commercialisable, c'est un carburant contenant au moins 90 % de méthane et qui satisfait aux spécifications pour le transport par pipeline et la vente pour distribution générale au public. C'est le même gaz naturel qui permet de chauffer et de climatiser des milliers de maisons, d'édifices et d'installations de toutes sortes.

Ainsi, le projet de loi de mon collègue est d'une limpidité déconcertante et mérite d'être adopté par la Chambre. Nous espérons que les libéraux se donneront la peine de l'étudier à sa juste valeur. Nous verrons aussi à la dernière minute à quelle enseigne se logeront les néo-démocrates, qui pourraient encore une fois trahir leurs principes pour assurer leur survie. Leur vote nous le dira.

Cela dit, je rappelle que tous les agriculteurs, sans exception, dépendent du propane et du gaz naturel pour mener à bien leurs activités. Cette réalité frappe encore plus les producteurs de grains et je rappelle au souvenir de tous la grève du Canadien National en novembre 2019, alors que la livraison vers l'est de propane par chemin de fer avait été interrompue, provoquant une crise que le gouvernement libéral avait lamentablement échoué à résoudre. En effet, le grain doit être séché rapidement pour être entreposé et ne pas pourrir dans les silos. C'est l'évidence même et chaque jour compte pour sauver toute une récolte.

L'agriculture au Québec repose sur des bases différentes de la culture du grain, quoique cette dernière y soit aussi présente. Au Québec, nous produisons le meilleur lait au monde, le porc le plus savoureux de toute la planète, les œufs les plus riches, sans parler du poulet dodu et si tendre que nous offrent nos fermes depuis toujours.

Quelle que soit la nature de l'exploitation agricole, la dépendance aux carburants que sont le propane et le gaz naturel est la même. Si l'on continue d'exiger des producteurs agricoles qu'ils paient une redevance pour ces combustibles, cela équivaudra ni plus ni moins à courir à notre perte. À mon sens, la marge de profits déjà trop faible que perçoivent les producteurs agricoles par rapport au lourd travail qu'ils accomplissent justifie l'adoption de ce projet de loi.

Pour mettre sur notre table des produits de la plus haute qualité et qui font l'envie de toute la planète, nos agriculteurs ont besoin de cette exemption fiscale. Il ne suffirait que du courage des libéraux pour modifier quelques mots dans la Loi actuelle et permettre ainsi à toute l'industrie agricole de souffler un tant soit peu et d'assurer la pérennité des fermes familiales.

• (1110)

C'est un élément clé de notre économie, et j'oserais même dire de notre propre survivance. En raison des relations étroites que j'entretiens avec les producteurs de chez nous, au Bas-Saint-Laurent, je connais suffisamment le secteur agricole pour savoir qu'au-delà de ces considérations idéologiques qui guident les libéraux, ces derniers devraient admettre qu'ils se sont jadis fourvoyés et rectifier le tir pendant qu'il en est encore temps. Mon collègue de Northumberland—Peterborough-Sud leur en donne l'occasion. J'espère qu'ils reconnaîtront toute son abnégation à l'endroit des producteurs de grains, en particulier, mais aussi envers toute la classe agricole.

Avant de conclure, je rappellerai que la taxe sur le carbone est un des outils pour agir et qu'elle représente un incitatif pour changer les comportements de toutes les industries, mais encore faut-il que la technologie en milieu rural soit accessible et abordable. Or ce n'est pas le cas, et le recours au propane et au gaz naturel reste encore la solution de base et de finalité.

Nous avons un devoir commun de soutenir tous nos producteurs agricoles, et, admettons-le, le bilan du gouvernement libéral n'est pas des plus reluisants à l'heure actuelle. Nous avons toutefois une possibilité de corriger le tir, et un simple amendement à la législation actuelle, tel que le propose notre collègue conservateur avec le projet de loi C-206, serait déjà un pas dans la bonne direction.

J'aurais pu parler pendant des heures de cas précis d'agriculteurs de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques qui bénéficieraient de cette mesure. Tous nous diraient que l'environnement est au cœur de leur préoccupation la plus quotidienne, sans quoi leur travail ne pourrait se faire. Ces gens vivent de la terre et de ce qu'elle produit. Nous avons une responsabilité de les aider et de les soutenir. Les marchés actuels sont plus que féroces, et un simple assouplissement fiscal pour les épauler serait un gage de reconnaissance pour tout ce qu'ils produisent et qui enrichit notre économie, et je ne parle même pas du contenu de nos assiettes.

Au Bloc québécois, parce que nous soutenons les agriculteurs, parce que nous sommes immensément fiers de leur travail et parce qu'ils sont aussi fiables que nous puissions l'être, nous appuierons le projet de loi C-206. Le Parti libéral devra fournir sa part d'efforts. Sinon, il devra s'expliquer le temps venu.

• (1115)

[Traduction]

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-206, Loi modifiant la loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Il s'agit du projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue le député de Northumberland—Peterborough-Sud.

Premièrement, à titre de ministre du cabinet fantôme de l'opposition officielle pour l'agriculture et l'agroalimentaire, j'aimerais féliciter le député de Northumberland—Peterborough-Sud de ce projet de loi et l'en remercier. Le député est bien conscient des difficultés que vivent les agriculteurs et les producteurs de sa circonscription et connaît manifestement leurs préoccupations. Je suis convaincue qu'il représentera les citoyens de sa circonscription de manière productive encore longtemps.

Les agriculteurs et les producteurs de ma propre circonscription, Lambton—Kent—Middlesex, m'ont exprimé de nombreuses préoccupations et m'ont expliqué comment la taxe sur le carbone alourdit

Affaires émanant des députés

leurs coûts de production et nuit à leur capacité de concurrencer les importations provenant de nos voisins du Sud, surtout que la frontière américaine n'est pas très loin.

Parlons du projet de loi en soi. Si le gouvernement refuse de l'appuyer, cela enverra un message clair à l'ensemble des Canadiens, en particulier aux agriculteurs, aux éleveurs et aux producteurs canadiens. En refusant d'appuyer le projet de loi, les libéraux leur feront savoir qu'ils ne se soucient nullement de l'incidence négative de leur taxe sur le carbone sur les Canadiens, sur notre sécurité alimentaire et sur la production d'aliments au pays, montrant à quel point ils sont, malheureusement, déconnectés de la réalité des agriculteurs canadiens.

Je tiens à préciser à la Chambre la situation actuelle entourant la taxe sur le carbone des libéraux et les producteurs. Les agriculteurs sont déjà exemptés de la taxe fédérale sur le carbone imposée sur l'essence et le mazout, notamment le diésel, quand ceux-ci sont utilisés pour la production agricole à la ferme. Soyons clairs: le projet de loi propose seulement d'élargir l'exemption accordée aux agriculteurs qui s'applique actuellement à la taxe fédérale sur le carbone pour inclure le propane et le gaz naturel.

En mars dernier, au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et de nouveau en juin dernier, lors d'une vidéoconférence, la ministre de l'Agriculture a laissé entendre que la taxe fédérale sur le carbone pour le propane et le gaz naturel que doivent payer les agriculteurs représente moins de 1 % de leurs dépenses et que cela est insignifiant, mais ce n'est tout simplement pas le cas. Comme on peut l'imaginer, la taxe sur le carbone des libéraux pour le propane et le gaz naturel représente bien plus que cela. Beaucoup d'agriculteurs et de producteurs utilisent du propane ou du gaz naturel pour chauffer leurs granges ou sécher leurs céréales et oléagineux.

En novembre dernier, le Bureau du directeur parlementaire du budget a publié un rapport sur la taxe sur le carbone qui a révélé que les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs devront payer 9 millions de dollars d'ici la fin du présent exercice et 226 millions de dollars au cours des quatre prochains exercices pour utiliser du propane et du gaz naturel dans leur exploitation. Pour cette période, il s'agit d'un total de 235 millions de dollars. On dirait que la ministre de l'Agriculture a un problème non seulement avec les mathématiques, mais aussi avec l'arithmétique, alors j'insisterai sur ces deux éléments.

Pour la plupart des producteurs canadiens, la marge de profit est très mince. Pour la plupart des agriculteurs canadiens, il y a très peu de place pour l'erreur ou des coûts de production additionnels. Pour ces derniers, la taxe libérale sur le carbone est un intrant qui fait partie des coûts de production et la plupart des producteurs sont des preneurs de prix; ce ne sont pas eux qui les fixent. Cela signifie que les agriculteurs n'ont aucun moyen de récupérer du maillon suivant de la chaîne d'approvisionnement ce que leur coûte la taxe libérale sur le carbone. Pour dire les choses clairement, la taxe libérale sur le carbone enlève une part de profit à la plupart des agriculteurs canadiens et fait baisser le niveau de vie de leur famille.

Les Canadiens comptent sur le fait que les épiceries sont approvisionnées de façon fiable. Or, je vous l'annonce: les aliments proviennent des exploitations agricoles. Si une ferme n'est pas profitable, elle doit cesser ses activités et l'agriculteur doit quitter sa terre. Si les agriculteurs canadiens sont chassés de leurs terres et acculés à la faillite, moins d'aliments seront produits au Canada. Il faudra alors trouver ailleurs un approvisionnement sûr en aliments et la souveraineté du Canada en matière d'alimentation sera remise en question.

En présentant le projet de loi, mon collègue montre qu'il comprend les difficultés auxquelles les agriculteurs font face, mais la résistance de la ministre à élargir l'accès à l'exemption de la taxe libérale sur le carbone montre à quel point elle est déconnectée des agriculteurs.

Les problèmes de la ministre de l'Agriculture ne s'arrêtent pas là. La ministre a récemment proposé aux agriculteurs de faire preuve d'innovation et de renoncer à utiliser le propane et le gaz naturel, mais pour beaucoup d'entre eux, il n'y a pas d'autre option. Les producteurs et les agriculteurs se servent de ces combustibles pour chauffer leurs granges et sécher leurs grains et leurs oléagineux, et ils n'ont pas d'autres choix à l'heure actuelle.

Ironiquement, la ministre a indiqué récemment, lors d'une réunion de Keystone Agricultural Producers, au Manitoba, que les agriculteurs pouvaient financer l'achat d'un nouveau séchoir à grain au propane ou au gaz plus écologique au moyen du Fonds d'incitation à l'action pour le climat. Ainsi, d'une part, la ministre demande aux agriculteurs de trouver une solution de rechange innovatrice au gaz naturel et au propane et, d'autre part, elle annonce que le gouvernement se chargera de payer la facture de ce nouvel achat. Qu'en est-il au juste? La ministre pourrait-elle être plus déphasée par rapport aux agriculteurs?

● (1120)

L'exemption de la taxe sur le carbone en faveur des agriculteurs qui utilisent de l'essence ou du mazout soulève une autre question. Comparés à l'essence et au mazout, autant le propane que le gaz naturel représentent des choix très propres en matière d'émissions.

Selon l'Energy Information Administration américaine, le diésel et le mazout émettent 16% de dioxyde de carbone de plus que le propane. Par rapport au gaz naturel, c'est 37% de plus. L'essence émet 13% de CO_2 de plus que le propane et 17% de plus que le gaz naturel.

Selon l'Assocation canadienne du propane: « Des études ont démontré que le propane peut émettre jusqu'à 26 % moins de GES que l'essence dans les véhicules, 38 % moins de GES que le mazout dans les chaudières [...] Les émissions de GES provenant du propane sont nettement inférieures à celles provenant de l'essence, du diesel, du charbon ou du mazout. Quand on considère les émissions en amont, les arguments en faveur de l'utilisation du propane sont encore plus convaincants. » Voilà ce que dit la science.

On se pose donc la question suivante: pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'étendre l'exemption au propane et au gaz naturel alors que ces derniers émettent moins de dioxyde de carbone que l'essence et le mazout? Cette décision n'est manifestement pas fondée sur la science. En plus de ne pas être très fort en mathématique et en arithmétique et de ne rien comprendre à la réalité que vivent les agriculteurs, le gouvernement ne tient pas compte des données scientifiques.

J'aimerais faire remarquer à la Chambre les conséquences plutôt vastes de l'incapacité du gouvernement à se rapprocher des agriculteurs et des producteurs canadiens. Je voudrais souligner les problèmes qu'entraîne l'incompréhension des libéraux vis-à-vis des marges de profit des agriculteurs.

À mesure que les marges de profit des agriculteurs se rapprochent de zéro ou se transforment carrément en pertes, il devient de plus en plus difficile pour les agriculteurs et pour les éleveurs de conserver leurs terres et de continuer à produire de la nourriture et des matières premières. Combien de fois de ce côté-ci de la Chambre avons-nous entendu parler d'agriculteurs et d'éleveurs dont la famille exploite ses terres depuis des générations, mais qui ne peuvent plus supporter l'incertitude à l'égard des profits ou des pertes que l'année en cours leur apportera? Combien de familles d'agriculteurs depuis des générations ont dû cesser leurs activités parce que leurs enfants ne voyaient pas de raison de continuer à exploiter la ferme familiale en raison des pertes répétées? Combien de familles d'agriculteurs ont vu leur niveau de vie s'effriter graduellement à cause de la hausse des coûts et de la valeur marchande de leur production qui stagne ou qui suit une tendance baissière?

Certaines de ces familles canadiennes sont installées sur leurs terres depuis trois, quatre ou cinq générations, voire depuis plus longtemps encore. Les agriculteurs canadiens veillent au maintien d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire sûre pour tout le pays, et malgré cela, doivent composer avec un gouvernement libéral qui semble croire que la sécurité alimentaire se limite aux banques alimentaires. Les libéraux ont tort. Ils mettent la capacité des agriculteurs canadiens de produire des aliments et la souveraineté alimentaire du Canada en danger.

Même si les éleveurs et les producteurs canadiens gèrent leurs terres avec prudence, le gouvernement libéral ne semble pas reconnaître les efforts qu'ils déploient pour contribuer à la salubrité et à la propreté de l'environnement. Même s'ils sont des contribuables consciencieux qui paient leur juste part pour remplir les coffres de leur municipalité, de leur province et de leur pays, on demande aux agriculteurs, aux éleveurs et aux producteurs canadiens de se serrer encore plus la ceinture pour payer la taxe sur le carbone des libéraux.

De ce côté-ci de la Chambre, nous disons « ça suffit ». De ce côté-ci de la Chambre, les conservateurs estiment que les défis que doivent relever les agriculteurs canadiens devraient figurer au premier rang de nos préoccupations. Les conservateurs savent que les producteurs agricoles sont les producteurs de ressources naturelles les plus importants du pays. Les conservateurs savent que les familles canadiennes comptent sur les agriculteurs canadiens pour maintenir une chaîne d'approvisionnement alimentaire sûre et fiable et tenir les tablettes des épiceries bien garnies. Les conservateurs comprennent que l'agriculture est à la fois un mode de vie et un gagne-pain pour de nombreuses familles d'un bout à l'autre du Canada.

Les conservateurs comprennent que leur entreprise doit être rentable. Les conservateurs comprennent que les éleveurs paient des impôts fonciers, des taxes de vente et des impôts sur le revenu. Les conservateurs comprennent que les producteurs agricoles ne peuvent se permettre de payer la taxe sur le carbone des libéraux pour les combustibles, ce qui comprend le propane et le gaz naturel, qu'ils utilisent dans le cadre de leurs activités. Les conservateurs offrent aux agriculteurs, aux éleveurs et aux producteurs canadiens un avenir resplendissant pour leur famille et pour les prochaines générations.

Pour toutes ces raisons, à titre de ministre du cabinet fantôme en matière d'agriculture et d'agroalimentaire pour l'opposition officielle, j'ai l'honneur et le privilège d'appuyer le projet de loi C-206 du député de Northumberland—Peterborough-Sud.

• (1125)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi d'initiative parlementaire C-206, qui modifierait la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre en changeant la définition du terme combustible agricole. Il en élargirait notamment la définition de façon à inclure le gaz naturel commercialisable et le propane en plus de l'essence et du mazout léger.

Le parrain du projet de loi espère ainsi offrir de l'aide aux agriculteurs qui doivent faire sécher leur grain. Même si je comprends l'objectif du projet de loi tel qu'il a été rédigé, il ne permettrait pas aux agriculteurs de réduire leurs coûts associés au séchage du grain tout en respectant le plan d'action du gouvernement du Canada sur les changements climatiques.

Je m'explique. Le projet de loi vise à ajouter le gaz naturel et le propane à la liste des combustibles admissibles, mais il n'ajoute pas le séchage du grain à la liste des activités agricoles admissibles dans le cadre de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Il n'offrirait donc aucune aide en ce qui concerne le séchage du grain. Voilà pourquoi je trouve qu'il est important d'examiner plus attentivement les conséquences qu'aurait ce projet de loi.

Les agriculteurs canadiens travaillent fort et font partie intégrante de l'économie et du tissu culturel. Leur contribution est essentielle à la récolte, l'entreposage et la commercialisation de produits agricoles dont le Canada et le monde entier ont besoin. Le gouvernement continuera d'aider les agriculteurs canadiens à acheminer leurs produits vers les marchés.

Dans sa forme actuelle, la loi vise à aider les agriculteurs à payer l'essence et le diésel qu'ils utilisent pour leurs activités agricoles admissibles. Cette aide conditionnelle prend la forme d'une exonération de la redevance sur les combustibles et elle s'applique généralement à l'utilisation de l'équipement et de la machinerie agricoles, comme une moissonneuse-batteuse. Seules certaines émissions du secteur agricole sont visées par le régime fédéral de tarification de la pollution, notamment celles qui résultent de la combustion du gaz naturel ou du propane pour chauffer ou climatiser un bâtiment ou une autre structure semblable.

Nous luttons contre la pandémie depuis un an, mais de ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons pas oublié les graves répercussions du changement climatique. Il s'agit en fait de l'un des plus importants défis à long terme auxquels le Canada et, bien sûr, le monde entier sont confrontés. Les conséquences du changement climatique continuent à se traduire par des phénomènes météorologiques extrêmes.

En ce moment même, le Texas est balayé par des tempêtes hivernales qui ont causé de graves problèmes au réseau électrique. Dans la partie indienne de l'Himalaya, la fonte d'un glacier a provoqué des inondations qui ont causé plusieurs décès et un très grand nombre de disparitions. Qu'il s'agisse des incendies dans l'Ouest du Canada, en Californie et en Australie ou des ouragans, des typhons et des tempêtes qui frappent diverses régions du monde et dont la puissance ne fait que croître, les conséquences du changement climatique continuent de faire des ravages et de nous menacer. Dorénavant, on ne se demande plus s'il y aura des phénomènes météorologiques extrêmes, mais plutôt où ils se produiront.

Le gouvernement est vraiment déterminé à relever ce défi qui se pose à la génération actuelle. Le Canada doit jouer un important rôle dans cette lutte mondiale. Nous devons agir maintenant pour faire en sorte que nos enfants et nos petits-enfants puissent respirer un air sain et évoluer dans un climat économique dynamique et vigoureux.

La stratégie du Canada pour lutter contre le changement climatique repose sur quatre piliers: la tarification de la pollution; des mesures complémentaires pour réduire davantage les émissions dans tous les secteurs de l'économie; des mesures pour s'adapter aux répercussions liées au changement climatique et accroître la résilience; et des initiatives pour accélérer l'innovation, soutenir la technologie propre et créer des emplois.

La tarification de la pollution constitue un élément central du cadre stratégique pangouvernemental canadien en matière de croissance propre et de lutte contre le changement climatique. En associant un prix à la pollution, on réduit celle-ci au plus bas coût possible pour les entreprises et pour les consommateurs. Un système de tarification de la pollution bien conçu constitue un incitatif à agir pour le climat et à favoriser l'innovation verte, tout en protégeant la compétitivité des entreprises. Une telle tarification est efficace et rentable, parce qu'elle permet aux entreprises et aux ménages de décider de la meilleure façon de réduire les émissions.

• (1130)

Le régime fédéral de tarification de la pollution se compose de deux éléments: une redevance réglementaire sur les combustibles fossiles et un système de tarification fondé sur le rendement, qui s'applique aux grandes installations industrielles. Cela incite à réduire les émissions et stimule l'innovation.

Toutes les recettes directes provenant du régime fédéral de tarification de la pollution sont reversées à la province ou au territoire où elles ont été générées. Cette remise aide les Canadiens à faire des choix de consommation plus écologiques sans réduire l'encouragement à moins polluer. Chaque fois qu'un consommateur ou qu'une entreprise prend une décision à propos d'un achat ou d'un investissement, il existe un incitatif financier à choisir des options plus écologiques.

Le gouvernement a clairement indiqué que l'on ne devrait pas pouvoir polluer impunément au Canada. De plus, je tiens à préciser que le régime fédéral de tarification de la pollution ne vise pas à générer des recettes. En effet, comme je l'ai dit à maintes reprises, il ne s'agit pas d'une taxe. Le gouvernement ne perçoit aucune recette provenant directement du régime fédéral de tarification de la pollution. Ce régime vise plutôt à reconnaître que la pollution a un coût et favorise par conséquent une croissance plus propre et un avenir plus durable.

Le Canada est à l'avant-garde dans ce domaine. D'ailleurs, dans son tout dernier rapport de la mission de consultation annuelle au titre de l'article IV réalisée au Canada, le Fonds monétaire international a souligné que la tarification de la pollution « est l'approche stratégique la plus efficace pour réduire les émissions tout en redistribuant les recettes aux ménages sous forme d'allègement fiscal dont la transparence contribue à son acceptabilité ». En outre, le FMI a expressément indiqué que « sur la scène internationale, le prix plancher du carbone au Canada pourrait servir de modèle à la mise en place d'une entente internationale sur l'établissement du prix plancher du carbone entre les pays grands émetteurs ».

Ce sont toutes des considérations importantes, et les Canadiens s'attendront à ce que nous les prenions en compte dans l'évaluation des avantages éventuels du projet de loi C-206. Je remercie le député d'avoir soulevé cette question très importante.

Comme je l'ai dit plus tôt, le projet de loi ajoute le gaz naturel et le propane à la liste des carburants admissibles, mais il n'ajoute pas le séchage du grain comme activité agricole admissible au titre de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Sous sa forme actuelle, il ne prévoit pas d'allégement pour les activités de séchage du grain.

Si le projet de loi est renvoyé au comité aux fins d'étude, je recommanderai au comité d'entendre un large éventail d'intervenants, notamment des agriculteurs, des organisations non gouvernementales à vocation écologique, des fonctionnaires et des associations industrielles, afin d'évaluer pleinement les répercussions qu'aura le projet de loi. Cette vaste consultation permettra au comité d'examiner le projet de loi dans son intégralité et d'évaluer les implications législatives et juridiques de son adoption.

• (1135)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-206 du député de Northumberland—Peterborough-Sud. Je n'entretiendrai pas de suspense, car mon collègue a déjà a annoncé que le Bloc québécois allait appuyer le projet de loi C-206.

On peut cependant se demander pourquoi le Bloc québécois souhaite intervenir sur ce projet de loi, puisque, dans les faits, le Québec jouit déjà de sa propre bourse du carbone et il n'est pas soumis à l'application du programme fédéral de taxation du carbone. Je pense qu'il est important malgré tout que nous nous prononcions sur cette question puisqu'on en vient à mettre en contradiction la notion d'agriculture et la notion de protection de l'environnement. C'est un problème que nous constatons relativement à plusieurs sujets sur lesquels le Bloc québécois a d'ailleurs été appelé à intervenir par le passé. On sait que les défis sont grands, autant en matière d'agriculture qu'en matière d'environnement, et souvent l'équilibre entre les deux est fragile.

On peut penser à toute la pression qui est mise sur les agriculteurs, notamment quant aux bandes riveraines. C'est un problème qui est souvent relevé. La bande riveraine permet de protéger les rivières environnant les terres agricoles, mais, parfois, elle met en péril la marge de profit. Cependant, il faut comprendre que les agriculteurs sont des acteurs positifs et souhaitent contribuer à la protection de l'environnement. Lorsqu'on prend le temps de parler avec eux, on constate qu'on peut arriver à avoir des bandes riveraines plus courtes à certains endroits vu la nature des sols. Certaines bandes riveraines peuvent protéger l'environnement tout en générant une source de revenus. Par exemple, certains agriculteurs plantent des arbres fruitiers le long des bandes riveraines. Avec une collaboration, on arrive à des solutions adéquates.

On s'est posé la même question quant à l'utilisation de certains pesticides. Encore une fois, les agriculteurs ne se lèvent pas le matin en se disant qu'ils sont contents de polluer et de mettre des produits chimiques dangereux dans l'environnement. C'est plutôt par manque de ressources et de solution de rechange que les agriculteurs doivent recourir à certains pesticides.

Les mesures uniformes ne sont pas nécessairement les meilleures. Par exemple, si on décide tout simplement d'abolir une sorte de pesticide en particulier, il n'est pas impossible que les agriculteurs n'aient pas d'autre recours que de consulter des agronomes pour obtenir des prescriptions pour certains pesticides encore plus dangereux. Sur plusieurs sujets, les agriculteurs doivent être considérés comme étant des acteurs collaboratifs.

Pour ce qui est de la question particulière de la tarification du carbone, il faut se rappeler que le but de cet outil dont le Canada s'est doté pour contrer les changements climatiques est de taxer la pollution pour décourager un recours aux énergies fossiles. Le problème, c'est que les agriculteurs n'ont pas réellement d'autres options pour le séchage du grain.

Cela me permet de me rappeler un certain souvenir. Au lendemain de l'élection en 2019, vers la fin d'octobre, j'ai pris un peu de temps pour faire du camionnage avec mon père qui travaillait à déplacer les grains des champs à des points de séchage pour certains agriculteurs de la région. C'était une belle journée entre père et fille. Je me souviens qu'une grosse tempête de neige était tombée sur la région après le 1^{er} novembre, ce qui faisait que les grains étaient extrêmement humides. De plus, la saison avait été particulière et les semences avaient été retardées de trois semaines vu la température froide au printemps. Par la suite, au début de l'automne, au mois de septembre, il faisait très froid, donc les grains n'ont pas eu le temps de mûrir et les récoltes ont été très tardives. Elles ont été faites dans la neige et le taux d'humidité des grains étaient très élevé.

Comme un malheur n'arrive pas seul, tout de suite après, il y a eu la crise du propane à la suite de la grève des travailleurs du CN. Plusieurs agriculteurs m'ont téléphoné, catastrophés, puisqu'ils n'avaient pas de solution de rechange pour le séchage du grain. On sait que le grain doit être séché pour être entreposé puisqu'il peut moisir. Même si le taux d'humidité semble adéquat, s'il n'est pas suffisamment bas, il peut y avoir de la moisissure sans qu'on s'en rende compte. Dans certains cas, cela peut même contaminer les animaux qui mangent ce grain. Les agriculteurs m'ont téléphoné, catastrophés, et j'essayais de trouver avec eux des solutions.

Au-delà de la question des changements climatiques, ils souhaitent pouvoir être indépendants de sources d'énergie fossile comme le gaz naturel et le propane. En discutant avec eux, je constate que les possibilités sont assez peu nombreuses. Il est impossible de réussir à chauffer suffisamment les entrepôts et à sécher le grain avec l'énergie hydroélectrique. La demande serait beaucoup trop élevée en matière d'énergie. L'autre problème est que le réseau électrique d'Hydro-Québec ne serait pas suffisant pour acheminer une telle quantité d'énergie.

(1140)

D'autres solutions de rechange existent, dont le séchage à froid. On entrepose le grain dans de grands séchoirs. Le problème, c'est qu'on ne peut pas toujours utiliser cette méthode, puisque les conditions météorologiques doivent être exceptionnelles pour que cela puisse se produire. Ce n'était pas du tout le cas en 2019, si l'on considère les semis tardifs, la tempête de neige et la récolte tardive. Avoir recours aux énergies fossiles est donc une option.

Certains agriculteurs se sont aussi tournés vers la biomasse. Toutefois, elle n'est pas encore adaptée aux très grandes cultures. Les gens qui passent à la biomasse sont surtout des producteurs de volailles. Ces derniers vont utiliser la biomasse pour chauffer les granges où se trouvent les animaux et pour sécher la quantité de grains nécessaire à l'alimentation de ceux-ci. Ce sont donc de plus petites cultures. Pour les grands producteurs, l'énergie fossile reste malheureusement nécessaire. Dans le contexte où il n'y a pas d'autre option, il faut comprendre ce qui suit: comme le recours au propane et au gaz naturel n'est pas un choix, le fait d'en augmenter le prix ne permettra pas d'espérer une utilisation moins grande de ces énergies. Cela aura pour seul effet de continuer à gruger les marges de profit des agriculteurs. Souvent, les marges de profit sont déjà très minces, surtout lorsque les conditions météorologiques ne sont pas bonnes, comme c'était le cas en 2019.

Même en augmentant le prix de la taxe sur la pollution, les agriculteurs n'auraient pas systématiquement d'autres options vers lesquelles se tourner. Dans ce contexte, les agriculteurs ne sont pas la bonne cible. Si l'on maintient la taxe sur les énergies fossiles, on risque de voir encore plus de fermes ne pas être transmises de génération en génération. Ainsi, nous diminuons notre capacité sur le plan de la souveraineté alimentaire. De plus, cela fait que nous pourrions avoir davantage recours à d'autres pays pour nous soutenir, alors que les normes de ces pays ne sont pas les mêmes que celles du Canada. Ultimement, c'est la qualité de notre alimentation qui en souffrirait.

Les agriculteurs font déjà d'énormes efforts en matière de protection de l'environnement — ils souhaitent contribuer à la protection de l'environnement —, mais encore faut-il les aider aux bons endroits. Il faut considérer qu'ils ne sont pas toujours la bonne cible lorsqu'on souhaite travailler sur la question des changements climatiques.

J'aimerais faire un parallèle avec un communiqué que le Bloc québécois a récemment publié au sujet de la question des paradis fiscaux. On pouvait y lire:

Le Canada est un cancre planétaire en matière d'évitement fiscal des multinationales. Avant de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les paradis fiscaux, il faut d'abord qu'il cesse de nuire en permettant dans ses propres lois aux entreprises d'y recourir allègrement.

Le parallèle est assez intéressant, puisque lorsqu'on vise les agriculteurs, on ne s'attaque pas à la bonne cible. Ce qu'il faut d'abord faire, c'est fermer le robinet aux endroits où l'impact est le plus

Affaires émanant des députés

grand, par exemple en refusant de continuer à financer certaines énergies fossiles et, surtout, en mettant fin à des projets comme Trans Mountain. Il faut donc s'attaquer, au préalable, à ces grands joueurs plutôt que de s'en prendre à l'agriculture, qui est déjà un partenaire collaboratif et qui souhaite en arriver à une meilleure lutte contre les changements climatiques, puisque cela a un impact direct sur leur propre culture.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat.

Le député de Northumberland—Peterborough-Sud a le droit de réplique.

[Français]

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à remercier tous les députés qui ont étudié le projet de loi C-206 et qui en ont parlé.

[Traduction]

Je remercie tous ceux qui ont pris la parole en faveur du projet de loi, en particulier le député de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, qui est un partenaire formidable au sein du comité des comptes publics. Je remercie tous les députés pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à ce projet de loi. Nous avons même entendu des commentaires positifs de la part de députés d'en face, en particulier du député de l'Île-du-Prince-Édouard, et je tiens à le remercier de ses bons mots.

Pour en venir directement à ma réponse, je souhaite répondre aux observations du député de Kingston et les Îles. J'ai l'occasion, une fois de plus, de l'éclairer, ce qu'il appréciera, j'en suis sûr.

La Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre définit la machinerie agricole admissible comme étant « [...] une machine industrielle ou un moteur stationnaire ou portable ». Cette définition correspond tout à fait au séchoir à grains. J'encourage le député à faire ses recherches avant d'intervenir.

C'est un honneur de parler de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-206, qui vise à modifier la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des agriculteurs d'un bout à l'autre du pays. Ils ont tous appuyé le projet de loi, ils ont été absolument formidables. Je salue chaleureusement les producteurs de grains, qui ont été des alliés extraordinaires, et je les remercie vraiment de leur appui.

Comme on l'a mentionné, certains carburants utilisés par les agriculteurs bénéficient actuellement d'une exemption à l'égard de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, c'est-à-dire de la taxe sur le carbone. Cette exemption couvre le diésel et l'essence. Elle n'inclut toutefois pas, ce qui me semble être un oubli, le gaz naturel et le propane. Pourquoi aurait-on choisi d'accorder une exemption pour le diésel et l'essence, des carburants plus polluants, mais pas pour le gaz naturel et le propane, des carburants plus propres?

J'espère donc, grâce au projet de loi à l'étude, aider les agriculteurs canadiens tout en corrigeant une autre bévue des libéraux. Franchement, le gouvernement actuel trahit la confiance des agriculteurs depuis des mois et même des années. Nous avons maintenant l'occasion de les aider un peu. Le Canada fait des affaires partout sur la planète, et les agriculteurs canadiens qui exportent sont en concurrence avec des fournisseurs de nombreux pays où il n'y a ni taxe sur le carbone ni tarification de la pollution. Nous devons donner à nos agriculteurs les meilleures chances d'être concurrentiels

La ministre et le gouvernement répètent souvent, malheureusement, que la taxe sur le carbone n'a que peu de répercussions sur les agriculteurs. C'est faux; c'est contraire à la réalité. Le problème des libéraux, ce n'est pas tant qu'ils ignorent des choses, mais plutôt qu'ils croient beaucoup de faussetés. Voilà la réalité.

Bon nombre d'agriculteurs nous ont envoyé des factures qui montrent que la taxe sur le carbone leur coûte entre 10 000 \$ et 30 000 \$. L'association des sociétés d'agriculture et d'expositions de la Saskatchewan a dit que les producteurs agricoles perdent de 8 % à 12 % de leur revenu net à cause de cette taxe. Cette perte de revenu net peut empêcher les agriculteurs de joindre les deux bouts, de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et de conserver des fermes appartenant à leur famille depuis des générations.

Même si les libéraux ne veulent pas l'admettre, la taxe sur le carbone n'est pas sans incidence sur les recettes des agriculteurs. Le directeur parlementaire du budget, qui est impartial, a affirmé que l'exemption que nous proposons permettrait aux agriculteurs d'économiser des dizaines de millions de dollars. Les marges de profit des agriculteurs sont extrêmement minces. Si les dizaines de millions de dollars perçus étaient répartis entre les agriculteurs, cela pourrait aider considérablement ces agriculteurs, ainsi que nos collectivités rurales. Les agriculteurs injectent de l'argent dans nos collectivités rurales et sont le moteur de leur économie. Ils paient de l'argent aux concessionnaires de tracteurs et dans les restaurants, et ils en dépensent pour subvenir aux besoins de leur famille. Nous devons nous rallier derrière eux.

Les agriculteurs font partie des premiers environnementalistes, tout comme les peuples autochtones. Ils ont fait bien des efforts pour protéger les terres, les végétaux et les animaux. Ce sont eux qui font des efforts pour nous protéger. Le secteur agricole aura atteint la carboneutralité 40 ans avant le gouvernement libéral. Les agriculteurs ont déjà atteint l'objectif. Nous devons les aider tout comme ils nous aident en protégeant l'environnement.

• (1145)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Philip Lawrence: Madame la Présidente, je suis très heureux de demander un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'ordre adopté le lundi 25 janvier, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 24 février, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La séance est suspendue jusqu'à midi.

(La séance est suspendue à 11 h 49.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à midi.)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

(1200)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE 2020

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 19 février, de la motion portant que le projet de loi C-14, Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique déposé au Parlement le 30 novembre 2020 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Madame la Présidente, où qu'ils vivent, les Canadiens doivent composer avec une pandémie qui a coûté la vie à un trop grand nombre de leurs concitoyens et avec une économie profondément morose. Ces deux crises ont fait particulièrement mal aux travailleurs du pays. Certains ont perdu leur gagne-pain, mais d'autres ont carrément perdu la vie. Malgré tout, nous pouvons faire confiance aux Canadiens pour tenir bon, et c'est ce qu'ils font. Malgré l'adversité, ils font ce qu'ils ont à faire. C'est dommage qu'on ne puisse pas en dire autant du gouvernement libéral.

Il n'y a pas de plus grande priorité à l'heure actuelle que les vaccins, mais les autorités fédérales sont hélas incapables de se procurer les doses dont le pays a besoin. Le Canada tire maintenant de l'arrière par rapport à une multitude de pays — plus de 50 pour être exact. C'est ce que j'ai dit: il y a probablement une cinquantaine de pays qui ont réussi à se procurer et à administrer plus de doses que nous. Israël a vacciné environ 80 % de sa population. Au Royaume-Uni, cette proportion dépasse 25 %, tandis qu'aux États-Unis, elle est supérieure à 17 %. Pour tout dire, j'ai vu l'autre jour qu'il y a plus de gens qui se font vacciner chaque jour aux États-Unis qu'il y a de Canadiens qui se sont fait vacciner, point. La proportion de Canadiens vaccinés est d'environ 3,6 %, selon le site de nouvelles Bloomberg, derrière la Grèce, le Chili, le Maroc, le Portugal, les Maldives, la Serbie et une pléthore d'autres pays.

Aux yeux des Canadiens en général, l'incapacité du gouvernement fédéral à se procurer des vaccins signifie qu'ils continueront d'être en danger et que le confinement qu'ils subissent se poursuivra encore plus longtemps. Ces périodes de confinement à répétition entraînent des conséquences dans le monde réel. Par exemple, je viens d'appeler récemment un ami qui habite dans une résidence pour personnes âgées près de Toronto, et il m'a confié qu'il avait l'impression d'être enfermé dans une cellule de prison.

Il va de soi qu'en l'absence d'un nombre suffisant de Canadiens vaccinés, nous devrons encore attendre avant de procéder à la relance de l'économie. Alors que des dizaines d'autres pays pourront, eux, redémarrer leur économie, la population canadienne risque de demeurer confinée, et les entreprises ne pourront pas rouvrir leurs

eux, redémarrer leur économie, la population canadienne risque de demeurer confinée, et les entreprises ne pourront pas rouvrir leurs portes. Il s'agit d'une véritable tragédie. L'échec du gouvernement libéral aura d'importantes répercussions sur les emplois et sur les entreprises; c'est d'ailleurs déjà le cas.

Les travailleurs canadiens en difficulté n'ont surtout pas besoin que le gouvernement les abandonne à leur sort. C'est particulièrement vrai dans le cas des habitants de l'Alberta, ma province d'origine. En effet, en plus de faire face à la pandémie et à ses conséquences économiques, l'Alberta subit les décisions d'un gouvernement fédéral qui s'oppose à sa principale industrie, laquelle permet de créer des milliers d'emplois bien rémunérés dans tout le Canada. Je pense que les Canadiens doivent se rendre compte que l'industrie pétrolière et gazière ne concerne pas uniquement l'Alberta, mais bien l'ensemble du pays. Ce secteur économique revêt une importance vitale d'un océan à l'autre.

Pendant la récession mondiale de 2009, l'industrie énergétique a aidé le Canada à traverser la tempête. Grâce à elle, le Canada avait la plus forte économie des pays du G7 pendant la récession. Malheureusement, le gouvernement libéral ne nous permet pas de profiter pleinement de cet actif national. Avec son approche législative hostile, il s'est attaqué à la poule aux œufs d'or. Pensons par exemple à la récente réponse timide du gouvernement lorsque les États-Unis ont annulé le projet Keystone XL.

En juin 2018, les États-Unis, sous la direction de l'ancien président Donald Trump, ont imposé des droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens. Le Canada a réagi rapidement avec ses propres mesures pour défendre ses intérêts économiques essentiels, en dépit du fait qu'il savait, à l'époque, qu'il s'agissait d'une promesse électorale de l'ancien président Trump. À l'époque, la ministre des Affaires étrangères a dit: « [...] les États-Unis ont pris une décision absurde qui va nuire à leur population à un moment où l'économie souffre [...] » C'était une approche raisonnable. Nous avons besoin de la même approche raisonnable dans le cas du pipeline Keystone XL pour aider l'industrie d'exportation la plus importante du Canada.

• (1205)

En 2019, la valeur de nos exportations d'énergie était évaluée à plus de 134 milliards de dollars. La Chambre peut-elle imaginer ce que nous pourrions acheter avec cet argent et à quel point la situation s'aggravera en l'absence de ces fonds? Au lieu de cela, l'actuel ministre des Affaires étrangères du Canada a déclaré que nous devons comprendre et respecter la décision qui a été prise au sujet du projet Keystone XL. Le premier ministre a seulement fait état de sa déception. Ce n'est pas le type de réponse qu'ils ont donné lorsque les fabricants étaient menacés par des droits de douane lors de la renégociation de l'ALENA. Pourquoi traitent-ils l'industrie de l'énergie différemment?

Lors de la renégociation de l'ALENA, nous avons adopté une approche Équipe Canada pour défendre les intérêts nationaux vitaux du Canada. Des représentants du gouvernement du Canada et des politiciens canadiens, dont je faisais partie, se sont rendus à Washington et ont exercé des pressions sur les principaux intervenants américains. Nous avons parlé aux démocrates, aux républicains et à tous les gens que nous pouvions. Pourtant, aujourd'hui, alors qu'une autre industrie vitale est menacée, c'est le silence radio de la part du

Ordres émanant du gouvernement

gouvernement libéral. Nous avons davantage entendu des politiciens et des représentants syndicaux américains qui appuient le projet Keystone XL que de notre propre gouvernement.

Le 21 janvier, la Fraternité internationale des teamsters a déclaré ceci:

Le syndicat des Teamsters s'oppose fortement à la décision d'hier et nous exhortons l'administration à la reconsidérer. Ce décret ne touche pas seulement les Teamsters américains; il fait mal à nos consœurs et confrères canadiens qui travaillent sur ce projet. Elle réduit le nombre d'emplois syndiqués bien rémunérés, emplois qui permettent aux travailleuses et travailleurs d'assurer un niveau de vie digne de la classe moyenne pour leurs familles. Les États-Unis ont besoin de plusieurs types d'énergie pour garder [leur] économie en vie dans les années à venir. Cette décision nuit à cet effort.

Le sénateur de l'Arkansas Tom Cotton a critiqué en ces mots l'annulation du projet de pipeline Keystone XL par l'administration Biden: « L'administration Biden élimine déjà des emplois en Arkansas — en plein cœur d'une pandémie — pour apaiser des groupes environnementaux d'extrême gauche. Ce n'est pas ce dont les États-Unis ont besoin en ce moment. »

C'est une question d'intérêt vital pour les Canadiens. Quelle est la réponse du Canada? Ce manque de leadership a des répercussions très concrètes.

Récemment, le *Calgary Herald* a publié un article sur Mohamed Ali, qui porte le même nom que le célèbre boxeur. Mohamed est fier d'être un habitant de Calgary, à juste titre d'ailleurs. Calgary est une ville fantastique. C'est la deuxième ville en importance de l'Alberta — j'ai bien dit la deuxième. Il est en train de finir des études en administration à l'Université de Calgary, en se spécialisant dans la gestion de l'offre. Après avoir décroché son diplôme, Mohamed espérait pouvoir commencer sa carrière dans l'industrie énergétique de l'Alberta, mais il est maintenant obligé de quitter la province pour déménager aux États-Unis. Voici ce qu'il a dit: « J'aurais vraiment aimé rester en Alberta, plus particulièrement à Calgary, parce que c'est un milieu de vie formidable. J'espérais travailler dans l'industrie énergétique ici. » Malheureusement, ses espoirs ont été réduits à néant. Comme Mohamed l'a expliqué, ses perspectives d'avenir semblent tout simplement bien meilleures aux États-Unis.

Mohamed n'est qu'un exemple des nombreux jeunes Canadiens de l'Ouest que les perspectives de carrière mènent aux États-Unis. Quoique nous disposions d'un des plus importants gisements de pétrole du monde, la négligence et même l'hostilité dont le gouvernement libéral a fait preuve envers l'industrie énergétique ont tout simplement chassé les investisseurs et les emplois. Alors qu'il devient essentiel de commencer à relancer notre économie, les histoires comme celle de Mohamed sont une véritable source de déception. Je lui souhaite bonne chance. Il semble être un jeune homme talentueux et travaillant, et je suis persuadé qu'il saura se montrer très utile, où qu'il aille. Cependant, le simple fait qu'il doive s'en aller, bien qu'il souhaiterait rester ici, représente une lourde perte pour nos communautés.

L'année dernière, le Canada a enregistré le plus important déficit de son histoire: 331 milliards de dollars. Il nous faudra tout le talent et tout le travail acharné de personnes comme Mohamed pour nous aider à rembourser cette énorme dette que les libéraux ont contractée. Voilà pourquoi le gouvernement fédéral doit laisser tomber son hostilité envers l'industrie énergétique, la poule aux œufs d'or du Canada. Le gouvernement doit cesser d'exporter de bons emplois et se mettre à exporter l'énergie canadienne. Mettons le Canada au travail.

(1210)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes saisis aujourd'hui de la Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020. Le projet de loi a été présenté par la ministre des Finances et propose des mesures visant à prendre soin des Canadiens maintenant, alors que nous traversons une pandémie. Le député a parlé de vaccins. Il a parlé de l'ALENA. Il a parlé de pétrole. C'est comme s'il essayait de parler de tout sauf de la question qui nous occupe.

Je sais que les conservateurs s'accrochent depuis un bon moment à ce projet de loi. Ils ont désespérément besoin d'en débattre et d'ajouter leur grain de sel avant que nous l'adoptions. C'est ce que les députés d'en face disent depuis des jours.

Est-ce que le député souhaite dire quelque chose qui concerne vraiment le projet de loi?

M. Kerry Diotte: Madame la Présidente, voilà un autre exemple de député de l'autre côté de la Chambre qui ne comprend pas la valeur de la principale industrie au Canada. Que peut-il y avoir de plus important que de vacciner les gens, relancer l'économie du Canada et récupérer nos emplois? Peut-être que le problème, c'est que le député a perdu de vue ce qui est réellement essentiel au Canada.

Je crois que les Canadiens de l'Alberta et de partout au pays constatent la négligence du gouvernement envers l'industrie énergétique, le moteur de l'économie canadienne. Nous ne pouvons pas nous attendre à grand-chose pour notre pays si nous n'appuyons pas cette industrie.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, je reviens sur les observations de mon collègue au sujet de la vaccination. J'ai été renversée de la réponse qu'a donnée la ministre de la Santé quand on lui a demandé combien de personnes devraient être vaccinées avant la fin du confinement pour que l'économie commence à redémarrer. La ministre a répondu que les experts n'étaient même pas certains si, après avoir été vaccinée, une personne pouvait transmettre ou attraper la COVID.

De toute évidence, le gouvernement n'a pas élaboré de plan de sortie de la pandémie. Je me demande si mon collègue pourrait nous faire part de ses observations à cet égard.

M. Kerry Diotte: Madame la Présidente, voilà une observation très pertinente. C'est vraiment ce que nous craignons. Les Canadiens suivent les directives des autorités de la santé publique. Dans l'ensemble, ils respectent toutes les consignes qui leur sont communiquées. Néanmoins, ils cherchent à savoir ce qui leur pend au bout du nez. Malheureusement, l'avenir semble encore plutôt sombre.

Comme je l'ai mentionné dans mon intervention, j'ai lu ce matin que les États-Unis ont vacciné davantage de personnes en une seule journée que le Canada en a vacciné depuis le début de la campagne de vaccination. Personnellement, j'estime que cette situation montre la grande faiblesse de l'approche des libéraux. Malheureusement, cette absence de planification ne laisse entrevoir rien de bien réjouissant pour les Canadiens.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, si quelqu'un écoutait la question qui vient d'être posée par la députée conservatrice et la réponse qu'y a donnée le député, il n'aurait aucune idée de l'objet du débat d'aujourd'hui.

Ces interventions ne sont rien de plus qu'une tactique dilatoire des conservateurs pour retarder la mise aux voix de ce projet de loi à la Chambre. Ils se servent de mesures prises par le gouvernement pour aider les Canadiens en réponse à la pandémie comme outil politique pour empêcher le projet de loi de franchir les étapes du processus législatif. Essentiellement, ils vont finir par forcer les ministériels à imposer la clôture du débat parce qu'ils refusent de passer au vote. Il est honteux que le député participe à un tel stratagème. Ce dernier échange entre lui et sa collègue conservatrice montre clairement que c'est ce qui se passe en ce moment.

Je donne au député une dernière occasion de parler du contenu du projet de loi. Aimerait-il la saisir?

• (1215)

M. Kerry Diotte: Madame la Présidente, il est intéressant qu'un libéral déplore la tenue d'un débat rigoureux. Cela montre simplement à quel point vous avez perdu contact avec la réalité. Je regrette que...

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je ne crois pas que vous ayez perdu le contact avec la réalité. Le député a dit que vous aviez perdu tout contact avec la réalité. Je tiens à préciser que vous n'avez pas perdu le contact avec la réalité; vous êtes une excellente Présidente. Il ne devrait pas dire de telles choses à votre sujet.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je remercie le député de défendre mon honneur.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, au sujet du recours au Règlement, je ne veux pas parler à la place de mon collègue, mais, comme c'est souvent le cas à la Chambre, il arrive que les députés qui doivent répondre à un collègue, par votre entremise, emploient des formulations du genre. Comme le député de Kingston et les Îles, je ne crois pas que la Présidente a perdu tout contact avec la réalité et je crois que le député d'Edmonton Griesbach parlait plutôt du député de Kingston et les îles lorsqu'il a fait cette remarque.

M. Robert Kitchen (Souris-Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, je regrette de ne pas être à Ottawa aujourd'hui pour parler du projet de loi C-14, car, pour les électeurs, c'est là qu'un député doit être lorsque la Chambre siège.

Avant de commencer, je souhaite remercier les habitants de la circonscription de Souris-Moose Mountain de m'avoir choisi comme député, car c'est une responsabilité dont je suis très fier de m'acquitter chaque jour. Je souhaite également les féliciter d'avoir patiemment enduré ces 12 derniers mois et toute l'incertitude qui les accompagnait. Je me suis réjoui de voir des collectivités se prêter main-forte face à l'adversité, et j'encourage tous les Canadiens à poursuivre leurs efforts, car c'est important.

S'agissant du débat d'aujourd'hui, je suis déçu, mais pas surpris de voir dans quelle situation le Canada se trouve aujourd'hui à cause du dérapage incontrôlé des dépenses publiques et de l'incapacité du gouvernement à prendre les mesures qui comptent. Aujourd'hui, le Canada enregistre le taux de chômage le plus élevé des membres du G7 après l'Italie, où l'instabilité et les problèmes budgétaires sont rémanents depuis des années. Il n'y a donc pas lieu d'être fiers, et pourtant, les libéraux n'ont pris aucune mesure concrète pour améliorer sérieusement la situation du Canada, même s'ils prétendent le contraire.

En fait, depuis que les libéraux sont au pouvoir, le Canada enregistre le taux de croissance économique le plus lent de tous les pays du G7. Il n'est donc pas étonnant que notre compétitivité se soit effondrée, car les deux vont de pair. En l'absence d'une croissance économique soutenue, nul n'a envie d'investir au Canada, et faute de recevoir les investissements nécessaires, le Canada devient de moins en moins compétitif sur les marchés internationaux.

De plus, le gouvernement n'a quasiment rien fait pour encourager de sérieux investissements dans les secteurs industriels qui en ont plus que jamais besoin, comme le secteur énergétique. La récente annulation du pipeline Keystone XL est un exemple de l'incompétence du gouvernement dans ce domaine. Ce pipeline devait entraîner la création de milliers d'emplois pour les Canadiens, pas seulement pendant la construction, mais aussi à plus long terme, pour la maintenance et l'exploitation du pipeline. Le projet Keystone XL devait aussi permettre de dynamiser des collectivités entières. Ses retombées économiques auraient généré d'importantes recettes fiscales, lesquelles auraient permis de financer de nombreux programmes sociaux.

Le premier ministre semble incapable de se rendre compte des graves répercussions que cela risque d'entraîner. Lorsqu'un projet aussi important que Keystone XL est annulé, cela a un impact immédiat sur les travailleurs directs, comme les équipes de construction et les entreprises de transport. Beaucoup d'entre eux vont devoir déménager pour trouver un emploi, et je pense notamment à ceux qui travaillent pour les entreprises de services, les restaurants, les cinémas, les magasins de vêtements et les services municipaux. Cela veut dire qu'un grand nombre de collectivités assistent déjà à un exode de masse, dont on connaît les impacts dévastateurs.

J'aimerais parler brièvement de deux électeurs de ma circonscription qui sont terriblement affectés par cette situation. Jeff est un jeune adulte qui travaillait dans l'industrie du pétrole, dans la région de Moosomin. Il a perdu son emploi en mars, à cause du ralentissement de l'activité dû à la débâcle printanière. Il s'est donc adressé à l'assurance-emploi et a essayé d'obtenir de l'aide pendant des mois. Malheureusement, Service Canada a fermé et il n'y avait plus personne à qui parler face à face. Personne ne répondait à ses appels téléphoniques ni ne le rappelait. Il était désespéré et sans ressources.

Jeff a fait des pieds et des mains pour trouver un emploi, ce qu'il a finalement réussi à faire chez K+S, au nord de Regina, avant d'être licencié. Il a ensuite trouvé un emploi à Fort St. John, comme apprenti tuyauteur, mais encore une fois, il a été licencié avant Noël. Il a finalement retrouvé du travail le mois dernier, et j'espère qu'avec la personne avec laquelle nous l'avons mis en contact la semaine dernière, il va pouvoir résoudre son problème d'assurance-emploi qui traîne depuis un an. Le projet de loi C-14 ne propose rien pour lui venir en aide, à lui et aux nombreux Canadiens qui sont dans la même situation.

Parlons maintenant de Ryan, un autre travailleur courageux qui a perdu son emploi à cause du désintérêt du gouvernement pour les travailleurs du secteur énergétique. Il est père de deux enfants et sa femme attend leur troisième. Il tire le diable par la queue dans une collectivité qui a été durement frappée au cours des cinq dernières années par la disparition des emplois. Depuis son licenciement, il multiplie les recherches pour trouver un emploi, puisant dans ses économies pour survivre, payer les factures d'électricité et de chauffage, les vêtements et la nourriture, surtout qu'ils viennent d'avoir un nouveau bébé. La situation est devenue tellement diffi-

cile qu'ils ont dû s'adresser à la banque alimentaire. J'en profite pour remercier tous ceux qui donnent de leur temps ou de leur argent aux banques alimentaires, surtout à l'Armée du Salut et à la Community Hamper Association d'Estevan, notamment Char Seeman, Julie Bayda, Mel Pearson et Shelley Dayman, pour n'en nommer que quelques-uns.

Quand Noël est arrivé, Ryan et sa famille ont eu accès à un peu de nourriture, ce qui a leur a apporté beaucoup de réconfort physique et mental. Ryan a finalement retrouvé un emploi le mois dernier, et la première chose qu'ils ont faite, lui et sa femme Stephanie, c'est acheter des repas pour ceux qui se trouvent dans une situation aussi désespérée.

(1220)

Ces Canadiens ne demandent pas l'aumône, ils demandent un coup de pouce. Ils demandent des emplois. Dans ma circonscription, Souris-Moose Mountain, les collectivités d'Estevan, de Weyburn, de Moosomin et de Coronach ont été durement frappées. Elles sont des exemples concrets de ce qui se passe lorsqu'une industrie prédominante est réduite à une fraction de ce qu'elle était auparavant.

La pandémie n'a fait qu'aggraver les problèmes. De tous les côtés, les entreprises se sont mises à fermer leurs portes et pas seulement celles qui avaient des liens avec l'industrie énergétique, je pense en particulier aux restaurants, magasins de détail, entreprises de fournitures, stations-services. Des familles ont dû quitter les villes et les villages et, surtout, les gens qu'elles aimaient, parce qu'elles ne pouvaient plus payer leurs factures.

Par son incapacité à défendre le projet Keystone XL, le gouvernement fédéral, et plus particulièrement le premier ministre, a signifié à tous les gens affectés, notamment les travailleurs du secteur de l'énergie, qu'il faisait peu cas d'eux. Car il ne s'agit pas seulement de Keystone XL, qui n'est qu'un enjeu dont on parle beaucoup. C'est toute l'industrie de l'énergie qui pâtit du manque de soutien et d'initiative du gouvernement actuellement au pouvoir.

Comme je l'ai dit, la compétitivité du Canada a reculé par rapport à celle des autres pays, et c'est dû sans contredit à l'absence d'investissements dans notre secteur énergétique. Pourquoi une entreprise privée considérerait-elle le Canada comme un lieu sûr pour investir de l'argent alors que notre premier ministre ne manque jamais l'occasion d'entraver la mise en œuvre de grands projets énergétiques qui permettraient de stimuler notre économie? Ce manque de leadership et de soutien est un facteur dissuasif pour les investisseurs étrangers, mais le premier ministre n'en a cure. Il se préoccupe beaucoup plus de l'image de son parti. Moi qui représente une circonscription dévastée par son apathie, je suis profondément écœuré. Le premier ministre se réveillera peut-être lorsque la canalisation 5 d'Enbridge sera fermée, mais je n'en suis même pas sûr.

Je vais maintenant en revenir aux chiffres, car ils brossent un tableau très alarmant de la situation actuelle du Canada. Nous comprenons tout à fait qu'il soit nécessaire d'offrir aux Canadiens les programmes dont ils ont besoin pour traverser cette pandémie, mais ce qui est inquiétant, c'est que le gouvernement semble envisager une augmentation des dépenses sans pour autant préparer un plan de reprise économique. Cette année, le déficit projeté va dépasser les 380 milliards de dollars, ce qui va porter la dette nationale au montant record de 1,1 billion de dollars. Cela fait deux ans que nous n'avons pas eu de budget fédéral, et le projet de loi dont nous discutons aujourd'hui ne donne aucune indication sur la façon dont nous allons nous sortir de cette impasse. C'est à la fois imprudent et irresponsable.

À ces chiffres alarmants s'ajoute le fait que le premier ministre est incapable de défendre vigoureusement les intérêts du Canada, que ce soit nos approvisionnements en vaccins, les projets énergétiques dont nous avons tant besoin, ou l'avenir de toute notre industrie pétrolière et gazière, qui représente plus de 10 % de l'économie de notre pays. Tout cela laisse présager un avenir plutôt sombre. Déjà avant la COVID-19, nous redoutions que nos enfants et nos petits-enfants n'aient à rembourser les dépenses inconsidérées du gouvernement actuel, mais aujourd'hui, cela semble inéluctable. En fait, ce sont seulement nos arrière arrière-petits-enfants qui verront la sortie du tunnel.

En terminant, mes concitoyens veulent avoir l'assurance que le premier ministre a un plan pour eux et pour la reprise économique du pays. Or, le projet de loi C-14 n'a absolument rien pour leur inspirer confiance. Au contraire, il ne fait que montrer qu'encore plus d'argent sera dépensé, en précisant nullement comment nous allons rebâtir le Canada. En cette période de peur et d'incertitude, le gouvernement doit aux Canadiens de démontrer un leadership véritable et engagé, mais tout ce que le premier ministre fait, c'est d'allonger sa liste d'échecs.

Pour ma part, je continuerai de lutter pour les habitants formidables de Souris—Moose Mountain, y compris les travailleurs du secteur de l'énergie, les producteurs agricoles, les propriétaires de petite entreprise et tous les autres. Notre pays mérite beaucoup mieux que ce que le gouvernement libéral actuel lui a offert au cours des cinq dernières années. Il est temps que ça change.

• (1225)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons maintenant aux questions et observations.

Nous reprenons le débat. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

M. Garnett Genuis: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je levais en fait la main pour participer à la période des questions et observations, et je ferai également une allocution par la suite. Puis-je poser une question, ou c'est trop tard?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député peut effectivement poser une question.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, mon collègue vient de la Saskatchewan et moi de l'Alberta. Nous avons donc des préoccupations semblables en ce qui concerne les travailleurs du secteur de l'énergie. Des projets de loi précédents, le C-48 et le C-69, ont suscité beaucoup de frustration. Nous savons que ces projets de loi ont été adoptés avant la pandémie, mais quand on parle de reprise écono-

mique après la pandémie, ces projets de loi constituent un obstacle majeur si le Canada souhaite attirer des investisseurs étrangers.

Le député pourrait-il nous en dire plus à ce sujet et nous expliquer ce qu'on pourrait — et devrait — faire pour remédier au fait que, à cause de ces mesures législatives, le Canada n'est pas propice aux investissements, en particulier dans le secteur énergétique?

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, le député a raison. Au bout du compte, les investissements quittent le pays. Les sommes destinées à l'Ouest sont plutôt investies au sud de la frontière ou dans d'autres pays, car les investisseurs recherchent des lieux plus sûrs où faire fructifier leur argent. Qui pourrait les blâmer?

En ce qui concerne plus précisément le projet de loi C-14, j'aimerais parler de la Loi autorisant certains emprunts qu'il vise à modifier. Le gouvernement semble très discret relativement au fait que ce projet de loi porterait la somme qu'il peut emprunter à 1 831 000 000 000 \$. C'est un peu comme lorsque quelqu'un reçoit la facture de sa carte Visa et qu'il constate soudainement que l'entreprise a augmenté sa marge de crédit sans le prévenir.

Je n'ai jamais entendu le gouvernement parler de cette somme. Les Canadiens devraient savoir dans quelle mesure le gouvernement espère réellement pouvoir augmenter ses dépenses.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de son discours. Je pense que dans l'énoncé économique de l'automne nous avons entendu parler de beaucoup d'intentions et de promesses de dépenses de milliards de dollars pour la suite des choses, mais sans aucun réel plan et sans vraiment de direction concrète sur la manière dont le gouvernement entend investir ces sommes d'argent. Cela est très inquiétant, d'autant plus lorsque nous regardons ce qu'il a été capable de ne pas faire dans le passé.

Je voudrais savoir si mon collègue est inquiet du manque de plan, de planification et de l'improvisation que l'on trouve dans l'énoncé économique de l'automne par rapport à l'avenir de l'économie canadienne.

● (1230)

[Traduction]

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, le député soulève un très bon point, soit que, depuis cinq ans, le gouvernement libéral actuel n'a absolument aucun plan.

Nous en avons un excellent exemple en ce moment quand on examine les investissements et les efforts en vue de redonner du travail aux gens et de relancer les entreprises au Canada. Par ailleurs, il est aussi évident que le gouvernement n'a pas de plan quand on examine la distribution des vaccins et de l'équipement de protection individuelle. Il n'y a pas eu de planification. Le gouvernement a fait une annonce un vendredi, avant la fin de semaine, puis, tout à coup, il a procédé à la distribution, et ce, sans même avoir observé les réactions, connaître la situation, ni même avoir prévu les répercussions.

Le gouvernement n'a pas du tout consulté les conservateurs sur cet aspect. Il a fait cavalier seul. Pour planifier des choses et diriger une équipe, il faut parler aux intéressés, entendre ce que chacun a à dire, puis prendre certaines de leurs suggestions pour améliorer les mesures qui sont prises. Il ne s'agit pas de foncer de façon désorganisée sans avoir de procédure ni de plan officiel. Il ne faut pas faire A, Z, B, D, mais bien A, B, C, D.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la Présidente, si je comprends bien mon collègue, depuis quelques semaines et quelques mois on entend beaucoup les libéraux utiliser le terme « Équipe Canada » pour faire face à la COVID-19 ou lorsque vient le temps de négocier avec les États-Unis. Ce ne sont que des mots parce que, en pratique, ils n'agissent pas en tant qu'« Équipe Canada ».

[Traduction]

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, c'est tout à fait exact. Étant donné que j'ai passé toute ma vie à entraîner des hockeyeurs, j'ai notamment appris qu'il faut collaborer avec l'équipe pour qu'il y ait un bon esprit d'équipe.

Je parle d'une personne qui collabore réellement avec l'équipe, mais le gouvernement libéral n'a fait aucun effort à cet égard. Il agit uniquement comme un entraîneur qui ne parle pas à...

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de parler du projet de loi C-14 et de revenir sur de nombreux thèmes abordés par mon collègue de Souris—Moose Mountain. Je ne m'y connais pas aussi bien que lui en sport. Je ne serai probablement donc pas aussi versé que lui en la matière. Cependant, comme lui, je m'inquiète pour notre secteur de l'énergie.

À l'heure actuelle, le gouvernement parle de ses diverses propositions de dépenses gouvernementales. En réalité, il dit qu'il ne soutiendra pas les emplois et qu'il mettra en place des politiques qui entraîneront probablement leur disparition. Malgré cela, le gouvernement nous dit de ne pas nous inquiéter parce qu'il investira de l'argent plus tard.

Les Canadiens ne cessent de répéter qu'ils désirent travailler. Ils souhaitent retourner au travail et ressentir la joie, la satisfaction et la fierté que procure l'obtention d'un salaire. Ils comprennent également que l'approche à long terme du gouvernement n'est pas réaliste. Nous ne pouvons pas constamment réduire le nombre d'emplois, tout en augmentant les subventions gouvernementales, et nous attendre à ce que ce plan économique nous permette de soutenir les gens à long terme.

Nous débattons du projet de loi C-14, qui présente certains aspects du programme financier du gouvernement. Une partie du projet de loi vise à corriger des erreurs de projets de loi précédents. Le gouvernement a présenté d'autres projets de loi et s'est efforcé de les faire adopter rapidement, mais les mesures législatives présentaient des problèmes techniques considérables et d'autres points faibles. Cela a eu de graves répercussions sur les particuliers et les entreprises. Nous examinons soigneusement le projet de loi pour bien le comprendre et éviter de créer d'autres erreurs alors que le gouvernement s'efforce de corriger les erreurs qu'il a commises dans le passé.

Les conservateurs sont favorables à l'idée d'apporter un soutien essentiel aux personnes qui se trouvent dans des situations très difficiles. Toutefois, lorsque nous examinons le plan financier du gouvernement pour le présent et l'avenir, la principale préoccupation est qu'il n'y a pas de plan pour l'emploi, la croissance et le retour au travail des Canadiens.

Le gouvernement parle de fournir divers types d'avantages sans penser à l'emploi et à la croissance. Il ne tient pas compte du fait que si nous n'avons pas de plan pour l'emploi et la croissance à long terme, la capacité fiscale requise pour fournir aux Canadiens le soutien dont ils ont besoin viendra inévitablement à manquer. Nous devons faire croître l'économie et créer de la richesse avant d'être en mesure de la redistribuer. C'est sur ce point que je veux insister aujourd'hui.

Voici le cadre dans lequel je considère les questions de politiques fiscales. Le coût des programmes gouvernementaux dépend de deux choses. Primo, il dépend du montant que ces programmes versent aux personnes qui en ont besoin et, secundo, du nombre de personnes qui en ont besoin. Si on offre de très généreuses prestations d'assurance-emploi tandis que le taux de chômage est très faible, le programme coûte moins cher que si un plus grand pourcentage de la population est au chômage et reçoit des prestations moins élevées. Le montant des prestations n'est pas le seul facteur à considérer; il faut aussi tenir compte du besoin pour ces prestations.

Lorsque les dépenses publiques atteignent des proportions énormes et que les déficits sont galopants comme c'est le cas actuellement, le gouvernement doit éventuellement réduire ses dépenses et, logiquement, il y a deux moyens de s'y prendre. Premièrement, on peut réduire le montant versé aux particuliers ou alloué aux programmes de prestations. Deuxièmement, on peut réfléchir à une stratégie pour réduire le besoin pour les prestations du gouvernement. Si on arrive à faire augmenter le taux d'emploi, le besoin pour les prestations de chômage sera moindre et il en coûtera moins cher au gouvernement, même si celui-ci fournit des prestations suffisantes pour aider les chômeurs. On pourrait dire qu'il en va de même pour la justice pénale: si on réduit la criminalité, il n'est plus nécessaire de dépenser autant d'argent pour répondre aux crimes.

Si nous examinons les causes du besoin de réponse de la part du gouvernement et trouvons des moyens de répondre aux besoins sous-jacents, cela coûte moins cher au gouvernement et nous disposons d'une plus grande capacité fiscale pour fournir des ressources aux personnes qui en ont le plus besoin. Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que réduire le besoin ou la dépendance des gens par rapport aux services gouvernementaux est une bien meilleure voie à suivre que de simplement réduire la disponibilité de ces services sans prendre en considération la manière dont nous pouvons aborder la question des besoins réels ou perçus de la population.

(1235)

Cela met en relief le fait qu'il ne faut pas mesurer le succès, l'efficacité ou la motivation du gouvernement uniquement en fonction des dépenses. Il est possible qu'un gouvernement dépense beaucoup d'argent pour fournir des prestations à la population, mais qu'il le fasse d'une manière mal ciblée qui ne s'attaque pas aux causes profondes du besoin. Il n'est donc pas là pour ceux qui pourraient avoir besoin d'un soutien. En revanche, on pourrait imaginer une situation où un gouvernement offre des prestations très généreuses et ciblées dans des situations où les gens ont des besoins et qu'il s'attaque en même temps aux causes profondes de ces besoins, de sorte que le recours aux services gouvernementaux est moins nécessaire. Dans ce dernier cas, le gouvernement dépenserait moins d'argent. Il dépenserait moins d'argent en ayant des prestations plus ciblées et en tenant compte de la nécessité des services gouvernementaux, et pas seulement de l'ampleur des services offerts.

Dans le contexte de la dynamique actuelle créée par la COVID et des divers défis économiques auxquels notre pays est confronté, il est important que nous pensions à la création d'emplois et à la croissance, à la réduction du besoin de services gouvernementaux, au renforcement des collectivités et au renforcement des soutiens auxquels les personnes peuvent accéder indépendamment du gouvernement. Nous pourrions davantage concentrer les ressources publiques dont nous disposons sur ceux qui ne peuvent pas trouver d'aide d'une autre manière. Si nous avons un taux de chômage plus faible, il va de soi que nous pouvons fournir des aides plus nombreuses, meilleures et plus efficaces à long terme à ceux qui n'ont pas d'emploi. En revanche, si nous avons un taux de chômage plus élevé, notre capacité collective à le faire est quelque peu réduite. Malheureusement, ce que nous constatons actuellement de la part du gouvernement, c'est l'absence d'un plan pour l'emploi et la croissance. Un tel plan nous permettrait vraiment d'avancer.

Les façons de voir ce que ce plan pourrait et devrait inclure sont nombreuses. Il nous faut garder à l'esprit le fait qu'une grande partie de nos emplois proviennent et continueront de provenir de l'extraction des ressources et de la fabrication. Les gens travaillent dans divers secteurs de notre économie, mais nombreux sont ceux qui, dans ma circonscription et ailleurs au pays, travaillent dans le secteur de l'extraction des ressources ou de la fabrication. Nous avons besoin d'un gouvernement qui reconnaît la valeur de ce travail, un gouvernement qui ne vit pas dans un monde imaginaire où tout le monde est dans un bureau, devant un ordinateur. Le dur travail manuel de ceux qui œuvrent dans l'extraction des ressources et la fabrication est le travail du présent et du futur, et il requiert notre protection et notre soutien.

Ce que nous constatons de la part du gouvernement, c'est une accumulation de règlements et de tracasseries administratives qui, en principe, portent sur l'environnement, mais qui, en réalité, ne nous aident absolument pas à atteindre nos cibles environnementales. Nous constatons aussi le refus de défendre la primauté du droit dans des cas de projets d'exploitation de ressources naturelles qui ont fait l'objet d'un processus d'examen rigoureux, puis ont été autorisés par les communautés sur lesquelles ces projets auraient une incidence, mais qui sont bloqués par une minorité de personnes par divers moyens sur le terrain. Il y a aussi des tentatives détournées d'obstruction de la part de personnes qui essaient de faire tomber des projets qui ont franchi toutes les étapes du processus et sont conformes à la réglementation en vigueur. Cela mine la confiance des investisseurs dans l'économie canadienne.

En discutant avec un ambassadeur au sujet des possibilités de développement dans le secteur de l'énergie au Canada, il m'a confié que, de plus en plus, le Canada est considéré comme un pays où il y a un risque politique. On a beau faire toutes les démarches requises et mettre tous les moyens techniques en place pour qu'un projet soit viable et conforme à la réglementation, il y a tout de même des risques que des facteurs politiques viennent saper tous ces efforts et fassent tomber le projet à l'eau. Cette situation rend les investisseurs très frileux à l'idée d'investir au Canada.

Certains députés tentent de faire valoir à la Chambre que les industries d'extraction des ressources et les industries manufacturières sont des choses du passé. C'est tout le contraire. Ailleurs dans le monde, on y investit toujours, mais, au Canada, on ne constate pas la même volonté d'investir. Quand on constate la croissance du secteur énergétique à l'étranger, mais que le même genre d'investissements ne se fait pas chez nous, on en conclut que le problème relève de la politique.

En conclusion, afin de soutenir les Canadiens qui sont au chômage, il nous faut plus de Canadiens qui ont un emploi. Cela implique que nous devons respecter et soutenir le secteur de l'extraction et le secteur manufacturier du pays. Pour ce faire, nous avons besoin de règlements raisonnables, au lieu de règlements imprévisibles, et nous devons cesser de changer constamment les formalités administratives pour ceux qui veulent réaliser des projets. Voilà ce dont nous avons besoin pour créer des emplois, de la croissance et des possibilités...

• (1240)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, vers le début de son discours, le député a dit, je paraphrase, que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour soutenir les emplois existants. C'est probablement l'une des déclarations les plus saugrenues qu'il m'ait été donné d'entendre à la Chambre.

Voici un bref rappel à l'intention du député. Pendant la première période, 3,6 millions d'emplois ont été soutenus; à la deuxième période, 3,9 millions; à la troisième période, 4,2 millions; à la quatrième période, 4,1 millions. Ce nombre est resté stable jusqu'aux périodes 9, 10 et 11, pendant lesquelles 3,3 millions, 2,5 millions et 1 million d'emplois ont été soutenus. Ces chiffres représentent le nombre d'emplois soutenus à la grandeur du pays, et chaque période correspond à un mois depuis le début de la pandémie. Voilà le nombre d'emplois qui ont été soutenus par la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Puisque le gouvernement soutient actuellement une grande partie de l'économie grâce à ce programme, comment le député peut-il dire que le gouvernement ne fait rien pour soutenir les emplois existants?

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, le député peut hausser le ton autant qu'il le veut, cela ne changera rien au fait que ce que j'ai dit est vrai. Sa propre question le prouve, puisque, au lieu de se fier au taux de chômage — et celui du Canada est on ne peut plus élevé, même par rapport aux nombreux autres pays qui ont été touchés par la COVID-19 à peu près dans la même mesure que nous —, il mesure le succès du gouvernement à l'argent qu'il jette par les fenêtres. Le Canada a dépensé plus que de nombreux autres pays dans une situation comparable, mais il affiche un taux de chômage plus élevé qu'ailleurs.

C'est ce que je disais tout à l'heure quand j'expliquais qu'on ne peut pas juste dire: « Nous sommes extraordinaires parce que nous avons dépensé tant et tant d'argent. » Il faut mesurer les résultats obtenus et tenir compte de leurs répercussions.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Cela me fait penser à Félix Leclerc, qui disait que le meilleur moyen de tuer un homme à petit feu, c'est de le payer à ne rien faire.

Or pour redémarrer l'économie, nous avons besoin de vaccins. Deux dispositions du projet de loi C-14 permettent d'accélérer la distribution, mais augmentent encore notre dépendance aux vaccins étrangers parce que la Loi sur les brevets n'a pas été mise à jour avant le 30 septembre.

J'aimerais entendre ce que mon collègue pense de l'importance de revoir la Loi sur les brevets, en lien avec les ressources hautement spécialisées que nous avons au Québec et au Canada.

• (1245)

[Traduction]

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'aime beaucoup la citation avec laquelle la députée a commencé sa question, car elle prouve que la valeur du travail ne se mesure pas seulement à l'argent gagné. Pour beaucoup de gens, c'est une façon d'apporter une contribution dans leur collectivité et de s'y investir. Oui, le travail permet de gagner sa vie, mais c'est aussi beaucoup plus que ça.

Pour répondre à la question de la députée au sujet de la Loi sur les brevets, je crois qu'il faudrait en parler plus longuement à une date ultérieure. Je crois moi aussi que le Canada doit avoir les moyens de produire lui-même un nombre accru de vaccins. Nous avons demandé au gouvernement de se doter d'un plan en la matière et nous continuons de le talonner parce que nous voyons bien que le pays ne cesse de prendre du retard. Nous voyons bien que le gouvernement est incapable de se procurer les doses dont les Canadiens ont besoin — il essaie même de puiser dans les réserves destinées aux pays en développement. Voilà qui montre à quel point les efforts du gouvernement pour approvisionner le pays étaient insuffisants. Les chiffres ne mentent pas.

Il y a tout plein de choses qui pourraient être améliorées et qui mériteraient de retenir notre attention.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, comme nous l'avons vu au fil des décennies, un certain nombre d'accords commerciaux ont affaibli le secteur manufacturier du Canada et amené le pays à se tourner vers l'exportation de matières premières comme le bitume brut et les grumes. C'est le genre de problème auquel nous devons faire face actuellement en ce qui a trait aux vaccins et à l'insuffisance des capacités du secteur pharmaceutique au Canada. Le pays a déjà eu une grande capacité de fabrication dans ce domaine. Le Canada a déjà été un chef de file dans la fabrication et la distribution de vaccins partout dans le monde.

Selon le député, où le Canada devrait-il concentrer ses efforts? Avons-nous fait fausse route? Devrions-nous nous concentrer davantage sur la valeur ajoutée et moins sur l'exportation de matières premières? Étant donné qu'on a mis fin à un projet de pipeline...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, en réponse à cette question, il est important de préciser que les données tendent généralement à indiquer que le Canada a grandement bénéficié de la plupart des accords commerciaux qu'il a conclus et que ceux-ci ont beaucoup contribué à la croissance économique du pays.

Les possibilités sont nombreuses dans les différentes industries, y compris les secteurs à valeur ajoutée, mais nous devons nous efforcer d'être compétitifs au lieu de nous isoler davantage...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a la parole.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir d'intervenir à la Chambre.

Pour discuter des dispositions de l'énoncé économique du 30 novembre dernier, j'ai envie de mettre en lumière des exemples concrets des effets de la crise dans ma circonscription, Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, et des moyens qui doivent être mis en place pour aider les citoyens et les organismes de chez nous.

Il y a aussi toute la question de la nécessaire transparence du gouvernement actuel en matière de dépenses et du fait qu'il est inacceptable que ce dernier n'ait pas déposé de budget en bonne et due forme depuis plus de deux ans. Je pense que c'est l'occasion idéale de rappeler les demandes du Bloc québécois pour une relance économique verte.

L'opposition ne fait pas que critiquer. En tant que parlementaires, il est essentiel de souligner les bons coups, quand il y en a, bien entendu. Je dois dire qu'en ce qui concerne le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, le fait que le projet de loi C-14 promet des sommes additionnelles au Fonds d'aide et de relance régionale, ou FARR, est important parce que plusieurs de nos entreprises ont encore besoin de soutien.

Dans la Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie, la Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence, qui offre du soutien d'urgence aux femmes victimes de violence de conjugale ainsi qu'à leurs enfants, ouvrira sous peu un magasin d'articles de seconde main dont l'objectif est de financer les services de l'organisme et d'aider les femmes à réintégrer le marché du travail. L'Émergence a bénéficié de 80 000 \$ du projet FARR. Ce n'est donc pas rien. Je salue d'ailleurs le dévouement de l'organisme et de sa directrice envers les femmes et les familles aux prises avec la violence conjugale. Sans ce financement, la réalisation de ce projet aurait certainement été compromise.

Dans Matapédia-et-les-Plateaux, la Corporation de développement économique a aussi reçu du financement du programme FARR. Dès ce printemps, un pavillon d'accueil sera implanté pour les visiteurs de la Route des belvédères, un circuit de lieux magnifiques à explorer dans ce secteur encore trop méconnu de la Gaspésie. Ce sont 56 000 \$ qui ont été octroyés par le programme FARR, un montant essentiel pour l'arrimage de ce projet. Le fait que le fédéral maintienne et bonifie son investissement au sein de ce programme, qui donne beaucoup de liberté aux MRC notamment, c'est essentiel.

Cependant, sur une note un peu moins positive, on retrouve la question des soins de santé. Pour le Bloc québécois, le gouvernement libéral, avec cet énoncé économique, fait fi des besoins énormes du réseau de la santé du Québec et des besoins qui sont mis en lumière par la pandémie. Le projet de loi C-14 ne prévoit aucune hausse substantielle et durable des transferts en santé, mais il envisage l'ajout de restrictions et de contrôles de la part du fédéral. Mes collègues avant moi l'auront certainement dit: cette façon de faire démontre de façon évidente le manque de respect des champs de compétence du Québec, notamment en santé. Ce gouvernement veut s'ingérer dans le fonctionnement même des provinces, alors qu'il n'a même pas été apte à présenter un budget clair et transparent depuis le début de cette pandémie. Pour la transparence, on repassera. J'y reviendrai plus tard.

Il y a chez nous un exemple patent des effets du sous-financement des soins de santé, et particulièrement des soins de longue durée pour nos aînés. On rendait public la semaine dernière le rapport d'enquête réalisé à la suite de plaintes formulées par des usagers d'une résidence pour aînés de ma circonscription, la Résidence des Bâtisseurs de Matane. Le rapport fait état de manquements importants dans les soins prodigués aux résidents, et particulièrement aux plus vulnérables, soit ceux en perte d'autonomie.

Comprenons-nous bien. On n'évoque pas de manque de normes à suivre ou de système de contrôle défaillant au sein de l'établissement. Le rapport est clair: le cœur du problème est le manque de ressources pour veiller au bien-être des aînés. Il ne sert donc absolument à rien que le fédéral ajoute des normes d'intervention supplémentaires. Ce qu'il faut faire, c'est investir, notamment pour régler le manque criant de main-d'œuvre.

La pénurie de travailleurs de la santé, comme dans beaucoup d'autres domaines d'ailleurs, est un problème fondamental dans ma région. La situation désolante que vivent les aînés de la Résidence des Bâtisseurs de Matane est un exemple parfait de ce qu'ont provoqué les réductions passées des transferts en santé par le fédéral. Il faudrait peut-être rappeler au gouvernement actuel que, si la population vieillit, les besoins de soins de longue durée augmentent nécessairement. Comme les transferts en santé vers Québec ne sont pas ajustés à la hausse, les services aux aînés les plus vulnérables de notre société se sont dégradés, et ce, dans tout le système de santé québécois.

À Québec, les gouvernements successifs ont dû s'ajuster face à une diminution des fonds disponibles en santé. Ils ont confié des soins à des entreprises privées. Or qui dit privé, dit profit. C'est ainsi, dans une société capitaliste.

Il m'apparaît assez évident que lorsqu'on parle de soins de santé auprès d'une population aussi vulnérable que celle des personnes âgées, la privatisation a certainement moins sa place, parce que, dans ce cas, c'est justement le profit qui prime, et non les soins.

Je profite donc de cette intervention pour réitérer les attentes du Bloc québécois en matière de hausse des transferts en santé pour Québec et les provinces. S'il se préoccupe réellement de nos aînés, le fédéral doit répondre favorablement à la demande du front commun que forment le Québec et les provinces, appuyé par l'Assemblée nationale du Québec. Il doit augmenter à 35 % sa contribution annuelle au financement des soins de santé au Québec, et ce, de façon récurrente.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec appuie cette demande. Rappelons qu'en 2019, les provinces, le Québec et les territoires finançaient les dépenses en santé à hauteur de 45 %, contrairement au mince 22 % du gouvernement canadien.

Selon le Conference Board du Canada, au rythme où vont les choses, la proportion fédérale consacrée au financement des soins de santé chutera à moins de 20 % d'ici 2026. Il faut freiner l'hémorragie maintenant.

(1250)

Un autre secteur qui demande une attention particulière est certainement celui du tourisme. L'industrie touristique est vitale pour la Gaspésie et le Bas-St-Laurent, deux régions qui se chevauchent au sein de ma circonscription. L'industrie touristique en Gaspésie, c'est plus de 3 000 emplois en haute saison, 1 300 entreprises, plus de 785 000 visiteurs par année, et des recettes estimées à plus de 380 millions de dollars annuellement. Pour le seul été 2019, elle a représenté des retombées économiques de 271 millions de dollars: une année record. Au Bas-St-Laurent, le tourisme est aussi un secteur essentiel de l'économie avec quelque 850 entreprises, 7 800 emplois, 1 143 000 visiteurs par année, et plus de 345 millions de dollars en retombées économiques annuellement. Il faut absolument soutenir cette industrie parmi les plus touchées par la pandémie.

Que ce soient les hôteliers, les organisateurs de spectacles et d'événements culturels, les restaurateurs ou encore les directions de circuits touristiques, plusieurs nous ont interpelés pendant de longues semaines sur les modalités du Programme de crédit pour les secteurs durement touchés. Plus de deux mois après l'annonce du Programme dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne et un mois après le lancement du PCSDT par la ministre responsable, le gouvernement en a finalement annoncé les modalités.

Cependant, dès le début de la pandémie, le Bloc québécois a exprimé toute l'importance de développer des programmes d'aide adaptés à la réalité de chaque industrie et de chaque région. En effet, les approches uniformes ne fonctionnent pas. Déjà en mai dernier, le Bloc demandait très clairement une aide ciblée pour les industries saisonnières, particulièrement l'industrie touristique. Certains des programmes déployés, comme l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, étaient mal conçus pour ces secteurs.

Lorsqu'il établira son plan de match pour aider à la relance économique, le gouvernement en place devra réfléchir aux besoins des régions. En fait, il doit y réfléchir dès maintenant. Le fédéral doit comprendre l'importance de l'industrie touristique pour la vitalité économique de nombreuses régions du Québec, dont celles que je représente.

Parlons maintenant de la Prestation canadienne de la relance économique. Plusieurs travailleurs de chez nous, notamment des travailleurs autonomes, ont dû composer avec des délais déraisonnables dus aux méandres de l'appareil gouvernemental fédéral. Je pense à une travailleuse autonome de Saint-Omer dans la Baie-des-Chaleurs, qui a attendu huit semaines que le fédéral vérifie son admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence, bloquant ainsi les versements de la PCRE. Finalement, le confinement a été levé dans son secteur et elle a repris son travail. Néanmoins, huit semaines sans salaire, c'est long. Nous comprenons la nécessité de ces vérifications, mais le gouvernement nous avait assuré avoir les effectifs nécessaires pour que le travail se fasse rapidement. Visiblement, ce n'est pas le cas, et ce, depuis le jour 1 de la pandémie.

Des gens sans revenus et qui ont besoin de soutien ne reçoivent plus rien. D'autres, par contre, ne devraient pas être admissibles et pourraient être sur le marché du travail, mais reçoivent des chèques à répétition. On demande un peu plus de rigueur et le gouvernement doit accélérer les vérifications.

Par ailleurs, qui dit relance économique dit aussi dépenses importantes. La question de la transparence du gouvernement est plus que jamais essentielle. Le directeur parlementaire du budget a déploré le manque de transparence et de responsabilité concernant les finances d'Ottawa. En effet, le gouvernement n'a présenté aucune cible budgétaire pour s'assurer que les dépenses sont viables à long terme, ni aucun budget depuis le début de son mandat, ce qui est non seulement inacceptable, mais également irresponsable. Le fédéral doit aider les citoyens, les organismes et les entreprises, mais il doit aussi rendre des comptes à la Chambre et à la population. Il doit notamment le faire pour la jeune génération, la relève qui vivra avec les coûts de cette relance économique, cette même jeunesse qui exige aussi une relance verte.

Dans son plan pour la relance, le Bloc québécois préconise des mesures de transition écologique qui passent notamment par le recours à l'hydroélectricité et à d'autres énergies propres comme la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la géothermie. Le Canada doit cesser de faire passer la relance économique par le financement des industries fossiles. Évitons que la reprise économique ne soit accompagnée d'une nouvelle hausse des émissions de gaz à effet de serre. Investissons dans les secteurs qui réduisent notre impact sur l'environnement et qui auront des bénéfices économiques à long terme pour le Québec et le Canada.

Les entreprises d'ici tirent déjà profit de la transition, comme le constructeur de véhicules lourds à zéro émission Lion Électrique, de Saint-Jérôme. Il est possible de réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre pour 2050, comme Ottawa ambitionne de le faire, mais il faudra mettre en œuvre des politiques qui devront aller bien au-delà de tout ce que l'on a vu à ce jour. Il y a urgence d'agir.

Ce gouvernement doit saisir l'occasion et démontrer qu'il est réellement un gouvernement vert, qu'il a réellement une conscience écologique et qu'il veut assurer le bien-être et la survie de ses régions.

● (1255)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, l'intervention de la députée du Bloc devrait servir d'exemple de discours à mes collègues conservateurs. Elle n'a en aucune façon louangé le gouvernement. Elle a décrit ses préoccupations et elle a mentionné au début ce qui lui plaisait à propos du projet de loi, mais par-dessus tout, elle s'en est tenue au contenu du projet de loi, ce que je trouve extrêmement rafraîchissant. Si ce projet de loi est renvoyé en comité, j'espère qu'elle aura l'occasion d'y faire entendre ses préoccupations.

Mon attention s'est portée sur un des éléments dont la députée a parlé. Il s'agit de la possibilité de délais pour la PCU et pour d'autres programmes gouvernementaux. Voilà sept jours qu'on débat de ce projet de loi à la Chambre. Or, la plupart des projets de loi d'exécution du budget y sont débattus pendant cinq jours. Nul doute que les tactiques dont se servent les conservateurs à l'heure actuelle entraîneront des délais dans la prestation des services aux Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

La députée se préoccupe-t-elle des délais que pourraient devoir subir les Canadiens parce que les conservateurs retardent l'étude de ce projet de loi?

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question et de ses bons mots. Comme je le disais en début de discours, je trouve important de souligner les bons coups lorsqu'il y en a. Cependant, il y a aussi plusieurs mauvais coups et ceux-là doivent être soulevés.

Le gouvernement a un agenda assez chargé, notamment en raison de la prorogation du Parlement l'été dernier, nous nous en souvenons. Cette situation a mis plusieurs projets de loi sur la glace, dont celui sur l'aide médicale à mourir, qui n'est toujours pas réglé. Plusieurs entreprises de chez nous attendent l'aide que leur apporterait le présent projet de loi, toujours à l'étude. Je ne me montrerais donc pas si pressée à accuser les conservateurs de retarder les choses puisque je pense que le gouvernement a sa part de responsabilité à ce sujet. Travaillons tous ensemble pour nous assurer d'adopter ces projets de loi rapidement.

[Traduction]

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, je veux également féliciter la députée de son excellent discours.

La députée a abordé la question de la crise qui sévit dans les établissements de soins de longue durée du Québec, de l'Ontario et d'autres provinces, et du fait que cette crise est en grande partie attribuable au manque de ressources. La députée croit-elle qu'il est préférable que quelques bureaucrates d'Ottawa règlent les problèmes du système de soins de longue durée du Québec ou que les provinces se chargent elles-mêmes de régler leurs problèmes?

● (1300)

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question si pertinente.

Nous ne le répéterons jamais assez, l'expertise en matière de soins de santé est à Québec et dans les provinces. Le travail du gouvernement fédéral est facile: il lui suffit d'augmenter les transferts en santé et de verser les montants que nous attendons toujours.

Nous voyons les problèmes que cela entraîne. En effet, des collègues ont mis en lumière le fait que seule une infime partie des sommes dépensées par ce gouvernement depuis le début de la pandémie a été affectée à nos soins de santé. Or, ironie du sort, nous vivons une crise sanitaire. Je pense qu'il est plus que temps que le gouvernement fédéral finance davantage les soins de santé. Quand il l'aura fait, le Québec et les provinces — qui possèdent l'expertise pour agir — pourront s'assurer d'embaucher du personnel dans nos CHSLD et de peut-être augmenter le salaire des préposés. Ils feront ce qu'ils veulent avec cet argent-là. Le rôle du gouvernement fédéral est de leur envoyer ce financement.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, je suis d'accord avec la députée concernant une bonne partie de son discours. Elle a parlé des besoins de l'industrie touristique dans sa région et du fait que les programmes d'aide actuels ne répondent pas nécessairement aux besoins uniques de cette industrie.

La situation est à peu près la même dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, par exemple à Haida Gwaii, où bien des entreprises de l'industrie touristique ont perdu une saison d'exploitation entière et risquent d'en perdre une deuxième. Les programmes actuels ne répondent pas à leurs besoins.

La députée pourrait peut-être expliquer les améliorations qui pourraient être apportées aux programmes afin d'aider les petites entreprises du secteur du tourisme pour qu'elles puissent survivre à la pandémie et espérer des jours meilleurs.

[Français]

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Comme je le disais pendant le discours, une approche uniforme ne fonctionne que très rarement et nous avons besoin de programmes adaptés aux réalités régionales.

Ma région est touristique. Autant l'année 2019 a été une année record pour l'industrie du tourisme, autant l'année 2020 a probablement été la pire. Il faut aider ces entreprises-là à se sortir la tête de l'eau et, malheureusement, un seul programme pour l'ensemble du Canada ne fonctionnera peut-être pas suffisamment bien. Il faut se pencher sur les réalités régionales et voir de quelle façon nous pouvons aider ces entreprises.

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, je pense que tous les députés, des deux côtés de la Chambre, sont d'accord avec moi pour dire que ce projet de loi revêt une importance capitale pour les Canadiens.

Nous sommes confrontés à cette pandémie depuis plus d'un an maintenant. Je sais que le premier cas au Canada a été confirmé en janvier 2020, et que le premier cas de COVID-19 a été recensé en Alberta en mars de l'année dernière. Je ne suis toutefois pas en mesure de dire quand le gouvernement présentera aux Canadiens ou à la Chambre des communes son premier plan en vue d'un retour à la normale. Je n'arrive sincèrement pas à croire que j'ai prononcé ces mots.

La pandémie a commencé il y a plus d'un an et le gouvernement n'a toujours pas présenté de plan. Je ne crois pas qu'il soit possible de décrire en termes clairs à quel point tout cela est décevant, et à quel point il est décevant que le projet de loi dont nous sommes saisis ne présente pas de plan non plus. Bien entendu, force est de se demander à quoi ressemblerait le plan du gouvernement s'il en avait un.

Je ne parle pas de politiques. Je me demande comment le gouvernement compte faire adopter son plan par la Chambre des communes. Mes collègues et moi sommes, certes, satisfaits d'avoir eu le temps d'examiner le contenu du projet de loi dont nous sommes saisis, mais je dois vraiment demander au gouvernement à quoi il pense. Nous sommes en hiver, en 2021, et nous débattons de l'Énoncé économique de l'automne 2020. Bien sûr, il y a eu les vacances d'hiver, qui ont contribué au retard pris, mais le fait est que le gouvernement a un secret que j'aimerais partager avec les députés.

Les libéraux adorent procrastiner. Ils adorent attendre à la dernière minute pour s'occuper de certains de leurs projets de loi les plus importants, ceux qui comptent le plus pour les Canadiens. Il leur arrive aussi de présenter un projet de loi puis de le laisser poireauter pendant des semaines à l'étape de la première lecture avant de finalement décider de passer à l'étape de la deuxième lecture. C'est ça, la tactique du gouvernement.

Il y a bien trop d'exemples de ce genre pour que je puisse tous les énumérer. Par contre, je peux en tirer beaucoup de la présente session parlementaire. Je vais commencer par un exemple de taille, un exemple dont mes collègues du Comité permanent du commerce international m'ont entendu parler à maintes reprises. Je parle du projet de loi C-18, Loi portant mise en œuvre de l'Accord de continuité commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Comme le titre du projet de loi l'indique si clairement, il mettrait en œuvre un accord commercial élaboré entre le Canada et notre ami et allié proche, le Royaume-Uni. Au départ, nous devions perdre avant la fin de l'année dernière un grand nombre des tarifs préférentiels que nous avions avec le Royaume-Uni. Nous avons dû adopter le projet de loi pour éviter que cela ne se produise.

Qu'a fait le gouvernement? Il a présenté le projet de loi environ une semaine avant que le Parlement ne s'ajourne pour les vacances d'hiver. Comme les députés le savent certainement, ce projet de loi n'a été adopté à l'étape de la deuxième lecture que le lundi 1^{er} février 2021. La seule raison pour laquelle nous avons encore les tarifs préférentiels avec le Royaume-Uni, c'est que le gouvernement a réalisé sa bêtise et qu'il a signé un protocole d'entente qui prolonge temporairement les niveaux tarifaires jusqu'à ce que nous adoptions le projet de loi C-18. C'est incroyable, mais ce n'est pas le seul projet de loi dont l'étude a été retardée par les libéraux.

• (1305)

Je suis persuadé que tous mes collègues et, bien entendu, de nombreux Canadiens connaissent maintenant fort bien le projet de loi C-7. Nous devions l'adopter avant la date limite imposée par la cour, soit le 18 décembre 2020. Je n'ai aucun doute que mes collègues d'en face tenteront de rejeter la faute sur l'opposition pour avoir tardé à renvoyer le projet de loi à l'autre endroit, mais en vérité, il n'a été présenté que deux semaines après le discours du Trône, qui a marqué le début de la présente session. Je me demande bien pourquoi.

Cela ne m'a pas surpris. La décision de la cour qui exigeait de modifier la loi a été rendue en 2019, mais il a fallu attendre deux semaines avant que le projet de loi soit présenté de nouveau. Qui plus est, c'est en février dernier que nous avons examiné pour la dernière fois le projet de loi C-7, une loi qui modifierait le Code criminel relativement à l'aide médicale à mourir. C'est exact, c'était bien en février 2020.

Pourquoi n'a-t-il pas été présenté juste après les élections fédérales de 2019, dès notre retour en décembre 2019? Pourquoi pas en janvier 2020, ou au début février? La réponse est que le gouvernement adore retarder la présentation et le débat des mesures législatives importantes. Le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui, le projet de loi C-14, ne fait pas exception.

De toute évidence, il fallait à la ministre des Finances un certain temps pour se mettre au parfum des dossiers, mais pourquoi a-t-elle attendu jusqu'au 30 novembre 2020 avant de présenter ce projet de loi? Les Canadiens réclamaient un plan depuis déjà huit mois et demi, si ce n'est davantage dans le cas de certaines provinces. Pourquoi la ministre a-t-elle attendu deux mois complets après le début de la deuxième session pour présenter ce projet de loi?

Il va sans dire que ce n'était certainement pas pour donner à mes collègues de l'opposition et à moi le temps d'examiner cette mesure législative. La ministre des Finances s'est plainte sur Twitter, alléguant que nous en retardions l'adoption. Cependant, je crois que la réponse est légèrement différente. À mon avis, il s'agit simplement d'un autre exemple de la négligence des libéraux qui attendent à la dernière minute pour s'attaquer aux questions importantes.

Mes collègues conservateurs et moi souscrivons à certaines dispositions du projet de loi, notamment celle sur le supplément au titre de l'Allocation canadienne pour enfants, que notre chef réclame depuis un certain temps. Néanmoins, nous souhaitons avoir l'assurance que le gouvernement prévoira du temps pour en discuter. Le gouvernement libéral a présenté bon nombre de mesures législatives mal ficelées pendant la présente pandémie. Autrement, comment peut-on expliquer que, dans ce projet de loi, il soit notamment prévu de modifier pour la deuxième fois la mesure sur l'aide au loyer? Il s'agit d'une troisième tentative en ce qui concerne l'aide au loyer. Évidemment, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays espèrent que cette fois-ci le gouvernement tapera dans le mille, mais je n'en suis pas certain.

Les libéraux aiment blâmer les conservateurs— et particulièrement l'ancien premier ministre Stephen Harper — pour tout, mais en ce qui concerne le projet de loi C-14, j'ai bien l'impression qu'ils n'ont qu'eux-mêmes à blâmer. À ce stade-ci, il est inconcevable que les libéraux ne soient toujours pas capables de mettre en œuvre quoi que ce soit.

Je sais bien que tous mes collègues à la Chambre veulent épauler la population canadienne, qui est toujours aux prises avec la pandémie, mais les libéraux s'adonnent à leurs manœuvres partisanes habituelles, qui consistent à retarder l'adoption de mesures concrètes tout en rejetant la faute sur les conservateurs, ce qui n'aide en rien les Canadiens. Plutôt que de s'efforcer d'améliorer le sort des Canadiens, le premier ministre et son parti s'affairent à préparer des élections surprises. Le gouvernement libéral aurait plutôt intérêt à déposer une mise à jour relative à la situation financière pour que nous sachions où nous en sommes en cette période difficile.

(1310)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député ne pourrait pas se tromper davantage. Soyons réalistes. Je tiens à dire très clairement aux personnes qui suivent les travaux de la Chambre que le Parti conservateur et ses manœuvres d'obstruction ont un effet tout à fait destructeur. Le projet de loi C-14 a fait l'objet de nombreux jours de débat, et c'est un bon exemple. Le gouvernement dispose d'un nombre limité de jours pour présenter des projets de loi, et les conservateurs continuent de trouver des moyens d'empêcher le gouvernement d'adopter des mesures législatives. C'est la réalité, que le député l'admette ou non.

Quand le Parti conservateur commencera-t-il à contribuer de manière positive à l'adoption des lois importantes que nous devons Ordres émanant du gouvernement

adopter pour les Canadiens, comme le projet de loi C-14? Il est temps que le Parti conservateur commence à se comporter...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député d'Edmonton Manning a la parole.

M. Ziad Aboultaif: Madame la Présidente, le député devrait essayer de trouver un marché pour y vendre sa salade. Il n'en trouvera pas, car ses propos n'ont aucune crédibilité. Le gouvernement a le plein contrôle de l'ordre du jour de la Chambre. Or, il a été très habile à jeter le blâme sur les autres chaque fois qu'il s'est fourvoyé.

Il est temps que le député et son parti fassent preuve de transparence. Quand ils y parviendront, nous déploierons des efforts concertés pour aider les Canadiens. Cependant, si le gouvernement n'agit pas de bonne foi ni dans l'intérêt des Canadiens, il devra s'attendre à des retards. Il en sera le seul responsable.

● (1315)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, justement, parlant de transparence et sachant qu'une énorme quantité d'argent est actuellement dépensée, nous, au Bloc québécois, pensons qu'il est important qu'un comité permettant d'évaluer et d'étudier l'ensemble des dépenses liées à la COVID-19 soit mis sur pied, afin de nous assurer que ces dépenses passées et futures sont bien gérées, de manière responsable.

Qu'en pense mon collègue conservateur?

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif: Madame la Présidente, la députée et moimême siégeons au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

La réponse est très simple. J'ai évolué dans le monde des affaires et, dans ce milieu, la reddition de comptes, la productivité et les résultats sont importants. Il faut des résultats. Le gouvernement actuel n'est bon qu'à mettre de l'argent sur sa carte de crédit. Voilà sa stratégie.

Toutefois, pour ce qui est des résultats, le gouvernement ne veut pas que quiconque remette en question l'efficacité de ses politiques ou examine si les dépenses engagées ont mené aux résultats voulus. La députée a raison, le gouvernement doit aussi répondre aux questions sur cet aspect.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, nous n'avons toujours pas de date pour le budget. L'énoncé économique de l'automne a tardé. Au lieu d'avoir un budget, nous avons eu un vague énoncé économique avec beaucoup d'improvisation.

J'entends les libéraux dire, depuis ce matin, qu'il se fait de l'obstruction à l'égard du projet de loi.

Jusqu'à présent, 22 députés libéraux se sont exprimés au sujet du projet de loi C-14. Mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire que la parole des conservateurs est tout aussi importante que celle des libéraux qui se sont exprimés et que celle de mes collègues du Bloc québécois?

Je pense qu'il est important que nous nous disions les vraies affaires. Si 22 députés libéraux ont pu prendre la parole, nous avons aussi le droit de parler, parce que c'est un projet de loi qui concerne tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'être allé droit au but. Nous savons que le gouvernement se traîne les pieds dans tous les dossiers depuis le début de la 42° législature. Il a tardé à présenter à la Chambre toutes ses mesures législatives afin que les partis de l'opposition disposent de moins de temps pour lui poser des questions. Malheureusement, les députés ministériels sont très contrariés et déçus quand nous nous servons de notre temps de parole pour poser des questions au nom des Canadiens et des gens que nous représentons.

Nous connaissons le style du gouvernement. Nous savons comment il veut procéder. C'est regrettable parce que cela ne fait qu'alourdir le fardeau que portent déjà les Canadiens à cause de la période difficile que nous traversons actuellement.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre part au débat depuis le centre de l'Alberta cet après-midi.

Lorsque la vice-première ministre et ministre des Finances a présenté l'énoncé économique de l'automne à la fin novembre, beaucoup de personnes se sont enfin rendu compte de l'extrême gravité de la situation financière du Canada. Hélas, bien peu de ces personnes, si tant est qu'il y en ait, font partie du gouvernement libéral, qui semble croire qu'il suffit de répandre de bonnes vibrations avec des banalités comme « rebâtir en mieux », « les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes » et « l'économie reviendra en force » pour que les résultats souhaités se produisent.

En vérité, l'énoncé économique de l'automne révèle de graves motifs d'inquiétude, tout en proposant en grande partie de poursuivre dans la voie adoptée par le gouvernement libéral, celle de l'imprudence financière, sans offrir aucune des solutions nécessaires.

Au cours des 11 derniers mois, il a été absolument nécessaire de dépenser de l'argent pour soutenir les Canadiens. J'ai donné mon appui à certains programmes gouvernementaux visant à aider les familles et les entreprises, et les conservateurs ont joué un rôle déterminant pour améliorer ces programmes dans l'intérêt des Canadiens. Certes, les libéraux aiment sous-entendre que, parce que les conservateurs critiquent le niveau d'endettement atteint depuis leur arrivée au pouvoir, un gouvernement conservateur se serait montré moins généreux. Il s'agit là d'une rhétorique fallacieuse et d'un autre exemple où on fait passer la politique avant le bien-être des Canadiens.

La réalité, c'est que nous sommes dans cette situation en grande partie à cause d'une série de mauvaises décisions, y compris le fait d'avoir attendu avant de fermer les frontières, d'avoir fait davantage confiance aux données de l'Organisation mondiale de la santé qu'à l'avis des experts canadiens, et d'avoir compté sur la Chine pour notre premier lot de vaccins. Nous, les conservateurs, n'aurions jamais été assez naïfs pour prendre de telles décisions.

La mauvaise gestion dont on a fait preuve depuis le début semble être attribuable à l'absence de tout plan de lutte contre cette pandémie. Au début de la pandémie, le gouvernement avait déjà ajouté inutilement 100 milliards de dollars à la dette depuis 2015. Nous avions moins d'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures essentielles à cause de la décision du gouvernement d'éliminer les réserves de fournitures d'urgence, et nous ne pouvions plus compter sur le système d'alerte rapide de pandémie, puisque le gouvernement avait mis fin au programme.

Nous, les conservateurs, nous n'aurions jamais eu à faire ce genre de compromis, parce que nous n'aurions jamais permis que le Canada se retrouve avec l'un des taux de chômage les plus élevés, le déficit le plus élevé et le plus faible taux de vaccination par habitant parmi les pays du G7. Je crois que nous sommes au 52^e rang au chapitre de la vaccination. C'est lamentable. Sous le gouvernement libéral, nous payons davantage pour recevoir moins.

Il est peut-être injuste de dire qu'il n'y avait pas de plan. Selon le lieutenant-colonel à la retraite David Redman, ancien directeur de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta, quand le virus a fait ses premières apparitions au Canada, les gouvernements du pays semblent avoir délaissé les plans et les principes fondamentaux prévus en cas de pandémie pour plutôt repartir de zéro. Mentionnons, parmi les réalisations professionnelles de M. Redman, qu'il a eu la responsabilité de fermer la base militaire de Lahr en Allemagne, de diriger le retrait imprévu des troupes qui étaient dans l'ancienne Yougoslavie et de rétablir des bases d'étape dans la région, et de diriger l'élaboration de la stratégie antiterroriste de l'Alberta après le 11 septembre. Bref, c'est un homme sérieux et très qualifié, qui fait valoir depuis le début qu'il ne faut pas considérer la pandémie seulement comme une urgence de santé publique, mais bien comme une urgence publique en général, ce qui nécessite une autre façon d'intervenir.

Il serait difficile de prétendre que la pandémie n'a pas eu de répercussions sur presque toutes les facettes de notre vie. Ces conséquences vont au-delà de la santé respiratoire des gens et de l'ensemble du système de santé qui nous soutient quand nous en avons besoin. Je comprends que le statu quo, fait de confinements et de restrictions des libertés civiles, réconforte beaucoup de gens parce que, bien qu'il soit difficile et que tout le monde semble le détester, il donne à certains l'impression de maîtriser la situation.

Pendant ce temps, il faudra des années, voire des générations, avant de savoir combien ces mesures nous auront coûté. Même si elles offrent un peu de réconfort à des gens, la situation financière du pays, quant à elle, appelle à un réexamen de notre façon de lutter contre la pandémie. Comme mon ami le député de Carleton l'a bien expliqué dans son discours, la situation actuelle ressemble à ce qui a déjà eu lieu dans d'autres pays, et une crise de l'endettement nous guette réellement.

Les échecs des libéraux ont plongé le Canada dans une situation très précaire. Nous avons été obligés d'abandonner le ratio dette-PIB comme point de repère financier: il a dépassé 100 % en tenant compte de la dette gouvernementale seulement. Pendant la crise de l'endettement des années 1990, notre ratio dette-PIB n'était que de 92 %. À l'époque, l'inflation élevée et la montée des taux d'intérêt ont presque mené le Canada à demander une aide financière auprès du Fonds monétaire international. Les déficits étaient néanmoins plus petits qu'actuellement.

Le déficit de l'exercice de 2021 est de 381,6 milliards de dollars, un montant qui dépasse le total des dépenses fédérales pour tout l'exercice précédent. La dette fédérale a atteint 1,2 billion de dollars en 2020, et on s'attend à ce qu'elle continue de grimper dans les prochaines années jusqu'à un sommet qui risque d'atteindre 1,6 billion de dollars d'ici 2025. Le gouvernement compte sur l'hypothèse que les taux d'intérêt resteront faibles dans un avenir prévisible pour arriver à gérer le fardeau de la dette.

• (1320)

C'est uniquement grâce à ces faibles taux que le Canada est en mesure de garder la tête hors de l'eau en ce moment. Beaucoup de pays profitent de ces bas taux d'intérêt, mais cela n'est pas sans risque. En effet, certaines banques internationales parient que le Canada sera obligé d'augmenter ses taux d'intérêt avant bon nombre de ses pays partenaires, ce qui nous porte à croire que le Canada est plus susceptible d'être touché par les pressions inflationnistes. Si les taux d'intérêt dépassent les taux de croissance économique, nous aurons de très sérieux problèmes. Quand on considère que la croissance moyenne du PIB du Canada était d'environ 1,7 % entre 2015 et 2019, on constate à quel point on joue avec le feu.

Je suis heureux que le gouverneur de la Banque du Canada ait l'intention de garder les taux d'intérêt à leurs niveaux actuels pour un certain temps, certes, mais il n'en demeure pas moins que la banque doit réagir au marché comme tout le monde. Les taux ne resteront pas faibles éternellement, et nous avons besoin d'une croissance économique vigoureuse et soutenue si nous voulons être mieux préparés à une hausse inévitable des taux.

L'Énoncé économique de l'automne n'aborde pas non plus la question de la croissance économique, qui a l'air d'une considération secondaire dans ce document, ce qui n'est pas surprenant puisque les sujets épineux comme une économie forte semblent toujours avoir une importance marginale aux yeux du gouvernement, par rapport aux concepts véhiculés par les adeptes de la conscientisation, concepts sur lesquels le gouvernement fait des annonces qui ne mènent nulle part. Cette tendance ne peut pas se maintenir si nous voulons éviter une crise financière après la pandémie. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre.

Nous devons aider les Canadiens à retourner au travail en toute sécurité. Nous devons aider le secteur privé, des petites entreprises aux très grandes, à créer des emplois et à assurer la prospérité au Canada, au lieu de laisser tout ce capital partir vers d'autres cieux. Nous devons offrir aux promoteurs éventuels de projets d'infrastructure un environnement prévisible pour les investissements, de sorte qu'ils aient envie d'investir dans de grands projets au Canada, qu'il s'agisse de projets d'extraction, de pipelines, de ressources renouvelables ou d'autre chose. Dans le monde entier, les pays rivaliseront à qui mieux mieux pour attirer les investissements et bénéficier de la création d'emplois et des revenus supplémentaires qui en résultent. Sans un effort concerté pour faire du Canada le pays par excellence pour investir et créer des emplois, ces aubaines nous passeront sous le nez.

Le gouvernement ne peut pas continuer à modifier les règles et à donner l'impression qu'il ne souhaite pas que des entreprises de certains secteurs offrant des emplois bien rémunérés s'installent au Canada, en se basant simplement sur son penchant idéologique. Le secteur énergétique a déjà permis au Canada de se sortir du pétrin financier et il sera en mesure de contribuer fortement à la relance encore cette fois-ci, pourvu qu'il ne soit pas enchaîné par les politiques gouvernementales.

Il faut également donner aux petites entreprises les moyens de réussir. Au cours des 11 derniers mois, on a demandé à plusieurs d'entre elles de se plonger dans un coma économique. Ces entreprises arrivent à peine à joindre les deux bouts, et un trop grand nombre de commerces locaux qui avaient pignon sur rue et qui faisaient notre bonheur ne rouvriront tout simplement pas. Cela représente non seulement une perte économique pour notre pays, mais aussi un exemple de rêves brisés pour les entrepreneurs, de même

Ordres émanant du gouvernement

qu'un rappel des choix difficiles, mais pas nécessairement impossibles, que des familles se voient forcées de faire.

Selon un sondage réalisé récemment par la chambre de commerce de la ville et du district de Red Deer, plus de 70 % des propriétaires d'entreprise s'attendent à ce que leur chiffre d'affaires se contracte ou demeure le même au cours des 12 prochains mois et seulement 27 % s'attendent à une augmentation. D'après ce même sondage, près de 42 % des entreprises admettent avoir dû recourir à des mises à pied, 55 % ont vu leur revenu diminuer considérablement et plus de 20 % craignent ne pas pouvoir survivre aux restrictions mises en place par les autorités de la santé publique. Ces statistiques sont très inquiétantes. Les libéraux ne cessent de dire qu'ils tentent de faire en sorte que notre économie puisse revenir en force. Or, les propriétaires de petite entreprise eux-mêmes doutent que ce-la se produise. Nous devons réunir des conditions propices à leur réussite, chose que l'énoncé économique de l'automne ne fait pas.

À la fin janvier, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a publié l'édition 2021 de son *Rapport sur la paperasserie au Canada*. Ce rapport montre que, pour une entreprise de moins de cinq employés, en comptant le propriétaire, la réglementation entraîne des coûts de plus de 7 000 \$ par employé. Pour une entreprise comptant de 5 à 19 employés, ces coûts passent à 3 380 \$ par employé. Pour les entreprises comptant de 20 à 50 employés, on parle de 2 600 \$ par employé. Ces chiffres ne tiennent pas compte des coûts associés à la réglementation en lien avec la COVID-19. Les auteurs estiment que 28 % de ce fardeau réglementaire constituent de la paperasserie et pourraient être éliminés sans nuire à l'intérêt public.

Nous comprenons tous l'importance de la santé, de la sécurité et de la réglementation environnementale, mais il est évident qu'une grande quantité de formalités administratives pourraient être éliminées sans que cela entraîne une augmentation des risques. Le rapport prévoit des économies possibles de près de 11 milliards de dollars par année, soit l'équivalent de 205 millions d'heures de travail ou 105 000 postes à temps plein. La réduction des formalités administratives représente à elle seule une occasion phénoménale.

Les conservateurs espèrent que l'approvisionnement en vaccins organisé par les libéraux retrouvera son erre d'aller. La réussite de cette campagne profitera à tous les Canadiens. Cela dit, il ne faut pas compter sur les vaccins comme étant la panacée.

Je vois que le temps qui m'était accordé tire à sa fin. Je suis prêt à répondre aux questions. Il faut que le Canada se relève. Il faut que les Canadiens recommencent à travailler.

• (1325)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, en vérité, l'approvisionnement en vaccins prévu par le gouvernement n'a jamais ralenti depuis de nombreuses semaines et de nombreux mois, puisque nous avons annoncé que nous recevrions 6 millions de doses d'ici la fin du mois de mars et entre 25 et 30 millions d'ici le mois de juin.

Le Parti conservateur continue à tout faire pour empêcher le projet de loi d'être renvoyé au comité. D'après le député, quand les conservateurs seront-ils prêts à renvoyer le projet de loi au comité? Le député comprend-il la portée qu'aura l'adoption de ce projet de loi pour les Canadiens?

M. Blaine Calkins: Madame la Présidente, en tant que pays membre du G7 et du G20, le fait de se classer au 50° rang pour l'approvisionnement en vaccins n'est pas quelque chose dont je serais particulièrement fier. Je détournerais l'attention de ce bilan en accusant l'opposition de tenter de retarder les travaux.

La réalité est que nous avons la capacité, à titre de parlementaires, de nous prononcer sur ces questions. Je n'ai pas l'occasion de parler souvent au nom de mes concitoyens en raison du cadre en place. Par ailleurs, le Parlement a interrompu ses travaux beaucoup trop souvent au cours de la dernière année. Nous avons en effet connu une prorogation au lieu de faire avancer certains dossiers au cours de l'été et le début de l'automne.

Le gouvernement dispose pourtant d'un certain nombre d'outils. Il peut s'en servir s'il veut voir le projet de loi adopté.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Madame la Présidente, mon ami a fait valoir de très bons arguments.

J'aimerais poser une question. La pandémie sévit depuis plus d'un an maintenant, et le gouvernement a enfin reconnu l'aide dont ont besoin les aînés et les personnes handicapées, surtout dans ma circonscription, mais également, j'en suis sûr, dans de nombreuses autres localités partout au Canada. Il a enfin reconnu l'aide dont ils ont besoin et leur a fourni un certain soutien. Toutefois, nous nous trouvons maintenant au cœur de la deuxième vague, et nous ne savons pas quand elle prendra fin ni quand on adoptera un budget pour aider les gens.

Le député croit-il qu'il est important d'offrir immédiatement une deuxième prestation d'aide pour aider les personnes à faible revenu à traverser en partie cette période difficile?

(1330)

M. Blaine Calkins: Madame la Présidente, les conservateurs appuient certains des programmes mis de l'avant par le gouvernement pour aider directement nos concitoyens. Les aînés, qui sont très vulnérables, ont dû assumer certains frais supplémentaires liés à la pandémie, notamment une augmentation du coût des médicaments sur ordonnance, à cause d'une pénurie. Les députés s'attendent à ce que le gouvernement fasse ce qui s'impose pour aider les Canadiens à ce chapitre.

Par ailleurs, ce qui me frustre vraiment c'est de voir les dépenses s'accumuler sur les cartes de crédit. Il ne semble pas y avoir de solutions à ce problème. À l'heure actuelle, dans le monde entier, c'est la dérive sur le plan financier. Il n'y a pas de balises pour guider la gestion financière. Or, les choses s'aggraveront sérieusement dans l'avenir si nous ne prenons pas des décisions plus judicieuses en matière de dépenses. Ces décisions ne devraient pas être prises en fonction d'objectifs politiques, mais plutôt dans l'intérêt des Canadiens.

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a signalé que, ce matin, le gouvernement libéral a accusé les conservateurs d'avoir retardé l'adoption de mesures visant à aider les Canadiens. Cependant, en réalité, nous avons contribué à l'amélioration de certaines de ces mesures en faisant en sorte que davantage de Canadiens y soient admissibles.

Ma question porte sur cet aspect. Il est très clair que le gouvernement libéral se prépare à déclencher des élections anticipées. Le député peut-il parler du retard qu'entraînerait une campagne électorale dans le versement des prestations d'aide aux Canadiens? M. Blaine Calkins: Madame la Présidente, je crois qu'il serait totalement irresponsable de la part du gouvernement d'utiliser le processus budgétaire ou celui de l'énoncé économique afin de bien faire paraître le Parti libéral en vue d'une élection générale. Il y a eu de nombreux commentaires à cet effet dans les médias, et le premier ministre et des libéraux de haut rang auraient même fait des allusions à ce sujet.

Nous devrions nous efforcer d'aider les Canadiens. Nous devrions nous efforcer de surmonter cette pandémie le plus rapidement possible. Nous devrions nous efforcer de libérer les gens des contraintes liées à la pandémie le plus rapidement possible en obtenant des vaccins et en recourant aux tests de dépistage rapide et à d'autres traitements qui nous permettront de retrouver une vie normale dès que possible. Tous les députés de la Chambre des communes devraient se consacrer en priorité à nous permettre de traverser cette épreuve de façon aussi rapide et indolore que possible, que ce soit sur le plan financier, commercial ou de la santé mentale. La voilà, la priorité. Voilà à quoi nous devrions tous nous consacrer d'abord et avant tout.

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Madame la Présidente, on sait que le projet de loi C-14 vise à poursuivre la stratégie de lutte contre la pandémie par la mise en application des dispositions contenues dans l'énoncé économique de l'automne. Bien que ce projet de loi couvre de nombreux aspects, je vais limiter mes observations aujourd'hui à deux d'entre eux. Je commencerai par les modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu dans le but de fournir de l'aide supplémentaire aux familles ayant de jeunes enfants, alors que la pandémie de COVID-19 ne faiblit pas. À mon avis, nous devons dépasser les clivages politiques et parvenir à un terrain d'entente pour venir en aide aux jeunes Canadiens, et aux jeunes enfants en particulier.

Le projet de loi C-14 propose d'apporter des modifications au programme d'allocations spéciales pour enfants afin de fournir une prestation semblable pour les familles qui y ont droit. Ce programme prévoit le versement de paiements aux établissements et organismes fédéraux et provinciaux, par exemple les sociétés d'aide à l'enfance, qui dispensent des soins aux enfants. La prestation mensuelle de ce programme correspond au versement maximal de l'Allocation canadienne pour enfants, auquel s'ajoute la Prestation pour enfants handicapés.

Je suis fier que ces prestations découlent d'initiatives du gouvernement conservateur, comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Il s'agissait d'une prestation mensuelle non imposable offerte aux familles canadiennes admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants. Cette mesure a été adoptée sous l'ancien premier ministre Brian Mulroney en réponse à l'engagement pris par le Parlement en novembre 1989 d'éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada avant l'an 2000. La Prestation fiscale canadienne pour enfants pouvait inclure la Prestation nationale pour enfants, une prestation mensuelle destinée aux familles à faible revenu ayant des enfants, et la Prestation pour enfants handicapés, une prestation mensuelle destinée aux familles qui s'occupent d'enfants ayant une déficience mentale ou physique grave et prolongée.

Après les élections fédérales de 2006, le gouvernement conservateur de Stephen Harper nouvellement élu a créé la Prestation universelle pour la garde d'enfants, une nouvelle prestation pouvant atteindre 1 200 \$ par année pour les enfants de moins de 6 ans. La Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants a reçu la sanction royale le 22 juin 2006, et le premier versement de la prestation a eu lieu en juillet 2006. Dans le budget fédéral de 2010, on a autorisé le partage de la prestation entre les parents qui avaient une garde partagée, et, dans ce cas-là, la prestation était partagée également entre les deux parents, qui recevaient chacun 50 \$ par mois. La mesure est entrée en vigueur en juillet 2011.

Malheureusement, le Canada n'a pas atteint son objectif ambitieux d'éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000, mais nous avons réalisé des progrès. Depuis sa création, l'Allocation canadienne pour enfants a permis de sortir environ 300 000 enfants canadiens de la...

Une voix: C'est de la foutaise.

• (1335)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Puisje rappeler aux députés qui n'ont pas la parole de bien vouloir mettre leur microphone en sourdine?

M. Kenny Chiu: Merci, madame la Présidente. J'assure à la Chambre que ce n'est pas de la foutaise. Il s'agit en fait de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui a permis de sortir environ 300 000 enfants canadiens de la pauvreté et de réduire la pauvreté infantile de 40 % entre 2013 et 2017. Nous devrions tous continuer de nous employer à protéger les enfants et les jeunes du Canada. L'une de nos principales tâches en tant que parlementaires consiste à garantir un pays sûr et prospère aux générations futures de Canadiens.

Cela m'amène à mon deuxième point, soit les mesures prises pour les adolescents et les jeunes adultes. Le projet de loi C-14 propose des modifications à la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, à la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants et à la Loi sur les prêts aux apprentis. Il vise à prévenir l'accumulation et le paiement d'intérêts sur les prêts étudiants existants au cours du prochain exercice. Le directeur parlementaire du budget a estimé que cette mesure entraînerait un manque à gagner de 315 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022 et limiterait les recettes à 5 millions de dollars pour le prochain exercice. Étant donné que cette dépense est marginale par rapport à l'extravagance de programmes moins responsables et moins bien planifiés, je dois demander en premier lieu pourquoi le gouvernement permettrait aux intérêts de recommencer à s'accumuler sur les prêts étudiants.

Les libéraux ont eu des mois pour repenser l'approche à l'égard des mesures relatives aux intérêts sur les prêts étudiants mais ils n'ont rien fait jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Depuis des mois, des intérêts s'accumulent inutilement sur les prêts étudiants en raison de l'incompétence des libéraux. Malheureusement, cette incurie cause fréquemment des problèmes.

Au Canada, l'endettement est un fardeau important pour plus de la moitié des étudiants canadiens de niveau postsecondaire. Les conséquences de l'endettement des étudiants sont bien documentées et se répercutent sur le bien-être financier et mental des personnes concernées.

Au début de la pandémie, le remboursement des prêts étudiants à l'échelle nationale a été interrompu et il a été décidé qu'il reprendrait en octobre 2020. Cependant, en novembre, les prélèvements

prévus sur de nombreux comptes n'ont pas été effectués et beaucoup de personnes étaient déconcertées. Lorsque les étudiants ont vérifié leurs comptes de prêts, ils ont été surpris de constater que leurs paiements étaient considérés comme étant en retard. Les paiements avaient bien été configurés pour être effectués automatiquement, mais ce n'est pas ce qui s'était passé. En novembre, tous les remboursements de prêts étudiants étaient considérés comme en retard et beaucoup de personnes craignaient que cela ne nuise à leur cote de crédit.

À l'époque, j'avais entendu dire que peu de personnes pouvaient accéder au service téléphonique du gouvernement parce qu'elles devaient composer fréquemment avec de longues attentes, des transferts et de mystérieuses interruptions d'appels. Quand une personne réussissait à joindre le service téléphonique, elle devait ensuite attendre environ 98 minutes. Pour comble de malheur pour les jeunes Canadiens, le site Web du gouvernement pour les remboursements était tombé en panne. On avait informé les étudiants que leurs paiements seraient effectués immédiatement. Toutefois, certains emprunteurs ayant remboursé leurs paiements en retard craignaient de faire un double paiement. Si le remboursement s'effectuait automatiquement plus tard au cours de la journée, cela posait un énorme problème aux gens à revenu fixe. Même si ce problème est maintenant réglé, il n'aurait jamais dû se produire, et il illustre le manque de prévoyance du gouvernement.

Le gouvernement a encore fait preuve de mauvaise gestion quand il a versé à des adolescents à charge des montants plus élevés que ceux qu'ils auraient reçus normalement en travaillant à temps partiel. À l'instar de la distribution des vaccins, dont les échéances promises n'ont pas été respectées et ont dû être reportées, le gouvernement a régulièrement failli à ses promesses et multiplie les dépenses afin de régler les problèmes dans une tentative timide pour donner l'impression qu'il fait quelque chose d'utile.

À l'heure où l'on se parle, les Canadiens n'ont pas de vaccin et vivent dans l'incertitude en ce qui a trait à la santé et à la sécurité de leur famille. Il est inexcusable que le gouvernement libéral actuel abandonne les Canadiens à tant d'égards. Il est inexcusable que le Canada se classe maintenant au 52^e rang au chapitre de la vaccination et que le fardeau de la dette nationale qui monte en flèche aura des conséquences même pour mes arrière-petits-enfants. Même si le gouvernement persiste à ne pas tenir compte de la génération actuelle, il aura des comptes à rendre à ces futures générations. Si le gouvernement souhaite réellement aider les étudiants et les jeunes du Canada, je l'encourage à envisager un plan de retour à l'équilibre budgétaire et à ne pas placer sur les épaules des futures générations le fardeau d'une dette insurmontable.

Puisque les députés d'en face aiment tant demander des solutions pour les aider à se sortir du bourbier dans lequel ils se sont enlisés, j'encourage le gouvernement à faire plus.

(1340)

Par exemple, le gouvernement pourrait élargir la portée de la remise de dette consentie aux étudiants et annuler rétroactivement l'intérêt qui s'est accumulé à tort en raison d'une lacune législative dont il est entièrement responsable. Il pourrait encourager les employeurs à faire plus en offrant une prestation d'aide au remboursement de prêt étudiant parrainée par l'employeur. Nous attendons toujours que ces solutions soient proposées.

Bien que j'appuie le projet de loi C-14 parce qu'il est mieux que rien, je crois que nous devons tous reconnaître qu'il fait trop peu, trop tard pour les étudiants et les jeunes du Canada.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, le député s'est pas mal étendu sur la dette et son fardeau. Il semblait très critique du montant de dettes contractées pour soutenir les Canadiens pendant cette pandémie. La question que j'aimerais lui poser est donc très simple: pourquoi a-t-il soutenu le projet de loi? Toutes les mesures présentées à la Chambre en vue de débloquer des fonds au cours des 11 derniers mois ou à peu près, pendant la pandémie, ont été adoptées à l'unanimité.

Pourquoi n'a-t-il pas dit qu'il ne voulait pas l'appuyer ni qu'il y ait consentement unanime à son sujet? Pourquoi les conservateurs et tous les partis ont-ils voté en sa faveur?

M. Kenny Chiu: Madame la Présidente, c'est un malentendu fréquent que le député d'en face perpétue. Les libéraux semblent voir le monde en noir et blanc, tout ou rien, oui ou non. D'une part, nous pouvons aider les Canadiens, mais d'autre part, nous pouvons faire ce qu'il faut pour ne pas jeter l'argent des contribuables ou des générations futures par les fenêtres. En plus, nous savions, même avant la pandémie, que les libéraux dépensaient sans se soucier de l'avenir. Nous savions que le déficit, au Canada, au début de 2020 serait de 40 milliards de dollars, et ça, c'était avant que l'Organisation mondiale de la santé ne déclare l'état de pandémie. Les députés d'en face ont donc pris l'habitude de dépenser encore et encore et de mal gérer les choses. Nous sommes donc là pour les dénoncer.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, j'ai une préoccupation relative au soutien aux travailleuses et aux travailleurs.

Je ne sais pas si le député est au courant que l'Institut de la statistique du Québec a révélé des chiffres troublants au sujet des pertes d'emploi dans certains secteurs de l'économie qui ne reprennent pas leur souffle. On a observé que le taux de chômage chez les jeunes qui travaillent à temps partiel est très élevé.

Comment le député envisage-t-il de soutenir ces différents secteurs qui sont en crise, et plus particulièrement les jeunes lors de la reprise économique? Cela prend nécessairement des investissements.

• (1345)

[Traduction]

M. Kenny Chiu: Madame la Présidente, c'est un énorme problème auquel nous sommes confrontés. Les générations futures devront assumer une dette colossale parce que le gouvernement actuel dépense sans compter et est incapable d'injecter des fonds dans les mesures de redressement et de relance. En ce moment, la situation est alarmante. C'est pourquoi nous pensons que l'approche conservatrice conviendrait le mieux aux besoins du Québec et des autres provinces. Nous croyons que les Canadiens, notamment les jeunes générations, profiteraient grandement d'une économie qui repose sur les chèques de paie et non sur les cartes de crédit. C'est notre avis que le gouvernement doit beaucoup aux Canadiens. Il a été incapable de remettre le Canada sur la voie de la relance. Par exemple, il a complètement failli à la tâche dans...

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, j'ai une courte question pour vous. Il y a plus de 30 ans, les conservateurs...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Il ne faut pas oublier que la présidence ne répond pas aux questions, mais qu'elle sert d'intermédiaire.

M. Philip Lawrence: Toutes mes excuses, madame la Présidente. Ma question s'adresse au député.

Il y a environ 30 ans, on a observé que, pour les libéraux, la compassion se mesurait au nombre de gens que le gouvernement pouvait aider. Pour les conservateurs, la compassion se mesure au nombre de gens que le gouvernement n'a pas besoin d'aider.

Le député est-il d'avis que le débat s'inscrit dans cette différence d'approche? Les conservateurs reviennent constamment sur leurs façons de réduire le taux de chômage, et les libéraux ne cessent de parler de l'importance des sommes d'argent qu'ils vont dépenser.

M. Kenny Chiu: Madame la Présidente, tout à fait. On voit là extrêmement clairement les différences philosophiques entre les deux partis. Nous voulons que les Canadiens...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devrons en rester là.

Nous reprenons le débat. Le député de Peace River—Westlock a la parole.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole au sujet du projet de loi C-14. Il s'agit d'un petit budget ou de la mise à jour financière. Ce n'est pas un budget en bonne et due forme. Le Canada est sans budget depuis presque 1 000 jours, ou peut-être plus, ce qui est sans précédent.

Le gouvernement dira que nous traversons une période sans précédent à cause de la COVID, ce qui est vrai. Pourtant, des budgets ont quand même été présentés durant la Seconde Guerre mondiale. Les parlementaires ont poursuivi leur travail, et ils ont continué de demander des comptes au gouvernement sur la façon dont il dépensait l'argent.

Le projet de loi C-14 augmenterait le plafond de la dette. Le Canada se retrouve maintenant avec une dette supérieure à 1 billion de dollars, et le gouvernement n'a presque plus de marge de manœuvre pour s'endetter davantage. Il se tourne donc vers le Parlement pour augmenter le plafond de la dette.

Il est très intéressant qu'il n'y ait aucune prévision sur l'ampleur que prendra la dette. Elle s'élève déjà à plus de 1 billion de dollars. On prévoit que le déficit se poursuivra au cours des prochaines années parce que le Canada dépense beaucoup plus d'argent qu'il en perçoit.

Les libéraux demandent de hausser le plafond de la dette, mais, ce qui est renversant là-dedans, c'est qu'étant donné la dette exorbitante et sans précédent que nous avons aujourd'hui et étant donné les déficits de cette année et de l'an dernier ainsi que les tendances observées, on s'attendrait à ce qu'on commence à réduire le déficit lorsqu'on aura appris à vivre avec la COVID et qu'on rouvrira l'économie. On s'attendrait donc à réduire le déficit, non pas la dette, mais le déficit dans trois à cinq ans. Or, les libéraux demandent d'augmenter le plafond de la dette de plusieurs centaines de milliards de dollars de plus que ce qui est projeté, disons, pour cinq ans, ce qui est intéressant.

Pourquoi les libéraux ont-ils besoin d'une caisse noire? Pourquoi les libéraux demandent-ils d'augmenter le plafond de la dette beaucoup plus que nécessaire? Voilà la grande question que le projet de loi C-14 suscite chez moi.

Les libéraux affirment toujours qu'ils dépensent tout cet argent pour prendre soin des Canadiens. C'est vrai, ils dépensent beaucoup. Toutefois, la question est la suivante: obtenons-nous une Rolls-Royce pour tout cet argent ou une petite auto? S'ils dépensent beaucoup et obtiennent peu en retour, ils gaspillent. Toutefois, s'ils dépensent beaucoup et obtiennent des bénéfices supérieurs à ce qu'ils ont dépensé, c'est bien tant mieux. C'est le résultat que nous recherchons.

Le problème, c'est que nous avons dépensé des milliards et des milliards de dollars et que notre économie n'a pas repris pour autant. Les vaccins ne sont toujours pas là. Des milliers d'entreprises font faillite partout au pays. On ne voit pas le bout du tunnel.

Nous affichons la plus grosse dette et le plus grand déficit de toute l'histoire du pays et on ne sait toujours pas quand la pandémie prendra fin.

J'ai lu dans le journal ce matin que le nombre de personnes vaccinées chaque jour aux États-Unis dépasse le nombre total de personnes vaccinées jusqu'à ce jour au Canada.

On entend peut-être les gens dire qu'ils font pour le mieux. Toutefois, il n'y a même pas de budget pour établir une comparaison. Il n'y a aucune prévision. Lorsqu'on achète une voiture, on examine le marché, on établit ce qu'on recherche dans une auto ainsi que les options et la couleur désirées. On regarde ensuite son compte de banque pour voir si on a assez d'argent pour l'auto convoitée ou si on a un peu de marge de manœuvre pour s'offrir un écran dans l'auto.

• (1350)

Si on se rend compte que l'auto recherchée, disons une belle Dodge Challenger, coûte 87 000 \$, mais qu'on peut en trouver une sur le marché pour 65 000 \$ — même si c'est cher pour une auto, c'est quand même 20 000 \$ de moins que ce que l'on croyait payer au départ. C'est donc une bonne affaire. Toutefois, si on dépense 100 000 \$ pour une nouvelle Dodge Challenger et qu'on se rend compte qu'elle n'est pas assurable et bonne seulement pour la casse, alors, là, on a un problème. On a dépensé plus d'argent qu'il le fallait et on a une auto qui ne fonctionne pas.

Pour les vaccins, le Canada est en queue de peloton. Non seulement nous sommes en queue de peloton, mais nous avons dépensé tout cet argent, avons atteint un niveau record d'endettement, et nous ne sommes même pas sur les rangs. C'est comme si nous dépendions d'une banque alimentaire. Nous avons dépensé de l'argent et n'avons rien obtenu en retour.

Les députés ne le savent peut-être pas, mais presque tous les fabricants de vaccins réservent un pourcentage des vaccins qu'ils produisent à un organisme à but non lucratif pour aider les autres pays qui sont incapables de s'offrir ces vaccins, fonctionnant beaucoup comme les banques alimentaires. Les gens qui le peuvent donnent des denrées aux banques alimentaires et ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter de quoi manger s'y rendent pour s'approvisionner. Ainsi, tout le monde peut manger.

Nous avons dépensé tout notre argent, nous n'avons rien reçu en échange et nous en sommes réduits à faire un raid à la banque alimentaire, non pas parce que nous n'avons pas assez d'argent, mais parce que nous l'avons mal dépensé. Nous devons maintenant nous présenter à la banque alimentaire des vaccins pour obtenir des vaccins.

Ordres émanant du gouvernement

Enfin, le gouvernement se vante constamment des lots de vaccins qu'il a achetés. C'est comme dire à tout le monde à combien de casernes d'incendie on a appelé pour venir combattre un incendie chez nous. On dit à nos épouses de ne pas s'en faire parce que nous avons appelé 75 casernes, dont les camions prendront des heures pour venir alors qu'en fait, appeler une seule caserne à cinq minutes d'ici ferait l'affaire. En effet, le temps que les camions de ces autres casernes arrivent à la maison, tout aura déjà brûlé.

Telle est la situation pour les lots de vaccins dont le gouvernement se targue constamment. C'est extraordinaire comme nous avons réservé le plus grand nombre de lots de vaccins, plus que n'importe quel pays au monde, et c'est formidable. Toutefois, s'ils ne peuvent pas être livrés à temps, à quoi cela sert-il? Quand une maison prend feu, il faut que les pompiers se présentent tout de suite, non pas quatre heures plus tard. Le nombre de casernes qu'on a appelées n'a aucune importance, si elles sont à des heures de distance, parce que la maison aura eu le temps de brûler au complet avant que les camions arrivent.

Nous avons dépensé beaucoup d'argent et le gouvernement nous demande de hausser le plafond de la dette sans nous donner une véritable raison pour le placer à un niveau aussi élevé. Je pourrais comprendre si on pouvait faire des comparaisons avec des prévisions générales, mais pourquoi le plafond est-il fixé à un niveau considérablement plus élevé par rapport aux besoins? Nous avons vu comment nous avons effectué un raid à la banque alimentaire des vaccins alors que nous sommes un pays riche et que nous avons dépensé comme jamais auparavant. Nous avons peut-être obtenu une Rolls-Royce avec tout l'argent que nous avons dépensé, mais elle date de 1991, non pas de 2021. L'année 1991 est peut-être la meilleure année, mais on cherchait le modèle de 2021, non pas une Rolls-Royce de 1991 ou une quelconque petite voiture.

Enfin, il ne fait pas de doute que de nombreux lots de vaccins constituent une excellente chose, mais la livraison en temps opportun de ces vaccins est tout aussi importante, sinon plus.

• (1355)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, le député a qualifié le projet de loi de « petit budget », et il a absolument raison. C'est ainsi qu'on pourrait considérer le projet de loi. Toutefois, est-il conscient qu'un budget en bonne et due forme nécessite cinq jours de débats à la Chambre? Or, nous en sommes au septième jour de débat sur ce petit budget. Je me demande si la situation n'est pas attribuable au fait que les conservateurs parlent de tout, y compris des autos datant de 1991, pour empêcher la Chambre d'adopter le projet de loi.

Toutefois, je ne m'étendrai pas là-dessus et répondrai plutôt à l'argument du député concernant le rendement sur l'investissement. Je ne le blâme pas. Le rendement sur l'investissement dans la société ne peut, du point de vue des conservateurs, se mesurer que par des données économiques. Il n'a pas parlé du fait que, oui, nous avons peut-être un taux de chômage élevé parmi les pays du G7, mais nous sommes parmi ceux qui ont le taux de mortalité par personne le plus bas. Ne croit-il pas que les investissements faits dans les Canadiens devraient se traduire dans des changements ailleurs que dans l'économie seulement, comme dans de faibles taux de mortalité?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, je n'ai pas parlé du rendement sur l'investissement. En fait, je voulais savoir si nous en avons pour notre argent.

Déclarations de députés

Lorsqu'on a acheté une voiture et qu'on l'a conduite pendant longtemps, il n'y a pas d'autre rendement sur l'investissement que celui d'avoir eu une auto. J'ai dit qu'il faut établir nos objectifs et voir si nous les atteignons.

Le fait est qu'à cette étape-ci, nous n'avons pas de budget, nous n'avons aucun gabarit ni aucun plan qui nous permettraient de savoir si nous dépensons l'argent correctement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Madame la Présidente, tous ceux qui s'intéressent le moindrement au hockey savent que Willie O'Ree est devenu le premier joueur noir de la Ligue nationale de hockey quand il a commencé à jouer pour les Bruins de Boston en 1958. Cependant, combien peuvent nommer le deuxième joueur de hockey noir de la Ligue? Mike Marson n'avait que 19 ans en 1974 lorsqu'il a été repêché des Wolves de Sudbury par la LNH.

Il était le premier joueur noir à être recruté dans la LNH et à y jouer régulièrement. Il a joué pendant six ans pour les Capitals de Washington et les Kings de Los Angeles.

● (1400)

[Français]

Pendant le Mois de l'histoire des Noirs, on doit souligner l'impact que nos joueurs noirs ont eu sur le sport. Le parcours de Mike Marson a aidé à ouvrir la voie à de nombreux joueurs de couleur.

[Traduction]

Il a pris sa retraite à 25 ans. Toujours dans la fleur de l'âge, mais de guerre lasse, il est retourné en Ontario pour y travailler.

Alors que nous soulignons le Mois de l'histoire des Noirs et que nous réfléchissons à son l'importance, j'espère que nous pourrons remercier les hommes et les femmes qui ont ouvert la voie à l'inclusion et à la diversité dans les institutions du Canada. Nous connaissons tous les histoires de Jackie Robinson et de Willie O'Ree, mais les hommes et les femmes qui les ont suivis avaient aussi d'énormes barrières à franchir, ce qui est parfois encore le cas aujourd'hui. Voilà pourquoi le hockey et le Canada sont plus forts quand nous favorisons tous la diversité.

DES RÉALISATIONS DANS PITT MEADOWS—MAPLE RIDGE

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Madame la Présidente, Bollywood contribue énormément à la production cinématographique en Inde et à l'échelle internationale. Le livre que Biju Mathew, un résidant de Maple Ridge, a écrit sur Anand Kumar et le programme Super 30 a inspiré un film bollywoodien à succès mettant en vedette Hrithik Roshan. Le film raconte comment Anand a consacré sa vie à aider les enfants défavorisés des bidonvilles à surmonter tous les obstacles pour pouvoir fréquenter les meilleurs établissements de l'Inde.

M. Mathew est aussi président de la Ridge Meadows South Asian Cultural Society, qui organise des galas pour souligner les contributions exceptionnelles des immigrants de l'Asie du Sud à la société canadienne. Il a aussi dirigé les efforts déployés pour augmenter le nombre de lits réservés aux soins psychiatriques à l'hôpital Ridge Meadows, pour le porter à 22. Par ailleurs, nous remercions infiniment Ron Antalek de sa contribution de 1 million de dollars.

M. Mathew a aussi participé à la création du centre pour le bienêtre des jeunes de notre collectivité, qu'on appelle la Foundry. Cet établissement a grandement contribué à aider les jeunes qui souffrent de problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Je remercie Biju de tout ce qu'il a fait et continue de faire.

[Français]

TECHNOLOGIE M1 COMPOSITES INC.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Madame la Présidente, cette semaine, j'aimerais parler d'une entreprise de ma circonscription, Marc-Aurèle-Fortin, Technologie M1 Composites inc. Cette entreprise de Sainte-Rose a récemment atteint le niveau MACH 5, c'est-à-dire le plus haut niveau de satisfaction MACH. Il faut savoir que le MACH est une échelle méthodologique qui a été développée pour améliorer la maîtrise de processus d'affaires clés chez les fournisseurs en vue d'atteindre l'excellence en leadership, l'excellence opérationnelle, l'excellence en planification et en développement de la main-d'œuvre. Technologie M1 Composites inc. devient donc la deuxième entreprise à atteindre le MACH 5, mais la première PME canadienne indépendante à le faire. L'atteinte de ce niveau d'excellence a de réelles...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre. Je cède la parole à l'honorable député de Berthier—Maskinongé.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, bonne nouvelle: pour la première fois, depuis des décennies, le Québec a vu le nombre de fermes croître sur son territoire l'an dernier. Chez bien des nouveaux agriculteurs, ce sont les fermes à échelle humaine qui ont la cote. Comme l'explique l'Union des producteurs agricoles, ou UPA, « [1]es fermiers de famille, l'agriculture de proximité, la transformation alimentaire sur la ferme, ce sont tous des facteurs qui expliquent l'augmentation que l'on a observée l'an dernier. » Alors que le concept d'autonomie alimentaire est sur toutes les lèvres, je suis fier de constater que l'agriculture du Québec est en forme pour relever les plus grands défis.

Nous ne devons toutefois pas nous arrêter à constater les bonnes nouvelles. En ce sens, j'invite le gouvernement à respecter sa parole et à verser les compensations promises aux transformateurs et aux producteurs pour combler les pertes consenties lors de tous les accords, incluant l'ACEUM. Tous les partis devraient aussi appuyer, comme le demande l'UPA, le projet de loi C-216 pour ne plus permettre au gouvernement canadien de générer des brèches dans la gestion de l'offre. À l'instar du Bloc québécois, ils doivent démontrer qu'ils sont fiers de nos agriculteurs.

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je me lève à la Chambre afin de reconnaître l'importance d'appuyer nos communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Dans notre premier mandat, nous avons augmenté le financement pour le plan d'action après le gel de 10 ans de cette enveloppe budgétaire. Nous avons réinstauré le Programme de contestation judiciaire et nous avons nommé des juges bilingues, chose que le chef du Parti conservateur a complètement omise dans sa lettre la semaine passée.

En 2019, nous avons promis le dénombrement des ayants droit afin de mieux servir les minorités linguistiques; promesse faite, promesse tenue. Vendredi dernier, la ministre a déposé son livre blanc qui présente une vision sur la réforme de la Loi sur les langues officielles. Par exemple, nous allons enchâsser dans la Loi la nomination des juges bilingues, confier la coordination de la Loi à un organisme central au gouvernement et renforcer le pouvoir du commissaire.

Sur la question des langues officielles, nous avons un caucus, une ministre et un premier ministre qui, non seulement, écoutent la communauté, mais qui remplissent leurs engagements.

* * *

• (1405)

[Traduction]

LE MOIS DU CŒUR

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, février est le Mois du cœur. Au début du mois, nous avons célébré la Semaine de sensibilisation à la cardiopathie congénitale. On ne connaît pas la cause des maladies cardiaques congénitales ni des malformations cardiaques congénitales, et il n'existe aucun remède contre elles. Ces affections sont présentes dès la naissance, et peuvent modifier la circulation sanguine au niveau du cœur. Les maladies cardiaques congénitales sont susceptibles d'entraîner des battements cardiaques irréguliers, des accidents vasculaires cérébraux, et même l'insuffisance cardiaque. Un bébé sur 100 naît avec une forme de cardiopathie congénitale. Près de 260 000 Canadiens en souffrent, ce qui en fait la déficience congénitale la plus courante au pays.

Si la plupart des Canadiens atteints de cardiopathie congénitale sont capables de mener une vie à la fois longue et satisfaisante, beaucoup doivent subir des interventions chirurgicales ou ont besoin de soins cardiaques particuliers toute leur vie. Je tiens à remercier Allan Weatherall, un habitant de ma circonscription, pour le travail qu'il mène au sein de la Canadian Congenital Heart Alliance. Cet organisme consacre ses efforts à sensibiliser la population aux malformations cardiaques congénitales. Il offre également des services de soins, de l'encadrement et des programmes de sensibilisation aux patients et aux familles. Le travail exemplaire que mène cet organisme devrait encourager les résidants de ma circonscription comme mes collègues parlementaires à prendre cette cause à cœur et à souligner que février est le Mois du cœur.

* * *

LA MARCHE DE LA NUIT LA PLUS FROIDE DE L'ANNÉE

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les

Déclarations de députés

banques alimentaires du Canada, mais elle ne les a pas empêchées de garder leurs portes ouvertes et de travailler sans relâche pour servir les Canadiens les plus vulnérables. Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à Eden Food for Change, une banque alimentaire remarquable de ma circonscription, Mississauga—Erin Mills, qui répond depuis 30 ans aux besoins des habitants vulnérables.

Cette fin de semaine, Eden Food for Change a organisé sa Marche annuelle de la nuit la plus froide de l'année pour lutter contre la faim et l'itinérance, qui a été suivie en ligne d'une façon qui tient compte de la COVID. L'événement avait pour objectif de recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance au service des Canadiens qui se retrouvent dans la rue et qui souffrent de la faim. Cette année, 188 marcheurs ont pris part à l'événement et ont recueilli plus de 73 000 \$.

Je remercie le personnel, les bénévoles et les participants incroyables qui ont rendu cette initiative possible. Ils sauvent des vies chaque jour.

KAYE MCINNIS

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de tristesse que je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage à Kaye McInnis, une icône de Glace Bay. Mme McInnis, qui était reconnue pour sa force, sa passion et sa résilience, est décédée le 1^{er} février dernier.

Mme McInnis a travaillé comme infirmière à l'Hôpital général de Glace Bay pendant plus de 35 ans. En tant qu'infirmière, Mme McInnis a fait preuve d'un dévouement sans borne envers ses patients. Elle faisait toujours passer les autres en premier, et aider les autres lui a procuré une grande joie tout au long de sa remarquable carrière d'infirmière, et même après.

Je suis certain que beaucoup d'habitants de Glace Bay se souviendront de Mme McInnis pour son service bienveillant en tant qu'infirmière dévouée et leader communautaire et pour ses innombrables actions charitables.

Au nom des habitants de Cape Breton—Canso et des députés, j'offre mes sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme McInnis. Elle était une source d'inspiration pour tous et elle nous manquera beaucoup.

* * * L'AMYOTROPHIE SPINALE

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, Kaysen et Harper sont deux bambins, l'un habite dans ma circonscription et l'autre, dans la circonscription voisine. Ils sont tous les deux affligés par l'amyotrophie spinale, une maladie rare, menant généralement au décès dans les deux premières années de vie. Cependant, la compagnie Novartis a créé un remède miracle appelé Zolgensma. Une seule dose peut guérir la maladie. Le problème est qu'il s'agit d'un nouveau médicament qui coûte 3 millions de dollars et qui n'est pas couvert par le gouvernement.

Déclarations de députés

Les deux familles ont organisé une collecte de fonds. Ryan Reynolds, l'acteur notamment connu pour son rôle de Deadpool, a aussi fait un don, mais 3 millions de dollars, c'est une très grosse somme d'argent. Un ange gardien a fait un don pour payer le traitement d'Harper, puis Novartis a aussi décidé de couvrir les frais de son traitement. La famille d'Harper a donc remis les fonds à la famille de Kaysen afin qu'il puisse recevoir le traitement lui aussi. Aujourd'hui, six mois plus tard, les deux bambins se portent à merveille.

J'aimerais remercier Ryan Reynolds, tous les donateurs, Novartis et, surtout, l'ange gardien qui ont fourni l'argent nécessaire pour sauver la vie de ces enfants. Je les remercie tous. Que Dieu les bénisse.

● (1410)

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de souligner la Journée internationale de la langue maternelle, une célébration annuelle menée par la diaspora bangladaise du Canada et du monde entier le 21 février. Cette journée spéciale a pour objectif de promouvoir le respect de la diversité linguistique et culturelle. Elle trouve sa source dans le combat mené pour faire respecter le bengali à l'époque où le Bangladesh et le Pakistan formaient un seul et même pays.

La Journée internationale de la langue maternelle a été reconnue par l'UNESCO et inscrite dans deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies. Aucune journée n'a plus d'importance pour les personnes d'origine bangladaise. Je soutiens pleinement son objectif, qui est d'encourager la conservation et la défense de toutes les langues.

Je tiens à féliciter Marvin Rotrand, conseiller municipal de Montréal, ainsi que Souhel Miah, Toufiq Ezaz Akter et Dipak Dhar, qui ont dans ma circonscription des organisations qui célèbrent cette journée spéciale. J'invite les députés à se joindre à moi pour célébrer la Journée internationale de la langue maternelle avec les Canadiens d'origine bangladaise d'un bout à l'autre du pays.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION À LA TRAITE DES PERSONNES

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir aujourd'hui afin de souligner la première Journée nationale de sensibilisation à la traite des personnes au Canada.

La traite des personnes est un sujet auquel les Canadiens pensent rarement, voire pas du tout. Lorsque nous y songeons, nous pensons que ce crime odieux et déshumanisant est commis ailleurs dans le monde. Toutefois, la traite des personnes est un crime qui est commis chez nous. Une victime sur trois est entraînée dans la traite des personnes par un partenaire intime et cette activité est rapidement en train de devenir le crime plus lucratif au Canada. Voilà pourquoi il importe de sensibiliser les Canadiens, de les informer que la traite des personnes existe bel et bien au Canada, de leur faire connaître les signes indiquant qu'une personne en est victime afin qu'ils le signalent aux services de police locaux.

J'invite tous les députés et les Canadiens à consulter le site Web du gouvernement pour se renseigner au sujet de la traite des personnes et contribuer à mettre fin à ce crime troublant et déshumanisant.

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, au lieu de se concentrer sur la pandémie et la vaccination des Canadiens, les libéraux ont déposé, la semaine passée, le projet de loi C-21, portant encore une fois atteinte aux honnêtes propriétaires d'armes à feu.

Pire encore, dans la même semaine, ils ont déposé un projet de loi visant à réduire les peines de prison des criminels qui avaient des armes illégales. C'est toujours pareil avec les libéraux: les honnêtes citoyens sont pénalisés alors que ceux qui enfreignent les règles font la pluie et le beau temps.

Le gouvernement devrait investir dans les unités de lutte contre les gangs, afin de donner à la police les ressources dont elle a besoin pour stopper la contrebande et éliminer les dangereux criminels de nos rues. Au lieu de cela, nos chasseurs et nos tireurs sportifs, comme ceux du Club de tir le Faucon de Jonquière, et la communauté sportive d'airsoft et de paintball sont traités comme des criminels.

Les conservateurs vont toujours soutenir des politiques sur les armes à feu sensées et raisonnables pour protéger nos familles et garder les armes loin des dangereux criminels.

. . .

[Traduction]

LES HÉROS MÉCONNUS DE VANCOUVER KINGSWAY

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, c'est en période de crise que nous voyons les Canadiens sous leur meilleur jour. Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage aux héros de l'ombre qui font des merveilles pour les habitants de Vancouver Kingsway. Travailleurs de première ligne des cliniques communautaires Evergreen et Lu'ma, employés des centres communautaires Collingwood et Cedar Cottage, premiers intervenants des casernes nos 13, 15 et 20, ambulanciers du poste 245, enseignants et personnel de soutien des écoles, employés de l'hôpital Mount Saint Joseph, de l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique et de la clinique pour femmes de la Colombie-Britannique: tous ces gens sont au service de la collectivité et de leur prochain et nous leur sommes immensément reconnaissants pour leur professionnalisme et pour les sacrifices qu'ils font.

Je remercie tout particulièrement les petites entreprises de ma circonscription, car ce sont elles qui donnent de l'emploi à nos voisins et nous fournissent les biens et les services dont nous avons besoin pour survivre et mener une vie prospère. Je sais qu'elles sont nombreuses à vivre des moments difficiles et c'est pourquoi je demande au gouvernement de penser à elles dans le prochain budget.

Je peux assurer à tous et à toutes que nous nous souviendrons de leur courage, de leur dévouement et de leur générosité. [Français]

LES PRESTATIONS DE MALADIE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, cela fait un an que nous avons adopté, à la Chambre, une motion demandant au gouvernement de faire passer les prestations spéciales de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50 semaines.

Présentement, les personnes atteintes de maladies chroniques ou les travailleuses atteintes d'un cancer, qui ont payé l'assurance-emploi toute leur vie, sont laissées pour compte. Elles doivent non seulement combattre leur maladie, mais aussi se demander si elles pourront payer leurs factures à la fin du mois. Ainsi, les personnes malades se soucient souvent plus de leur situation financière que de se soigner, et c'est inacceptable.

Le Bloc québécois a déposé un projet de loi pour corriger cette lacune. Nous enjoignons le gouvernement à bonifier sans attendre les prestations de maladie de 15 à 50 semaines.

* * *

• (1415)

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont résilients. Ils ont dû faire de nombreux sacrifices durant la dernière année. Cependant, ils doivent savoir que le gouvernement veille à assurer leur avenir. Malheureusement, le premier ministre les a laissés tomber à maintes reprises durant la présente crise. Le gouvernement réagit sans cesse avec la même lenteur et il accorde plus d'importance à l'idéologie qu'aux familles canadiennes.

Le premier ministre et le gouvernement ne peuvent pas demander aux familles de rester éloignées ni aux aînés de rester isolés. Ils ne peuvent pas continuer à sacrifier des emplois, à ignorer certains secteurs de l'économie et à faire fi de la transparence.

Le gouvernement doit faire mieux. Il doit absolument réussir la distribution des vaccins pour préserver les emplois et pour assurer notre avenir. S'il n'est pas en mesure de le faire, il doit alors céder sa place, parce que tous les Canadiens, peu importe leur âge, leur lieu de résidence ou le secteur de l'économie dans lequel ils travaillent, veulent un gouvernement qui défend leurs intérêts.

* * *

LES SERVICES DE SOUTIEN EN SANTÉ POUR LES ENFANTS

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, « une journée à la fois » est une devise vitale pour des millions de personnes, notamment les familles d'enfants atteints d'une malade mortelle. Notre engagement à mettre sur pied la première stratégie sur les maladies rares et le premier régime national d'assurance-médicaments permettra à tous les Canadiens d'avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin pour vivre.

Puisque le cancer demeure la principale cause de décès attribuables à la maladie chez les enfants canadiens, l'engagement du gouvernement de consacrer 30 millions de dollars à la recherche sur le cancer chez les enfants a été approuvé par des hôpitaux pour enfants, des organismes de lutte contre le cancer et plus de 150 familles qui doivent composer avec ce diagnostic dévastateur. Au-

Questions orales

jourd'hui, j'aimerais ajouter ma famille à cette liste en l'honneur de notre jeune guerrière, Maia Zann-Roland, qui se bat contre l'ostéosarcome avec cran, grâce et détermination.

Le budget de 2021 donnera pour la première fois au gouvernement l'occasion de tenir son engagement envers les enfants malades. Il n'y a pas de temps à perdre. Il suffit de demander à Maia. Quand on a 17 ans et que l'on vit avec le cancer, chaque jour est un cadeau.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, qui a déclaré: « Au cours des prochains mois, très peu de gens seront vaccinés. C'est un fait »? C'est la Dre Tam qui a fait cette déclaration vendredi dernier. Cela s'explique par le fait que même si les prévisions qu'a faites le premier ministre pour avril sont atteintes, uniquement 8 % des Canadiens seront vaccinés.

Partout au pays, les responsables de la santé publique mettent les Canadiens en garde contre une troisième vague, en plus de la menace que posent les nouveaux variants. Pourquoi les énormes erreurs du premier ministre dans le dossier de la vaccination fontelles en sorte que les Canadiens risquent maintenant d'être confrontés à de nouvelles mesures de confinement et à une troisième vague de COVID-19?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, la stratégie d'approvisionnement en vaccins que nous avons mise en place est en voie d'assurer la livraison de 6 millions de vaccins d'ici la fin mars, et d'un total cumulatif de 29 millions de vaccins d'ici la fin juin et de 84 millions de vaccins d'ici la fin septembre, uniquement en provenance de fournisseurs approuvés. Des livraisons additionnelles pourraient s'ajouter à la liste, et il y aura des vaccins pour tous les Canadiens désireux d'être vaccinés d'ici la fin septembre.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, nous recevrons 82 000 doses de moins que prévu du vaccin de Moderna. Cela signifie que 41 000 Canadiens de plus devront attendre plus longtemps avant d'être vaccinés à cause de l'incapacité du premier ministre à prendre des décisions rapides en matière de vaccination. Il faut vacciner 300 000 Canadiens par jour afin de respecter la date butoir de septembre.

En ce moment, aux États-Unis, on vaccine 1,7 million de personnes par jour, alors on sait que l'objectif du Canada est réalisable. Où est le plan des libéraux, un plan qui ne change pas au gré du vent, un plan qui permettra de vacciner 300 000 Canadiens par jour?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, ce plan ne change pas au gré du vent, et il existe depuis plusieurs mois.

Je suis heureuse d'annoncer aujourd'hui à la Chambre des communes que nous recevrons cette semaine plus de 500 000 vaccins. Ce seront très bientôt des millions de vaccins que nous recevrons pour notre pays, et j'espère que tous les Canadiens, y compris l'ensemble des députés, collaboreront dans un esprit digne d'Équipe Canada.

Questions orales

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, nous espérons sincèrement que cela se produira, car ce matin, le Canada se plaçait au 59^e rang mondial pour ce qui est du nombre de vaccins administrés par rapport à sa population. Les États-Unis ont vacciné 63 millions de personnes et le Royaume-Uni, 18 millions. Israël a vacciné 83 % de sa population. Pour sa part, le gouvernement du Canada ne s'est fixé qu'une cible des plus modestes, prévoyant vacciner 8 % des Canadiens d'ici avril.

Si le fait de vacciner 8 % de la population et de se placer au 59^e rang ne suffit pas aux Israéliens, aux Britanniques et aux Américains, pourquoi diable le premier ministre croit-il que cela suffit pour les Canadiens?

• (1420)

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je répète encore une fois que nous avons un plan et que nous le mettons à exécution: des fournisseurs homologués nous enverront 6 millions de vaccins avant la fin mars, 29 millions avant la fin juin et 84 millions avant la fin septembre.

Comme je l'ai dit, d'autres vaccins, comme ceux d'AstraZeneca, de Johnson & Johnson et de Novavax, pourraient être approuvés par Santé Canada, et s'ajouteraient ainsi à notre arsenal de vaccins.

. . .

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, depuis 2014, la minorité musulmane ouïghoure en Chine vit un véritable enfer.

Deux millions de personnes ont séjourné dans des camps de concentration. Des centaines de milliers de personnes sont portées disparues. Des femmes sont agressées, violentées et stérilisées. Une vingtaine de sites religieux ont été dévastés.

Pour nous, c'est clair: c'est un génocide. Dans moins d'une heure, nous allons avoir un vote à la Chambre sur cette question.

Le premier ministre va-t-il avoir le courage d'agir en chef d'État, de prendre position et de voter sur cet enjeu?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous sommes grandement préoccupés par les allégations et les rapports concernant le traitement des Ouïghours et d'autres minorités turques musulmanes dans la région du Xinjiang.

Nous l'avons exprimé clairement au gouvernement de la Chine et nous avons exigé qu'il permette l'accès à la région pour que des experts puissent vérifier la situation. Nous prenons les allégations de génocide très au sérieux et nous travaillons avec nos partenaires internationaux sur ce dossier extrêmement important.

[Traduction]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, malheureusement pour les Canadiens, le gouvernement manque encore une fois à l'appel.

[Français]

Sur cet enjeu très crucial, on ne peut pas que parler d'allégations, il faut prendre position.

Les États-Unis l'ont fait. Les deux personnages clés de l'administration Biden ont pris position. Eux, ils n'ont pas eu peur de parler de génocide.

Je le répète, dans moins d'une heure, il va y avoir un vote là-des-

Le premier ministre de tous les Canadiens va-t-il agir en chef d'État, prendre position et dénoncer le génocide?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir posé essentiellement la même question.

Nous avons très clairement exprimé au gouvernement de la Chine notre préoccupation quant aux rapports et aux allégations concernant le traitement des Ouïghours et d'autres minorités dans la région du Xinjiang.

Nous avons également mis en place des mesures concernant la production de produits dans les camps de travail. Le gouvernement du Canada prend très au sérieux les allégations. Nous allons continuer de travailler avec nos partenaires internationaux sur ce dossier.

LA SANTÉ

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on sait que le meilleur moyen de s'éviter des problèmes en revenant de voyage, c'est de ne pas voyager du tout, mais le programme de quarantaine à l'hôtel du gouvernement dépasse les limites de l'incompétence. Il a réinventé le système Phénix, rien de moins. Les gens appellent à la ligne téléphonique du gouvernement et se font dire que cela va prendre trois heures. Ils attendent et, au bout de trois heures, la ligne coupe. Il y en a pour qui il a fallu 25 heures avant d'obtenir une chambre. C'est une ligne téléphonique.

Que fait le gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été en mesure de protéger la population canadienne contre l'importation du virus aux frontières, et ce, depuis le début de la pandémie. Nous avons mis en place un processus de dépistage aux frontières, et nous avons imposé une quarantaine aux voyageurs de retour au pays. Par ailleurs, l'analyse de ces tests de dépistage nous permettra d'en apprendre davantage sur la façon dont le virus subit des mutations et sur la nature des variants préoccupants. Nous serons ainsi mieux équipés pour lutter contre cette pandémie.

Je tiens à remercier les Canadiens pour les efforts difficiles qu'ils continuent de déployer, et je leur rappelle que ce n'est pas le moment de voyager à l'étranger.

• (1425)

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on sait depuis la mi-décembre qu'il existe un variant britannique de la COVID-19. Il y avait deux façons de l'empêcher de venir chez nous. La première, c'était de vacciner rapidement la population, ce qui a été un échec de la part de ce gouvernement. La deuxième, c'était d'imposer des quarantaines obligatoires aux voyageurs qui arrivent ici. On a attendu deux mois pour avoir une comédie d'erreurs systématiques. Le résultat des courses, c'est que le variant britannique est aujourd'hui dans nos écoles primaires au Québec. Il ne reste plus qu'à espérer que les mesures de confinement seront efficaces

Le gouvernement réalise-t-il que, le prix à payer pour ses erreurs répétitives, c'est la population en confinement qui le paie?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons surveillé de près le virus au fur et à mesure de son évolution, et su prendre les mesures nécessaires à la frontière pour renforcer nos mesures de protection. Je rappelle au député que le gouvernement a mis en place une quarantaine obligatoire de 14 jours depuis un certain temps déjà. J'en profite d'ailleurs pour remercier les provinces et les territoires pour l'excellent travail qu'ils ont accompli avec nous pour assurer l'application de cette période de quarantaine.

Cela dit, nous pouvons en faire davantage. Pour vaincre la CO-VID-19, il faut que tout le monde mette l'épaule à la roue, et c'est pourquoi nous continuerons à soutenir les provinces et les territoires dans leur combat, notamment en leur fournissant les moyens de faire vacciner leurs populations.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé à maintes reprises que la relation du gouvernement avec les peuples autochtones est la plus importante. Les libéraux en parlent pendant leurs campagnes électorales; ils en parlent après avoir été élus et ils en ont parlé lorsqu'ils ont présenté la mesure législative sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, le projet de loi C-15. Cependant, ce projet de loi a été présenté il y a trois mois et nous en avons débattu que deux heures et aucun autre débat n'est prévu. Que se passe-t-il? C'est presque comme si les libéraux ne voulaient pas qu'il soit adopté. Si cette relation est vraiment la plus importante du gouvernement, quand les libéraux cesseront-ils de parler et commenceront-ils à s'efforcer de prouver leurs dires?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement reste fermement résolu à mettre en œuvre le projet de loi C-15, qui garantirait la prise en considération des droits des autochtones au cours de la révision et de la mise à jour des lois fédérales ayant une incidence sur ces droits. Essentiellement, c'est une question de droits de la personne. Il s'agit de protéger les droits à l'autodétermination, à l'autonomie gouvernementale, à l'égalité et à la non-discrimination. Le projet de loi représente un grand pas vers la réconciliation. Nous l'appuyons sans réserve. Il reste l'une de nos principales priorités et nous veillerons à ce qu'il soit adopté.

Questions orales

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, selon des enquêtes accablantes menées par les médias, le gouvernement retient continuellement les services d'entreprises qui ont un bilan déplorable pour les projets d'approvisionnement en eau dans les réserves des Premières Nations. L'insistance du ministre à toujours choisir le plus bas soumissionnaire a entraîné des dépassements de coûts et a donné lieu à du travail bâclé et fait en sorte que ces communautés n'ont toujours pas accès à un approvisionnement sûr en eau. Malgré cela, le ministre continue de s'en tenir à son plan en trois points: primo, se dire préoccupé par la situation; secundo, témoigner de la surprise; et tertio, ne rien faire.

Pourquoi le ministre perpétue-t-il cette politique d'incompétence, de négligence et de déni des droits fondamentaux de la personne à l'égard des Premières Nations du Canada?

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que, à la fin novembre et au début décembre, le gouvernement a investi une somme supplémentaire de 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures d'approvisionnement en eau avec les Premières Nations et en partenariat avec elles. Essentiellement, le député se trompe au sujet du processus que nous suivons pour dialoguer avec les Premières Nations. Ce sont elles qui choisissent les entrepreneurs, puis nous collaborons avec eux et nous suivons les pratiques de l'industrie pour veiller à ce que les projets se réalisent et à ce que, ultimement, les avis à long terme concernant la qualité de l'eau soient levés. Il s'agit du choix des Premières Nations, et nous continuerons à les accompagner dans leur choix alors que nous veillons à ce que l'actif à long terme, soit les infrastructures d'approvisionnement en eau, soit préservé en partenariat avec elles.

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, être le pire dans un domaine est une véritable distinction. Être le pire sur tous les plans exige un talent réel et des efforts. Au Canada, où 800 000 personnes ont perdu leur emploi, le chômage est le plus élevé du G7 — le pire. Au Canada, les résultats en matière de vaccination sont les pires du G7 et, pour ce fiasco, les libéraux ont creusé le plus gros déficit et affichent le pire bilan financier du G7.

Le premier ministre peut-il nous expliquer comment il s'y est pris pour offrir les pires résultats au prix le plus fort?

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): C'est le contraire, monsieur le Président: je signale que le Canada a connu moins de décès que bien des pays auxquels le député nous compare. Qui plus est, le député utilise des statistiques trompeuses pour amener les Canadiens à l'appuyer. Pour comparer véritablement le bilan du Canada en matière d'emplois à celui des États-Unis, il faut savoir que 71 % des emplois perdus durant la pandémie au Canada ont été rétablis, comparativement à 56 % aux États-Unis. Le taux de participation au marché du travail au Canada est plus élevé que dans les autres pays du G7.

Questions orales

Nous avons mis en œuvre l'une des stratégies les plus ambitieuses en matière de reprise économique et de réponse à la pandémie. Si le député veut continuer de tromper les Canadiens afin de les amener à appuyer les conservateurs, je l'invite à demeurer du côté de l'opposition, de l'autre côté de l'allée, après la prochaine élection.

(1430)

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, voici ce que la BMO a à dire sur la situation au Canada et aux États-Unis: « [Le] taux de chômage au Canada était 3,1 points de pourcentage supérieur à celui des États-Unis [en janvier], alors que l'écart était d'environ 2 points au cours des cinq dernières années [...] selon nous, il devrait y avoir approximativement 300 000 emplois de plus sur le marché canadien si le PIB du Canada progressait au même rythme que l'économie américaine. »

Le député devrait cesser de triturer les chiffres pour leur faire dire n'importe quoi et s'en tenir aux faits véridiques. Le Canada a-t-il le taux de chômage le plus élevé de tout le G7, oui ou non?

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je regarde le député aller, et il utilise les mêmes chiffres depuis des semaines pour tromper les Canadiens. Les données sur le chômage que tient le Canada ne mesurent pas la même chose que les statistiques des autorités fédérales américaines. Si le député veut comparer des pommes avec des pommes, je l'invite à se fier au taux d'activité. Au Canada, il se situe à 64,3 %, alors qu'il se chiffre à 62 % au Japon, à 61,3 % aux États-Unis et à 56,1 % en Allemagne; et si jamais il se demande si les mesures d'urgence prises par le gouvernement ont pu aider, je lui rappellerai que 71 % des emplois perdus depuis le début de la pandémie ont été récupérés, alors qu'aux États-Unis, cette proportion est plutôt de 56 %.

LES FINANCES

* * *

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, plus de 700 jours se sont écoulés depuis que le premier ministre a présenté un budget aux Canadiens. C'est du jamais-vu. Il n'y a pas de document de planification plus important pour un gouvernement fédéral qu'un budget. Pourtant, depuis deux ans, le gouvernement fonctionne en faisant preuve de peu de transparence et en accordant encore moins d'importance à la reddition de comptes. Pendant ce temps, le premier ministre a bâclé la distribution des vaccins et n'est pas parvenu à présenter un solide plan économique pour l'avenir.

Qu'en est-il de la transparence? Quand le premier ministre présentera-t-il enfin un budget aux Canadiens?

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je vais d'abord rectifier les faits. Comme le député le sait peut-être, depuis un an, une pandémie mondiale a bouleversé les procédures habituelles que nous suivons en ce qui concerne les pratiques budgétaires. Si la question de la transparence l'intéresse, je lui rappelle qu'au cœur de la pandémie, il y a un peu moins d'un an, au moment où nous lancions des stratégies sans précédent pour verser de l'argent aux Canadiens dans le besoin, nous avons soumis à maintes reprises — en fait, toutes les deux semaines — un rapport au comité des finances. Je le sais parce que j'ai témoigné devant le comité à

une occasion pour présenter ces données. Depuis le début, nous avons mis en place des mesures pour aider les Canadiens à se nour-rir et à se loger, et aidé...

Le Président: Le député d'Abbotsford a la parole.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, nul ne peut blâmer la pandémie pour l'absence de plan économique.

La ministre demande aux Canadiens le pouvoir d'emprunter et de dépenser des milliards de dollars de plus sans aucun plan. Des milliers de Canadiens et de petites entreprises sont laissés pour compte parce que le premier ministre n'a pas de plan adéquat pour la réouverture de l'économie canadienne. Les Canadiens veulent retrouver leur emploi. Ils veulent retrouver leur petite entreprise. Ils veulent retrouver leur vie et leur communauté.

Quel est le plan du premier ministre? Quand la ministre présentera-t-elle un budget qui permettra aux Canadiens de voir son plan pour l'avenir?

M. Sean Fraser (secrétaire parlementaire de la ministre des Finances et de la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous faisons preuve de transparence à propos de notre plan depuis le début. Depuis le début, notre plan a été de mettre en place des mesures ambitieuses et sans précédent pour que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pour traverser la pandémie et puissent contribuer à la reprise économique quand il sera sécuritaire de le faire.

Si le député s'interroge sur les résultats de notre plan, je lui rappellerai que près de neuf millions de Canadiens ont reçu la Prestation canadienne d'urgence. Je lui rappellerai aussi que 4,5 millions de travailleurs ont pu rester à l'emploi de leur employeur grâce à la subvention salariale. Je lui rappellerai que près d'un million d'entreprises ont pu poursuivre leurs activités grâce au soutien d'urgence que nous leur avons fourni quand elles en avaient besoin.

Depuis le début, notre plan est d'aider les Canadiens, de garder...

Le Président: Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

* * *

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement nous répète sans cesse les mêmes messages et va probablement se vanter du nombre de doses de vaccins que nous allons recevoir cette semaine.

Pourtant, la quantité que nous allons recevoir est encore moindre que le nombre de personnes vaccinées chaque jour dans certains pays. Le Canada se situe maintenant au 58^e rang mondial pour les doses totales de vaccins administrées et seulement 8 % de sa population sera vaccinée d'ici la fin du mois de mars.

Le premier ministre peut-il expliquer pourquoi le Canada est le seul pays du G7 à subir de tels retards?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à réitérer que le Canada était un des premiers pays à commencer à vacciner ses citoyens et un des premiers pays à signer des ententes avec Pfizer et Moderna. Nous recevrons bien plus de 500 000 doses, soit 643 000, cette semaine seulement. C'est le début de l'accélération de la cadence de l'approvisionnement: nous recevrons 400 000 doses chaque semaine jusqu'à la fin de mars. Ensuite, plusieurs millions de doses seront livrés au deuxième trimestre.

C'est notre plan. Cela fait plusieurs mois que c'est notre plan et nous veillerons à ce que tous les Canadiens qui veulent recevoir un vaccin avant la fin de septembre y aient bel et bien accès.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, on comprend que c'est le plan et que, selon ce plan, seulement 8 % des Canadiens seront vaccinés d'ici la fin de mars, peu importe ce qui est annoncé tous les jours.

L'autre problème que nous avons concerne les voyageurs. Ces derniers, lorsqu'ils reviennent au Canada, attendent de 20 à 30 heures pour essayer de réserver un hôtel faisant partie du groupe d'établissements assurant la quarantaine. Ils ne peuvent joindre personne et c'est vraiment le bordel.

Le premier ministre a tardé à négocier l'achat des vaccins, à sécuriser les frontières, et maintenant à introduire des mesures pour les voyageurs qui ne fonctionnent pas. Le premier ministre peut-il nous dire quand il compte régler le problème des hôtels?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons certaines des mesures les plus strictes au monde.

Les vols vers le Sud ont été suspendus, les gens doivent passer des tests, il y a des quarantaines dans différents hôtels à l'arrivée, et celles-ci sont encore plus surveillées. Nous faisons ce qu'il faut pour protéger la santé des gens.

Je demanderai aux conservateurs d'arrêter d'essayer de faire peur à l'ensemble des Québécois et à l'ensemble des Canadiens: nous faisons notre *job*.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, on le répète, le meilleur moyen de s'éviter des problèmes en revenant de voyage, c'est de ne pas voyager.

Cependant, à partir du moment où le gouvernement impose une quarantaine obligatoire, il faut qu'il soit capable de fournir les services. Les délais d'attente pour la ligne téléphonique du gouvernement n'ont aucun sens. Le gouvernement affirme que cela prend trois heures, ce qui serait déjà trop long, mais des personnes ont dû attendre jusqu'à 25 heures.

Le gouvernement peut-il confirmer qu'il va ajouter immédiatement des téléphonistes?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, il est important que

Questions orales

les Canadiens se souviennent, maintenant plus que jamais, que ce n'est pas le moment de voyager à l'étranger.

Nous avons renforcé les mesures de protection aux frontières, notamment en exigeant que les gens subissent un test de dépistage en arrivant et qu'ils fassent une quarantaine en attendant leurs résultats. Nous avons embauché plus de téléphonistes pour répondre aux appels.

Nous remercions les Canadiens de leur patience lorsqu'ils réservent les chambres d'hôtel.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je rappelle qu'on demandait ces mesures-là pour empêcher les gens de voyager à Noël et de rapporter les variants de la COVID-19 au Québec. Ça a pris deux mois pour arriver avec une comédie d'erreurs non seulement pour les voyageurs, mais pour les hôtels aussi. D'abord, le gouvernement a choisi, pour les quarantaines, le seul hôtel au Québec où il y a eu un foyer de contamination. En plus, il est incapable de dire aux hôteliers à combien de voyageurs ils peuvent s'attendre. Il leur demande de mettre en place les mesures sanitaires, sans leur donner d'informations pour planifier. Va-t-il au moins mettre les hôtels dans le coup?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler à mes amis du Bloc qu'on n'attend pas le Bloc québécois pour prendre des décisions. On bouge et on bouge depuis le début. On a mis en place certaines des mesures les plus strictes au monde. Il y a une quarantaine qui doit s'appliquer au retour. C'est une quarantaine dans des endroits précis. Les liaisons vers le Sud sont arrêtées. Il y a une plus grande surveillance concernant la quarantaine.

Pendant que le Bloc québécois fait des suggestions, pose des questions, aime bien parler, nous, nous agissons.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, on pensait que les quarantaines obligatoires allaient refroidir les gens qui pensaient voyager, mais, finalement, la meilleure mesure dissuasive, c'est l'incompétence du fédéral: pas moyen de mettre en place une ligne téléphonique pour les quarantaines.

C'est pareil quand les citoyens essaient d'appeler à l'Agence du revenu du Canada; c'est pareil quand les gens essaient d'appeler à Service Canada quand ils ont des problèmes avec l'assurance-emploi. Trois ministères, trois lignes téléphoniques où c'est quasi impossible de parler à un être humain. Imaginons, c'est ce gouvernement-là qui veut dire au Québec comment gérer son système de santé.

Va-t-il commencer par fournir ses propres services à la population?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et de l'ensemble des questions. En fait, les députés du Bloc québécois sont très bons pour poser des questions, mais, lorsqu'il s'agit de solution, on ne peut pas vraiment faire appel à eux.

Questions orales

Du côté du gouvernement, nous avons pris nos responsabilités depuis le début. Que ce soit au chapitre de l'arrêt des vols vers le Sud, de la quarantaine ou de la collaboration avec le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada est là depuis le début avec nos partenaires du Québec et de l'ensemble du Canada.

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, un député libéral a récemment suggéré que les gouvernements provinciaux seraient coupables de négligence criminelle s'ils envisageaient d'assouplir les restrictions liées à la COVID-19.

Le fait est que nous avons trois mois de retard sur le reste des pays développés pour ce qui est de nous procurer des vaccins. La population est fatiguée des restrictions et le respect des règles pourrait devenir un problème. Nous savons que les restrictions liées à la COVID-19 ont entraîné une augmentation de la violence familiale, une crise de la santé mentale et d'innombrables fermetures d'entreprises. Elles ne peuvent pas durer indéfiniment.

Nous avons besoin d'espoir, de leadership et d'un plan de réouverture en toute sécurité. Combien de Canadiens doivent être vaccinés avant que le gouvernement fédéral ne commence à recommander la levée des restrictions?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée lorsqu'elle dit que les mesures de santé publique, notamment les restrictions, sont difficiles pour tous les Canadiens. Je vais commencer par là, en remerciant les Canadiens de leur énorme contribution à la sécurité et à la santé de leurs amis, de leur famille et de leur collectivité.

Nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne les vaccins et, comme la députée le sait, nous devrions recevoir bien plus de 600 000 vaccins cette semaine, et 400 000 autres la semaine prochaine. Nous savons que la fin de la crise approche, mais les Canadiens doivent continuer à se protéger les uns les autres. Nous serons là pour eux et pour les provinces et territoires au cours des prochaines semaines, qui seront difficiles.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, ce salmigondis de mots ne restaurera pas les emplois perdus, pas plus qu'il ne réunira les familles. C'est assez.

Le Royaume-Uni met en œuvre un plan de reprise économique à l'heure où l'on se parle. Les éléments du plan ne font pas l'unanimité, mais il correspond à ce que les chefs doivent faire, c'est-à-dire faire des choix, fournir des explications et montrer très clairement la voie à suivre pour aller de l'avant en toute sécurité. Les libéraux n'ont pas démontré un tel courage sur le plan politique. Pourquoi?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je pense que la députée d'en face sait que les décisions relatives aux choix des mesures publiques et au moment de leur mise en œuvre relèvent des provinces et des territoires. Nous avons été là à chaque instant pour les aider à prendre ces difficiles décisions. Que ce soit pour aider financièrement les personnes ou les entreprises ou pour aider directement les provinces et les territoires, nous avons toujours été là et nous allons continuer de l'être.

J'aimerais bien entendre les propositions de la députée sur la marche à suivre pour aller de l'avant avec les provinces, les territoires et les Canadiens au lieu de toujours poser des questions. Il y a peut-être des solutions.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, mettre en place un programme national de dépistage rapide, établir un échéancier clair pour la livraison des vaccins, déterminer le nombre de personnes à vacciner avant de lever les restrictions, prendre des décisions fondées sur des données claires et faire des choix stratégiques pour la suite des choses sont autant de mesures que la ministre de la Santé devrait prendre au lieu de se contenter de jeter le blâme sur le gouvernement provincial en disant que cela ne relève pas de son ministère. Il nous faut de l'espoir. Il nous faut un plan clair pour que les gens puissent préparer leur avenir. Il nous faut des stratégies comme celles que je viens de mentionner.

Combien de Canadiens faudra-t-il vacciner avant que le gouvernement fédéral commence à recommander la levée des restrictions?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons soutenu les provinces et les territoires. La députée a mentionné le dépistage rapide. Des millions de tests de dépistage rapide ont été fournis aux provinces et aux territoires. Nous avons en outre offert des recommandations, de l'aide et de la formation tout en travaillant avec le secteur privé de manière à ce que les gens de partout au pays puissent avoir accès en tout temps à des tests qui les aideront à mieux établir leur situation.

Nous avons investi des milliards de dollars pour soutenir la population et les entreprises ainsi que pour aider les provinces et les territoires à prendre des mesures difficiles comme l'imposition ou la levée de restrictions. Nous avons offert notre soutien, nous continuerons de le faire, et nous traverserons cette crise ensemble.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, on apprenait que le président Biden versera une contribution de 4 milliards de dollars au programme COVAX. En parallèle, le Canada est le seul pays du G7 à obtenir des vaccins dans le cadre du programme COVAX, qui est destiné à prévenir la mortalité dans les pays à revenu faible ou moyen, et à empêcher que des variants dangereux se propagent et contaminent la population, y compris les Canadiens. Cela représente un embarras d'envergure internationale.

La ministre admettra-t-elle que les libéraux font appel au programme COVAX parce qu'ils n'ont pas investi dans la recherche, dans le développement et dans la fabrication pharmaceutiques au pays?

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, cette contribution des États-Unis est la bienvenue. Le Canada a d'ailleurs été le premier donateur au programme COVAX et il invite les pays du monde entier à y contribuer.

Je reprendrais ma collègue en disant que le programme COVAX a été instauré avec l'intention que les pays riches y contribuent à la fois pour procurer des vaccins et pour augmenter le pouvoir d'achat, afin de subventionner des vaccins pour les pays à faible revenu tout en assurant un accès équitable aux vaccins.

Le Canada arrive au deuxième rang des contributeurs au mécanisme de garantie de marché COVAX. Nous sommes très fiers d'avoir contribué à la mise sur pied de ce mécanisme mondial historique.

Questions orales

• (1445)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, le 31 août 2020, le premier ministre a déclaré publiquement que le Canada produirait 250 000 doses de vaccin contre la CO-VID-19 en novembre dernier et 2 millions de doses par mois d'ici la fin de l'année dernière. La coprésidente du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 vient tout juste d'annoncer que la production de vaccins au Canada n'aurait jamais été possible avant la fin de 2021.

Si la production de vaccins au Canada était impossible avant la fin de cette année, pourquoi le premier ministre a-t-il induit les Canadiens en erreur en leur promettant des millions de doses un an trop tôt?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le 11 mars, l'Organisation mondiale de la santé déclarait une pandémie, et 12 jours plus tard, le gouvernement fédéral annonçait 192 millions de dollars pour appuyer le secteur de la biofabrication au Canada. Le 23 avril, nous annoncions 600 millions de dollars supplémentaires. Environ un mois après l'annonce de cette pandémie, plus de 800 millions de dollars avaient été accordés pour appuyer le secteur de la biofabrication au pays. Nous avons réalisé des investissements sans précédent pour rétablir l'industrie de la biofabrication et nous continuerons d'œuvrer en ce sens.

LA SANTÉ

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement devrait avoir reçu, comme prévu, six millions de vaccins d'ici la fin mars et, cette semaine, le pays recevra sa plus importante livraison de vaccins de Pfizer jusqu'à maintenant.

Même si ce sont de bonnes nouvelles, nous savons qu'il y a des populations au Canada qui sont touchées de façon disproportionnée par la pandémie et qui courent un plus grand risque, alors j'ai une question pour la ministre de la Santé.

Que fait le gouvernement pour s'assurer que ces populations sont vaccinées de façon équitable? En outre, que fait le gouvernement pour convaincre les gens qui hésitent à se faire vacciner?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son travail et des efforts qu'elle déploie pour protéger les plus vulnérables, y compris les aînés. C'est un privilège d'avoir pu travailler avec elle sur ces enjeux.

Il est vrai que certaines personnes risquent davantage que les autres d'attraper la COVID-19 et d'en mourir. C'est pour cette raison que le Comité consultatif national de l'immunisation a transmis des conseils et des orientations aux provinces et aux territoires quant à la façon d'établir les priorités en matière de vaccination pour que les personnes qui en ont le plus besoin se fassent vacciner. La députée a également raison de souligner que, avec l'arrivée d'un plus grand nombre de vaccins au pays, il faudra continuer d'inciter les Canadiens à se faire vacciner lorsque leur tour sera venu. Je sais que les Canadiens ont hâte d'être vaccinés...

Le Président: Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Chambre votera sur une motion qui presse le gouvernement de reconnaître officiellement le génocide perpétré contre le peuple ouïghour. Certaines sources indiquent que le premier ministre et le Cabinet s'abstiendront de participer au vote.

Le gouvernement respectera-t-il les principes démocratiques, la volonté de la Chambre et, partant, les termes de la motion, et reconnaîtra-t-il officiellement que les Ouïghours sont victimes d'un génocide?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à maintes reprises dans le passé, nous sommes très préoccupés par les rapports en provenance de Chine concernant le traitement réservé aux Ouïghours. Le Parti conservateur a présenté une motion à ce sujet. La Chambre se prononcera aujourd'hui sur cette motion, mais je n'essaierai ni d'anticiper ni de prédire les résultats de ce vote.

● (1450)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, demain, le premier ministre aura un entretien avec le président Biden. Nous savons qu'il y sera entre autres question de la Chine.

Le premier ministre soulèvera-t-il la question du génocide des Ouïghours lors de cet entretien avec le président Biden?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre et le président Biden aborderont plusieurs questions, dont certaines sont liées aux affaires internationales, notamment à la Chine. Je ne peux m'avancer sur le contenu précis de ces discussions, mais il ne fait aucun doute qu'il y sera question de la Chine.

. .

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, vendredi dernier, encore une fois, nous avons eu droit à de belles paroles et à de beaux vœux pieux de la part de la ministre des Langues officielles. Elle a fait tout un spectacle en déposant son nouveau document de travail à la Chambre.

Une question extrêmement simple demeure. J'aimerais que la ministre puisse donner une réponse aujourd'hui à tous les organismes de défense des communautés de langue officielle en situation minoritaire au pays.

Quand va-t-elle passer de la parole aux actes et déposer un projet de loi pour moderniser la Loi sur les langues officielles?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on parle de jeter de la poudre aux yeux, le Parti conservateur est expert en la matière en ce qui a trait aux langues officielles. Il y a un consensus présentement qui se dégage. Les communautés francophones, dont la FCFA, le Conseil du patronat du Québec et les différentes chambres de commerce sont en faveur de la réforme.

Je demande à mon collègue d'inciter le chef de l'opposition et le Parti conservateur à se joindre au consensus et à appuyer notre réforme.

Questions orales

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, la ministre fait la démonstration qu'elle ne fait que parler. Je lui ai posé une question très simple et elle ne fait qu'acheter du temps.

Des consultations pancanadiennes sur la modernisation de la Loi sont en cours depuis 2018. Des organismes, le Sénat et le commissaire aux langues officielles ont produit des rapports. En 2019, un symposium national de plus de 300 participants a même eu lieu à Ottawa. Nous n'avons pas besoin d'un nouveau document: nous voulons une loi qui a du mordant.

Je répète ma question à la ministre: au lieu de parler, peut-elle juste nous dire quand nous aurons la date du dépôt de ce projet de loi pour moderniser une fois pour toutes les deux langues officielles au pays? Tout ce que nous demandons, c'est une date.

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours été clairs: ce sera cette année. L'objectif, c'est de déposer le projet de loi. Au-delà de cela, mon collègue ne répond pas à la question que je lui pose. Est-il en faveur de la réforme?

Nous sommes un gouvernement minoritaire. Nous avons besoin de l'appui des partis de l'opposition. Ce n'est pas le temps de faire de la partisanerie.

Le parti conservateur est-il d'accord sur le document de réforme que nous avons soutenu? Va-t-il vouloir faire en sorte que sa crédibilité soit meilleure, plus forte, en matière de langues officielles? Il y a quand même un historique de coupes dans les services aux francophones.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, il y a une seule langue officielle menacée au Québec et au Canada et c'est le français.

Au Québec, on s'est donné des outils pour le défendre, à commencer par la Charte de la langue française. Le hic, c'est que les entreprises de compétence fédérale n'y sont pas soumises. Encore une fois, Ottawa pense qu'il peut faire mieux que le Québec.

La solution est pourtant simple: il faut que les entreprises fédérales soient soumises à la loi 101.

Pourquoi se compliquer la vie quand on pourrait se la simplifier?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas compliqué.

Nous reconnaissons qu'il y a un recul du français au Québec et au pays et nous voulons protéger et promouvoir notre belle langue de Molière. Chacun doit donc faire sa part, tant au Québec que dans les provinces et au fédéral. Nous allons prendre nos responsabilités.

Nous sommes de bonne foi et nous reconnaissons qu'il doit y avoir de nouveaux droits, notamment dans le domaine du secteur privé, pour faire en sorte qu'il y ait un droit de travailler en français et un droit d'être servi en français dans nos entreprises fédérales. Nous allons aller dans la bonne direction.

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois a justement déposé un projet de loi pour que les entreprises sous juridiction fédérale soient assujetties à la Charte de la langue française, comme le demande l'Assemblée nationale du Québec, comme le demande le gouvernement du Québec et comme le demandent tous les ex-premiers ministres du Québec, y compris les libéraux et les péquistes. Il semble que c'est plus fort

qu'eux: la volonté du Québec, ça ne marche pas avec le gouvernement.

Pourquoi la ministre refuse-t-elle d'entendre le Québec, qui parle d'une seule voix? Pourquoi refuse-t-elle que la Charte de la langue française s'applique à tous les travailleurs québécois?

• (1455)

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous nous entendons tous pour dire que l'on doit protéger le français et que la langue officielle du Québec est le français et, que l'on doit justement s'assurer qu'on s'inspire de la Charte de la langue français pour protéger le droit de travailler en français et le droit d'être servi en français dans nos entreprises fédérales.

J'ai eu l'occasion de parler à six anciens premiers ministres du Québec, à trois anciens premiers ministres du Canada et à deux anciens premiers ministres du Nouveau-Brunswick. Le consensus qui se dégage, c'est que le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités.

Dans les circonstances, le Bloc québécois va-t-il se joindre à notre voix, arrêter les chicanes et faire en sorte de protéger et de promouvoir le français plutôt que de faire la promotion de la souveraineté?

* * *

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, depuis des années, le gouvernement libéral a cru aux affirmations invraisemblables de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'UNR-WA, selon lesquelles l'argent des contribuables canadiens ne sert pas à enseigner la haine aux enfants palestiniens. La ministre s'est laissé duper encore une fois, puisque nous avons eu la preuve la semaine dernière que l'UNRWA continue d'utiliser du matériel pédagogique qui glorifie les terroristes et appelle les enfants au djihad contre Israël.

Quand le gouvernement cessera-t-il de promettre une enquête de manière fallacieuse et quand cessera-t-il de détourner l'argent des contribuables canadiens vers un organisme corrompu qui conditionne des enfants innocents à haïr et à terroriser?

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, dès que j'ai eu vent de ces allégations, j'ai communiqué avec l'UNRWA, et nous sommes en communication depuis. Le Canada prend très au sérieux l'appui qu'il offre aux personnes vulnérables dans le monde, y compris aux réfugiés palestiniens. Bien entendu, il n'y a de place ni pour la haine ni pour l'incitation à la violence.

Nous finançons une formation neutre et nous travaillons avec l'UNRWA dans ce dossier, mais surtout, nous reconnaissons que 500 000 enfants palestiniens comptent sur l'UNRWA pour obtenir une éducation et des soins de santé. Nous continuerons de collaborer avec l'UNRWA et avec ces enfants palestiniens pour veiller à ce qu'ils aient accès à l'éducation et garantir que celle-ci soit...

Le Président: Le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley a la parole.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, le 27 janvier, j'ai demandé si le premier ministre suspendrait le versement des fonds destinés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'UNRWA, vu le matériel pédagogique antisémite qu'il distribuait aux élèves palestiniens. L'Office a prétendu qu'il s'agissait d'une grave erreur et que le matériel au contenu offensif a été remplacé par du matériel dont le contenu respecte les valeurs des Nations unies, alors le gouvernement actuel a maintenu les versements.

Or, de nouveaux rapports montrent que l'on continue de distribuer du matériel antisémite aux élèves. Dans les circonstances, le gouvernement suspendra-t-il enfin le versement des fonds destinés à l'Office et cherchera-t-il d'autres façons d'offrir de l'aide aux Palestiniens?

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous n'approuvons absolument pas la haine ni l'incitation à la violence. Le Canada collabore avec ses partenaires dans ce dossier de l'UNR-WA. Nous irons au fond de cette affaire.

Cela dit, je demanderais au député de tenir compte du fait que 500 000 enfants palestiniens dépendent de l'Office pour leur éducation. Ce sont 500 000 enfants palestiniens dont les rêves et les espoirs dépendent de l'accès à l'éducation. Nous sommes déterminés à assurer la paix entre Israël et la Cisjordanie, Gaza et les dirigeants palestiniens...

Le Président: Le député de Mégantic—L'Érable a la parole.

* * *

[Français]

L'ÉTHIQUE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, ce premier ministre a déjà déclaré que les dénonciateurs jouent un rôle extrêmement important en signalant comment le gouvernement peut faire mieux.

Cependant, il a rompu sa promesse de renforcer les lois pour les protéger. On sait pourquoi: le premier ministre est reconnu pour aider généreusement ses amis. Il se soucie davantage de protéger les manquements à l'éthique de son propre Cabinet, de son propre bureau, que d'aider les Canadiens qui cherchent à dénoncer des actes répréhensibles.

Au lieu de se cacher derrière une loi désuète pour camoufler son propre manque d'éthique, est-ce que le premier ministre va enfin protéger ceux qui veulent réellement servir notre pays avec transparence?

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Gouvernement numérique, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement est résolu à promouvoir une culture positive et respectueuse, fondée sur l'intégrité et l'éthique, au sein de la fonction publique.

Il faut s'assurer que les fonctionnaires comprennent ce qui constitue un acte répréhensible ainsi que les moyens qu'ils peuvent employer pour le signaler.

Qu'il s'agisse d'encourager activement les dénonciations, de sensibiliser les fonctionnaires à l'importance de la diversité des points de vue, de favoriser un environnement très inclusif au sein de la fonction publique ou de fournir des outils et de l'aide en matière de Questions orales

santé mentale, nous allons continuer à promouvoir des pratiques éthiques dans le secteur public, ainsi que...

(1500)

Le Président: À l'ordre. La parole est à l'honorable députée de Brome—Missisquoi.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, le document sur la réforme des langues officielles est une étape importante pour le français au Canada.

Pour la première fois, le gouvernement renforcera la langue française partout au pays, y compris au Québec, en plus de reconnaître de nouveaux droits en matière de langue de travail et de service dans les entreprises de compétence fédérale.

Est-ce que la ministre des Langues officielles peut en dire plus à la Chambre sur le plan de notre gouvernement pour protéger et promouvoir la langue française?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon aimable et compétente collègue de sa question.

Il y a un recul du français au Québec et ailleurs au pays. Donc, pour arriver à une égalité réelle entre les deux langues officielles, nous devons nécessairement en faire plus pour protéger et promouvoir le français partout au Canada, mais aussi au Québec. Pour y arriver, nous reconnaissons de nouveaux droits dans les entreprises de compétence fédérale, où il faudra pouvoir être servi en français et travailler en français sans subir de discrimination parce qu'on est francophone au Québec et dans les régions à forte présence francophone.

Nous devons aussi agir en tant que gouvernement exemplaire, la fonction publique doit respecter la Loi sur les langues officielles, nous devons soutenir le bilinguisme et donner du mordant à la Loi sur les langues officielles.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont présenté un projet de loi fondé sur une idéologie politique qui divise les Canadiens urbains et ruraux plutôt que sur des données probantes. Les Canadiens veulent être en sécurité dans leur domicile et dans leur collectivité. Ils le méritent. Le gouvernement devrait s'efforcer de trouver des solutions à la criminalité liée aux gangs, un problème qui concerne à la fois les municipalités urbaines et rurales. S'en prendre aux Canadiens respectueux des lois ne fera rien pour réduire la violence criminelle.

Le ministre pourrait-il expliquer en quoi ce nouveau projet de loi réduira la criminalité liée aux armes à feu et l'activité des gangs criminels dans ma collectivité, Meadow Lake, ainsi que dans l'ensemble du Nord de la Saskatchewan?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a promis aux Canadiens de renforcer le contrôle des armes à feu. Bien entendu, les conservateurs ont promis au lobby des armes à feu de l'affaiblir.

Questions orales

Les criminels se procurent des armes à feu de trois façons: la contrebande, le vol ou le détournement. Grâce aux mesures importantes et nécessaires prévues dans le projet de loi C-21, nous intervenons de manière décisive pour renforcer le contrôle des armes à feu et couper l'approvisionnement destiné à des criminels. Nous présentons également des mesures en vue de retirer les armes à feu de situations dangereuses où leur présence pourrait avoir des conséquences mortelles.

En investissant dans les forces de l'ordre et les collectivités canadiennes et en mettant en place de nouvelles mesures législatives et une nouvelle réglementation pour resserrer le contrôle des armes à feu, nous honorons la promesse que nous avons faite aux Canadiens de contribuer à ce qu'ils demeurent en sécurité.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, le nouveau projet de loi du gouvernement sur la confiscation des armes à feu va trop loin. En effet, cette mesure législative vise non seulement à confisquer de vraies armes à feu des mains de citoyens respectueux des lois, mais aussi à interdire la vente d'armes à air comprimé. Un habitant de ma circonscription possède un petit commerce de tir sportif qui vend des armes à air comprimé. De plus, son gagne-pain repose sur les activités du club local de tir sportif, dont les membres utilisent des fusils de ce type.

Pourquoi le gouvernement s'en prend-il aux propriétaires d'armes à air comprimé au lieu de s'attaquer aux criminels qui possèdent des armes illégales?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous avons promis aux Canadiens de resserrer le contrôle des armes à feu, alors qu'on sait que les conservateurs ont promis au lobby des armes à feu de l'affaiblir. Nous tenons compte de l'avis des personnes qui profitent de la commercialisation de ces armes à feu, et nous sommes également à l'écoute des forces de l'ordre, sur qui repose la responsabilité d'assurer la sécurité des Canadiens.

Depuis plus de 20 ans, l'Association canadienne des chefs de police, l'ACCP, exhorte le gouvernement à prendre des mesures efficaces concernant les imitations d'armes à feu, incluant les armes à air comprimé dont le député a parlé. Lorsque nous avons présenté cette nouvelle réglementation, l'ACCP s'est portée vigoureusement à la défense de nos mesures, les jugeant nécessaires pour assurer la sécurité de la population canadienne. Nous sommes résolus à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens, comme nous l'avons promis.

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, j'ai demandé au premier ministre de décrocher le téléphone et de demander au président Biden de maintenir la canalisation 5 en service pour sauver 50 000 emplois. Le premier ministre a une réunion avec lui demain.

Compte tenu de l'importance de la canalisation 5 pour notre économie, le premier ministre demandera-t-il au président Biden d'intervenir dans le dossier?

• (1505)

M. Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons très au sérieux la menace qui pèse sur la sécurité énergétique du Canada. La canalisation 5 est essentielle à la sécurité énergétique du pays. Je remercie ma collègue de ses efforts dans ce dossier.

Nous savons que la canalisation 5 est vitale pour les travailleurs, les producteurs et les consommateurs au Canada et aux États-Unis. Nous avons toujours fait valoir qu'il s'agit d'une infrastructure vitale et nous continuerons à le faire.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet d'une autre tragédie survenue dans ma circonscription, Humber River—Black Creek. Une jeune fille de 14 ans a été atteinte d'une balle à la tête et elle se bat actuellement pour sa vie à cause d'une arme qui n'aurait jamais dû être en circulation.

Combien d'autres jeunes vies seront-elles ruinées avant que nous ne trouvions un moyen de dire que c'en est assez? Le gouvernement pourrait-il préciser quels sont exactement ses plans pour mettre fin aux coups de feu et à la circulation d'armes dans les collectivités?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à saluer et à remercier la députée de Humber River—Black Creek des efforts qu'elle déploie depuis des décennies dans la lutte contre la violence liée aux armes à feu.

Comme je l'ai dit tantôt, les criminels se procurent des armes à feu de trois façons: la contrebande, le vol ou le détournement. Grâce au projet de loi présenté la semaine dernière, nous intervenons de manière décisive pour renforcer le contrôle des armes à feu et en couper l'approvisionnement aux criminels. Nous prenons également des mesures en vue de retirer les armes à feu des situations dangereuses.

En plus du projet de loi, nous avons fait de nouveaux investissements substantiels dans l'application de la loi et, surtout, nous allons investir dans les collectivités, notamment celle de la députée. Ensemble

Le Président: La députée de Winnipeg-Centre a la parole.

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, les organismes de première ligne dans Winnipeg-Centre et d'un bout à l'autre du pays ont eu besoin des mesures d'aide financière offertes en raison de la CO-VID-19 pour offrir à des familles à faible revenu, des sans-abri et des femmes victimes de violence des services essentiels qui sauvent des vies.

Malheureusement, à partir du 31 mars, ces mesures d'aide cesseront. La pandémie sévit toujours et les Canadiens ont encore besoin de soutien. Les organismes veulent savoir si le gouvernement a l'intention de maintenir les mesures d'aide en place.

Le gouvernement s'engagera-t-il à octroyer des fonds de manière soutenue aux organismes de première ligne afin qu'ils puissent continuer d'aider leurs communautés jusqu'à la fin de la pandémie?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons l'importance des efforts déployés par les organismes de première ligne pour aider les personnes les plus vulnérables, surtout depuis de début de la pandémie de COVID-19.

C'est pourquoi, très rapidement au début de la pandémie, nous avons lancé le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire assorti d'une enveloppe de 350 millions de dollars. L'objectif est d'aider ces organismes à poursuivre leur travail essentiel auprès de nos concitoyens les plus vulnérables afin de leur offrir chaque jour des produits, des services, du counseling et d'autres mesures d'appui, et ce, malgré la baisse des dons et le manque de bénévoles.

. . .

LA SANTÉ

M. Derek Sloan (Hastings—Lennox and Addington, Ind.): Monsieur le Président, la Chambre a entendu des centaines de questions sur les vaccins, mais rien sur ce que le gouvernement fait d'autre pour trouver un remède à la COVID-19. Dispose-t-il d'une équipe qui s'affaire jour et nuit, qui soumet les traitements prometteurs à des essais cliniques et qui essaie de voir si certains médicaments existants pourraient aussi servir à traiter la COVID? Le New York Times tient une liste des traitements les plus prometteurs, dont l'ivermectine.

Que fait le gouvernement pour mettre fin aux interminables confinements et pour cesser de mettre en détention les gens qui arrivent dans les aéroports? Teste-t-il des médicaments comme celui dont je viens de parler? Mène-t-il des projets de recherche?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement fière de faire partie d'un gouvernement qui investit massivement dans les sciences et la recherche depuis 2015, c'est-à-dire depuis qu'il a pris la relève du gouvernement conservateur, qui a plutôt coupé les vivres à la recherche, aux sciences et aux Instituts de recherche en santé du Canada.

Pour tout dire, c'est précisément parce que nous avons eu le bon sens de recommencer à investir dès 2015 que les chercheurs, les scientifiques et les spécialistes de la santé ont pu s'intéresser non seulement aux vaccins, mais aussi aux traitements. Nous allons continuer de soutenir les scientifiques dans toutes leurs initiatives.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES MINORITÉS RELIGIEUSES EN CHINE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 février, de la motion ainsi que de l'amendement.

Le Président: Comme il est 15 h 8, conformément à l'ordre adopté le 25 janvier, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement de la motion du député de Wellington—Halton Hills relative aux travaux des subsides.

[Traduction]

Convoquez les députés.

(1510)

Après l'appel de la sonnerie:

Travaux des subsides

Le Président: Le vote porte sur l'amendement suivant. Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de l'amendement.]

(1550)

(L'amendement, mis aux voix, est adopté par le vote suivant:)

(Vote no 55)

POUR

Députés

Aboultaif Aitchison Albas Alleslev Allison Amos Anandasangaree Angus Arnold Atwin Bachrach Baker Baldinelli Barlow Barsalou-Duval Barrett Battiste Beaulieu Bendayan Benzen Bergeron Bergen Berthold Bérubé Bezan Bittle Blaikie Blanchette-Joncas

Blaney (North Island—Powell River) Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)

Block Boudrias Boulerice Bragdon Brassard Brunelle-Duceppe Calkins Cannings Carrie Chabot Charbonneau Champoux Chiu Chong Collins Cooper Cumming Dabrusin Dalton Damoff Dancho Davidson DeBellefeuille Deltell d'Entremont Desbiens Desilets Dhaliwal Doherty Diotte Dowdall Dreeshen

Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry) Duvall
Dzerowicz Ellis
Epp Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster) Falk (Provencher)

Fast Fergus
Findlay (South Surrey—White Rock) Finley (Haldimand—Norfolk)

Findiay (South Surrey—White Rock)
Fisher
Fortin
Fragiskatos
Fragiskatos
Gallant
Gaurison
Gaudreau
Généreux
Genuis

Gerretsen Gill Gladu Godin Gourde Gray Green Hallan Harder Hardie Hoback Housefather Hughes Ien Iansen Johns Jeneroux Jowhari Julian Kelloway Kelly Kent Khera Kitchen Kmiec Koutrakis Kram

Travaux des subsides

Kusie Kurek Kwan Lambropoulos Lamoureux Lattanzio Larouche Lehoux Lawrence Lemire Lewis (Essex) Liepert Llovd Lobb Long Lukiwski MacGregor MacKenzie Maguire Maloney Manly Marcil Martel Masse Mathyssen May (Saanich-Gulf Islands) Mazier

McCauley (Edmonton West)

McGuinty McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)

McColeman

McLeod (Northwest Territories) McPherson Melillo Michaud Moore Morantz Morrison Morrissey Motz Nater Normandin O'Connell O'Toole Oliphant Patzer Paul-Hus Pauzé Perron Petitpas Taylor Plamondon Powlowski Poilievre Qaqqaq Ratansi Redekopp Rayes Reid Rempel Garner Richards Romanado

Rood Ruff
Sahota (Calgary Skyview) Sahota (Brampton North)
Saini Saks

 Sangha
 Sarai

 Savard-Tremblay
 Scarpaleggia

 Scheer
 Schiefke

 Schmale
 Seeback

 Shields
 Shin

Shipley Sidhu (Brampton South)
Simard Singh
Sloan Soroka
Stanton Steinley

 Ste-Marie
 Strahl

 Stubbs
 Sweet

 Thériault
 Therrien

 Tochor
 Trudel

 Turnbull
 Uppal

 Van Bynen
 Van Popta

 Vandenbeld
 Vecchio

Vidal Viersen Vignola Virani Vis Wagantall Waugh Webber Williamson Wilson-Raybould Wong Young Yurdiga Zahid Zimmer Zuberi-

CONTRE

Députés

Bagnell Beech
Bessette Blois
Casey Easter
Finnigan Fry
Khalid Kusmierczyk
Lalonde Lefebvre
Longfield Louis (Kitchener—Conestoga)

MacKinnon (Gatineau)McDonaldMcKayReganRobillardSamsonSeréSgroSimmsSorbara

Tabbara van Koeverden Weiler Zann-— 28

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement adopté.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion principale telle que modifiée.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion modifiée soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la précidence

M. Alex Ruff: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal sur la motion.

• (1625)

Blois

Boulerice

Brassard

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote no 56)

POUR

Députés

Aboultaif Aitchison Albas Alleslev Allison Amos Anandasangaree Angus Arnold Atwin Bachrach Badawey Bagnell Bains Baker Baldinelli Barlow Barrett Barsalou-Duval Battiste Beaulieu Beech Bendayan Benzen Bergen Bergeron Berthold Bérubé Bessette Bittle Blaikie

Blanchette-Joncas Blancy (North Island—Powell River)
Blancy (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis) Block

Boudrias

Bragdon

Brunelle-Duceppe

Calkins Cannings Carrie Casey Chabot Champoux Charbonneau Chiu Collins Chong Cooper Cumming Dabrusin Dalton Dancho Damoff Davidson DeBellefeuille Deltell d'Entremont Desbiens Desilets Dhaliwal Diotte Doherty Dowdall

Doherty Dowdall
Dreeshen Duguid
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry) Duvall
Dzerowicz Easter
Ellis Epp

Erskine-Smith Falk (Battlefords—Lloydminster)

Falk (Provencher) Fast

Recours au Règlement

Thériault Fergus Fillmore Tabbara Findlay (South Surrey-White Rock) Finley (Haldimand-Norfolk) Tochor Therrien Finnigan Fisher Trudel Turnbull Fortin Fonseca Fragiskatos Fraser Van Bynen Uppal Gallant Fry Gaudreau van Koeverden Van Popta Garrison Généreux Gazan Vandenbeld Vaughan Genuis Gerretsen Vecchio Vidal Gill Gladu Godin Gourde Viersen Vignola Grav Green Virani Vis Hallan Harder Hardie Harris Wagantall Waugh Hoback Housefather Webber Weiler Hughes Jaczek Iansen Williamson Wilson-Raybould Jeneroux Johns Wong Young Jowhari Julian Kelloway Kelly Yurdiga Zahid Khalid Kent Zimmer Zuberi- - 266 Kitchen Khera Kmied Koutrakis **CONTRE**

Aucun

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion modifiée adoptée.

Louis (Kitchener-Conestoga) Long

Kusmierczyk

Lambropoulos Larouche

Lewis (Essex)

Lightbound

Lawrence

Lehoux

Lobb

Lake

Lukiwski MacGregor MacKinnon (Gatineau) MacKenzie

Maguire Maloney Manly Marcil Martel Masse Mathyssen May (Cambridge) May (Saanich-Gulf Islands) Mazier McCauley (Edmonton West) McColeman McDonald McGuinty

Kusie

Kwan

Lalonde

Lamoureux Lattanzio

Lefebvre

Lemire

Liepert

Lloyd

McKay McKinnon (Coquitlam-Port Coquitlam) McLean McLeod (Kamloops-Thompson-Cariboo)

McLeod (Northwest Territories) McPherson Melillo Michaud Morantz Morrison Morrissey Motz Nater O'Connell Normandin Oliphant O'Toole Patzer Paul-Hus Pauzé Perron Petitpas Taylor Plamondon Powlowski Poilievre Ratansi Qaqqaq Redekopp Raves Regan Reid Rempel Garner Richards Robillard Romanado Rood Ruff

Sahota (Calgary Skyview) Sahota (Brampton North) Saini Saks Samson Sangha Savard-Tremblay Sarai

Scarpaleggia Scheer Schiefke Schmale Seeback Serré Shields Shin

Sidhu (Brampton East) Sidhu (Brampton South)

Simard Simms Singh Sorbara Soroka Steinley Stanton Ste-Marie Stubbs Sweet

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE VOTE LORS D'UNE SÉANCE HYBRIDE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme vous le savez, lors d'un vote pendant une séance hybride, les députés qui ne sont pas physiquement présents à la Chambre doivent dire s'ils sont pour ou contre. Nous savons tous qu'il arrive que des personnes fassent des commentaires. Il y a une certaine tolérance vis-à-vis de cela, et nous sommes d'accord pour dire que ce n'est pas un problème. Cependant, je pense que ce que nous avons vu aujourd'hui, lors du deuxième vote, est une violation de cette règle, et une violation grave.

[Français]

Lors de son vote, le ministre des Affaires étrangères a dit qu'il votait au nom du gouvernement du Canada.

Personne ici ne vote au nom de qui que ce soit, sinon au nom de lui-même. C'est le mandat que nous avons reçu de nos citoyens. Le gouvernement du Canada est formé des ministres et du premier ministre. Ils ont décidé de ne pas voter en faveur de la motion. C'est leur choix et ils devront vivre avec les conséquences. Par contre, personne ne peut parler au nom de qui que ce soit, sinon au nom de ses citoyens. Dans le cas du ministre des Affaires étrangères, il représente les gens de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount.

Je tiens à dire ceci: le ministre des Affaires étrangères est un homme honorable, un parlementaire chevronné qui a fait honneur au Canada tout au long de sa carrière professionnelle et qui a inspiré des millions de Canadiens. Au cours des dernières années à la Chambre, il a toujours eu un comportement exemplaire. Aujourd'hui, nous estimons qu'il a failli à la tâche.

Recours au Règlement

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ajouterais que tous les votes ont la même valeur, quel que soit le député. Ce que nous avons vu malheureusement encore et encore — et aujourd'hui aussi —, c'est qu'un certain nombre de députés se déclarent solidaires de tel groupe puis votent pour. Je sais que vous avez essayé de mettre un frein à cela dans le passé, mais cela n'a pas marché. Je pense que la situation présente mérite que vous vous penchiez là-dessus, étant donné que vous avez essayé de faire disparaître cette pratique. C'est regrettable, mais on voit cela de la part de tous les partis.

Je suis sûr que, si vous comptabilisez le nombre de fois où une telle chose s'est produite au cours des votes aujourd'hui, vous vous rendrez compte que ce sont les conservateurs qui s'en sont rendu le plus coupable. Je vous encourage donc à réfléchir au fait que...

Le Président: Nous sommes en train de commencer un débat au lieu d'invoquer le Règlement comme nous l'avions fait jusqu'ici.

D'autres députés ont levé leur main parmi ceux qui participent à distance.

La parole est au député de Louis-Saint-Laurent.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, permettez-moi de vous faire remarquer ce que j'ai souligné dans mon intervention: le ministre a affirmé qu'il se prononçait au nom du gouvernement du Canada. C'est la première fois qu'une personne dit s'exprimer au nom de quelqu'un d'autre à la Chambre des communes. Lors d'un vote, personne ne doit faire ce genre de lien. Chacun doit se contenter de dire s'il est pour ou contre. Or, le ministre a affirmé qu'il votait au nom du gouvernement du Canada. C'est...

Le Président: Je crois que nous sommes en train de commencer à débattre d'autre chose plutôt que de nous contenter d'invoquer le Règlement. Je remercie les deux députés d'avoir fait valoir leurs arguments.

Je vais maintenant donner la parole à d'autres députés qui veulent aborder le même sujet.

La parole est au député d'Elmwood—Transcona.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai quelques observations à faire sur le rappel au Règlement issu du vote, notamment au sujet de la caractérisation que le ministre des Affaires étrangères a faite de son propre vote.

Tout d'abord, je reconnais qu'il s'agit d'un problème généralisé. Les députés profitent du fait que nous siégeons à distance et qu'ils paraissent à l'écran pour se permettre de dire des choses qui qualifient leur vote. Certes, vous avez déjà souligné le caractère inapproprié de ces commentaires, mais je crois qu'il vous faudra réfléchir à la manière de sévir plus efficacement. Qu'un homme ne porte pas de cravate durant une séance de la Chambre a des conséquences moins graves que les propos des députés qui continuent d'accompagner leur vote d'observations inappropriées, ce que j'aimerais voir cesser.

Par ailleurs, j'estime que ce qui s'est produit aujourd'hui va un peu plus loin que les abstentions et le point que soulève le leader parlementaire de l'opposition officielle en disant que le ministre a voté au nom du gouvernement.

Je souligne qu'on peut lire ce qui suit à la page 575 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

Rien n'oblige un député à voter. Un député peut s'abstenir de voter simplement en restant assis pendant le vote. Ces abstentions sont de caractère officieux et ne sont pas consignées, même si à l'occasion, des députés se sont levés à la suite d'un vote pour expliquer pourquoi [...]

À l'évidence, les députés ont le droit de s'abstenir de voter, mais je ne vois rien dans cet extrait qui leur permet de s'en abstenir au nom d'une autre personne. En fait, les abstentions ne sont habituellement pas consignées. C'est uniquement dans le cadre des séances à distance que les députés ont eu l'occasion de mentionner leur abstention. Or, cela s'explique par les exigences techniques de cette nouvelle formule et non parce que nous avons changé un principe en permettant les abstentions.

Par ailleurs, aux pages 582 et 583 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où l'on examine la nature des votes, on souligne deux possibilités: le vote de parti et le vote par rangée. Le vote gouvernemental et le vote non gouvernemental n'existent pas. Par conséquent, bien que je m'oppose généralement à ce que les députés caractérisent leur vote et que je ne croie pas qu'un député devrait voter au nom d'un autre député, je fais aussi remarquer que le concept même de caractérisation pose problème. En effet, on ne mentionne nulle part le gouvernement comme entité votante à la Chambre des communes de toute façon. J'estime que cela crée un mauvais précédent et je vous serais donc reconnaissant de vous prononcer sur cette question et d'indiquer clairement que le gouvernement n'est pas une entité votante représentée à la Chambre des communes.

• (1630)

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le Président, j'ai écouté mes collègues, et je suis très heureux de dire que je m'abstiens.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je tiens à parler très brièvement du point soulevé par le leader parlementaire de l'opposition. Le cœur de cette question est l'idée que personne ne devrait dire autre chose que « oui » ou « non ». Voilà ce que vous devriez examiner, et non le contexte entourant ce qui a été dit. Sinon, vous deviendrez un arbitre qui détermine ce qui est acceptable...

Le Président: La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'ai un dernier petit point à soulever sur cette question. Les abstentions ne sont pas consignées dans le hansard. Il n'est pas nécessaire de les consigner, mais j'estime que, au fil du temps, il serait judicieux de le faire. Ainsi, les députés feraient savoir à leurs concitoyens qu'ils étaient présents à la Chambre, mais que, par principe, ils se sont abstenus.

M. Gérard Deltell: Je tiens simplement à dire au ministre des Affaires étrangères qu'il a agi honorablement.

Le Président: Il y a deux questions que nous devons traiter, et nous commencerons par la première. Lors des votes, je vous prie de voter pour ou contre une motion ou un projet de loi, ou de vous abstenir de voter, en vous retenant de faire des remarques. Vous devriez peut-être garder vos commentaires pour vous-mêmes. Certains votes se déroulent mieux que d'autres. Cependant, quand tous les députés voteront, ils devront se contenter de dire qu'ils votent pour ou contre, ou qu'ils s'abstiennent de voter.

Quant à la deuxième question, le ministre des Affaires étrangères s'en est déjà occupé. Lorsqu'il a pris la parole initialement, je signale qu'il a mentionné qu'il s'abstenait de voter et que son vote n'était pas consigné. Je tiens à le préciser à tout le monde ici présent.

Je désire informer la Chambre que, en raison du vote par appel nominal différé, l'étude des initiatives ministérielles sera prolongée de 73 minutes.

[Français]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Mégantic—L'Érable, Les langues officielles; l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, L'environnement; l'honorable députée de Cloverdale—Langley City, Les personnes handicapées.

AFFAIRES COURANTES

• (1635)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Ind.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth concernant sa participation au Colloque de Westminster 2020 intitulé « Préparer les parlementaires à un monde en mutation », qui s'est déroulé du 23 au 27 novembre 2020.

[Traduction]

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

M. Bryan May (Cambridge, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-272, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (diagnostic, entretien ou réparation).

— Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire. Il cherche à s'attaquer au problème qu'est le fait de se servir du droit d'auteur pour des fins qui n'ont jamais été prévues: pour empêcher la réparation et l'entretien d'articles qui ont été achetés par des Canadiens.

Il s'agit d'un projet de loi ciblé qui prévoirait des exemptions précises en ce qui concerne le droit d'auteur. Lorsqu'une personne achète quelque chose, elle doit être en mesure de le faire réparer sans être limitée par le fabricant. Avoir la capacité de faire réparer les choses que l'on possède est primordial pour l'environnement, pour la sécurité des Canadiens et pour notre subsistance. Cette question n'aura jamais été aussi pertinente qu'en cette période de pandémie, où les réparations sont plus essentielles que jamais pour les secteurs de la fabrication, de l'infrastructure et de l'agriculture.

J'ai bien hâte d'entendre le débat sur la question et je compte sur l'appui de tous les députés à la Chambre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Affaires courantes

LOI CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR LE REVENU DE BASE GARANTI

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-273, Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti.

— Monsieur le Président, c'est un immense honneur pour moi de présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire, la Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti, qui prévoit l'obligation pour le ministre des Finances d'établir une stratégie nationale visant à évaluer des modèles de mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti dans le cadre de la stratégie du Canada en matière d'innovation et de croissance économique. Il est temps de trouver une solution adaptée au XXI^e siècle pour soutenir les travailleurs canadiens, et pour que tous les Canadiens aient des chances égales de réussir et d'apporter leur contribution.

J'ai bien hâte de débattre de cette mesure, et j'espère pouvoir compter sur l'appui de tous les députés.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LE SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIOUE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, en ce qui concerne des difficultés techniques qui pourraient être encourues par les députés dans le cadre de votes au moyen du système de vote électronique, de sa mise en œuvre jusqu'au mercredi 23 juin 2021:

a) l'alinéa p)(iv) de l'ordre adopté le lundi 25 janvier 2021 soit révoqué;

b) tout député incapable de voter au moyen du système de vote électronique durant la période de 10 minutes en raison de difficultés techniques peut se joindre à la séance virtuelle pour indiquer à la présidence son intention de vote par système de vidéoconférence de la Chambre;

c) à la suite de toute préoccupation, identifiée par le système de vote électronique, qui est soulevée par un agent supérieur de la Chambre d'un parti reconnu en ce qui concerne l'identité visuelle d'un député qui utilise le système de vote électronique, le député en question doit répondre immédiatement pour confirmer son intention de vote, soit en personne soit par l'entremise du système de vidéoconférence de la Chambre, faute de quoi le vote ne sera pas enregistré.

• (1640)

Le vice-président: Y a-t-il des députés qui s'opposent à ce que le député propose la motion? Si c'est votre cas, dites non.

Je n'entends aucune opposition. La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire

Je n'entends aucune dissidence. Je déclare donc la motion adop-

(La motion est adoptée.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC) propose:

Que le quatrième rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, présenté le vendredi 27 novembre 2020, soit agréé.

— Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Niagara Falls.

C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet de la nomination par décret de Marsha Walden au poste de présidente de la Commission canadienne du tourisme. Cette nomination a été renvoyée, le vendredi 25 septembre, au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, auquel j'ai eu l'honneur de siéger brièvement avant de passer à mes nouvelles responsabilités de ministre du cabinet fantôme responsable de la reprise économique COVID-19.

Ce n'est pas la première fois que l'industrie canadienne du tourisme est confrontée à une crise causée par une maladie, mais elle n'avait jamais connu de crise aussi destructrice que celle qu'on doit au nouveau coronavirus. L'industrie ne sera plus jamais la même, même lorsque nous aurons tous été vaccinés et que le virus ne sera plus qu'un vague souvenir ou que quelques mots dans un livre. Il est clair que tous les ordres de gouvernement ont un rôle essentiel à jouer dans la relance de l'industrie.

L'industrie touristique sait ce dont elle a besoin pour réussir sa relance. Elle a déjà mis en place partout des mesures rigoureuses pour assurer la sécurité de ses activités et communiquer l'information à la population. Elle sait pertinemment que le rythme auquel elle pourra effectuer sa relance sera tributaire de la confiance des voyageurs et de la perception du risque lié à ses activités.

L'industrie a déployé des efforts colossaux pour rester en activité. Elle a mis à profit des méthodes de nettoyage et de désinfection adaptées, elle a satisfait aux exigences concernant l'équipement de protection individuelle dans les restaurants, les avions, les musées, les arénas, etc.; elle a vraiment agi pour essayer d'avoir au moins un certain niveau d'activité. Elle a rénové des installations, elle a installé des systèmes de filtration avancés et des cloisons de plexiglas, elle a enlevé des meubles rembourrés et effectué d'innombrables travaux de nettoyage. Les taux de capacité et d'occupation sont réduits, il y a un délai de 24 heures avant la location d'une chambre à un nouveau client, les places dans les restaurants sont espacées, les visites de musées sont horodatées et la technologie est mise à profit pour favoriser l'innovation. Nous utilisons des applications pour rationaliser les activités touristiques, dont des inscriptions en libre-service et des menus avec code QR, auxquelles nous nous sommes tous habitués.

Le gouvernement ne devrait intervenir que pour appuyer les efforts déployés par l'industrie et pour s'assurer que les exigences sont respectées. Il ne doit pas imposer de mesures déraisonnables qui handicaperaient la capacité des propriétaires d'entreprises de fonctionner ni créer des conditions susceptibles de décourager les entrepreneurs et de les amener à fermer boutique. Pour effectuer ces changements coûteux, notre industrie du tourisme a besoin que le gouvernement mette en place des mesures crédibles et réalistes pour permettre aux compagnies et aux services touristiques de fonctionner en toute confiance.

Le gouvernement ne doit plus se contenter de donner des subventions et de fournir de l'aide; il doit plutôt s'employer à mettre en œuvre des mesures incitatives pour assurer une croissance et une innovation durables. Il pourrait, notamment, offrir des prêts sans intérêt, des prêts garantis et des options de financement originales pour les secteurs qui ont été frappés très durement. De telles mesures incitatives aideraient tous les secteurs: les compagnies aériennes, les croisiéristes, les hôtels et les restaurants. Il pourrait également lever les exigences relatives aux visas pour les pays qui en

ont terminé avec la pandémie pour accroître le tourisme étranger; permettre aux gouvernements provinciaux de se réglementer euxmêmes sans avoir à se soumettre à des mandats contraignants d'Ottawa; et protéger les sociétés fragilisées contre les investisseurs sans scrupules qui cherchent à faire main basse sur un secteur touristique affaibli.

En l'absence d'un plan gouvernemental pour innover dans ce secteur, nous avons vu nos sociétés aériennes canadiennes et nos organismes de classe mondiale, autrefois si forts, déployer des efforts spectaculaires pour trouver des solutions lorsqu'ils ont proposé le programme pilote de tests rapides, maintenant abandonné. Voilà un exemple formidable d'une industrie qui agit et d'un secteur privé qui réussit, mais tout cela a été réduit à néant par les nouvelles exigences du gouvernement fédéral. Les sociétés aériennes ont compris qu'il est d'une importance critique d'offrir un environnement de voyage sûr et elles ont élaboré un projet pilote de tests de dépistage rapide aux aéroports. J'admire les efforts qu'elles ont déployés parce qu'elles savaient qu'il leur fallait faire quelque chose pour pouvoir poursuivre leurs activités.

Les témoignages entendus au comité de la santé la semaine dernière n'ont guère permis de savoir si ces nouvelles restrictions constitueront une amélioration et si elles reposent sur des données solides. Toutefois, on avait des données sur les tests de dépistage rapide. En date du 11 février, un peu plus de 49 000 personnes avaient été testées et 1 % avaient obtenu un résultat positif. Elles ont été placées sous surveillance et mises en quarantaine, et cela a bien fonctionné.

• (1645)

En passant, dans ma circonscription, une entreprise appelée l'agence Paull Travel offre depuis 30 ans des services indépendants de voyage sur mesure. À l'instar d'autres compagnies et des gens qui travaillent dans le secteur touristique, Paull Travel se trouve dans une situation impossible. Ces entreprises font faillite. Tandis que le reste de l'économie pourrait réussir à rebondir, c'est vraiment difficile pour l'industrie du voyage. De surcroît, les commissions que les 13 femmes qui travaillent chez Paull Travel s'attendaient à gagner pour les services qu'elles ont offerts ont été reprises à cause de l'annulation des voyages.

L'incapacité du gouvernement à fournir des tests de dépistage rapide aux Canadiens et le soutien dont les compagnies aériennes ont tant besoin a mis des bâtons dans les roues de la majorité des voyageurs pendant la pandémie. Beaucoup de grandes agences de voyages et de fournisseurs indépendants connaissent une diminution de 90 % de leur chiffre d'affaires par rapport à 2019.

Nous ne pouvons pas prétendre que les choses vont revenir à la normale. Pour des décennies à venir, il n'y aura plus de banquets ni de grands congrès. On aura moins besoin des agents de voyages et de beaucoup d'autres travailleurs du secteur touristique; nous allons donc devoir leur trouver d'autres emplois convenables. Le gouvernement doit être proactif et avant-gardiste. Il doit aider ces travailleurs à se recycler ou à accroître leurs compétences afin qu'ils puissent passer à d'autres secteurs de l'économie où il y aura une forte demande, comme le secteur des technologies émergentes.

Il faut commencer à parler de ce qu'il faudra faire en matière de recyclage pour les personnes dont les compétences ne seront plus en demande sur le marché du travail et de la collaboration requise entre les secteurs public et privé pour cerner les besoins de l'économie et les secteurs où ces compétences pourraient servir. J'ai quelques chiffres importants à donner. On compte plus de 14 000 petites et grandes agences de voyages au Canada et plus de 90 % d'entre elles sont considérées comme étant de petites entreprises. En outre, 75 % des travailleurs de ce secteur sont des femmes. Les agences de voyages dans l'ensemble du pays génèrent des ventes annuelles de 30 milliards de dollars et des revenus de 3 milliards de dollars et bon nombre des travailleurs du secteur ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi régulière ni aux prestations spéciales de l'assurance-emploi. Tout le secteur vit une situation désespérée et il faut s'en rendre compte.

Dès le début de la pandémie au Canada, l'industrie du voyage a eu à composer avec de nombreux avis aux voyageurs, avec les inquiétudes de ses clients, avec les annulations et avec tous les problèmes que la pandémie a entraînés. En raison du virus et de ses impacts dévastateurs sur les voyages, l'industrie du voyage a vu ses revenus se tarir et les entreprises ont commencé à mettre des employés à pied et à fermer leurs portes. Cela a eu un effet considérable sur les familles. Si on veut mettre en place des mesures d'aide ciblant l'industrie du voyage, il faut inclure les agences de voyages. Ces entreprises ont besoin de l'aide du gouvernement et elles doivent avoir l'assurance qu'elles seront payées pour les services rendus.

Si nous pouvons prendre les devants sur les problèmes de santé et démontrer que le milieu est sûr pour les voyages, nous pouvons donner au secteur une chance de s'en tirer. Des investissements importants dans le marketing seront nécessaires pour favoriser la reprise dans le domaine des voyages nationaux et internationaux. Nous devons veiller à ce que le public comprenne le risque pour la santé et les données correspondantes afin de pouvoir faire les choix appropriés.

Quelle que soit l'industrie, un plan est plus qu'un soutien financier. Il doit comporter une feuille de route qui donne certaines indications sur la réouverture et les stratégies. Nous ne pouvons pas nous tourner vers l'avenir sans plan. Le Canada a tant à offrir au monde: une nature magnifique, une histoire riche et une culture unique qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Il serait dommage de laisser le secteur souffrir d'un manque de leadership. J'ai hâte que le gouvernement présente des plans qui aideront l'industrie à se remettre sur pied.

• (1650)

- M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député du Parti conservateur appuie-t-il les restrictions actuellement en vigueur?
- M. James Cumming: Monsieur le Président, nous ne pourrons pas relancer l'économie tant que nous n'endiguerons pas la crise sanitaire. Toutes les régions du pays doivent pouvoir gérer la crise sanitaire. Oui, j'appuie les restrictions, mais les nouvelles restrictions et les nouvelles politiques doivent reposer sur des données probantes.
- M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que nous parlons de restrictions, je me demande si le député adhère à certaines des affirmations faites par la

députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke. Elle a été très active sur les médias sociaux dernièrement, où elle prétend que le premier ministre est complice de la propagation du virus dans le monde.

Le député est-il d'accord avec sa collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke et adhère-t-il à ses observations à ce sujet?

- M. James Cumming: Monsieur le Président, encore une fois, dans le contexte de cette crise sanitaire, j'estime qu'il n'y aura pas de relance tant que nous n'aurons pas traversé cette crise. Pour cela, il faudra à la fois nous approvisionner en vaccins, vacciner la population et offrir des tests de dépistage rapide. Si nous disposions de tous ces outils, nous pourrions créer un environnement sécuritaire pour les gens de cette industrie et pour la population en général. Les gens veulent évidemment retourner au travail. Le gouvernement doit leur permettre de le faire de façon sécuritaire.
- M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, à ce stade de la pandémie, le secteur du tourisme veut des garanties. Il veut que le gouvernement propose un plan. Le député a dit que les agents de voyages et les exploitants d'entreprises touristiques ont été placés dans une mauvaise situation. Ils attendent que le gouvernement leur indique qu'ils auront de l'aide et certaines garanties. Les gens de l'industrie du voyage, en particulier les femmes, ont été très durement touchés et veulent que des mesures soient prises.

Étant donné l'absence de mesures, le député peut-il indiquer ce qu'il aimerait que le gouvernement fasse pour offrir des garanties à ces gens?

M. James Cumming: Monsieur le Président, les entreprises ont besoin de certaines garanties et d'une certaine planification afin de pouvoir se faire une idée de ce qui les attend. Malheureusement, ce secteur n'a reçu aucune garantie. Le gouvernement a présenté un genre de plan pour l'industrie du transport aérien. Les travailleurs de l'industrie attendent toujours. L'incertitude quant à ce qui les attend retarde leur retour au travail ou, du moins, la planification de leur avenir.

• (1655)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, les travailleurs de Via Rail se trouvent dans une situation très difficile en ce moment. Nous savons que les travailleurs de toute l'industrie du tourisme éprouvent des difficultés en ce moment.

Alors que la pandémie se poursuit, le député pense-t-il qu'une des solutions serait de mettre en place un revenu de base garanti, en particulier pour ceux qui travaillent dans le secteur du tourisme et du voyage, qui a été complètement dévasté par la pandémie?

M. James Cumming: Monsieur le Président, la priorité devrait être d'examiner comment nous pouvons permettre à ces secteurs de reprendre leurs activités et aux gens de retrouver leur emploi. Les gens me disent que c'est ce qu'ils souhaitent. Ils veulent retourner au travail et reprendre une vie normale le plus rapidement possible. Encore une fois, voilà pourquoi il est essentiel de faire vacciner la population, de distribuer les tests de dépistage rapide et de mettre en place toutes les mesures qui pourront permettre aux travailleurs de reprendre leur emploi de manière sûre. C'est ce que les gens souhaitent, et c'est ce que je souhaite aussi.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer l'adoption du quatrième rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie au sujet de la nomination par décret de Marsha Walden au poste de présidente-directrice générale de la Commission canadienne du tourisme, qui est maintenant connue sous le nom de Destination Canada.

Le 29 octobre 2020, le comité s'est réuni pour étudier la nomination de Mme Walden. J'ai pris part à la réunion où nous avons déterminé si ses compétences lui permettaient d'occuper ce poste de direction de la plus haute importance. Mme Walden assume ces fonctions à une période critique pour l'industrie. En fait, pendant notre réunion en octobre, j'ai fait remarquer que, selon le rapport sur l'état de l'industrie de Destination Canada, on pouvait s'attendre à ce que le secteur touristique canadien retourne aux niveaux records de 2019 au plus tôt en 2024. Dans le même rapport, Destination Canada a indiqué que le cas échéant, « notre économie devra essuyer une perte catastrophique ». Compte tenu des répercussions de la COVID-19 qui se font toujours sentir, l'Association de l'industrie touristique du Canada estime maintenant que le secteur ne renouera avec ses chiffres records de 2019 qu'en 2026.

À notre réunion d'octobre, j'ai également remarqué que, selon le rapport sur l'état de l'industrie, le gouvernement fédéral doit « montrer la lumière au bout du tunnel ». Or, tandis que nous continuons d'observer le gouvernement fédéral peiner à nous approvisionner en vaccins et à mettre en œuvre le dépistage rapide à grande échelle, notre secteur du tourisme est abandonné son sort. Autrement dit, plutôt que de fournir à l'industrie du voyage et du tourisme la lumière au bout du tunnel dont elle a tant besoin, la pandémie de CO-VID-19 ainsi que la manière terrible et mal gérée dont le gouvernement intervient en réponse à celle-ci l'ont fait reculer.

Voilà pourquoi le gouvernement fédéral doit parvenir à accélérer la vaccination des Canadiens. Voilà pourquoi il doit acheter et déployer à la grandeur du pays des dispositifs de dépistage rapide de sorte que nous puissions amorcer le retour à la normale. Les entreprises canadiennes associées au voyage et au tourisme comptent parmi les plus durement touchées. Beaucoup d'entre elles se sont jointes au mouvement de défense des intérêts appelé, justement, Coalition des entreprises les plus touchées. Lorsque le gouvernement fédéral a fermé la frontière et imposé des restrictions sévères aux voyageurs en mars 2020, les transporteurs aériens et les aéroports du Canada ont immédiatement cessé leurs activités. Alors que d'autres pays n'ont pas tardé à offrir une aide financière à leur secteur de l'aviation, on attend toujours une aide financière du gouvernement fédéral au Canada. C'est pourtant un besoin urgent.

En plus de paralyser le moteur économique de l'industrie des voyages et du tourisme au Canada et à l'étranger, la pandémie a grandement nui à bien des petites et moyennes entreprises, y compris dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des attractions touristiques. Presque tous les secteurs de l'industrie canadienne du voyage et du tourisme ont vu leurs activités quotidiennes, leurs recettes et leurs prévisions relatives à la planification de leurs activités être perturbées et ont été plongés dans l'incertitude. Quand les entreprises subissent des répercussions d'une telle envergure, cela nuit grandement aux travailleurs et aux emplois. Il n'est donc pas surprenant que nous entendions de plus en plus souvent parler de mises à pied et de pertes d'emplois dans cette industrie, et que le taux de chômage y est plus élevé que dans les autres industries.

Par exemple, selon l'Association des hôtels du Canada, il y avait 114 000 emplois dans le secteur en avril 2020. Or, en décembre 2020, ce nombre n'était plus que de 87 500. Bon nombre d'hôteliers se demandent maintenant dans combien de temps ils seront à court d'argent. En fait, 40 % d'entre eux ne croient pas qu'ils survivront jusqu'à la fin du mois et 70 % sont d'avis qu'ils ne survivront pas jusqu'au printemps.

Une autre industrie qui se trouve dans une mauvaise passe est celle de la restauration. Selon Restaurants Canada, au cours des six premières semaines de la pandémie, le secteur des services de restauration a perdu plus que ce que l'ensemble de l'économie canadienne avait perdu au cours de la récession de 2008-2009. Pensonsy bien. Un emploi sur cinq perdu à cause de la pandémie l'a été dans ce secteur. Selon l'Enquête sur la population active de décembre de Statistique Canada, le secteur des services de restauration emploie actuellement au moins 316 000 personnes de moins qu'en février 2020.

Il en va de même dans le secteur de l'aviation, au Canada. On entend continuellement parler de licenciements, de pertes d'emplois et de fermetures de lignes régionales, en gros, tous les quinze jours. La COVID-19 et les réponses du gouvernement ont eu une incidence dévastatrice sur ces industries et sur les emplois qu'elles fournissent aux Canadiens. Si l'on considère ces secteurs et d'autres ensemble, le taux de chômage national, selon Statistique Canada, était de 9,4 % au 5 février.

● (1700)

Cependant, dans l'industrie du voyage et du tourisme au Canada, c'est encore pire. Le taux de chômage est actuellement de 18,6 %, soit près de deux fois le taux de chômage national, ce qui montre à quel point l'industrie canadienne du voyage et du tourisme a été touchée.

Nous, les conservateurs du Canada, avons été heureux en tant qu'opposition officielle de travailler avec les acteurs du secteur privé, de les écouter et de défendre leurs intérêts et, par là même, de commencer à comprendre les difficultés auxquelles ils font face pendant cette pandémie. C'est pourquoi nous avons été heureux de travailler avec le gouvernement fédéral pour améliorer nombre des programmes d'urgence, qui ont été lancés à la hâte sans grande consultation et sans qu'aucune réflexion n'ait été menée à propos des principaux intéressés, qu'ils étaient censés aider, afin d'en comprendre les besoins. Grâce à notre bon travail et à la coopération du gouvernement fédéral, nous avons pu améliorer les programmes d'urgence offerts aux entreprises, tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada, la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Même si nous sommes satisfaits de ces améliorations, notre travail est loin d'être terminé.

Ces programmes, ainsi que le tout nouveau Programme de crédit pour les secteurs très touchés, ont été mis sur pied temporairement en vue d'aider les entreprises à survivre à la pandémie. Ils n'ont rien à voir avec la reprise économique qui sera nécessaire après la pandémie. C'est donc ici où Mme Walden et Destination Canada entrent en jeu et jouent un rôle capital. L'un des mandats principaux de l'agence fédérale est d'influer sur l'offre dans les secteurs du voyage et du tourisme et de créer une demande dans l'intérêt de la population locale, des collectivités et des visiteurs grâce à la recherche de pointe, qui s'harmonise avec celle des secteurs privé et public, et à la promotion du Canada ici comme à l'étranger. Il ne fait aucun doute que Destination Canada jouera un rôle déterminant dans le soutien de la relance du tourisme d'un océan à l'autre, et ce, dès cet été, du moins je l'espère.

Le premier ministre a répété à maintes reprises que tout le monde qui le veut sera vacciné d'ici septembre. Pour atteindre cet objectif, notre approvisionnement en vaccins doit augmenter considérablement et rapidement afin que l'on puissse vacciner autant de Canadiens que possible d'ici là. Au moment où je prononce le présent discours, un peu plus de 1,5 million de personnes ont été vaccinées dans un pays qui compte 38 millions d'habitants.

Ma circonscription, Niagara Falls, figure parmi les principales destinations de loisirs au Canada. L'industrie locale du tourisme est très saisonnière et elle compte habituellement sur un été très achalandé pour permettre aux petites et moyennes entreprises de traverser les mois plus calmes de l'automne et de l'hiver. La perte de la saison touristique estivale de 2020, bien malgré ces entreprises, a entraîné des répercussions dommageables et je n'ose m'imaginer les conséquences que subiraient ces entreprises si elles devaient perdre une deuxième saison estivale d'affilée. Si cela devait se produire, le blâme reviendrait au gouvernement fédéral qui n'aurait pas réussi à obtenir en temps opportun une quantité suffisante de vaccins pour les Canadiens.

Destination Canada doit être prête à assister le gouvernement fédéral pour l'avenir. Le budget fédéral de 2021 devrait comprendre un plan détaillé assorti de mesures visant la relance du tourisme. Je compte bien examiner ce plan dès qu'il sera publié. Destination Canada jouera un rôle de premier plan pour informer le gouvernement à propos des éléments requis pour relancer le tourisme en accord avec des partenaires de l'industrie. J'espère sincèrement que le gouvernement proposera des mesures visant à soutenir l'industrie canadienne du voyage et du tourisme, surtout les acteurs qui ont été touchés le plus durement.

Je sais aussi que l'Association de l'industrie touristique du Canada a proposé un excellent plan de relance du tourisme. Y a-t-il meilleure façon de commencer à aider l'industrie qu'en l'écoutant faire part directement de ses besoins?

Même si je ne fais pas tellement confiance au gouvernement actuel en raison du manque de leadership dont fait preuve le premier ministre, j'ai tout de même espoir que Mme Walden jouera un rôle mobilisateur au sein de Destination Canada à un moment crucial. Par conséquent, je suis d'accord avec les conclusions que le comité a présentées dans son quatrième rapport à la Chambre.

(1705)

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Affaires courantes

Dans sa circonscription, l'industrie touristique est très importante, tout comme elle l'est dans plusieurs régions canadiennes.

Je me demande si mon collègue peut nous parler de l'impact que pourrait avoir la pandémie sur les très petits commerces qui vivent de l'industrie touristique et qui n'ont pas forcément les sommes nécessaires, dans leurs comptes de banque, pour faire face à une saison complètement arrêtée. On se dirige présentement vers une deuxième saison touristique qui pourrait être complètement compromise pour ces petits commerces. C'est inquiétant parce qu'on a beau avoir de beaux attraits, si l'on n'a pas toutes les ressources pour accueillir les visiteurs, on va manquer le retour de l'industrie touristique.

J'aimerais entendre mon collègue parler de l'importance de ces petits commerces qui font toute une différence entre une belle visite touristique bien agrémentée et bien remplie et une simple photographie qu'on peut prendre d'un paysage naturel extraordinaire comme on en trouve dans son coin.

[Traduction]

M. Tony Baldinelli: Monsieur le Président, le député a raison. Si nous perdons la prochaine saison touristique encore, ce sera désastreux, non seulement pour la région touristique de Niagara Falls, mais aussi pour de nombreuses autres régions.

Seulement dans ma circonscription, 40 000 travailleurs comptent sur le secteur touristique pour gagner leur vie. Nos deux casinos, qui sont les plus grands employeurs du secteur touristique de Niagara, emploient 4 000 personnes. Celles-ci ne travaillent plus depuis mars. Comme l'intervenant précédent et mon collègue l'ont mentionné, ces personnes veulent retourner au travail.

Ces industries et les petites entreprises ont besoin de certitude. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 200 000 petites entreprises pourraient fermer leurs portes en raison de la COVID. Ce serait une nouvelle dévastatrice pour l'économie canadienne et plus particulièrement pour le secteur touristique du pays.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, le tourisme est effectivement une industrie importante pour l'économie du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Je me suis entretenu avec de nombreux exploitants d'entreprises touristiques qui ont été pénalisés par la pandémie et qui craignent qu'une autre saison touristique tombe à l'eau, comme d'autres personnes l'ont déjà indiqué. Toutefois, je suis curieux de savoir ce que le député veut dire lorsqu'il parle du besoin de certitude, car on ignore beaucoup de choses quant à ce que nous réserve encore la pandémie. Après tout, de nombreux facteurs sont indépendants de notre volonté.

Le député ne convient-il pas que nous devrions nous employer avant tout à soutenir les entreprises qui vont écoper des restrictions de voyage, plutôt que de réclamer avec insistance la réouverture de l'industrie du voyage? Il est sans doute prématuré de procéder à une telle réouverture, alors que de nouveaux variants du virus inquiètent beaucoup les experts en santé.

M. Tony Baldinelli: Monsieur le Président, comme mon collègue l'a mentionné, nous ne pourrons pas assurer la pleine relance de l'économie tant que nous ne nous serons pas acquittés de la tâche essentielle d'endiguer la crise sanitaire. Nous avons rencontré plusieurs groupes d'intervenants, et ils ont tous besoin de certitude. J'ai parlé à des pourvoyeurs dans tout le pays qui tirent 90 % de leurs revenus de touristes américains. Ils ont tous besoin d'être rassurés.

Quel est le plan du gouvernement en ce qui concerne la réouverture des frontières? Quand cela finira-t-il par se faire, et comment compte-t-il procéder? Les entreprises canadiennes doivent commencer à se préparer dès maintenant. Si la confiance n'y est pas, c'est une autre saison touristique qui risque de tomber à l'eau.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, l'industrie du tourisme a beaucoup d'importance dans ma circonscription, certes, mais l'industrie des réservations aussi. Des entreprises de ma région s'occupent de réservations pour des croisières et des voyages dans le monde entier. Elles craignent de devoir fermer leurs portes puis de voir de grandes entreprises reprendre le marché qu'elles occupaient.

Le député aurait-il des idées ou des solutions à proposer? Comment pourrions-nous protéger ces petites entreprises et éviter qu'elles ne soient englouties par des multinationales?

(1710)

M. Tony Baldinelli: Monsieur le Président, je suis à l'écoute d'organisations concernées par ces enjeux, notamment l'Association canadienne des agences de voyages ainsi que des agences de voyages indépendantes de partout au pays. Elles souhaitent que le gouvernement leur offre des solutions dans le cadre du programme d'aide à l'industrie aérienne.

Traditionnellement, une forte proportion de ces petites entreprises, probablement de 80 % à 85 %, sont dirigées par des femmes entrepreneures. Elles espèrent un soutien qui fera en sorte que les commissions qu'elles ont gagnées grâce à leur travail ne soient pas récupérées aux fins des programmes de remboursement que le gouvernement pourrait prévoir dans son plan de sauvetage des compagnies aériennes.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est à la fois intéressant, quelque peu frustrant et un peu décevant de voir les conservateurs se livrer à des jeux politiques à la Chambre des communes. Il appert de plus en plus que le Parti conservateur du Canada est totalement déconnecté des propos et des actions que les Canadiens veulent voir de la part de leurs dirigeants politiques.

Je ne dis pas cela à la légère. Je crois sincèrement que l'orientation adoptée par le Parti conservateur et l'équipe de son leader parlementaire à la Chambre, de même que les discussions et les débats qu'ils tiennent sur le parquet, ne rendent pas service aux Canadiens.

Je vais parler de la raison d'être du rapport sur le voyage et le tourisme. J'ai écouté très attentivement l'intervenant précédent et le député d'Edmonton-Centre, qui a présenté la motion d'adoption du rapport afin de parler du voyage et du tourisme au Canada. Les deux députés n'ont absolument rien dit qui n'aurait pu être mentionné dans le cadre du débat sur le projet de loi C-14, par exemple.

Rien de ce qui a été dit ne justifie l'urgence de tenir le présent débat aujourd'hui. Lorsque le député d'Edmonton-Centre a présenté ses arguments pour débattre du sujet, il s'est dit préoccupé par toutes les restrictions. Or, je lui ai demandé sans détour s'il appuyait les restrictions mises en place par le gouvernement et il m'a répondu que oui. Il les appuie.

Pourquoi est-ce nécessaire de présenter ce rapport à l'heure actuelle? Si les députés disaient que l'industrie est très importante et que nous devons en parler, je partagerais leur avis. Il s'agit d'une in-

dustrie importante. Elle est très importante pour tous les Canadiens, qu'ils travaillent directement ou indirectement pour elle ou qu'ils ne soient même pas employés par elle. En ce qui concerne notre évolution ultime, l'industrie touristique est d'une importance capitale pour l'économie et la société. Cependant, si elle était si importante, nous aurions pu aborder la question lorsque nous débattions du projet de loi C-14 plus tôt aujourd'hui.

Les conservateurs peuvent présenter des motions de l'opposition et ils pourraient aborder la question à ce moment-là aussi. Ils pourraient désigner une industrie et dire qu'ils s'en soucient et qu'ils veulent en débattre toute la journée, puis la motion finirait par faire l'objet d'un vote.

Les membres du Parti conservateur ont fait de l'obstruction et tout ce qu'ils pouvaient pour saboter le projet de loi C-14, dont le débat a été grandement axé sur le tourisme et l'industrie du tourisme. Il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet. Mon collègue de Kingston et les Îles a souligné le nombre de jours que nous avons consacré au débat sur le projet de loi C-14 par rapport à celui que nous aurions en fait consacré au débat budgétaire. De plus, les conservateurs sont muets sur leurs intentions. J'ai demandé plus tôt aujourd'hui quand les conservateurs jugeraient bon d'adopter le projet de loi C-14 et ils n'ont rien dit.

Le rapport est désormais si urgent que la Chambre des communes doit en débattre pendant des heures. Le chef du Parti conservateur du Canada et les députés conservateurs croient que c'est extrêmement important.

Pour ceux qui suivent le débat, je ne crois pas que cela ait quoi que ce soit à voir avec cette industrie. Je crois que les conservateurs se servent de ce rapport comme moyen de poursuivre leur obstruction et d'empêcher la tenue d'autres débats. Fait intéressant, ils jetteront ensuite le blâme sur le gouvernement. Ils demanderont pourquoi il n'y a pas eu plus de débats au sujet du projet de loi C-14 et pourquoi nous ne présentons pas le projet de loi C-19. Ce n'est pas la première fois que nous tentons de présenter le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi électorale du Canada.

● (1715)

Nous attendons toujours un haut degré de coopération de la part de tous les députés de l'opposition. Ils rapportent la question des vaccins à ce rapport particulier, mais celle-ci touche tous les aspects de la société, y compris les enjeux abordés dans de nombreuses autres tribunes.

De quoi devrait-on débattre aujourd'hui? Nous aurions pu débattre de ces questions. Pas nécessairement du rapport, mais pourquoi les députés du Parti conservateur n'ont pas cru bon de parler davantage de ces questions dans le cadre du débat sur le budget, ou le mini budget, quel que soit le nom qu'on donne au projet de loi C-14?

La situation a pris une telle ampleur que la ministre des Finances, la vice-première ministre du Canada, a dû écrire au chef des conservateurs pour lui dire que son parti faisait traîner en longueur l'adoption de cette importante mesure législative. Le projet de loi aura des retombées positives pour l'industrie du tourisme. Les députés parlent de...

Le vice-président: Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes invoque le Règlement.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'entends beaucoup parler du projet de loi C-14 et du projet de loi C-19. Serait-il possible pour la présidence de rappeler au député la règle de la pertinence?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je fais exactement le même rappel au Règlement. J'ai entendu le député parler du projet de loi C-14, plus précisément de la façon dont il permettra d'offrir des solutions à l'industrie touristique. Par conséquent, ses propos étaient complètement pertinents. Je sais que mon collègue n'avait pas vraiment besoin de mon intervention pour défendre la pertinence de ses propos, puisqu'il le fait très bien lui-même, mais j'ai voulu porter ce point à votre attention.

Le vice-président: Nous pouvons donc clore cette affaire.

Je remercie les députés de leurs interventions. Bien entendu, il est important que les propos exprimés par les députés qui prennent la parole aient rapport avec le sujet dont la Chambre est saisie. J'ai bien écouté ce que le secrétaire parlementaire a dit. Je remarque effectivement que bien que ce que le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a soulevé soit vrai, notamment le fait qu'il y avait des références à d'autres projets de loi, le secrétaire parlementaire a précisé qu'elles servaient à faire la comparaison avec le sujet dont la Chambre est saisie. Par conséquent, j'estime que ses propos sont pertinents au sujet à l'étude à la Chambre.

Le secrétaire parlementaire peut poursuivre de la façon habituelle, et nous veillerons à ce qu'il continue de s'exprimer avec la pertinence attendue.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les députés du Parti conservateur se sentent parfois un peu mal à l'aise lorsque nous abordons les raisons pour lesquelles ils se livrent à leurs jeux.

Les conservateurs parlent de l'importance du secteur du tourisme et du voyage. Si nous en débattons aujourd'hui, c'est parce qu'apparemment, la situation les inquiète beaucoup. Nous leur disons donc que le projet de loi C-14 aiderait grandement ce secteur.

Il importe que les députés d'en face comprennent les conséquences de leur comportement des plus inappropriés dans les débats et des jeux auxquels ils se livrent à la Chambre. Ils doivent renoncer à leurs jeux et commencer à se préoccuper du sujet prioritaire sur lequel se penche le gouvernement depuis le tout début, c'est-à-dire les Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes un peu exaspérés lorsque nous voulons parler des préoccupations que suscitent les nombreux secteurs du Canada. Aujourd'hui, le rapport se concentre sur le secteur du voyage et du tourisme. Nous y avons consacré beaucoup de ressources, des centaines de millions de dollars. Nous ne l'avons pas négligé.

J'ai parlé de l'industrie aéronautique il y a quelques jours à peine. Cette industrie revêt une importance tellement capitale pour le Canada. Or, le nombre de voyages a diminué considérablement. Nous le savons tous. Cela a des répercussions. Je me préoccupe de l'industrie aéronautique. Je n'ai pas entendu les députés parler des répercussions de l'industrie du voyage sur l'industrie aéronautique canadienne. On aurait dû en parler dans ce contexte.

Si je dis cela, c'est parce qu'il faut examiner la situation pour savoir ce que nous allons en faire. Devrions-nous traiter d'une industrie à la fois et débattre uniquement de celle-là? Il semblerait que c'est ce que souhaitent faire les conservateurs en ce moment. Peutêtre devrions-nous passer outre les journées de l'opposition et

Affaires courantes

quelques journées réservées aux affaires du gouvernement pour traiter d'une industrie à la fois.

Je me préoccupe grandement de l'industrie aéronautique. Le nombre de voyages a diminué. Je ne sais pas dans quelle mesure le comité a discuté de l'industrie aéronautique et des répercussions qu'elle subit.

Je l'ai déjà dit, je suis très fier du fait qu'on peut construire un avion de A à Z au Québec, depuis les premiers écrous et boulons jusqu'à l'avion complet. J'en suis très fier.

Le Manitoba dispose également d'une industrie aérospatiale. Nous savons tous que Boeing est touché par les déplacements aériens. Elle cherche des façons de venir en aide à l'industrie du voyage. En fait, j'ai rencontré quelques membres d'Unifor pour discuter de l'industrie aérospatiale et des répercussions que les déplacements ont sur cette dernière.

Le Manitoba dispose d'une excellente industrie aérospatiale, à l'instar de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Il est probable que 98 % de toute l'industrie aérospatiale se trouvent dans ces provinces. Je n'en mettrais pas ma main au feu, mais je ne pense pas être trop loin de la vérité. Cette industrie est directement liée aux déplacements.

Je comprends son importance, mais je ne crois pas que je serais en faveur de consacrer une journée à chaque question liée au coronavirus. Il n'y a pas suffisamment de jours au cours des prochains mois pour les examiner tous.

• (1720)

Pourquoi les conservateurs ont-ils choisi ce moment précis pour faire cette proposition? Le gouvernement suit le programme qu'il s'est fixé. Les deux intervenants précédents ont critiqué le gouvernement pour n'avoir pas misé plus tôt sur les tests de dépistage rapide. Les députés ont sans doute encore en mémoire l'image de la porte-parole en matière de santé qui sautait sur place en criant que le ciel était sur le point de nous tomber sur la tête et qui voulait savoir où étaient les tests de dépistage rapide.

Le gouvernement fédéral en a déjà distribué plus de 20 millions, mais seul un très faible pourcentage a été utilisé jusqu'à présent. Les députés du Parti conservateur croyaient sans doute avoir trouvé un filon susceptible de miner la confiance du public dans le gouvernement, mais on dirait bien qu'il s'agissait d'une priorité uniquement pour eux, et pas pour les voyageurs.

Dans quelle mesure le comité s'est-il intéressé à la question? Il y a présentement plus de 20 millions de tests de dépistage en circulation et ils n'ont à peu près pas servi. Y a-t-il eu des pressions de la part du secteur du tourisme? Des restaurateurs? Des voyageurs? Les conservateurs accusent-ils les provinces de ne pas avoir fait leur travail et d'avoir laissé ces tests dormir sur les tablettes? Est-ce que c'est ce qu'on doit comprendre?

Lorsqu'ils ont soulevé la question, j'ai été stupéfait par le ridicule de la situation et par la façon dont la porte-parole du Parti conservateur en matière de santé manifestait son indignation. Évidemment, les intervenants dans le débat sur cette motion ont parlé du vaccin et ont critiqué le gouvernement dans ce dossier. Ils ont dit que c'est lui qui serait le sauveur.

Grâce aux mesures prises par le gouvernement, notamment en matière d'approvisionnement, le Canada est en excellente posture. Il y a plusieurs semaines, nous nous sommes engagés à obtenir 6 millions de doses de vaccin d'ici la fin du mois de mars et plus de 20 millions de doses d'ici le mois de juin. Nous sommes en voie d'atteindre l'objectif. Il y a bien eu quelques imprévus avec lesquels nous avons dû composer. Dans certains cas, il s'agissait de circonstances indépendantes de notre volonté comme une tempête de neige ou le réaménagement des installations d'une entreprise à l'étranger.

Ce que veulent les conservateurs n'a rien à voir avec le rôle que les Canadiens aimeraient les voir jouer, selon moi, en tant qu'opposition officielle. D'après les députés, qu'est-ce que les Canadiens auraient à dire sur le débat que nous tenons aujourd'hui et sur les jeux auxquels on se livre à la Chambre des communes? C'est très décevant.

J'aimerais parler de l'industrie du voyage et du tourisme quand le projet de loi C-14 reviendra du comité. Nous devrions permettre aux Canadiens, aux comités et aux parlementaires de toutes les allégeances politiques de participer au débat sur cette industrie et d'autres industries, à l'étape de l'étude par le comité. Nous pouvons examiner des moyens d'améliorer le projet de loi.

L'intervenant précédent a dit que nous avons mis en place des programmes. C'est vrai. Dès le début, le gouvernement a tenu à offrir une aide concrète aux petites entreprises. Dans l'ensemble, les petites entreprises se débrouillent beaucoup mieux grâce aux programmes que nous avons mis en place, et le député a mentionné certains d'entre eux. Un intervenant conservateur précédent a fait référence à la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui est un programme fantastique.

• (1725)

À la fin de l'année dernière, le premier ministre et moi nous sommes entretenus sur Zoom avec des membres du Conseil des arts populaires, les organisateurs de Folklorama, à Winnipeg. Il s'agit d'un événement qui attire près de 200 000 personnes. Les députés peuvent faire une recherche sur Google pour vérifier s'ils le souhaitent. C'est une attraction touristique très importante pour le Manitoba.

Des représentants des arts populaires, entre autres, ont participé à cette discussion. Ils nous ont dit à quel point ils étaient heureux de pouvoir compter sur le programme de subvention salariale. Certains ont même indiqué que le Conseil des arts populaires aurait peut-être été obligé de fermer ses portes si ce n'avait été de la subvention salariale. Je pense aux répercussions que cela aurait eues sur ma province. On parle d'une institution qui existe depuis plus de 50 ans et qui compte littéralement des milliers de bénévoles. Plus de 200 000 personnes viennent visiter les différents pavillons de Folklorama. Cela fournit depuis très longtemps des emplois et entraîne des retombées économiques pour les hôtels, les artistes et ainsi de suite. C'est un événement très important pour l'industrie du tourisme dans la région. La subvention salariale est venue en aide au Conseil des arts populaires. Les députés peuvent parler du tourisme et du programme en question dans le cadre du projet de loi C-14 s'ils le désirent.

Cela dit, le premier ministre a également parlé du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, un autre programme extraordinaire. Je ne me souviens pas s'il a parlé de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer. Et que dire du Programme de crédit aux entreprises! On pourrait même parler du Fonds d'aide et de relance régionale. Tous ces programmes ont pratiquement été créés de toutes pièces.

La priorité du premier ministre et du gouvernement est la pandémie et, dans la mesure du possible, la collaboration avec les Canadiens, les provinces et les territoires pour protéger ces industries. Nous avons fait appel aux meilleurs fonctionnaires au monde et, grâce à eux, nous avons réussi à mettre ces programmes en place pour protéger ces industries qui sont essentielles à notre avenir. Grâce à ces efforts fructueux, nous sommes beaucoup mieux placés pour rebâtir en mieux. Cela vaut pour l'industrie du voyage et du tourisme qui, comme d'autres industries canadiennes, bénéficie énormément de ces programmes.

Nous admettons que nous pouvons faire mieux, qu'il y a place à l'amélioration. D'ailleurs, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons présenté le projet de loi C-14. Les conservateurs continuent leur jeu stupide d'obstruction pour empêcher le renvoi du projet de loi au comité parce qu'ils ne se soucient pas de l'intérêt des Canadiens. Ils prétendent le contraire, mais leurs actes démentent leurs paroles. Il est temps que le Parti conservateur du Canada passe de la parole aux actes. Il nous faut...

(1730)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes invoque de nouveau le Règlement.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du secrétaire parlementaire, et il a employé un mot que j'ai déjà prononcé en cette enceinte, un mot que l'occupant du fauteuil avait alors qualifié de « non parlementaire ». Jamais je ne m'opposerais à l'occupant du fauteuil, alors lorsque le secrétaire parlementaire a indiqué que les conservateurs agissaient de manière « stupide », il s'est abaissé à utiliser un langage non parlementaire.

Monsieur le Président, avant que vous ne rendiez votre décision et avant que le député de Kingston et les Îles ne débatte de mon rappel au Règlement, j'aimerais faire remarquer que l'occupant du fauteuil d'alors avait la même appartenance politique que le secrétaire parlementaire et que le député qui s'apprête à contester ce rappel au Règlement.

M. Mark Gerretsen: Au sujet de ce rappel au Règlement, monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue conservateur: personne ne devrait employer le mot « stupide » dans cette enceinte. En effet, mon enfant de 4 ans me le rappelle chaque fois que je l'utilise par inadvertance. Je vous invite, monsieur le Président, à encourager tous les députés à ne pas employer ce mot.

Le vice-président: Je remercie de nouveau les députés de nous avoir fait part de leurs opinions sur le rappel au Règlement. Les députés ne sont pas sans savoir que certains mots et certaines expressions peuvent être considérés comme étant non parlementaires, particulièrement lorsque les propos ciblent un député de façon individuelle. Dans ce cas-ci, toutefois, je n'ai pas entendu de langage non parlementaire. Je ne rendrai donc aucune décision à ce sujet, et nous allons poursuivre le débat.

Le secrétaire parlementaire dispose d'environ 20 secondes pour terminer ses observations, puis nous passerons aux questions et observations.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le temps semble parfois passer très rapidement.

J'aimerais entendre les députés débattre de toutes sortes de questions liées au coronavirus et à la façon dont nous pouvons travailler ensemble. J'exhorte les conservateurs à faire leur part afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent pour contrer la pandémie.

Cela dit...

• (1735)

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Calgary Signal Hill a la parole.

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les députés d'Edmonton-Centre et de Niagara Falls d'avoir présenté cette motion d'adoption. Il est de plus en plus évident que la seule façon de pousser l'actuel gouvernement libéral à faire quoi que ce soit, c'est de soulever la question à la Chambre et de la soumettre à un vote. Il suffit de penser au vote de cet après-midi sur la situation en Chine.

Ce qui met le secrétaire parlementaire dans tous ses états, c'est la crainte d'assister à un autre vote où tous les membres du Cabinet vont s'abstenir ou prendre la poudre d'escampette, ou encore de voir tous ses collègues voter en faveur d'une autre motion conservatrice. Je suis convaincu qu'il se demande avec beaucoup d'inquiétude comme il gérera la situation. Voilà qui montre bien l'état lamentable dans lequel se trouve le gouvernement aujourd'hui.

En fait, le député de Winnipeg-Nord a soulevé un point qui était sensé: si nous devions consacrer une journée entière à chacun des dossiers où le gouvernement n'a rien fait, nous n'arriverions jamais à tous les couvrir parce qu'ils sont trop nombreux.

Le secrétaire parlementaire aime parler de la science et des données. Sur quoi le gouvernement s'est-il appuyé pour décider d'imposer une quarantaine dans des hôtels alors que les responsables de la santé publique...

Le vice-président: Nous allons devoir nous arrêter là. Nous sommes bien avancés et d'autres députés veulent aussi poser des questions.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député devrait peut-être poser la question à son collègue d'Edmonton-Centre, à qui j'ai demandé s'il appuie les restrictions qui sont actuellement en place. Il m'a répondu par l'affirmative, alors je crois que le Parti conservateur appuie la quarantaine. Si je me trompe, j'invite les conservateurs à me le dire.

Pour répondre aux insinuations du député au sujet de ma frustration occasionnelle, c'est parce que j'attache beaucoup d'importance à tout ce que je peux faire pour lutter contre la pandémie. Comme tous les députés, je vois l'impact qu'elle a sur la société canadienne et je vois à quel point il est important que le gouvernement puisse au moins prendre certaines des mesures qu'il doit prendre, comme adopter le projet de loi C-14.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que les histoires de ciel qui nous tombe sur la tête sont des railleries de très mauvais goût de la part du député. Dans un contexte où bien des Canadiens perdent leur emploi— voire leur domicile—, et où la distribution des vaccins s'est avérée un échec pour les libéraux, je pense que le député devrait se montrer un peu plus respectueux. Nous savons qu'en ce qui concerne l'industrie du tourisme, beaucoup de travailleurs ont perdu des revenus, et personne ne sait ce qu'il adviendra des prestations

Affaires courantes

d'assurance-emploi. Cette situation a des répercussions concrètes sur les habitants de sa circonscription et la mienne, qui sont voisines, à Winnipeg.

Compte tenu des taux élevés de pauvreté et de l'insécurité financière qui sévissent dans nos circonscriptions, le député est-il favorable à l'établissement d'un revenu minimum garanti? L'adoption d'une telle mesure permettrait non seulement aux habitants de nos circonscriptions respectives de surmonter la pandémie, mais également de vivre dans la dignité même une fois la crise derrière nous.

(1740)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, parmi les choses dont je suis très fier, il y a la façon dont le gouvernement s'est attaqué à la question de la pauvreté. Je peux donner deux exemples qui datent d'avant le coronavirus. L'Allocation canadienne pour enfants a littéralement permis de sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté, et cela inclut des centaines, sinon des milliers d'enfants dans la circonscription de Winnipeg-Nord, que je représente. De plus, les aînés les plus pauvres ont bénéficié de la hausse majeure du revenu annuel garanti. À elle seule, cette politique a sorti des dizaines de milliers d'aînés de la pauvreté, dont beaucoup dans la circonscription de Winnipeg-Nord.

Je considère que nous avons un très bon bilan pour ce qui est de l'aide apportée à la population, que ce soit depuis le début de la pandémie ou à mesure que nous continuons d'aider les aînés, les handicapés et tant d'autres à traverser cette crise.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, merci de me donner l'occasion de parler des femmes dans le secteur touristique. Bien sûr, le débat porte sur une motion d'adoption d'un rapport qui traite d'une seule chose: les compétences de la nouvelle dirigeante de la commission du tourisme. Son nom est Marsha Walden, et elle travaillait auparavant pour l'association touristique de la Colombie-Britannique. Le débat nous remémore le souvenir de la merveilleuse Charlotte Bell, qui a dirigé l'Association de l'industrie touristique du Canada et qui a été emportée rapidement, il y a quelques mois, par un cancer agressif. Elle était encore jeune. Je voulais simplement dire à quel point son départ m'attriste et à quel point je suis convaincue que l'objet réel du débat n'est pas le tourisme.

Le débat que les conservateurs nous font tenir ne porte pas sur l'industrie touristique ou le sort des exploitants d'entreprises touristiques, mais sur une seule chose: les titres, qualités et compétences qui permettent à Mme Walden d'occuper le poste. Je n'interviens pas pour poser une question au secrétaire parlementaire, mais pour me joindre à lui et déplorer le fait que la Chambre est, encore une fois, prise en otage.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur une chose que l'ex-chef du Parti vert a dite. Je crois savoir que la majorité des emplois dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie sont occupés par des femmes et j'estime que l'État devrait consacrer plus de temps et de ressources à ce secteur. Il a été mis à mal par la pandémie, mais je pense que la ministre de l'Égalité des genres a bien fait son travail et je suis persuadé que le prochain budget fédéral tiendra compte de la réalité des femmes.

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, j'ai suivi attentivement le débat, car j'espérais pouvoir parler du projet de loi C-19, qui a été présenté en décembre et qui établit les règles à suivre si jamais les élections avaient lieu avant la fin de la pandémie. C'est le directeur général des élections lui-même qui a demandé à la Chambre d'adopter une telle loi. Or, j'ai écouté attentivement les intervenants précédents, dont le secrétaire parlementaire, et celui-ci, en plus de souligner l'importance du secteur touristique — et tout le monde s'entend là-dessus, y compris au sein de l'opposition officielle —, nous a aidés à mieux comprendre pourquoi le Parti conservateur souhaite recourir à une tactique dilatoire pour empêcher la Chambre d'étudier une mesure législative capitale, qui protégerait les Canadiens en temps de pandémie.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous en dire plus et nous expliquer pourquoi l'opposition, comme l'a souligné avec justesse la députée de Saanich—Gulf Islands, cherche à empêcher la Chambre d'étudier une mesure législative qui protégerait les Canadiens en temps de pandémie?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les gens qui suivent les travaux de la Chambre savent que nous étions censés débattre du projet de loi C-14 ce matin. Après plusieurs jours de débat, nous espérions que le projet de loi soit mis aux voix. De toute évidence, les conservateurs veulent en retarder l'adoption.

Nous avions une autre mesure législative très importante, et je sais qu'elle est importante pour tous les Canadiens. D'ailleurs, selon le ministre qui vient de poser la question et qui a beaucoup travaillé sur son élaboration, nous devrions discuter de la mesure législative et la renvoyer au comité. Compte tenu de la grande importance qu'il attache à cette mesure législative, il comprend qu'elle doit être étudiée en collaboration avec les députés des deux côtés de la Chambre. Cependant, tout comme pour le projet de loi C-14, les conservateurs semblent vouloir continuer à jouer à des jeux destructeurs, qui ne sont pas sains pour les Canadiens. Je...

Le vice-président: À l'ordre. Nous allons juste donner la chance à une dernière personne de poser une question avant la fin de cette période de 10 minutes.

La députée de Sarnia—Lambton a la parole.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je souhaite revenir au sujet dont ont parlé les députés précédents. Nous étions censés débattre du projet de loi C-19. J'avais prévu une trentaine de minutes d'observations mûrement réfléchies à propos de la possibilité d'une élection en temps de pandémie. Les libéraux sont les seuls à souhaiter qu'il y ait bientôt des élections. La majorité des Canadiens affirment ne pas vouloir de scrutin en pleine pandémie. Les libéraux sont à ce point pressés qu'ils ont présenté ce projet de loi avant même que le comité qui examinait le rapport du directeur général des élections ait terminé son travail. Les députés pourront y trouver un certain réconfort.

Des débats comme celui-ci sont nécessaires parce que le gouvernement n'est pas à l'écoute de l'industrie du voyage et du tourisme. À la Chambre, j'ai entendu beaucoup d'appels à l'aide de la part de l'industrie du transport aérien. J'ai aussi entendu des appels à mettre en place des plans qui permettront de rouvrir l'économie et le secteur de la restauration.

Que fera le gouvernement, précisément, pour aider cette industrie à se rétablir rapidement?

• (1745)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai donné un exemple très clair quand j'ai dit que le premier ministre avait rencontré le Conseil des arts populaires. Il ne s'agit que d'une rencontre parmi les milliers de rencontres apparemment prévues sans aucun doute par le Cabinet du premier ministre. Il est tout simplement inacceptable de tenter de donner la fausse impression que le gouvernement ne travaille pas et ne se préoccupe pas de l'industrie touristique.

Le projet de loi C-19, quant à lui, est une mesure législative importante. La priorité du gouvernement du Canada n'a jamais de déclencher des élections. Nous donnons la priorité absolue aux Canadiens, et ce, depuis le début. Ce sera toujours le cas. Élections Canada est reconnu partout dans le monde comme un organisme indépendant, et nous lui faisons pleinement confiance. Toutefois, le projet de loi C-19 contribuera grandement...

Le vice-président: Voilà qui met fin à cette série de questions et d'observations.

[Français]

Nous reprenons maintenant le débat.

L'honorable député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je vous avise que je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, un grand défenseur de nos PME touristiques.

Je pourrais me contenter de parler des temps difficiles que connaît malheureusement l'industrie touristique du Québec tellement il y a de choses à dire sur les difficultés vécues.

Le gouvernement fédéral a tardé à accorder de l'aide à l'industrie, malgré les demandes incessantes des acteurs de l'industrie touristique et des partis de l'opposition. Les employés et les propriétaires, les organisateurs et les artistes, tous les gens travaillant dans l'hôtellerie, la restauration, les arts et la culture ont été particulièrement touchés par les méfaits économiques de la COVID-19.

Pensons aux grands comme aux petits événements, à tous les liens d'affaires et de coopération qui ont été malmenés par les annulations et les fermetures. Ce sera tout un défi de remettre l'industrie touristique sur pied dans les prochaines années.

Pour relever ce défi, il faut d'abord que le fédéral cesse de développer des programmes « mur à mur », car ils ne donnent que de faibles résultats. Il faut nommer cette réalité. Il faut que le gouvernement fédéral change ses façons de faire. Il faut que les programmes soient bien conçus et adaptés à la réalité de l'industrie touristique de Montréal, comme à celle des plus petits villages des régions. Il faut que les programmes correspondent aux besoins du milieu. Pour que les programmes soient les plus efficaces possible, pourquoi ne pas laisser les gens du milieu choisir eux-mêmes les principes et les mécanismes de ces programmes?

Au Québec, c'est important. L'industrie touristique...

Le vice-président: Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais il semble y avoir un problème.

L'honorable député peut-il répéter sa question ou reprendre son intervention?

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je ne comprends pas votre intervention.

Y a-t-il un problème avec mon microphone?

[Traduction]

M. Taylor Bachrach: Il y a un problème avec l'interprétation. J'entends l'interprétation française et anglaise en même temps à volume égal. Je ne sais pas si d'autres personnes entendent la même chose que moi, mais j'ai ce problème depuis un certain temps.

[Français]

Le vice-président: Je remercie l'honorable député de Skeena—Bulkley Valley.

Je demande à l'honorable député d'Abitibi—Témiscamingue de continuer son intervention. Cela nous permettra de vérifier si l'interprétation fonctionne correctement.

L'honorable député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, l'interprétation est effectivement une préoccupation très importante, comme l'est d'ailleurs le tourisme au Québec.

L'industrie touristique est un secteur vital pour l'économie des régions du Québec. Plus de 400 000 travailleurs et travailleuses sont liés à l'industrie touristique, qui génère 15 milliards de dollars dans l'économie québécoise. Plus des deux tiers de ces entreprises se situent à l'extérieur des régions de Québec et de Montréal et sont, en grande partie, de très petites entreprises agiles et innovantes, mais évidemment fragiles. Cette industrie fait partie des secteurs les plus durement éprouvés par la crise sanitaire et elle attend toujours que le gouvernement fédéral lui démontre une plus grande empathie et un plus grand désir de collaboration, car les temps seront difficiles pour quelques années encore.

Pour que l'industrie touristique relève ce défi colossal, elle aura besoin des efforts et des talents de toutes les parties prenantes. C'est la raison pour laquelle je préfère parler de « tourisme avec un avenir prometteur ». C'est également pourquoi j'aimerais faire connaître à Mme Marsha Walden, présidente-directrice générale de Destination Canada, ou Commission canadienne du tourisme, des solutions qui m'ont été présentées par les gens du milieu au cours des derniers mois. Il faut profiter du débat de ce soir pour parler de solutions, pour restructurer l'écosystème touristique.

D'abord, avant de bonifier les enveloppes budgétaires de la promotion touristique, il faudrait investir massivement dans la restructuration de l'écosystème touristique. Je m'explique.

Dans le contexte sanitaire actuel, les voyageurs recherchent des offres touristiques dans des destinations de rechange, car les gens ne veulent pas se retrouver dans des grandes villes où les dangers de la COVID-19 sont plus grands. C'est normal qu'il en soit ainsi. Les grandes villes sont délaissées, car les gens veulent vivre des moments de grand bonheur dans des grands espaces. Il faudra donc que l'industrie touristique adapte les offres et investisse intelligemment, jusque dans les offres touristiques les plus marginales.

Par exemple, en 2020, ma région, l'Abitibi-Témiscamingue, a connu un élan touristique malgré le contexte sanitaire, et ce fut une bonne année touristique dans les circonstances. Les Québécoises et les Québécois se sont déplacés à plus de sept heures de route de Montréal pour visiter la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En septembre, des festivaliers ont effectué un séjour en Abitibi-Témiscamingue lors du Festival de musique émergente, auquel j'ai pu as-

Affaires courantes

sister avec mon collègue de Berthier-Maskinongé notamment. En octobre a eu lieu le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

En pleine crise sanitaire, les Témiscabitibiens ont présenté deux événements majeurs, sans aucun problème ni aucune conséquence sur la propagation.

De plus, cet hiver, des motoneigistes venus de partout ont envahi les longues pistes qui vont et viennent dans les quatre coins de l'immense territoire qu'est celui de l'Abitibi-Témiscamingue. Il y a 3 600 kilomètres de pistes de motoneige, pour ceux que cela intéresse. Ma région est si grande et attractive que, pour se promener dans les grands espaces de ma région, il faudrait des semaines aux voyageurs afin de parcourir toutes les pistes de motoneige, tous les sentiers de ski de fond et de raquette et toutes les étendues de lacs gelés en hiver, tout comme il faudrait des semaines à des voyageurs pour parcourir tous les sentiers pédestres, les deux parcs nationaux et les cours d'eau en été.

Les offres touristiques doivent être différentes. Cette année, possiblement, comme dans les prochaines années, le tourisme en Abitibi-Témiscamingue va reprendre peu à peu sa vigueur, et des gens de partout viendront découvrir les offres touristiques de la région. Ils visiteront des musées, des refuges, des grands espaces sauvages, des villages, des pourvoiries. Ils participeront à des rodéos avec des chevaux ou des camions, ainsi qu'à des grands spectacles en plein air. Le dynamisme des Témiscabitibiens est reconnu: il se manifeste à -30 degrés Celsius en janvier et en février, comme à 30 degrés Celsius en juillet et en août.

De plus, le Québec est un véritable don de la nature pour la beauté de son territoire et de son fleuve Saint-Laurent. Les Québécoises et les Québécois, comme des voyageurs de partout dans le monde, viennent marcher dans les rues du Vieux-Québec et faire l'expérience du dynamisme du centre-ville de Montréal. Les voyageurs longent le fleuve Saint-Laurent pour y voir les baleines et visiter les petits villages pittoresques le long des rives, souvent reconnus pour leurs produits du terroir et pour leurs microbrasseries. Les voyageurs traversent des grands espaces sauvages de la forêt boréale, logent dans des pourvoiries, participent à des tournois de pêche sur la glace ou à des courses de chiens de traîneaux, et j'en passe.

Le Québec est un territoire privilégié pour le tourisme d'aventure. Je souhaite donc que l'on puisse améliorer l'offre touristique. Pourquoi ne pas investir massivement dans des structures régionales qui pourront mettre les dollars aux bons endroits, exactement dans les besoins locaux, propres à la réalité des lieux?

J'interpelle la présidente-directrice générale de la Commission canadienne du tourisme en ce sens. Les agents de développement en tourisme sont celles et ceux qui aident les entrepreneurs, les municipalités et les organismes à s'adapter et à améliorer leurs offres touristiques. Il faut que ces offres touristiques soient bien préparées. Il faut reconstruire localement, car les touristes afflueront de nouveau dans quelques années. Cela se prépare, et je souhaite que Mme Walden offre des ressources financières nécessaires et sans condition pour maximiser le potentiel de l'industrie touristique dans les régions.

• (1750)

Lorsque le tourisme du Québec et du reste du Canada arrivera à son plein dynamisme dans les prochaines années, j'espère que le gouvernement fédéral aura offert à cette industrie tous les moyens pour sa reconstruction et sa redynamisation. Ce n'est certes pas rien. C'est un énorme défi de reconstruction. Il faut, par exemple, promouvoir l'agrotourisme et investir dans des structures pour que les offres touristiques prennent place jusque dans les fermes, directement à la ferme, dans les installations, parmi les animaux, pour y faire des activités sur place et déguster des produits de la ferme.

Pourquoi ne pas innover dans des marchés publics pour que les gens puissent découvrir les produits du terroir de qualité, comme le fait la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien? Pourquoi ne pas innover pour que les offres touristiques se rendent jusque dans les montagnes, dans les milieux forestiers et dans les cours d'eau, pour assurer une protection écoresponsable des milieux naturels? Enfin, pourquoi ne pas innover pour que les offres touristiques puissent aider à la protection du patrimoine bâti de nos lieux touristiques, comme les églises et nos belles vieilles maisons québécoises et canadiennes?

Bâtissons un écosystème touristique de qualité qui servira au développement des individus et de leurs talents, à la conservation de notre patrimoine et à l'aménagement des lieux naturels. Il faut donc aménager l'offre touristique autrement. D'ici à ce que l'industrie touristique retrouve sa pleine vigueur, il faut penser autrement et changer de paradigme. Il faut mettre l'accent sur le bien-être des voyageurs, sur l'efficacité des structures d'accompagnement pour les voyageurs, mais aussi pour les entrepreneurs et les organisations qui forment les écosystèmes touristiques.

Ne laissons plus les voyageurs à eux-mêmes. Offrons une expérience humaine mémorable. Faisons du tourisme un mode de vie plus humain, pour le voyageur comme pour le travailleur, plus innovant, plus écologique, plus en symbiose avec le territoire, le patrimoine et les gens sur place. Pour y arriver, il faut réaménager l'offre touristique et passer de la compétition à la coopération. Il faut revoir les investissements à faire, pas seulement les enveloppes budgétaires, mais aussi la façon de faire les choses. Laissons les gens de la place ériger des projets innovants et créatifs dans la collaboration, et non dans la compétition.

Je suggère des pistes d'action. D'abord, il faut augmenter les enveloppes budgétaires pour permettre aux gens sur place, qui sont souvent des passionnés vivant déjà sur le territoire à valoriser, d'investir dans des ressources spécialisées. Il faut aussi accompagner l'entrepreneur dans la passation vers d'autres gens passionnés. Il faut adapter l'industrie touristique à cette réalité et offrir aux parties prenantes des nouvelles offres structurelles. Il faut donc investir dans cette structure. L'attractivité du territoire devient un levier dynamique de développement régional, fait par des jeunes qui ont cette volonté d'habiter le territoire et vivre sainement, et offrir une qualité de vie exceptionnelle.

Faisons en sorte que les gens qui travaillent dans le tourisme aient la fierté de contribuer à la mise en œuvre de leur territoire et de sa beauté naturelle. Il faut être attractif dans les publicités et les campagnes vidéo de promotion, mais il faut l'être aussi en promouvant les gens qui travaillent dans le tourisme. Il faut investir dans les talents humains, c'est un des moteurs clés du succès de nos entreprises touristiques.

En terminant, il y a encore de nombreux mois d'attente difficiles pour le tourisme. Il y aura une pénurie de main-d'œuvre dans le tourisme; il faut en être conscients. Les structures sont brisées, les mécanismes sont à refaire. Si rien ne change, plusieurs travailleurs compétents quitteront l'industrie touristique pour d'autres secteurs d'activité.

• (1755)

[Traduction]

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, Jasper et le parc national de Jasper, dans ma circonscription, sont probablement surtout connus ou célèbres en tant que destinations touristiques. Je suis soulagé que le député ait dit que le secteur du tourisme souffre, car tantôt, quelqu'un a mentionné que ce secteur traversait une période fantastique, et je me suis dit que nous n'habitions pas sur la même planète. Ce que j'entends des exploitants d'entreprises touristiques et de nombreuses petites entreprises, c'est à quel point ils souffrent.

Le député a mentionné que certains des programmes ne fonctionnent pas. Pourrait-il nous dire où les libéraux ont échoué et les améliorations qu'ils pourraient apporter, selon lui?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, j'ai compris de l'intervention de la députée de Saanich—Gulf Islands que Mme Bell était décédée. Je veux commencer par offrir à sa famille et ses proches mes condoléances. Je pense que c'est elle qui avait utilisé l'image du canari lors d'une réunion. Les gens de l'industrie touristique sont les premiers affectés par la pandémie de la CO-VID-19 et aussi peut-être les derniers à pouvoir s'en sortir.

Comment pouvons-nous renverser cette situation? Il faut d'abord reconnaître les défis particuliers de ce secteur et surtout miser sur les ressources humaines, sur des gens passionnés qui vont nous vendre des expériences touristiques. J'ai eu la chance de visiter la région de Jasper une fois dans ma vie et je l'ai trouvée absolument fantastique. J'y retournerai assurément pour découvrir l'ensemble des beautés qu'on peut voir partout sur notre territoire.

• (1800)

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue pour son excellent discours et pour la passion qu'il apporte dans ses dossiers.

Parlant de tourisme, il est certain que j'ai en tête bon nombre de festivals et d'événements qui ont lieu dans ma circonscription, Drummond. Je pense notamment à mes amis du Village québécois d'antan, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant quelques années.

Un élément est fondamental dans l'industrie du tourisme et dans l'industrie événementielle: la prévisibilité. Or, au mois de novembre dernier, en déposant son Énoncé économique de l'automne, le gouvernement a parlé d'un programme pour venir en aide aux secteurs les plus durement touchés par la pandémie, dont le tourisme, évidemment. Cependant, cela a pris presque trois mois avant que ce programme ne soit mis en place, ce qui va à l'encontre du principe de cette prévisibilité dont ont besoin les gens qui travaillent dans l'industrie touristique.

Selon mon collègue, comment le gouvernement pourrait-il se rattraper pour permettre à des organismes touristiques comme le Village québécois d'antan à Drummond de connaître une meilleure saison que ce qu'ils prévoient actuellement étant donné qu'ils n'ont pas d'aide appropriée?

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de Drummond de sa question.

Cet été, j'ai eu la chance de faire du camping dans sa circonscription, à défaut d'avoir pu loger dans un hôtel à proximité de chez lui. Cela étant dit, j'ai fait une allocution sur le projet de loi C-14 et j'y ai mentionné les défis de l'industrie touristique, ce que le député de Winnipeg-Nord va être content d'entendre.

Dans nos interventions sur ce projet de loi, nous avons parlé de l'importance de cette aide, et je rappelle le mot-clé qu'a prononcé mon collègue de Drummond: la prévisibilité. Lors de nombreuses rencontres, les gens nous ont dit qu'ils avaient besoin de savoir quelle forme d'aide le gouvernement apporterait à ces entreprises. Cela passe notamment par une aide aux frais fixes, dont certains ne sont pas pris en compte par le gouvernement fédéral dans ses mesures d'aide. Or, la prévisibilité exige de se pencher sur l'ensemble des frais fixes.

Ensuite, il faut réinvestir dans des ressources humaines qui vont pouvoir établir des liens entre les activités et les parcours touristiques. Mon collègue a nommé le Village québécois d'antan, mais il faut aussi développer les villages eux-mêmes, pour accueillir à bras ouverts le touriste qui vient dans une région. Il faut que l'ensemble de l'industrie touristique lui offre une expérience sensationnelle pour lui donner le goût de revenir et pour l'inciter à en parler à d'autres gens de son entourage, pour qu'eux aussi viennent découvrir ces régions.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de son discours.

Dans sa circonscription, quelles sont les entreprises les plus touchées par la pandémie? Qu'est-ce que le gouvernement doit faire pour améliorer la situation?

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je serais heureux d'inviter la députée de Sarnia—Lambton dans ma circonscription, qui compte une soixantaine de villes et villages. Si l'on rajoute les villages qui ont fusionné avec Rouyn-Noranda, cela donne 84 communautés qui ont leurs élus et leurs représentants. Chacun de ces territoires a au moins un événement régional, un festival ou un élément touristique qui le démarque et lors duquel il accueille les gens.

Pour donner un exemple concret, je pense notamment au Labyrinthe des insectes. Son propriétaire a tenu son entreprise à bout de bras pendant huit ans et en est maintenant au point où il a besoin de liquidités pour passer à la prochaine étape. Cependant, il a de la difficulté à trouver de l'aide par l'entremise des programmes actuels. Il a lancé une campagne de sociofinancement qui va bien, mais les projets de taille qu'il a pour les bestioles lui permettent de demander un soutien au gouvernement, lequel n'a pas encore répondu présent.

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, c'est avec le plus grand plaisir, mais aussi avec l'ironie la plus vive et la plus sincère que je prends part au débat tout à fait inutile que ces pauvres sires du parti ministériel, le Parti libéral du Canada, imposent maintenant à la Chambre de tenir.

Affaires courantes

Je ne peux pas imaginer que la minorité libérale du Parlement puisse forcer un débat aussi futile et sans intérêt pour toute la population que nous représentons quand on pense à l'urgence sanitaire qui devrait guider nos travaux de manière salutaire.

J'entretiens des relations courtoises avec bon nombre de mes collègues libéraux, et ces derniers savent surtout que nos amitiés sont fondées sur la confiance et la bonne foi qui caractérisent nos joutes oratoires et nos interventions politiques, qu'elles se déroulent ici à la Chambre, en comité parlementaire ou sur le terrain dans nos circonscriptions respectives.

Après ce léger préambule, je ne saurais insister davantage pour faire part à la Chambre de ma désolation la plus vive du fait de constater que le gouvernement ne puisse agir plus promptement sur le si maigre plan d'intervention générale qui aurait dû rassurer toute la population. Après tout, le premier ministre dirige un pays du G7, le dernier en lice du G7 pour la vaccination, mais tout de même un pays du G7.

On se console de ce dont on peut se consoler et tout le monde en conviendra volontiers. Il y a 44 ans aujourd'hui, le père du premier ministre actuel marquait l'histoire en s'adressant au Congrès réuni des États-Unis pour la toute première fois. Son fils s'entretiendra demain avec le nouveau président américain. Les observateurs attentifs remarqueront le décalage patent et latent entre les propos qui seront énoncés du point de vue canadien, il va sans dire. L'un avait une vision; l'autre, une simple réaction. Pour ma part, ni l'une ni l'autre n'aura jamais pu me satisfaire. Ici et comme ailleurs dans le monde, depuis le début de ses maigres offices à la tête du gouvernement, le travail personnel du premier ministre en temps de pandémie aura été marqué en vain et sans retombées constructives et, surtout, jusqu'à maintenant, sans être digne de mention.

La motion dont la Chambre est saisie actuellement par l'action dilatoire des membres du parti ministériel témoigne d'elle-même de cette incongruité philosophique qui porte le gouvernement à éluder les soucis fondamentaux qui devraient, à juste titre, nous préoccuper au plus haut point plutôt que de faire gagner du temps au premier ministre. La motion dilatoire du Parti libéral vise à, comme on le dit en bon québécois, à gagner du temps. Gagner du temps, chez nous, c'est mesquin, il est de bon aloi de s'en souvenir. C'est ce que fait le gouvernement. C'est inacceptable, c'est insultant et c'est franchement inconcevable. Saisir aujourd'hui le temps le plus précieux de la Chambre pour discuter d'un rapport de comité portant sur la nouvelle présidente-directrice générale de la Commission canadienne du tourisme relève, selon moi, d'une aberration la plus immense et de la désinvolture la plus juvénile de ce gouvernement. J'imagine aisément les tractations les plus farfelues des derniers jours concoctées dans les plus hautes officines libérales pour en arriver à ralentir le rythme des travaux de la Chambre. Il va sans dire que la déception de chacun doit se mesurer à l'ampleur de la mienne. D'une vulgaire note manuscrite sur une serviette de table, il s'en est probablement découlé la stratégie de tout un gouvernement du G7, lequel peine à contraindre, dans son propre caucus, la honte ressentie face à son action vaine à faire véritablement sortir du gouffre les forces économiques dont il se dit le plus fier allié.

À vrai dire, si j'avais eu à avoir un allié ou un partenaire de la trempe dont se réclame le gouvernement libéral, je confierais confidentiellement à la présidence, puisque personne ne nous écoute, que je m'en serais débarrassé sans l'ombre d'un regret. En affaires, les véritables amis ne sont pas ceux à qui on pense d'instinct. L'industrie du tourisme d'un océan à l'autre mérite beaucoup plus que ce que le gouvernement actuel tente de lui faire miroiter.

Pour en revenir aux propos un brin loufoques qui animent la Chambre présentement, il serait loisible d'instruire nos collègues de tous les partis du gouvernement que ce dernier les instrumentalise à des fins bassement partisanes, et je pèse ardemment sur le vocable « partisan ».

De tout ce débat futile que nous tenons présentement, je ne retiens que cette mesure dilatoire qui, oralement et littéralement, gaspille le temps précieux de la Chambre, un temps autrement plus précieux et critique pour toute la population et qui devrait normalement nous occuper à débattre d'enjeux bien plus importants en ces temps de pandémie.

• (1805)

J'aime à croire que tout le monde partage toute ma sensibilité et ma préoccupation pour les temps affreux que vit actuellement la communauté d'affaires de l'industrie touristique.

On sait tous l'énergie que j'ai déployée à multiplier les rencontres avec tous les acteurs de tous les secteurs de cette vaste communauté d'entrepreneurs, peu importe leur taille dans l'industrie, pour en assurer la survie. Voir aujourd'hui le Parti libéral du Canada s'abaisser à les abandonner dans une vile et mesquine procédure parlementaire me porte à croire que les beaux et les bons mots du premier ministre hier n'étaient que le prélude à un rejet encore plus marqué. Depuis des mois, jour après jour, le gouvernement libéral fait miroiter la promesse de jours meilleurs à toute l'industrie touristique. Jour après jour, sa promesse se répète, sans jamais véritablement se concrétiser.

Le Parti libéral, avec à sa tête le premier ministre et la ministre du Développement économique pour les régions du Québec, n'a cessé de duper les petits entrepreneurs qui font de nos régions des endroits les plus charmants à visiter, avant de parcourir le vaste monde. Cependant, les libéraux reviennent à la Chambre avec une mesure dilatoire comme celle qui nous est soumise et qui est profondément révoltante.

La nomination de Mme Marsha Walden à la tête de la Commission canadienne du tourisme a dûment été entérinée par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Ce puissant comité de la Chambre des communes avait déjà exercé toute la diligence nécessaire à l'examen de la candidature de Mme Walden et avait approuvé sa nomination. La motion de renvoi à la Chambre déposée par les libéraux est aussi rocambolesque que méprisable.

J'en prends pour preuve tout le mépris exprimé depuis le début de la pandémie à l'égard de l'industrie touristique. En effet, dès le déclenchement de l'alerte pandémique générale par le gouvernement fédéral et jusqu'au déploiement de toutes les mesures sanitaires au Québec et ailleurs au Canada, c'est l'industrie touristique qui a été la première affectée. Non seulement toutes ses activités ont cessé du jour au lendemain, mais cette industrie emploie des dizaines de milliers de citoyens au Québec et des centaines d'autres au Canada et ce sera donc la dernière à se relever. Tous les députés conviendront avec moi que la Chambre avait mieux à faire au-

jourd'hui que de discuter des manœuvres de ces gens d'en face qui nous prouvent l'amateurisme de ce gouvernement.

• (1810)

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouras-ka—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon voisin de circonscription du discours qu'il a livré en dépit de sa grande frustration en réaction à ce qui se passe actuellement à la Chambre des communes.

Tout comme lui, j'ai eu des conversations avec des gens de l'industrie du tourisme depuis un an. Ces dernières semaines en particulier, plusieurs d'entre eux m'ont parlé du besoin d'une certaine prévisibilité.

L'une des préoccupations majeures du secteur sera la pénurie de main-d'œuvre. L'industrie touristique connaissait déjà un manque de main-d'œuvre avant 2020, lequel a depuis été aggravé par la réorientation professionnelle de plusieurs personnes étant donné l'effondrement du secteur. Mon collègue pourrait-il me dire ce qu'il est ressorti des conversations qu'il a eues avec des représentants du secteur touristique de sa circonscription?

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup de son intervention et de sa question.

À titre de porte-parole en matière de tourisme, j'ai bien sûr consulté l'ensemble des intervenants nationaux et régionaux du Québec. La pénurie de main-d'œuvre est un réel problème. Cela existait avant la pandémie, c'est toujours le cas pendant la pandémie et ce pourrait aussi l'être après si l'on ne trouve pas de solution.

Pour ce qui est de la prévisibilité que mentionnait mon collègue, je suis totalement d'accord avec lui. Le meilleur exemple qui démontre l'improvisation du gouvernement, c'est le programme qui touche les secteurs durement touchés. Ce programme avait d'abord été annoncé le 30 novembre dernier dans une mise à jour économique, mais le gouvernement l'avait certainement prévu avant le 30 novembre, puisqu'il fallait qu'il prépare cette mise à jour économique. C'est seulement le 1^{er} février dernier que le programme est entré en vigueur. Cela fait deux mois, en plus d'un mois de préparation et peut-être même plus. Ce n'est pas en annonçant des programmes sur le coin de la table et en les mettant en place trois mois plus tard qu'on aura de la prévisibilité. Cela prend beaucoup plus de mesures de soutien pour avoir une prévisibilité à long terme et pour soutenir l'industrie touristique.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le Président, tout ce qui se passe présentement avec le tourisme touche aussi ma circonscription. Je vais donner des exemples. À Val-d'Or, il y a le Spectacle-bénéfice Hardy Ringuette au profit de La Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Il y a aussi le Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue, le Festival des contes et légendes Abitibi-Témiscamingue et le Festival de musique Trad Val-d'Or. À Chibougamau, il y a le Festival Folifrets de la motoneige.

Le territoire d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou est un vaste territoire. C'est donc important d'en parler. Il y a eu plusieurs annulations dans le tourisme ainsi qu'une perte de visibilité et de bénévoles.

Qu'est-ce qu'il advient de l'argent qui vient de l'extérieur, c'est-àdire des autres pays?

• (1815)

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Effectivement, le soutien aux organismes et à toute l'industrie événementielle, qui est reliée à l'industrie touristique, est vital pour l'ensemble des régions du Québec. C'est la beauté culturelle de l'ensemble de notre nation québécoise qui est mise en avant. Toutefois, on a besoin de soutien.

Au printemps dernier, l'argent qui était normalement destiné à la promotion et au marketing sur la scène internationale, par l'intermédiaire de Destination Canada, a notamment été transféré au tourisme, par les acteurs locaux, c'est-à-dire l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. On souhaite bien sûr avoir ce soutien à long terme, ce qui donnerait la prévisibilité nécessaire pour s'assurer que les événements vont aussi avoir lieu lors de la prochaine période estivale. C'est ce que l'on espère.

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement s'occupe à tenter de rejeter le blâme sur d'autres, comme sur les partis de l'opposition. Nous débattons actuellement d'un enjeu très important, qui concerne une industrie très importante. Je me préoccupe de l'industrie de l'hôtellerie en général, et bien sûr, du tourisme aussi.

Le député pense-t-il que le gouvernement devrait chercher des solutions plutôt que de blâmer les autres?

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, l'industrie touristique est effectivement vitale pour les régions du Québec, et elle a besoin de soutien et de programmes.

Nous savons que la subvention salariale est vitale pour plusieurs organismes, pour plusieurs industries et pour les différents secteurs de l'industrie touristique. C'est une industrie qui fait rejaillir beaucoup de régions du Québec, que ce soit sur le plan économique, culturel ou social.

Le nécessaire va bien sûr devoir être mis en avant. Nous espérons que le gouvernement va s'assurer d'avoir des programmes beaucoup plus structurés qui permettront de soutenir davantage l'industrie touristique, parce qu'il y a encore beaucoup d'entreprises qui passent dans les craques du plancher du système actuel du gouvernement fédéral.

Nous espérons que le prochain budget comprendra les fonds nécessaires pour soutenir adéquatement l'industrie touristique.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à souligner, au nom du NPD fédéral et à titre de porte-parole en matière de petites entreprises et de tourisme, une énorme perte. À mon avis, tous les parlementaires s'entendront pour dire que nous avons perdu une dirigeante extraordinaire du secteur touristique: Charlotte Bell, qui était la présidente-directrice générale de l'Association de l'industrie touristique du Canada. Elle a défendu avec ardeur le secteur touristique à l'échelle du pays et les entreprises qui le composent. Elle a également contribué à la croissance de ce superbe secteur. Comme nous avons perdu Mme Bell récemment, je tiens à offrir nos condoléances à sa famille, à l'équipe de l'Association de l'industrie touristique du

Affaires courantes

Canada et à l'ensemble de ses membres. Nous n'oublierons pas Mme Bell. Elle était un atout incroyable, et nous la remercions de tout ce qu'elle a apporté au secteur.

Nous entendons des histoires dans les 338 circonscriptions du Canada. Avec nos trois côtes, qui forment le plus long littoral du monde, et nos montagnes incroyables, nous avons d'un bout à l'autre du pays des paysages magnifiques, mais toutes les collectivités ont été touchées par la COVID-19. Avant que la COVID-19 se propage dans nos collectivités et dans le monde entier, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie représentait 103 milliards de dollars. Nous avons perdu 521 000 emplois dans ce secteur depuis que la pandémie nous a frappés. Il s'agit du secteur le plus durement touché et il sera probablement le dernier à se rétablir. La COVID-19 a eu un impact énorme sur ses entreprises.

Je viens de la communauté touristique de Tofino sur la côte ouest de l'île de Vancouver et je ne connais que trop bien l'importance du tourisme, non seulement pour l'économie locale, mais aussi pour la culture et les infrastructures. Nous disposons d'excellentes infrastructures dont de nombreuses personnes ont bénéficié et qui ne se limitent pas au secteur du tourisme, notamment pour le transport par autobus. Sans le secteur du tourisme, toutes les infrastructures seront difficiles à gérer, et je parlerai de la menace qui pèse sur ces infrastructures dans un instant.

J'aimerais parler de l'incidence de la pandémie, en particulier sur les exploitants d'entreprises touristiques et ceux de l'industrie de l'hébergement d'un bout à l'autre du pays. Beaucoup ont dû fermer leurs portes, non pas une, mais deux, voire trois fois. Ils ont dû naviguer une myriade de programmes et, comme nous le constatons, le gouvernement continue de concevoir des programmes difficiles d'accès.

Le gouvernement doit continuer de collaborer avec les députés de l'opposition, comme les néo-démocrates, qui proposent des modifications.

Par exemple, nous avons fait pression auprès du gouvernement pour qu'il porte à 75 % la subvention salariale qui, initialement, devait être de 10 %. Cela dit, le gouvernement doit aller plus loin pour ces entreprises et écouter le secteur du tourisme et de l'hébergement.

Nous avons également proposé l'idée d'un programme d'aide pour le loyer commercial. Au départ, le programme qui a été mis en œuvre était axé sur les locateurs, ce qui a entraîné beaucoup de difficultés pour de nombreuses entreprises qui n'étaient pas en mesure de répondre aux critères fixés. Nous avons été heureux lorsque les libéraux ont corrigé le programme à l'automne, mais nous avons été extrêmement déçus que le gouvernement ne fasse pas en sorte que le programme soit rétroactif au 1^{er} avril lorsqu'il a réalisé qu'il y avait un problème. Les libéraux l'ont admis, mais ils ont refusé que le programme soit rétroactif au 1er avril, estimant que les entreprises du secteur le plus durement touché allaient survivre. Certaines de ces entreprises ont dû renoncer à l'aide que leurs voisins ont peut-être obtenue parce que certains locateurs ne voulaient ou ne pouvaient pas présenter de demande, pour une raison ou une autre. Nous nous réjouissons que la situation soit maintenant réglée, mais nous aimerions que les libéraux fassent en sorte que le programme soit rétroactif au 1^{er} avril, par souci d'équité envers les entreprises concernées et leurs concurrentes, pour les aider à traverser la crise.

Nombre d'entreprises ont fermé leurs portes à partir de la mimars pour protéger la santé publique. Ces petites entreprises et les exploitants d'entreprises touristiques sont les héros méconnus de notre pays. Nous ne parlons pas assez d'eux et de leurs employés. C'est un secteur qui va avoir besoin d'investissements importants, et pour beaucoup plus longtemps que d'autres secteurs, car il est le plus touché.

(1820)

De toute évidence, nous avons appuyé toutes les améliorations que le gouvernement a apportées au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, mais ce programme de prêts a ses limites. Il y a encore des personnes qui ne peuvent avoir accès à aucun des programmes d'aide. Je pense aux entreprises en démarrage, entre autres. Nous avons proposé des solutions au gouvernement, par exemple, d'utiliser des indicateurs à partir du mois de mars. Il pourrait envisager les reçus, comme il a finalement décidé de le faire pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, comme critères pour accorder des fonds aux entreprises légitimes, en plus d'avoir des indicateurs pour soutenir ces entreprises. Malheureusement, le gouvernement n'a rien fait de tel.

Il y a une entreprise en démarrage dans la circonscription de mon collègue, le député de Cowichan-Malahat-Langford. Il a tenté à maintes reprises d'attirer l'attention du gouvernement sur V2V Black Hops Brewing, une brasserie ouverte par d'anciens combattants. D'anciens combattants, qui ont risqué leur vie, ont démarré une entreprise à vocation sociale pour aider d'autres anciens combattants aux prises avec un trouble de stress post-traumatique. Ils ont ouvert leurs portes au début du mois de mars, ce qui fait qu'ils n'ont pas été admissibles aux diverses mesures d'aide: ni à la subvention salariale, ni au programme pour le loyer commercial, ni à un prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ils ont été laissés complètement à leur sort. On pourrait penser que le gouvernement, après avoir réalisé que l'entreprise avait payé ses employés depuis mars dernier et qu'elle avait fermé ses portes pour protéger la santé publique, serait venu à son secours pour aider ces héros. Non. Le gouvernement les a complètement laissés à euxmêmes, tout comme ce restaurant dans Victoria que ma collègue a porté maintes fois à l'attention du gouvernement, tout comme les entreprises qui ont été oubliées dans Courtenay, dans ma circonscription.

Il y a peu d'aide pour les très petites microentreprises, par exemple pour les guides de pêche. Si on regarde les programmes mis en place par le gouvernement, la subvention salariale ne leur est pas utile, puisqu'ils sont travailleurs autonomes et propriétaires uniques. Ils n'ont pas besoin de l'aide au loyer, et la plupart d'entre eux ne sont pas admissibles aux prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes parce qu'ils ne répondent pas aux critères. Ils ont besoin d'aide. Les néo-démocrates se sont réjouis quand le gouvernement a prolongé la Prestation canadienne d'urgence pour les personnes touchées. Ils en étaient ravis. Le gouvernement doit toutefois créer différents programmes à l'intention des différents marchés qui ont été laissés pour compte, particulièrement dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Nous tenons à leur fournir du soutien.

Il y a actuellement une crise du saumon sauvage qui sévit en Colombie-Britannique. Il y aurait beaucoup d'occasions de soutenir le secteur touristique et d'investir dans la restauration et dans l'amélioration des espèces, en plus de soutenir certains secteurs, comme l'industrie de l'aquaculture, qui doit se diversifier et accroître sa résilience. On ne constate aucunement l'aide dont les domaines de l'industrie et du tourisme ont besoin. Par exemple, nous savons que des entrepreneurs à Port Alberni, où j'habite, ont été exclus des programmes d'aide parce que la Ville leur loue l'espace où ils exploitent leurs restaurants, leurs magasins de vente au détail et d'autres sortes entreprises. Ils sont inadmissibles aux programmes parce qu'ils louent l'espace d'un petit gouvernement local. C'est inacceptable.

Pourquoi faut-il les exclure pour cette raison? Ils paient leur loyer et ils essaient de préserver leurs entreprises. Ils ont des employés et ils ont des familles à nourrir. Le gouvernement ne les a pas aidés jusqu'à tard dans l'automne, lorsqu'il a enfin accepté de le faire, mais sans offrir de mesures rétroactives au printemps, comme il l'avait fait pour toutes les autres personnes.

J'aimerais parler un peu des solutions, car l'Association de l'industrie touristique du Canada a accompli un travail incroyable pour présenter un plan de relance, tout comme l'Association touristique autochtone du Canada et beaucoup d'autres organismes des secteurs du tourisme et du transport, dont nous dépendons et dont nous bénéficions. Évidemment, tous les Canadiens peuvent bénéficier du secteur aérien et de l'aviation, mais il y a aussi celui du transport par autobus.

Mes collègues néo-démocrates de l'île de Vancouver et moi avons écrit une lettre au nouveau ministre des Transports afin de l'exhorter à intervenir pour sauver les lignes d'autobus de la société Wilson. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre cet élément de nos infrastructures absolument essentiel pour les gens de l'île de Vancouver, en particulier les plus marginalisés. Pour maintenir ses activités, la société a besoin du tourisme, qui est sa principale source de revenus. Nombre de résidants de diverses circonscriptions en profitent.

Je pense aux Autochtones qui vivent dans des collectivités éloignées comme Hesquiaht, Ahousahts, Yuu-cluth-aht ou Huu-ay-aht, où vivent des nations nuu-chah-nulth. Dans ma circonscription, je peux parler avec des membres de toutes ces collectivités qui profitent des infrastructures touristiques en place, dont les services d'autobus, puisqu'ils s'en servent pour se rendre à un rendez-vous médical ou pour joindre des membres de leur famille. Nombre d'entre eux ont de la difficulté à voir un médecin et ont besoin des services de transport par autobus, en particulier les aînés. Certains d'entre eux ne peuvent pas conduire. Ils ont des problèmes de vision ou de santé, et ils ne peuvent pas avoir de rendez-vous. Il y a des gens qui doivent composer avec certains obstacles ou un handicap et qui ont absolument besoin d'aide et de services.

• (1825)

Les entreprises du secteur des transports se font dire par le gouvernement d'emprunter plus d'argent. Le gouvernement dit que le secteur va s'effondrer parce que les gens ne viendront pas. Les entreprises ne peuvent plus faire cela. Il y a une limite au montant qu'elles peuvent emprunter. Elles ont besoin de l'intervention des libéraux. Les libéraux ne cessent de parler d'appui au secteur des transports, mais ils ne font rien.

Je tiens à remercier le député de Skeena—Bulkley Valley, qui a été un champion remarquable de cette cause. Il a parlé des répercussions qu'a eues la disparition de Grey Hound sur la route des pleurs et de nombreuses collectivités dans le nord de la Saskatchewan. Mon ancienne collègue, Georgina Jolibois, a soulevé la question également. Il est absolument crucial de créer un réseau d'autobus essentiel. À l'heure actuelle, une coalition nationale de sociétés d'autocars fait des pressions auprès du gouvernement fédéral pour la mise sur pied d'une liaison par autobus d'un bout à l'autre du

pays. Depuis que l'on a transféré cette responsabilité aux provinces,

la liaison s'est fragmentée. La situation est inacceptable, surtout

pour les gens plus marginalisés. Il faut relier les Canadiens d'un

bout à l'autre du pays et leur assurer le soutien dont ils ont besoin.

Le plan de relance du tourisme de 2021 de l'Association de l'industrie touristique du Canada, dont j'ai déjà parlé, est tout à fait fabuleux. Il est à la fois très clair et très simple. L'association a bien défini ses besoins. Elle souhaite que le gouvernement offre des mesures d'aide. Nous savons que le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés a déjà été lancé, mais nous voulons nous assurer que les institutions financières sont prêtes à traiter rapidement les demandes relatives à ce programme, qui doit d'ailleurs être offert pour chacune des adresses des entreprises. Mon collègue de Rosemont-La Petite-Patrie me talonne à ce sujet. Il affirme que de nombreuses entreprises de sa circonscription ne sont pas admissibles à ce programme parce qu'elles comptent plusieurs adresses, et qu'elles n'obtiennent donc pas l'aide dont elles ont besoin. Le gouvernement doit donner plus de souplesse à tous ses programmes pour permettre aux entreprises ayant plusieurs adresses non indépendantes d'obtenir l'aide qu'il leur faut. Ces entreprises ne doivent pas être pénalisées, car cela risquerait de coûter des emplois et des gagne-pain et d'entraîner de graves répercussions sur les familles.

Le Fonds d'aide et de relance régionale est un désastre total. Seulement 14 % des gens ayant présenté une demande ont réussi à l'obtenir. La distribution a jusqu'ici été terrible. La subvention salariale doit être accessible à 90 % de ces entreprises jusqu'au retour à la normale, être antidatée et utiliser l'indicateur de 2019, mais je sais aussi qu'il y a des entreprises qui se trouvent à passer entre les mailles du filet d'aide. Par exemple, une entreprise à Tofino avait fermé son centre de villégiature en 2019 pour effectuer quelques rénovations et travaux. Elle est maintenant laissée pour compte. Quand les entreprises ferment leurs portes et ne peuvent pas obtenir d'aide pour subvenir à leurs besoins de financement essentiels, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes leur permettra de survivre pendant une journée de plus si elles sont chanceuses. Il est crucial que les libéraux apportent les changements nécessaires pour soutenir ces entreprises.

Revenons au secteur de l'aviation et au secteur des transports. Nous devons élaborer un plan pour eux. Les libéraux doivent s'assurer de venir en aide à NAV CANADA et à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour permettre à ces deux organismes d'offrir leurs services et veiller à ce qu'ils les financent.

J'ai parlé aussi de l'Association touristique autochtone. Le PDG m'a appelé, dans tous ses états, parce que son budget de 3 millions de dollars par an avait été sabré. L'Association touristique autochtone a joué un rôle absolument essentiel dans la croissance du secteur touristique autochtone, qui est le secteur à la plus forte croissance au Canada. Elle aide plus de 800 entreprises autochtones, qu'elle connaît bien, à obtenir des prêts. Il s'agit d'entreprises parmi les plus fragiles, économiquement parlant, au pays. Son PDG a été informé que son budget allait être amputé et passer de 3 millions de

Affaires courantes

dollars à 500 000 \$, malgré tout le travail que l'Association a fait. J'espère que le gouvernement va reconnaître, dans le budget, l'importance que l'Association revêt et revêtira dans la relance.

Le gouvernement a laissé tomber les entreprises autochtones dans le cas de la subvention salariale, par exemple. Beaucoup d'entreprises dirigées par des Autochtones n'étaient pas admissibles, au début. Nous nous sommes démenés comme ce n'est pas possible pour que le gouvernement règle ce problème et permette aux entreprises initialement inadmissibles en raison de leur structure de l'être. Encore une fois, nous avons besoin que le gouvernement fasse preuve de souplesse.

(1830)

J'ai parlé de certains des éléments importants. Il va sans dire que le dépistage est essentiel pour le secteur du tourisme. Le gouvernement doit investir dans les tests de dépistage rapide et s'inspirer des pratiques d'autres pays qui ont obtenu de bons résultats avec le dépistage rapide. Nous devons aussi nous pencher sur les mesures incitatives. Le gouvernement Harper a éliminé une mesure importante, soit le remboursement de la TPS accordé aux visiteurs. En effet, le Canada est le seul pays industrialisé au monde à imposer une taxe sur un secteur d'exportation comme le tourisme. Il est absolument essentiel que nous examinions cette question.

Je tiens aussi à parler de secteurs très importants, comme celui de l'événementiel, qui ne reçoivent pas le soutien dont ils ont besoin. Nous devons absolument trouver des moyens de venir en aide à ce secteur et faire preuve d'innovation, car beaucoup de personnes occupant un emploi dans ce secteur risquent de ne pas travailler avant l'année prochaine.

En ce qui concerne le NPD et notre approche du secteur du tourisme et de la petite entreprise, nous savons que des besoins criants existaient avant même que le secteur ne soit dévasté. Nous savions que les entreprises ne pouvaient prospérer en l'absence de logements abordables. Si l'on se rend dans n'importe quelle municipalité de villégiature en Colombie-Britannique ou dans toute autre région à vocation touristique au Canada, on nous dira que le plus difficile, c'est de trouver des employés, en raison de la situation du logement.

Nous avons l'occasion non seulement de relancer l'économie et de rebâtir en mieux, comme le promet le gouvernement, mais de rebâtir en mieux pour que notre secteur se redresse et prenne de l'expansion. Nous voulons favoriser la croissance. C'est ce que souhaite le NPD. Nous voulons plus de logements hors marché. La part des logements hors marché dans notre parc d'habitation est passée de 10 % dans les années 1970 et 1980 à 3 % aujourd'hui. En Europe, cette part est de 30 %. Il est absolument essentiel que nous ayons cette infrastructure.

Les garderies sont aussi absolument essentielles. Selon la chambre de commerce de la vallée de Comox, le besoin le plus criant en ce moment ce sont des garderies universelles, abordables et accessibles. Ce service est primordial pour le secteur du tourisme. Voilà pourquoi le NPD tient tant à ce que le gouvernement investisse dans ces infrastructures importantes.

Un régime d'assurance dentaire et médicaments est important. On observe une hausse faramineuse du coût des assurances pour les secteurs résidentiel et commercial ainsi que pour les soins dentaires et médicaux. Les propriétaires de petite entreprise entretiennent des liens étroits avec les membres de leur personnel, en particulier dans l'industrie du tourisme et de l'hébergement. Ils ont à cœur leur bienêtre. Ils savent que s'ils n'obtiennent pas ces investissements, les membres de leur personnel risquent davantage de s'absenter du travail et de ne pas être présentables en public parce qu'il leur manque des dents, ce qui réduit les chances que le taux d'occupation de leur entreprise touristique ou d'hébergement augmente. Il est absolument essentiel que nous investissions dans nos employés. C'est ce que réclament les petites entreprises et le secteur du tourisme.

Bien sûr, ils veulent protéger l'environnement et ils souhaitent reprendre les activités et rebâtir en mieux. Comme je vis sur la côte de la Colombie-Britannique, je voudrais revenir en arrière pour dire que nous devons sauver le saumon sauvage. Les députés m'ont entendu en parler à plusieurs reprises à la Chambre. Les mesures de soutien sont essentielles. Les investissements dans l'écologie, ainsi que dans la protection et la restauration de l'habitat sont nécessaires. Ce sera essentiel pour la reprise des activités du secteur touristique en Colombie-Britannique et, comme nous le savons, c'est un secteur essentiel. Dans le secteur de 105 milliards de dollars que représente le tourisme au pays, la Colombie-Britannique a une part énorme du gâteau. Le saumon est la pierre angulaire, non seulement du secteur touristique, mais aussi de la sécurité alimentaire, de l'économie et de la culture.

Il y a d'autres questions que je pourrais aborder. Je pourrais parler pendant bien plus que 20 minutes au sujet de l'industrie du tourisme et de l'importance de la soutenir, mais il y a aussi les grandes banques qui ne jouent pas franc jeu. Pas plus tard que la fin de semaine dernière, Dan Kelly et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ont parlé des frais imposés aux marchands. Les frais d'interchange sont encore beaucoup trop élevés, en particulier pour les entreprises en ligne. Il y a toutes ces entreprises qui ont fait une transition numérique et qui paient des frais exorbitants. Il faut plafonner ces frais et les aligner sur ceux qui sont appliqués en Europe. Présentement, en Europe, les frais imposés aux marchands ne peuvent dépasser 0,5 %. Au Canada, la limite que se sont imposée eux-mêmes les joueurs du milieu est de 1,4 %. Ce n'est pas assez bas.

Les libéraux ont présenté un projet de loi d'initiative parlementaire lors de la législature précédente. Sur quatre ans, le projet de loi a été repoussé 16 fois si je ne m'abuse. Il est évident que les libéraux défendent les intérêts des grandes banques et des sociétés émettrices de cartes de crédit. Ils ne voulaient pas parler de cet enjeu. Le Canada a besoin d'un plafond sur les frais imposés aux marchands pour qu'ils s'alignent sur les frais en vigueur en Europe et en Australie.

Je remercie tous les acteurs de l'industrie du tourisme. Nous devons nous occuper de ce secteur en priorité. C'est le secteur qui a été le plus durement touché.

• (1835)

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Madame la Présidente, le député de Courtenay—Alberni sait à quel point le tourisme est important, comme c'est aussi le cas dans North Okanagan—Shuswap. Je voudrais parler du fait que le gouvernement a laissé tomber notre secteur touristique depuis un bon moment.

Depuis près d'un an, nous réclamons des vaccins, des tests de dépistage rapide et d'autres outils pour permettre au secteur touristique de rester ouvert. À mon avis, le gouvernement actuel ne s'est pas occupé de ce dossier. Nous sommes maintenant dans la deuxième vague et une troisième nous guette.

Le député croit-il comme moi que les vaccins et les tests de dépistage rapide sont cruciaux pour permettre au secteur touristique de se remettre sur pied?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord et je sais que le tourisme joue un rôle important dans l'économie de la région de Shuswap et de l'Okanagan, où se trouve le député. Je remercie également mon collègue de défendre sans relâche le saumon sauvage du Pacifique.

Le député a visé en plein dans le mille. En ce qui concerne les entreprises touristiques, il faut des crédits d'impôt pour d'abord les aider à payer les frais associés au dépistage. C'est absolument essentiel. Par ailleurs, le gouvernement doit offrir de l'aide financière pour soutenir le dépistage rapide. De telles mesures doivent être prises, et il faut que les vaccins soient acheminés vers le Canada. Nous constatons tout le retard que nous accumulons par rapport à d'autres pays, et il est absolument essentiel que nous mettions en place les structures pour y arriver.

(1840)

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Courtenay—Alberni de sa présentation. Il a parlé du secteur de l'événementiel et de la crise relative au saumon dans son coin de pays.

Au Québec, un événement survient chaque printemps: les cabanes à sucre. Il s'agit d'un événement très important dans les activités agrotouristiques au Québec. Plus de la moitié des membres de l'association qui regroupe les cabanes à sucre ont dû fermer leurs portes. On semble avoir oublié cette industrie.

Mon collègue pense-t-il qu'on pourrait élargir les demandes, afin d'inclure ces gens qui sont souvent oubliés, mais qui apportent un événement important pour le pays?

[Traduction]

M. Gord Johns: Madame la Présidente, voilà le genre d'entreprises spécialisées, comme les festivals et les événements, qui sont laissées de côté. La subvention salariale ne leur permettra pas de traverser la crise, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ne suffit certainement pas, le programme pour le loyer n'aide pas ces entreprises et il n'est pas question d'emprunter encore de l'argent. Ces entreprises ne seront pas en mesure de le faire parce qu'elles ne peuvent tout simplement pas l'absorber. Il leur faut des liquidités pour faire en sorte que les festivals et les événements reprennent l'année prochaine. Espérons que les choses seront revenues à la normale à ce moment-là.

Le gouvernement doit commencer à examiner la situation et à faire preuve de plus de souplesse. À l'heure actuelle, les programmes sont très stricts et ils excluent beaucoup de personnes. Voilà donc une excellente occasion. Je veux remercier la députée de sa question, et souhaitons que le gouvernement prenne la bonne décision en montrant davantage de souplesse et en aidant davantage des secteurs comme celui des cabanes à sucre, ainsi que les personnes qui en font partie.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Courtenay—Alberni pour ses efforts infatigables. Dans son discours, il a clairement présenté les répercussions dévastatrices de la pandémie sur les entreprises dans le secteur du tourisme. Quand je pense au Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, je pense aux pavillons de pêche au saumon arc-en-ciel dans la vallée de la Bulkley, à Haida Gwaii et aux voyagistes dans cette région, aux loueurs de chalets et aux autres petites entreprises qui ont été si durement touchées par la crise actuelle.

Mon collègue pense-t-il que les programmes actuels du gouvernement peuvent être ajustés pour combler les besoins de ces petites entreprises touristiques, ou devrait-on plutôt créer de nouveaux programmes spécialement conçus pour les besoins particuliers de ce secteur?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, c'est une excellente question. Je pense au Programme de garantie de crédit pour les secteurs très touchés, qui ne fonctionne pas comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes du point de vue des prêts.

Dans le cas d'un prêt dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, les demandeurs obtiennent un prêt de 60 000 \$ et ne doivent en rembourser que 40 000 \$. S'ils remboursent le reste, ils reçoivent 20 000 \$ pour couvrir les pertes qu'ils ont subies. Nous avons besoin de cela dans le Programme de garantie de crédit pour les secteurs très touchés et dans les programmes plus importants, sinon ces gîtes et ces entreprises ne pourront tout simplement pas survivre. Ils ne peuvent pas s'endetter encore et encore. Ce n'est tout simplement pas possible. En plus, beaucoup de ces programmes n'aideront pas les entreprises. La subvention salariale n'aidera en rien les propriétaires de gîtes s'ils n'ont pas de clients. Le programme d'aide au loyer n'aidera pas les propriétaires de gîtes flottants.

Il y a des lacunes énormes. Le député a tout à fait raison quand il dit que nous devons élaborer un meilleur cadre et nous pencher sur les secteurs qui sont les plus durement touchés, à savoir le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Nous nous en rendons tous compte, en tant que députés. Nous sommes tous très attachés aux restaurants et aux entreprises de nos circonscriptions et avons relayé au gouvernement leurs demandes visant à ce qu'il fasse preuve de plus de souplesse. Le gouvernement n'a rien fait. C'est extrêmement décevant. Il s'agit d'un secteur essentiel.

(1845)

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Madame la Présidente, je ne sais pas trop comment le député a réussi à aborder tous ces éléments en 20 minutes. Il a soulevé beaucoup de points au sujet des programmes et des personnes laissées pour compte.

Je demande au député s'il convient que, en définitive, l'industrie touristique et bon nombre de petites entreprises ne veulent pas de subventions gouvernementales. Elles veulent reprendre leurs activités et faire leur travail, ce qu'elles pourraient faire s'il y avait un meilleur programme pour la vaccination notamment, ce qui permettrait peut-être de rouvrir la frontière cet été.

L'Alberta et la Colombie-Britannique dépendent beaucoup des touristes étatsuniens. J'aimerais que le député dise ce qu'il pense à ce sujet.

M. Gord Johns: Madame la Présidente, c'est une question pertinente.

Affaires courantes

Mon collègue, comme beaucoup de collègues de tous les partis, participe aux efforts de collaboration avec les États-Unis à titre de membre du Groupe interparlementaire Canada—États-Unis. Lui et moi faisons partie du groupe du Nord-Ouest du Pacifique.

Il y a peu d'intégration. Il faut remédier à cela. De toute évidence, avoir des vaccins au Canada améliorerait la situation. Nous devons également collaborer plus collectivement de manière régionale. Ce n'est pas ce que nous faisons.

À l'heure actuelle, la grande priorité doit être de fournir des vaccins aux provinces et de vacciner la population de sorte que nous puissions retourner à la normale dans les plus brefs délais. Ensuite, nous pourrons collaborer collectivement en tant que région avec notre principal partenaire en matière de commerce et de tourisme, les États-Unis, afin d'ouvrir la frontière et d'inciter les gens à recommencer à se déplacer et à fréquenter nos destinations touristiques.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, je suis très reconnaissante que notre porte-parole en matière de petites entreprises et de tourisme ait pu prendre la parole, car il a abordé de nombreux aspects.

Ce que j'entends en tant que porte-parole en matière de condition féminine et représentante de ma circonscription, c'est que le gouvernement a abandonné ceux qui travaillent dans le secteur de l'aviation et dans le secteur touristique, plus particulièrement les femmes qui effectuent les réservations de voyage. Ces personnes ont été durement touchées.

Qu'a fait ou non le gouvernement pour les aider? Le député pourrait-il nous en parler? Par ailleurs, pour ce qui est du secteur de l'aviation, un grand nombre de vols ont été annulés à l'aéroport de London. Quelles mesures n'ont pas été prises et devraient l'être pour aider également ces travailleurs?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, c'est une excellente question. Je remercie ma collègue, car elle a beaucoup parlé de ce problème, et plus particulièrement de ses répercussions sur les femmes.

Nous avons parlé de l'importance des services de garde lorsqu'il s'agit de s'assurer que la relance profite aux femmes. Nous avons parlé des agents de voyages, et je suis très heureux que la députée en ait parlé, car le gouvernement ne cesse de parler de l'aide qu'il veut offrir dans le cadre d'un plan de relance du secteur des transports. Ce que nous savons, c'est que les agents de voyages seront très durement touchés.

En ce moment, ces agents doivent rembourser à des transporteurs aériens et à de grandes sociétés d'énormes sommes dont ils ne disposent pas, notamment à cause des réservations, et bon nombre de ces personnes sont des femmes. Les chiffres l'indiquent clairement. Ces gens ont demandé à être inclus dans le plan de relance du secteur des transports, et il faut le faire le plus tôt possible.

Tout le secteur des transports ne tient qu'à un fil, et il est absolument essentiel que personne ne soit laissé pour compte, en particulier les agents de voyages et les gens du secteur de l'aviation. Nous devons créer une stratégie nationale sur l'aviation, comme on l'a fait dans d'autres pays. Nous devons protéger les infrastructures pour les femmes davantage que pour les hommes, en particulier pour les personnes qui utilisent les autobus. Avec la route des pleurs, nous avons vu ce qui peut arriver quand les gens n'ont plus accès à ces services de transport.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouras-ka—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mes collègues d'Edmonton-Centre et de Niagara Falls de leurs discours prononcés plus tôt, alors que nous profitons de ce rapport soulignant la nomination de Mme Marsha Walden à Destination Canada pour parler de tourisme au pays. Je veux également vous aviser que je vais partager mon temps de parole avec le député de Banff—Airdrie.

On doit reconnaître que l'industrie a été durement touchée par la pandémie de la COVID-19 qui perdure depuis maintenant un an. Les frontières extérieures demeurent fermées aux étrangers voulant venir et découvrir toute la splendeur de notre superbe pays. On ne sait toujours pas quand elles pourront rouvrir.

Les déplacements ont connu une baisse draconienne en 2020, alors que 2019 avait été une année record. On avait l'espoir qu'en augmentant la capacité des tests et des vaccinations, on pourrait s'attendre à une certaine relance pour l'été 2021, mais, quand le premier ministre a admis que la vaste majorité des Canadiens pouvait s'attendre à être vaccinée seulement en septembre 2021, ce rêve est tombé à l'eau pour plusieurs.

C'est une honte nationale que nous soyons un pays du G7 qui se retrouve au 58° rang sur la liste de classement des pays, si l'on compare notre taux de vaccination à celui des tous les autres. On a même dû puiser dans le fonds COVAX destiné aux pays du tiersmonde, parce que le gouvernement a mis tous ses œufs dans le même panier au début de la pandémie, croyant faussement que la compagnie chinoise CanSino allait venir à notre rescousse. À cause de cela, on traîne de la patte et on se retrouve en bas de la liste des commandes pour les autres vaccins qui, comme on peut le voir en Israël, fonctionnent très bien ailleurs.

On apprend aujourd'hui que même avec les livraisons de vaccins de Pfizer et Moderna qui arrivent enfin cette semaine, après des semaines de retard, on aura vacciné seulement 8 % de la population canadienne d'ici la fin de mars, dans un mois. Cela veut dire que des festivals déjà reportés depuis l'été dernier n'auront pas encore lieu cette année.

Pour le monde de l'événementiel, le constat est dramatique et accablant. Certes, le gouvernement du Canada, comme bien d'autres pays, a mis en place la subvention salariale, que nous avons appuyée par ailleurs, mais je fais remarquer que celle-ci va prendre fin à la fin du mois de juin cette année. Après, qu'est-ce qui se passera? Les gens veulent de la prévisibilité. C'est ce qui ressort le plus dans nos discussions avec l'industrie touristique.

Je sais que ce n'est pas facile de suggérer une date de réouverture quand les différents gouvernements sont contraints de prendre des décisions au jour le jour, selon le taux d'infection et d'hospitalisations dans nos communautés. Voilà pourquoi on mise tant sur la vaccination. Même avec les frontières rouvertes, on reconnaît que très peu de gens voudront venir s'il y a un risque qu'ils tombent malades, car contracter la COVID-19 en voyage signifie recevoir un ordre de la Santé publique de s'isoler immédiatement pendant 10 jours au moment où on reçoit l'appel d'un test positif. Ce n'est pas évident quand on est loin de chez soi. D'ailleurs, on l'a vécu le printemps dernier: rapatrier tous les Canadiens qui étaient à l'extérieur du pays n'a pas été un cadeau.

Entretemps, beaucoup d'entreprises sont en mode survie. Celle-ci repose largement sur les programmes d'aide comme la Subvention

salariale d'urgence, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Le gouvernement va-t-il prolonger les programmes indéfiniment? C'est une bonne question. Le déficit de cette année sera autour ou peut-être même un plus de 400 milliards de dollars. De combien sera-t-il, l'an prochain, en raison de l'inaction du gouvernement? Peut-il nous répondre? Ce n'est pas certain.

Un triste constat qui est ressorti de nos discussions avec le secteur hôtelier, c'est que la subvention salariale n'est toujours pas efficace à 100 %. Le programme a été mis en place pour maintenir un lien d'emploi entre les travailleurs et leurs employeurs, avec l'espoir qu'ils retournent rapidement au travail après le premier confinement, mais ce n'est pas du tout ce qui s'est passé.

Avec la pandémie, on a connu une grande pénurie de maind'œuvre dans nos régions, particulièrement dans les régions au Québec. Plusieurs régions comme la mienne et même celles à l'est de la mienne dans la Gaspésie avaient peine à trouver des travailleurs. Plutôt que de se tourner les pouces, certains ont choisi de réorienter leur carrière dans un autre secteur. On pourrait dire que c'est une bonne chose. Après tout, il n'y a pas de mauvais emplois au pays. Comme notre cher ancien ministre des Finances Jim Flaherty l'avait dit, le seul mauvais emploi, c'est de ne pas avoir un emploi. On se demande ce que le gouvernement prévoit faire pour l'après-COVID, afin de mieux jumeler les futurs travailleurs avec le secteur touristique, car il y a effectivement une crainte que, si on garde le secteur fermé trop longtemps, les gens vont partir. C'est déjà le cas.

Encore aujourd'hui, j'ai parlé à des gens dans le tourisme. Ce sera extrêmement difficile de remplacer l'ensemble des employés.

● (1850)

Un de mes collègues soulignait plus tôt que plus de 500 000 personnes ont perdu leur emploi dans le secteur touristique, dont une grande majorité n'y reviendra pas. L'avenir s'annonce donc extrêmement difficile.

D'un autre côté, le taux de chômage demeure très élevé. Il y aura donc sans doute un jumelage à faire entre les emplois à combler et les travailleurs disponibles. La semaine dernière, Radio-Canada rapportait que le nombre de chômeurs de longue durée avait doublé au cours de la dernière année. Est-ce que le gouvernement prévoit quelque chose pour favoriser la relève dans un secteur que plusieurs personnes risquent d'avoir quitté après 18 ou 24 mois d'inactivité? J'ai hâte d'entendre mes collègues à ce sujet.

Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de Frédérique Guignard, une jeune mère monoparentale d'une trentaine d'années qui était en train de reprendre l'agence de voyages familiale. Dans sa lettre, elle se permet de solliciter mon aide en lien avec la situation catastrophique dans laquelle se retrouvent les transporteurs nolisés touristiques, dont elle dit qu'ils sont les grands oubliés touristiques depuis le début de la pandémie. Elle explique qu'en raison de la fermeture prolongée des frontières et de l'annulation des voyages culturels, sportifs et éducatifs, cela fera bientôt un an que les autobus nolisés sont immobiles dans les stationnements. Elle précise que, depuis un an, son entreprise a enregistré des pertes de 93 % de ses revenus, pour un montant de 700 000 dollars.

Si j'étais un homme d'affaires et que mon entreprise devait déclarer des pertes de 700 000 dollars cette année, je serais très inquiet pour mon avenir. Mme Guignard a donc raison d'être inquiète du sien.

Les transporteurs nolisés touristiques véhiculent des groupes préalablement formés, principalement organisés par des grossistes, des voyagistes et des agences de voyages réceptives qui réservent directement ou indirectement des services d'autocars nolisés. Ces transporteurs jouent donc un rôle important dans la mobilité des touristes qui viennent visiter notre belle province, et ce, au même titre que les transports aériens et ferroviaires.

Mme Guignard fait part à la Chambre des résultats d'une étude qu'ont réalisée ces transporteurs, qui sont bien conscients que les voyages en autobus ne reprendront pas de sitôt. Les transporteurs nolisés touristiques n'ont pu profiter du soubresaut touristique de l'été 2020. Dans l'état actuel des choses, ils croient que 2021 ne sera pas bénéfique non plus. Dans l'industrie du voyage, il est prévu que cette crise perdure jusqu'en 2022. Cette attente interminable risque de tuer l'entreprise de Mme Guignard, qui indique qu'elle ne pourra pas soutenir davantage sa structure organisationnelle et ses immobilisations, lesquelles nécessitent un niveau de financement très élevé lorsqu'on sait qu'un parc d'autocars représente un passif de 600 000 à 700 000 dollars par unité. Il ne faut pas non plus oublier les coûts de la main-d'œuvre qualifiée, Mme Guignard ayant dû licencier la moitié de son personnel.

Je comprends que le gouvernement a mis en place des programmes, que nous avons d'ailleurs appuyés. Cependant, Mme Guignard n'est pas en mesure de continuer ses activités à cause d'une perte de 93 % de son chiffre d'affaires.

Énormément d'acteurs de l'industrie se trouvent dans cette situation. J'ai eu des discussions avec des gens travaillant dans l'événementiel, secteur lié aux festivals, comme le rappelait plus tôt mon collègue d'Abitibi-Témiscamingue. Il nous parlait de Val-d'Or et des cabanes à sucre, dont plusieurs sont actuellement en péril et pensent être obligées de fermer dans les prochaines semaines, ce qui est extrêmement inquiétant.

Mon collègue parlait de souplesse plus tôt. Il faut absolument que le gouvernement s'adapte aux réalités d'un secteur aussi particulier que le tourisme, lequel fait foi de l'ensemble de la vitalité de nos régions. En effet, tant à Vancouver qu'en Gaspésie ou dans le Bas-Saint-Laurent où je me trouve, l'industrie touristique est un élément économique extrêmement important. Je pense qu'il faut trouver des moyens de la soutenir à long terme et de lui offrir de la prévisibilité, car elle connaîtra un regain d'activité au plus tard en 2022, et il faudra que le gouvernement soit présent pour l'aider à se relever.

• (1855)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Madame la Présidente, je voudrais remercier mon collègue de son excellent discours.

Dans Sarnia—Lambton, nous avons aussi une frontière. Les touristes, qui viennent habituellement pour les Fêtes et pour les célébrations, nous manquent. Beaucoup d'entreprises, comme les boutiques hors taxes, ne sont pas en bonne position pour assurer leur réussite.

Quelles entreprises sont les plus affectées par la pandémie dans la circonscription de mon collègue?

Affaires courantes

M. Bernard Généreux: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son excellente question.

En fait, beaucoup de secteurs de ma circonscription sont touchés. Évidemment, la pandémie a particulièrement affecté le milieu touristique. Je pense que c'est la réalité. De son côté, l'industrie manufacturière s'en tire relativement bien actuellement. On observe même une pénurie d'employés dans certains secteurs manufacturiers de ma circonscription.

Pour ajouter à la question de ma collègue, j'aimerais revenir sur un élément que j'ai oublié de mentionner tout à l'heure.

À partir du moment où, à l'intérieur même du Canada, des gens commenceront à être vaccinés, comment pourrait-on faire pour leur permettre de reprendre leurs activités touristiques? Pourrait-on, par exemple à l'aide d'un passeport ou d'un autre moyen, les identifier comme ayant été vaccinés pour leur permettre de voyager de région en région?

Différents pays d'Europe ont déjà adopté entre eux une telle façon de faire. On pourrait mettre en place ce genre de chose. Nous pourrions du moins y penser au cours des prochaines semaines, de manière à ce que, dès l'été prochain, les gens puissent avoir ce fameux passeport leur permettant d'être identifiés comme ayant été vaccinés. Ils seraient ainsi en mesure de voyager d'une province à l'autre.

• (1900)

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, deux choses sont nécessaires pour relancer l'économie et sauver les industries: la vaccination et les tests de dépistage rapide. Ce sont deux éléments importants sur lesquels il faut mettre l'accent. Pour l'avenir, le tourisme national constitue également une industrie très importante et nous devons aussi y prêter attention. Par conséquent, selon mon collègue, quelles mesures pouvons-nous prendre, quels ont été les manquements du gouvernement et comment pouvons-nous redresser rapidement l'économie touristique?

[Français]

M. Bernard Généreux: Madame la Présidente, je remercie mon collègue.

De toute évidence, au début de la pandémie au printemps dernier, le gouvernement s'est tourné vers CanSino pour la production de vaccins. Cela a malheureusement mal tourné, et nous nous sommes retrouvés au mois d'août sans solution. Le gouvernement a ensuite signé des contrats afin d'avoir des vaccins, mais cinq des sept entreprises avec lesquelles le gouvernement a signé des contrats n'ont toujours pas de vaccin autorisé, ce qui fait que nous nous retrouvons aujourd'hui en queue de peloton à l'échelle mondiale. C'est incroyable de voir cela. Des gens m'en parlent tous les jours.

Ce manquement de la part du gouvernement, au cours des derniers mois, va avoir une incidence absolue sur l'industrie touristique.

[Traduction]

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Madame la Présidente, le tourisme joue un rôle très important pour l'économie de ma circonscription, pour l'ensemble de la Colombie-Britannique et pour la côte Ouest en particulier. Je suis très heureuse que le député ait mentionné la nécessité d'effectuer des tests de dépistage rapide et de vacciner la population, car ces mesures pourraient sans conteste relancer les industries comme la pêche sportive et attirer de nombreux touristes américains si l'on allège les restrictions à la frontière.

Comment aiderons-nous les entreprises touristiques à se relever si nous ne disposons pas rapidement de vaccins et de tests de dépistage rapide? Quelle est la meilleure recommandation que puisse donner le député pour aider ces entreprises?

[Français]

M. Bernard Généreux: Madame la Présidente, actuellement, le mot d'ordre est vraiment la vaccination.

Il faut absolument que l'on accélère et que l'on arrête de mettre le tort sur le dos des provinces alors que, en réalité, le problème ne vient pas des provinces, mais plutôt du fédéral qui ne fournit pas les vaccins.

Je pense que le gouvernement a encore une fois manqué à son devoir de s'assurer d'avoir des quantités de vaccins, ce qui fait qu'encore une fois on est mal pris aujourd'hui.

[Traduction]

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Madame la Présidente, comme le sujet du débat concerne bien entendu notre très importante industrie touristique, je m'en voudrais de ne pas parler d'une autre nomination bien récente au sein de cette industrie. Il s'agit de Beth Potter, la nouvelle PDG de l'Association de l'industrie touristique du Canada, l'AITC. Beth a accompli un travail remarquable au fil des ans au sein de l'industrie touristique en Ontario, et je sais qu'elle saura poursuivre son excellent travail en se portant à la défense des intérêts de ce secteur à l'échelle fédérale. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ces nouvelles fonctions, et nous avons hâte de travailler avec elle pour aider l'industrie du tourisme à se remettre tant de la pandémie que de l'inaction du gouvernement et de certaines mesures inadéquates qu'il a mises en place.

Nous sommes évidemment ici aujourd'hui pour parler de la nomination par décret de Marsha Walden au poste de présidente-directrice générale de la Commission canadienne du tourisme, ou plutôt de Destination Canada, comme on l'appelle maintenant. J'aimerais d'abord fournir un peu de contexte.

Destination Canada est l'organe de marketing du gouvernement fédéral dans le secteur du tourisme. Il met en vitrine notre industrie sur la scène internationale pour attirer des touristes au Canada. Les frontières sont essentiellement fermées depuis le printemps dernier et bon nombre de nos compagnies aériennes ont maintenant reçu l'ordre de ne pas proposer de vols en provenance de nombreuses destinations à l'extérieur du Canada. Destination Canada aura un défi incroyable à relever pour remplir son rôle. Certains ont fait valoir qu'il faut que l'organisation se tourne vers les marchés intérieurs à court terme, mais j'estime qu'il est plus important d'avoir un plan du gouvernement Trudeau sur la façon dont le secteur se redressera.

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie en particulier a été...

• (1905)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il ne doit pas mentionner le nom des députés, qu'il s'agisse du premier ministre ou de toute autre personne. Je sais qu'il est bien conscient de cette règle et que des noms lui échappent de temps en temps.

Le député a la parole.

M. Blake Richards: Je m'excuse, madame la Présidente. Si cela m'a échappé, je ne m'en suis pas rendu compte. Parfois, pendant une séance à distance Zoom, il est facile d'oublier que nous sommes à la Chambre des communes et peut-être que cela explique mon écart.

Par contre, le gouvernement libéral n'a vraiment pas tenu compte du fait que l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie a non seulement été la première à subir les contrecoups de la pandémie, mais qu'elle est aussi la plus durement touchée. De plus, elle sera probablement la dernière à se relever. Avant la pandémie, cette industrie générait 102 milliards de dollars par année et représentait 1 emploi sur 11 au Canada. Depuis le début de la pandémie, au mois de février de l'année dernière, cette industrie a subi une perte nette de plus d'un demi-million d'emplois. C'est un chiffre astronomique. Ces pertes d'emplois affectent davantage les femmes, les jeunes, les membres de minorités visibles, les néo-Canadiens et les Autochtones. C'est une grave conséquence de la crise.

Selon une étude récemment publiée par Destination Canada, si les frontières demeurent fermées jusqu'en octobre de cette année — et tout porte à croire que ce sera le cas, car le gouvernement parle maintenant du mois de septembre, au plus tôt, pour une vaccination à grande échelle — l'industrie du tourisme mettrait vraisemblablement jusqu'en 2026 pour se redresser au niveau de 2019. Il reste donc beaucoup de chemin à faire en vue d'un rétablissement si rien ne change.

Cette industrie revêt une importance capitale pour le Canada, pour l'Alberta et, assurément, pour ma circonscription, Banff—Airdrie. Je vais donner quelques chiffres concernant l'Alberta.

Globalement, selon les données de 2018, il y avait près de 70 000 emplois dans le secteur du tourisme, qui contribue pour environ 6,5 milliards de dollars au PIB et génère des dépenses liées au tourisme de 8,2 milliards de dollars, dépenses qui génèrent une quantité importante de recettes fiscales. Dans ma circonscription, Banff—Airdrie, le tourisme revêt une importance capitale pour des collectivités comme Banff, Canmore, Lake Louise, entre autres. Ce n'est pas seulement le principal moteur économique de ces collectivités. C'est pratiquement leur seul moteur économique.

D'après moi — et plusieurs seront d'accord —, il s'agit de la plus belle circonscription au Canada. Elle compte bien plus de 1 000 entreprises et environ 16 000 emplois directement ou indirectement liés à l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie. Ces chiffres datent de 2016; alors, ils ont probablement augmenté depuis. Cependant, la pente sera incroyablement difficile à remonter pour cette industrie. Les voyages intérieurs, comme je l'ai mentionné, représenteront une étape cruciale de la relance lorsqu'il sera sûr et possible de voyager au pays. Nous aurons également besoin d'un plan pour combler les pertes de revenus liés aux voyageurs étrangers et nous devrons trouver une façon d'aider le secteur à se relever.

Je vais lire une lettre que j'ai récemment reçue d'un habitant de ma circonscription qui comprend bien la situation. Il s'appelle Steve Pampel et il habite à Banff. Il m'écrit: « Les mesures sanitaires et de sécurité sont essentielles pour aider l'industrie à se relever et assurer la sécurité des Canadiens. Les entreprises du secteur du tourisme ont suivi toutes les directives de la santé publique et elles en-

tendent continuer de le faire à mesure que la pandémie évoluera. »

Il ajoute: « Nous demandons de l'aide afin de pouvoir planifier la reprise et d'être prêts lorsque les Canadiens pourront de nouveau voyager en toute sécurité. Il est impératif que le secteur du tourisme reçoive une aide spécifique compte tenu de la nature unique des emplois et des entreprises de ce secteur. Il est impossible pour nous d'attendre que tout le monde ait été vacciné avant que le gouvernement investisse dans des mesures de relance. Nous avons immédiatement besoin d'un plan de relance pour que, dès que le temps sera venu et qu'il sera sûr de voyager, le secteur canadien du tourisme puisse être prêt à recevoir en toute sécurité les Canadiens et, par la

Steve a tout à fait raison. C'est exactement le message que j'essaie de transmettre depuis le début de la pandémie. Évidemment, il était nécessaire de veiller à ce que de nombreuses entreprises soient en mesure de traverser la pandémie, et j'expliquerai brièvement en quoi certains des programmes se sont révélés inefficaces pour l'industrie.

• (1910)

suite, les voyageurs étrangers. »

Je tiens d'abord à dire qu'il sera absolument essentiel d'accorder le temps nécessaire à l'industrie pour se préparer à accueillir de nouveau les Canadiens et les voyageurs étrangers. Ce n'est pas aussi simple que d'appuyer sur un bouton et de reprendre les activités comme avant, comme c'est peut-être le cas pour d'autres entreprises.

Par exemple, lorsque les salons de coiffure rouvriront, ceux qui ont survécu à la pandémie pourront de nouveau accueillir des clients comme avant. Les clients désireux d'avoir une coupe de cheveux devront probablement attendre des semaines, comme nous l'avons vu lors de la première vague de la COVID-19. Ceux qui veulent une nouvelle paire de souliers pourront se rendre au commerce de détail le plus près de chez eux pour faire leurs achats.

La réalité est toute autre pour les entreprises du secteur du tourisme. Les gens organisent leurs voyages d'avance, tout comme les réunions, les congrès, les festivals et les événements auxquels ils assistent. Ces choses se décident d'avance. Les entreprises ne peuvent pas rouvrir leurs portes du jour au lendemain. Elles ont besoin d'un plan pour se préparer.

Le gouvernement doit indiquer clairement à ces entreprises les conditions qu'elles devront remplir pour rouvrir leurs portes et reprendre leurs activités afin qu'elles aient le temps de se préparer à accueillir de nouveau des visiteurs, en toute sécurité et efficacité. C'est là la priorité absolue.

Certains des programmes se sont révélés inefficaces pour l'industrie. Beaucoup d'entreprises saisonnières n'y sont pas admissibles. On a besoin d'établir un dialogue avec l'industrie et d'être à son écoute.

Je tiens à signaler que le gouvernement a promis il y a presque un an — en fait, il y a 334 jours — que des mesures précises seraient prises pour cette industrie, mais cette dernière attend toujours. Elle est extrêmement déçue par le gouvernement libéral. Par

Affaires courantes

ailleurs, le caucus parlementaire du tourisme, qui est dirigé par les libéraux, ne s'est pas réuni depuis novembre 2019.

Les conservateurs ont pris la relève avec leur comité consultatif sur la reprise du tourisme. Nous avons entendu une foule de représentants de l'industrie. Ils ont besoin de solutions maintenant ainsi que d'un plan du gouvernement pour aider l'industrie à se relever et ramener au travail le demi-million de Canadiens ayant perdu leur emploi.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, le whip de l'opposition fait partie de l'équipe des leaders parlementaires qui a donné pour consigne à ses troupes de perdre le plus de temps possible afin d'éviter de parler du projet de loi qui pourrait effectivement aider les Canadiens. Ce projet de loi, qui correspond à l'énoncé économique de l'automne, a déjà fait l'objet de sept jours de débats à la Chambre.

Étant donné que le whip de l'opposition a pris la parole, j'ai pensé que je pouvais peut-être lui poser une question. Pourrait-il dire à la Chambre quand le Parti conservateur cessera de faire de l'obstruction à l'égard de ce projet de loi, qui a déjà été débattu pendant sept jours? Un projet de loi d'exécution du budget normal n'est débattu que pendant cinq jours. Pourrait-il nous dire quand il pense pouvoir autoriser la Chambre à passer au vote?

• (1915)

M. Blake Richards: Madame la Présidente, la politisation de la question dans les propos que vient de tenir le député libéral m'attriste terriblement.

C'est extrêmement frustrant d'entendre cela quand nous débattons d'une industrie qui revêt une importance capitale pour le Canada. En effet, 500 000 Canadiens sont au chômage à cause de l'inaction du gouvernement formé par le parti du député, mais il affirme que le débat d'aujourd'hui n'est pas important. Que dirait-il aux 500 000 Canadiens dont les emplois sont en jeu tandis que le gouvernement reste les bras croisés?

La politisation de cette question, dont on nie en quelque sorte l'importance, m'attriste. L'industrie du tourisme revêt une importance capitale pour le Canada et pour les travailleurs, qui méritent de connaître le plan de relance économique de leur secteur.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, le député de Courtenay—Alberni a fait valoir que, de tous les secteurs de l'industrie touristique qui sont laissés pour compte, le sort des sociétés d'autocars est particulièrement préoccupant. Le député a parlé de Wilson's, qui est un des éléments principaux du réseau de transport terrestre en Colombie-Britannique. Je soulignerais également l'existence de TRAXX Coachlines et de Pacific Western, deux transporteurs qui sont basés en Alberta.

J'aimerais savoir si le député conviendrait que cette partie du secteur a besoin d'une aide immédiate pour qu'elle puisse reprendre ses activités lorsque nous entamerons la relance économique.

M. Blake Richards: Madame la Présidente, il y a certainement beaucoup d'exemples. En 10 minutes, c'est très difficile de tous les citer. Il y a évidemment le secteur du transport aérien, le secteur du transport en autocar, les agences de voyages, les agences de voyages organisés, les restaurants et les hôtels. La liste des secteurs qui souffrent est longue, et ils doivent tous participer à la reprise.

Toutefois, pour leur donner une chance d'y arriver, il faut d'abord que le gouvernement se mobilise pour vacciner les Canadiens et qu'il montre à l'industrie et aux personnes qui y travaillent ou qui souhaitent y travailler qu'il a un plan de reprise. Les personnes concernées doivent connaître les critères d'admissibilité afin de pouvoir commencer à planifier et à se préparer dès maintenant. Que ce soit cet automne ou l'année prochaine, elles doivent disposer d'un délai suffisant pour se préparer à rouvrir leurs portes et à mettre en place le plan de reprise.

Le gouvernement doit se mobiliser pour aider les compagnies d'autocars, les compagnies aériennes, les agences de voyages, les restaurants et les hôtels. Les travailleurs de ces secteurs méritent des réponses du gouvernement.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que le député a appris des évaluations et des entrevues qu'il a menées. En l'absence de plan de relance, à quoi ressemblerait le pire scénario avant que l'industrie du tourisme ne se rétablisse? Combien d'années ou de mois lui faudrait-il pour se rétablir?

M. Blake Richards: C'est une excellente question, madame la Présidente. Comme je l'ai mentionné, si les activités reprenaient en octobre 2021, l'industrie du tourisme pourrait peut-être se rétablir d'ici 2026. Il ne faut toutefois pas oublier qu'elle aura complètement perdu deux saisons estivales. De nombreuses entreprises auront donc passé deux ans, voire trois ans dans beaucoup de cas, sans aucun revenu ou avec des revenus minimes.

L'industrie a besoin de savoir que nous avons un plan de vaccination pour les Canadiens et un plan de relance de l'industrie. Le gouvernement n'a toutefois rien du genre à nous montrer à l'heure actuelle.

[Français]

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, c'est un grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui. Je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député de Mégantic—L'Érable.

[Traduction]

C'est avec grand plaisir que je me joins au débat de ce soir pour discuter de l'importance de l'industrie touristique et des industries connexes. Ma circonscription, Perth—Wellington, est sans contredit célèbre pour de nombreuses attractions touristiques. En effet, on ne peut penser à la ville de Stratford sans penser instantanément à Shakespeare et au Festival de Stratford. Le Festival de Stratford est reconnu dans le monde entier pour ses pièces de Shakespeare, mais également pour d'autres pièces, notamment ses comédies musicales. D'ailleurs, les comédies musicales qui y ont été présentées au cours des dernières années ont certainement mis en vedette le talent canadien, ce qui enrichit le tissu culturel de Stratford et de l'ensemble du pays.

Cela dit, le Festival de Stratford n'est pas le seul aspect artistique et culturel de notre belle circonscription. Il y a également Drayton Entertainment. Le Drayton Festival Theatre, dans le canton de Mapleton, est l'un des sept théâtres maintenant associés à Drayton Entertainment. Ancien hôtel de ville, ce petit théâtre a désormais des retombées économiques de plus de 60 millions de dollars pour la collectivité.

À Stratford, il y a le Festival de musique estival de Stratford. Il s'agit d'une initiative lancée par John Miller, qui a vu dans la mu-

sique le complément parfait à la culture et aux performances artistiques déjà offertes dans la collectivité. Ce n'est pas tout. Dans Perth—Wellington, nous avons la chance d'avoir d'innombrables musées qui immortalisent et enrichissent les vies vécues dans la collectivité. L'année qui a précédé l'année dernière, le Musée Stratford Perth a connu une année exceptionnelle, et a offert de nombreuses expositions extraordinaires, y compris une exposition sur l'un des fils les plus connus de Stratford, Justin Bieber. L'exposition était en partie l'idée de Peter Van Loan, ancien leader du gouvernement à la Chambre et député de York—Simcoe, qui, lors d'une visite des installations à l'époque où il était ministre du cabinet fantôme chargé du dossier du patrimoine canadien, en a fait la suggestion au directeur du musée.

Nous avons aussi le Musée St. Marys, qui a beaucoup fait pour enrichir la vie des habitants de Stonetown et préserver leur patrimoine. À l'heure actuelle, le musée offre un programme exceptionnel en ligne, où l'on recrée de vieilles photos de la ville de St. Marys avec des habitants contemporains, ce qui est très populaire en ligne.

Le musée ferroviaire Palmerston préserve la riche histoire et le patrimoine de la ville de Palmerston. Bien que le musée du comté de Wellington soit situé juste à la frontière de ma circonscription, dans la circonscription de Wellington—Halton Hills, on y accomplit un travail exceptionnel pour préserver la grande histoire de notre collectivité.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner la taverne et l'arboretum Fryfogel. La taverne Fryfogel est le plus vieux bâtiment du comté de Perth. D'ailleurs, son premier occupant, qui a donné son nom au bâtiment, était un percepteur d'impôt. Il ne payait jamais de taxes parce qu'il avait eu la bonne idée de ne jamais terminer la construction du porche avant du bâtiment. Le bâtiment n'avait donc jamais été évalué aux fins de l'impôt municipal.

Ces différents éléments sont essentiels à la richesse de l'industrie touristique de Perth—Wellington. À Stratford seulement, le tourisme représente près de 13 % du marché du travail, et ce pourcentage ne tient pas compte des industries connexes, comme le secteur de la vente au détail, qui comprend les commerçants du centre-ville de Stratford et de Perth—Wellington en général.

Comme le whip en chef de l'opposition l'a mentionné, un demimillion de personnes sont maintenant sans travail dans cette industrie. Pensons au demi-million de familles qui sont sans salaire à cause de cette terrible pandémie qui touche un grand nombre de Canadiens. L'industrie veut non pas une solution miracle, mais une certaine prévisibilité. Elle veut certaines garanties à long terme. Personne, j'ai bien dit personne, ne veut qu'on ouvre de nouveau les frontières avant qu'on puisse le faire de façon sécuritaire. L'industrie veut avoir une idée du moment où les frontières seront rouvertes et des facteurs qui permettront d'aboutir à cette décision.

• (1920)

Combien de Canadiens devront avoir été vaccinés avant que le gouvernement rouvre la frontière? De quels critères tiendra-t-il compte pour le faire? Je le demande parce qu'un grand nombre d'entreprises dans ma circonscription, et à n'en pas douter dans des circonscriptions partout au pays, ne tiennent qu'à un fil en ce moment.

J'ai parlé à un entrepreneur qui m'a envoyé un courriel disant: « À l'heure actuelle, nous payons des intérêts de 6 % sur une marge de crédit, et ces intérêts s'élèvent à une somme supérieure à nos revenus. » Voilà la triste réalité de beaucoup de petites entreprises dans la circonscription de Perth—Wellington et ailleurs au pays.

Parmi les difficultés que doivent affronter les petites entreprises, les nouvelles en particulier, se trouve leur inadmissibilité aux programmes d'aide qui ont été créés. Elles n'existent pas depuis assez longtemps. Elles ont eu la malchance d'arriver sur le marché juste avant la pandémie ou, dans certains cas, pendant la pandémie, ce qui les rend inadmissibles aux divers programmes.

Je tiens à féliciter les sociétés d'aide au développement des collectivités des régions de Perth et de Wellington. Elles sont allées bien au-delà de leurs obligations pour aider les petites entreprises qui ont été laissées de côté par d'autres programmes gouvernementaux.

Je sais qu'il me reste peu de temps, mais je tiens à parler d'une brasserie de ma circonscription qui a su se démarquer. L'entreprise en question s'appelle Broken Rail Brewing et elle est située dans la ville de la pierre, St. Marys.

Broken Rail Brewing est l'exemple parfait d'une entreprise qui a su tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise situation. Comme bien d'autres, elle a eu le malheur d'ouvrir ses portes pendant la pandémie, mais heureusement, elle a pu compter sur l'aide de la Ville de St. Marys. Je me trompe peut-être, mais je crois qu'il s'agit d'une des rares brasseries du pays à être située sur un lieu historique national, en l'occurrence la vieille gare de St. Marys, où un certain Thomas Edison a déjà travaillé. M. Edison aurait toutefois perdu son boulot après avoir failli causer un déraillement monstre parce qu'il s'était endormi. Broken Rail a repris l'édifice et l'a transformé en brasserie. L'esprit d'entreprise dont ses artisans ont fait preuve est exceptionnel, et nous devrions tous prendre le temps de mettre en lumière les belles histoires qui se produisent dans nos circonscriptions.

Pour revitaliser le secteur du tourisme, les entreprises qui en font partie ont besoin de certitude et elles doivent pouvoir compter sur le soutien du gouvernement. Or, celui-ci a complètement failli à la tâche depuis le début de la pandémie. Nous devons savoir quand les vaccins pourront être inoculés aux Canadiens et nous devons savoir quelle proportion de la population doit être vaccinée avant que nous consacrions notre énergie à la relance économique.

Ce fut un honneur et un privilège de participer au débat de ce soir, et je répondrai avec plaisir aux questions de mes collègues.

Je veux citer un autre courriel que j'ai reçu d'un petit entrepreneur, qui dit ceci: « Le 15 mars, j'ai été forcé de fermer les portes de ma petite entreprise prospère que j'avais passé presque une décennie à bâtir à partir de rien. J'ai dû licencier des employés loyaux, dont bon nombre étaient avec nous depuis le début. C'est sans aucun doute la décision la plus difficile que j'ai eu à prendre, mais je savais que c'était dans le but de protéger ma collectivité. »

Voilà ce que font les petites entreprises. Elles font ce qu'il y a de mieux pour la population, mais pas ce qu'il y a de mieux pour leur prospérité. Elles sont en difficulté, et elles cherchent la lumière au bout du tunnel. Pour bon nombre de ces entreprises, les vaccins sont cette lumière. Cependant, nous savons que la campagne de vaccination a été ratée, bâclée et retardée. En revanche, nos amis et collègues un peu partout dans le monde, que ce soit en Israël, au

Affaires courantes

Royaume-Uni ou aux États-Unis, reçoivent les vaccins bien plus rapidement que nous. Les petits entrepreneurs sont déçus, et le mot est faible. Cela ne fait que leur confirmer davantage qu'ils auront des difficultés à surmonter.

Personne ne souhaite s'endetter davantage. Pourtant, le gouvernement libéral ne cesse de préconiser l'endettement, et de favoriser l'accès au crédit pour les petites entreprises. Personne ne nie l'importance de la disponibilité du crédit, mais lorsqu'une personne ou une entreprise a souffert pendant des mois et des mois en raison du ralentissement économique, la dernière chose qu'elles désirent est de s'endetter davantage.

• (1925)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député pourrait-il m'expliquer, à moi et aux Canadiens, comment les conservateurs justifient les jeux auxquels ils se livrent dans cette enceinte? Alors que les conservateurs prétendent se soucier de l'industrie du tourisme, ils continuent de retarder indûment l'adoption du projet de loi C-14. Ce projet de loi vise précisément à fournir à ces deux secteurs l'aide dont ils ont besoin, et pourtant, le Parti conservateur a toujours refusé jusqu'à présent de le renvoyer au comité.

M. John Nater: Madame la Présidente, j'aimerais souligner quelques points au député chevronné de Winnipeg-Nord.

Tout d'abord, j'estime que les motions d'adoption sont tout à fait essentielles à la tenue de débats vigoureux à la Chambre des communes. Elles donnent principalement l'occasion aux députés de l'opposition de prendre la parole et de débattre de questions importantes pour leurs concitoyens et pour les Canadiens. L'industrie du tourisme et de l'hôtellerie joue un rôle absolument crucial en permettant à de nombreux Canadiens de gagner leur vie. Or, un demimillion de Canadiens n'ont plus de travail dans le secteur touristique en raison de la pandémie. J'estime donc, et je pense que mes collègues de ce côté-ci de la Chambre le croient fermement, que ce débat doit impérativement avoir lieu.

J'aimerais ensuite rappeler que 28 députés libéraux ont débattu du projet de loi C-14. Le député laisse-t-il entendre que seuls les libéraux peuvent débattre d'un projet de loi d'initiative ministérielle à la Chambre des communes et que les députés de l'opposition ne devraient pas avoir la possibilité d'en discuter et qu'ils devraient seulement approuver les yeux fermés le programme du gouvernement plutôt que de faire leur devoir de parlementaires? Je trouve cela regrettable.

• (1930)

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Madame la Présidente, je dois dire que j'ai été surpris tout à l'heure quand le député de Winnipeg-Nord a essentiellement dit qu'il estimait que nous ne faisions que retarder le débat en parlant de tourisme. Il y a environ une heure, j'ai appelé un homme qui m'a envoyé un courriel il y a un an. Il m'a indiqué qu'il faisait partie des millions de Canadiens qui ont perdu leur emploi à cause de la CO-VID-19, qu'il exerçait sa profession depuis de nombreuses années et qu'il n'aimait pas dépendre de l'assurance-emploi au cours de la crise. Je lui ai demandé comment les choses allaient.

Je me demande ce qu'en pense le député parce que l'homme en question m'a répondu que les choses allaient très mal et que la situation était désastreuse pour lui. Il en a assez qu'on se livre à des manœuvres politiques, qu'on fasse fi de l'industrie et qu'on balaie des milliers de personnes du revers de la main. Il s'agit d'une industrie essentielle à Vancouver et partout au pays. Actuellement, cet homme dépend d'un emploi à temps partiel, au salaire minimum, et il a 60 ans. C'est vraiment très difficile pour lui et pour des centaines de milliers de travailleurs de l'industrie du tourisme. Je me demande ce que pense le député de ce que je viens de dire.

M. John Nater: Madame la Présidente, c'est la réalité en ce moment au Canada: un demi-million de Canadiens sont sans emploi. Si on devait choisir le pire moment où la pandémie pouvait frapper, ce serait le mois de mars 2020. La plupart de ces entreprises sortaient d'un hiver difficile, ce qui est normal dans l'industrie touristique. Elles ne font pas de profits pendant les mois d'hiver, mais elles attendent avec impatience le printemps et l'été, où elles sont à nouveau rentables. Lorsque la pandémie a frappé, l'économie a été paralysée, et elles ont perdu toute la saison touristique de 2020. Malheureusement, elles ont dû avoir recours aux programmes gouvernementaux pour survivre — heureusement qu'ils étaient là. Ces propriétaires d'entreprises et les personnes qui travaillent dans cette industrie ne veulent pas dépendre du gouvernement: ils veulent compter sur leurs efforts, leur ingéniosité et leur sens de l'entrepreneuriat pour redevenir des acteurs de l'économie.

Malheureusement, beaucoup de ces petites entreprises ne voient pas la lumière au bout du tunnel. Elles ont perdu la saison touristique de 2020 et elles craignent que la situation se répète en 2021. Au passage, j'ai dit que 28 libéraux avaient pris la parole au sujet du projet de loi C-14, mais c'était plutôt 22 libéraux. Je tiens à apporter cette précision à la Chambre.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, personne ne remet en question l'importance du secteur du tourisme. Ce que le secrétaire parlementaire et moi avons soulevé à de nombreuses reprises, c'est le fait que nous débattons présentement d'une motion d'adoption que tout le monde appuiera sans doute. Ce que le député et les conservateurs évitent de faire, c'est de débattre d'une mesure législative qui mettra en place des solutions concrètes pour les gens, le projet de loi C-14.

Pourquoi ne veut-il pas en débattre? Pourquoi ne veut-il pas qu'il soit mis aux voix?

M. John Nater: Madame la Présidente, il est malheureux que le député de Kingston et les Îles s'oppose autant à la possibilité pour l'opposition de porter les enjeux de son choix à l'attention de la Chambre des communes. Je rappelle une fois de plus que le gouvernement n'a pas la responsabilité exclusive de l'ordre du jour de la Chambre des communes. Cette responsabilité revient à l'ensemble des parlementaires et elle donne l'occasion aux députés de l'opposition de soulever des questions qui importent aux gens de leur circonscription et de l'ensemble du Canada, y compris au demi-million de Canadiens du secteur du tourisme qui sont présentement sans travail en raison de l'impact dévastateur de la COVID-19.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous reprenons le débat. Je dois annoncer au député qu'il va seulement avoir environ six minutes pour son discours.

L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la présidente, je pourrais demander le consentement unanime de la Chambre afin de continuer mon discours, mais je ne le ferai pas, parce que je sais que le député de Kingston et les Îles ne voudra pas me donner son accord à cet égard.

Je tiens à saluer mon collègue de Perth—Wellington, qui vient de faire un discours extraordinaire sur l'importance du tourisme dans sa région. Il a parlé du festival de musique de Stratford, un festival connu partout au pays et partout dans le monde. J'ai eu l'occasion de me rendre dans la circonscription de Perth—Wellington, en compagnie de mon collègue, et de visiter une exposition agricole. Ma foi, il s'agit de l'une des plus grandes expositions agricoles que j'ai eu la chance de visiter.

Bien que ce soit du commerce, cette exposition est également une organisation touristique. Tous les gens qui se déplacent afin d'assister à cette exposition dépensent des sous dans la circonscription de mon collègue. Ces gens vont visiter et découvrir la circonscription de mon collègue. D'ailleurs, je remercie grandement mon collègue de m'avoir donné l'occasion de visiter sa circonscription et, plus particulièrement, de m'avoir fait rencontrer des gens sympathiques. L'industrie du tourisme, c'est des beaux paysages, mais c'est aussi des gens, des gens impliqués qui croient beaucoup au potentiel de leur région et au potentiel de leurs événements.

La plupart des gens ne font pas cela pour l'argent. En effet, ce sont plutôt des gens investis d'une passion débordante. Malheureusement, c'est cette même passion qui les fait actuellement tant souf-frir, non pas parce qu'ils ne veulent pas se soumettre aux mesures sanitaires ou parce qu'ils ne considèrent pas que c'est important d'arrêter leurs événements pour éviter que la population soit touchée par la pandémie, mais parce que ces gens ne peuvent pas offrir leurs produits, leur région, leurs événements et leurs festivals à la population. C'est pour cela que ces gens souffrent.

Dans ma circonscription, il y a des événements que je veux absolument nommer. Évidemment, il y a des gens qui sont payés, mais il y a aussi plusieurs bénévoles. Il y a, par exemple, le Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines. Je représente la circonscription de Mégantic—L'Érable, où plusieurs festivals ont un lien avec l'érable. Par exemple, il y a le Festival de l'érable de Plessisville, le Festival des Sucres de Saint-Pierre-Baptiste, le Rockfest et le Festival du Bœuf d'Inverness. C'est notre petit *stampede*. Nous avons cela chez nous, dans notre coin. Tout ce que demandent ces gens, c'est de reprendre leurs activités le plus rapidement possible. Quand vont-ils pouvoir le faire? Ils pourront le faire lorsque toute la population aura été vaccinée.

Il n'y a pas d'autres solutions. Il faut des vaccins pour tout le monde. Vu le retard du gouvernement libéral à offrir suffisamment de vaccins à l'ensemble de la population, la majorité de la population ne sera vaccinée qu'au mois de septembre. Cet été, que vont faire le Défi de la Gosford, le Carnaval Ti-Cube, les différents salons d'artisans, les événements sportifs se déroulant durant l'été, les festivals country et western, les théâtres locaux, les théâtres d'été, le théâtre Les bâtisseurs de montagnes, les foires, les événements de bières, de bouffe et de culture et la Maison du granit? Ils ne pourront pratiquement rien faire, parce que la majorité de la population n'aura pas été vaccinée à temps. Pourtant, cela aurait pu être possible. Saint-Robert en fête, les Fêtes du Lac William, le Relais pour la vie, les journées de pêche et les concerts de différents groupes auraient pu avoir lieu si on avait fourni des vaccins à la majorité de la population.

Le Canada est au 58^e rang mondial relativement au taux de vaccination. C'est inacceptable. En une journée, certains pays vaccinent plus de gens que le nombre de Canadiens qui, depuis le début de la pandémie, ont reçu un vaccin. Cela fait que des compagnies, comme Autobus Vausco, qui ont des autobus nolisés, ne peuvent malheureusement pas opérer. Elles ont de grands autobus valant très cher dans des garages qui ne servent pas et qui rouillent. Les propriétaires ne savent pas comment ils vont faire pour les remettre en marche, parce que ces équipements sont censés fonction-

C'est le problème présentement. Le problème de l'industrie touristique ne vient pas du fait que les gens ne peuvent pas faire leurs activités, mais plutôt du fait qu'ils ne peuvent pas les faire parce que les gens de l'autre côté de la Chambre ont décidé de mettre toutes leurs billes dans un même et simple *accord* avec une compagnie qui était dirigée par le régime communiste chinois.

Aujourd'hui, on a vu ce qui se passe avec la Chine. Le ministre des Affaires étrangères a dit, devant la Chambre, qu'il votait au nom de tout le gouvernement, mais il s'est abstenu de voter sur notre motion pour condamner le génocide ouïghour.

• (1935)

ner et rouler tout le temps.

Il s'est bien sûr excusé par la suite, mais il envoyait un message. Il a voulu dire que les députés de la Chambre allaient voter complètement le contraire, mais que le gouvernement s'abstenait.

Ce que les députés disent ici n'est donc presque pas important. Cela est inacceptable.

Toutefois, on le comprend mieux quand on se souvient de l'admiration qu'a le premier ministre pour le régime communiste chinois. On le sait: il apprécie la dictature douce du régime communiste chinois. Il l'a déclaré publiquement. Il n'est donc pas surprenant qu'il refuse aujourd'hui de dénoncer le génocide.

Tout cela a commencé par cet entêtement à vouloir conclure une entente avec la compagnie CanSino. Malheureusement, on a pris du retard, ce qui fait que nous savons aujourd'hui que la majorité de la population ne sera pas vaccinée avant septembre, et cela, dans le meilleur des scénarios, si tout ce qui se passe et si tout ce que dit le premier ministre est vrai.

Je me permets d'en douter, car, jusqu'à maintenant, beaucoup d'échéances ont été manquées par le premier ministre, non seulement dans ce dossier, mais dans tout plein de dossiers.

En terminant, j'aimerais parler des cabanes à sucre. La saison des sucres s'en vient et, dans les cabanes à sucre, on fait du sirop d'érable, on mange des œufs et des crêpes, on se nourrit et on a beaucoup de plaisir. Malheureusement, la saison des cabanes à sucre est compromise.

Or, heureusement, les gens qui travaillent dans les cabanes à sucre se sont resaisis et ils offriront aux gens des repas de cabane à emporter. J'invite donc la population à les encourager, parce qu'il faut ce qu'il faut. La réponse viendra des citoyens, mais ces gens-là se sont pris en main pour offrir une solution à la population. Je les félicite. J'approuve et je souligne cette innovation.

Vive Mégantic—L'Érable, vive le sirop d'érable et vive les cabanes à sucre pour le printemps.

Motion d'ajournement

• (1940)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations et de mettre aux voix la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, après cette saine discussion sur un sujet très important, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que cette motion soit adoptée à l'unanimité.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de me lever à nouveau pour prendre la parole, cette fois sur un dossier qui est tout aussi important que l'érable dans Mégantic—L'Érable, celui de la langue française.

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de poser une question à la Chambre sur les difficultés qu'éprouvaient à l'époque les fonctionnaires à travailler en français pendant la pandémie. Ce problème existe toujours aujourd'hui. À l'époque, nous avions un peu d'espoir, parce que la ministre nous avait promis, à défaut d'une Loi sur les langues officielles, un livre blanc avant Noël ou pas longtemps après.

Finalement, après cinq ans de consultations et de promesses, nous avons reçu un document de travail. Les libéraux ont eu des années pour agir, mais ils ont plutôt décidé de déposer un document rempli de bonnes intentions. Nous n'avons toujours pas de date prévue pour le dépôt d'un projet de loi, lequel pourrait peut-être survenir au courant de l'année selon ce que nous avons appris aujourd'hui.

Motion d'ajournement

Quand on connaît la volonté non avouée des libéraux de déclencher des élections le plus rapidement possible, on peut comprendre que le document de travail est plutôt un document qui va leur permettre pendant la campagne électorale de faire encore des promesses sur le dos des Québécois et, surtout, des francophones canadiens. Les libéraux pourront ainsi nous dire qu'un projet de loi sera déposé basé sur ce document de travail et que tout va changer. Malheureusement, cela ne peut pas se passer ainsi.

On se serait attendu à ce que la ministre fasse preuve de responsabilité envers les francophones du Québec, envers les fonctionnaires du gouvernement fédéral et envers les entreprises québécoises qui ne sont pas assujetties à la Charte de la langue française, la loi 101. On s'attendait à ce que la ministre dépose un projet de loi qu'on aurait pu débattre ici, à la Chambre, d'une manière tout à fait correcte.

Au lieu de cela, la ministre a préféré encore une fois laisser aller les choses. Elle a préféré ne rien proposer de nouveau pour soutenir les institutions scolaires francophones en milieu minoritaire qui sont en difficulté. Elle n'a rien proposé non plus en lien avec la création d'un tribunal administratif des langues officielles pour permettre aux minorités de mieux faire valoir leurs droits, pourtant une demande unanime des intervenants. Elle n'a rien proposé pour les groupes minoritaires et elle n'a rien proposé pour que le français — et non l'anglais — soit reconnu comme étant la langue officielle en danger du Canada.

On s'attendait à vraiment beaucoup plus que cela.

Les conservateurs ont présenté un plan aux francophones du Québec. Le chef de l'opposition officielle a clairement indiqué sa volonté de déposer une nouvelle Loi sur les langues officielles dans les 100 premiers jours d'un gouvernement conservateur. Cette loi permettra de négocier plus rapidement avec le gouvernement du Québec afin que ce dernier puisse étendre l'application de la loi 101 aux entreprises relevant de la compétence fédérale qui font des affaires au Québec. Cette loi centralisera ses pouvoirs d'application et d'exécution au sein du Conseil du Trésor, obligeant ainsi les responsables à rendre des comptes à une agence centrale.

Il faut des gestes concrets. Nous reconnaissons que nous devons agir et le prochain gouvernement conservateur va le faire. Nous ne ferons pas qu'écouter parler la ministre des Langues officielles, qui ne fait absolument rien.

• (1945)

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Madame la Présidente, je suis très contente d'avoir l'occasion de répondre à l'importante question de mon collègue de Mégantic—L'Érable.

Au gouvernement, nous comprenons que nos deux langues officielles sont au cœur de notre identité canadienne. Ce sont justement nos deux langues officielles qui font du Canada un endroit si unique, sans oublier les langues autochtones. Le gouvernement considère que le temps est venu de faire le point sur la situation linguistique au Canada, de prendre acte de l'évolution des langues officielles depuis plus de 50 ans et d'agir afin de relever les défis auxquels les deux langues sont confrontées.

Les réformes annoncées vendredi par la ministre des Langues officielles sont la pierre angulaire de nos plans de modernisation de la Loi sur les langues officielles et elles répondent au cri du cœur des communautés pour assurer leur avenir, tout en ajoutant de nouvelles mesures pour augmenter le taux de bilinguisme au pays et pour protéger la langue française au pays, y compris au Québec.

Je me permets d'énumérer certaines des réformes que la ministre a annoncées et que nous allons mettre en œuvre. Nous améliorerons l'accès aux cours d'immersion française partout au Canada, afin que chacun ait la possibilité d'apprendre et de parler le français; nous soutiendrons la vitalité des institutions des minorités linguistiques dans des secteurs clés, comme l'immigration, l'éducation, la culture et le gouvernement; nous protégerons et favoriserons l'usage du français partout au Canada, y compris au Québec, en reconnaissant de nouveaux droits en matière de langue de travail et de langue de service. Ces droits s'appliqueront non seulement aux entreprises de compétence fédérale au Québec, mais également aux entreprises d'autres régions du pays à forte présence francophone.

Nous voulons que la fonction publique donne l'exemple et nous voulons renforcer le bilinguisme au gouvernement du Canada, entre autres au moyen de la nomination de juges bilingues à la Cour suprême et de l'amélioration de l'appui offert aux fonctionnaires fédéraux dans l'apprentissage de leur langue seconde.

Bien sûr, en contexte de pandémie, plusieurs défis sont inévitables. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour faire preuve de diligence. Nous avons veillé à ce que nos communautés de langue officielle aient accès à l'information sanitaire dans leur langue officielle. De plus, nous soulignons l'importance de communiquer avec le public dans la langue officielle de son choix. Nous continuerons à le rappeler à nos collègues en tout temps.

En temps de pandémie, c'est plus qu'un enjeu linguistique, c'est une question de sécurité. Même face à ces défis, notre gouvernement comprend qu'il est temps d'agir. Nous avons un plan ambitieux pour nous assurer de protéger et de promouvoir le français et de remplir nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. Nous nous engageons à moderniser la Loi de manière à relever les défis du XXI^e siècle et à répondre aux besoins de tous les Canadiens.

• (1950)

M. Luc Berthold: Madame la Présidente, encore une fois, ce sont de belles paroles, de beaux mots. Or il s'agit d'un document de travail, et non pas d'un projet de loi au sujet duquel les parlementaires peuvent discuter. Je répète qu'il s'agit d'un document de travail qui va peut-être aboutir dans un projet de loi, on ne sait pas quand. C'est cela, l'action dont parlent les libéraux? Cela ne fonctionne pas.

Ma collègue a fait une liste des mesures qui ont été adoptées. Je vais maintenant faire une liste de ce qui n'a pas fonctionné. Depuis plusieurs mois, les exemples d'échec du gouvernement libéral sur le plan des langues officielles se multiplient. Il y a eu le mouvement UNIS, les textos en anglais seulement en pleine pandémie, le rapport sur la gouverneure Julie Payette qui a été déposé seulement en anglais — j'ai dénoncé cela à la Chambre, mais nous n'avons toujours pas la version française, malheureusement —, et les fonctionnaires fédéraux qui expriment un malaise à parler en français au travail. De plus, la ministre n'a mis en application aucune des recommandations du rapport du commissaire aux langues officielles. C'est cela, la réalité.

Dire qu'on va tout changer, c'est bien beau, mais si l'on ne fait rien de concret et si l'on ne dépose pas de projet de loi, rien ne va changer. La réalité, c'est que le gouvernement libéral ne prend pas au sérieux les francophones du Canada.

Mme Élisabeth Brière: Madame la Présidente, je rappellerai à mon estimé collègue que le legs des conservateurs en matière de langues officielles, ce sont des compressions dans le Programme de contestation judiciaire et la nomination de juges unilingues anglophones à la Cour suprême. Récemment, une collègue du Parti conservateur a réitéré que le français prenait trop de place dans son parti. Avant de nous accuser d'être inactifs, je recommanderais à mon collègue de regarder ce qui se passe dans son parti aussi.

Nous venons de déposer un plan ambitieux, un plan de match inégalé, qui comprend des mesures importantes que nous mettrons en œuvre. Il est justement question d'un comité dont les membres seront nommés dans les prochains jours pour mettre en place les mesures que nous avons déposées vendredi. Nous voulons agir rapidement pour protéger nos communautés de langue officielle.

En contexte de pandémie...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Le temps de parole pour répondre est de seulement une minute.

La parole est à la députée de Saanich-Gulf Islands.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de participer au débat d'ajournement de ce soir et de revenir sur une question que j'avais posée le 30 novembre 2020, dans l'espoir de recevoir une meilleure réponse cette fois-ci.

Comme nous étions alors en 2020, la question on ne peut plus cruciale et urgente qui s'imposait était de savoir si le gouvernement respecterait l'engagement pris lors des négociations de la Conférence des Parties, la COP 15, à Paris. Il s'était en effet engagé à améliorer ce que l'Accord de Paris appelle la « contribution prévue déterminée au niveau national », qu'on considère généralement comme une cible. Il s'était plus précisément engagé à l'améliorer en 2020 puis tous les cinq ans par la suite.

Quand j'ai demandé au ministre quel était le plan pour améliorer la cible en 2020, j'ai été déçue qu'il ne réponde pas directement à ma question, mais la réponse est claire maintenant. Le temps s'est écoulé. Nous sommes en 2021. La cible est toujours la même. Nous n'avons pas atteint la cible que nous nous étions fixée.

Dans le cadre de conversations que j'ai eues avec des intervenants du cabinet du ministre, on m'a dit que, selon le ministère, cette cible n'était pas juridiquement contraignante et que d'autres pays avaient omis de respecter leurs cibles. Ces deux réponses sont déplorables. Nous avons pris cet engagement. Il est d'ailleurs possible de le consulter au paragraphe 24 du document de décision de la 21^e Conférence des Parties, qui demande aux parties dont la contribution prévue déterminée au niveau national comporte un calendrier jusqu'à 2030 d'actualiser d'ici à 2020 cette contribution. En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle les autres pays n'ont pas respecté leurs cibles, la réalité, c'est que 69 pays y sont arrivés. Bien sûr, je parle ici de pays ayant des cibles jusqu'en 2030.

Nous voici maintenant en 2021 et la cible que nous nous sommes fixée est complètement déphasée par rapport à celle de tous nos

Motion d'ajournement

partenaires du G7 et de la plupart des pays industrialisés. Nous avons l'une des cibles les moins ambitieuses du monde et la moins ambitieuse du monde industrialisé, à l'exception peut-être de l'Arabie saoudite. Nous avons maintenant l'occasion d'améliorer notre bilan. Je me permets de parler à présent de la possibilité de bien faire les choses.

Nous sommes désespérément près du point de non-retour, lorsqu'il ne sera plus possible de limiter notre bilan du carbone pour éviter que la température moyenne mondiale augmente de plus de 1,5 degré Celsius. C'est en fait la cible incluse dans l'Accord de Paris, qui est juridiquement contraignant. Il ne faut donc pas dépasser cette cible. Or, pratiquement toutes les données scientifiques indiquent qu'il est presque impossible de respecter ce plafond de 1,5 degré. Nous pouvons encore atteindre notre cible, mais nous n'aurons bientôt plus la possibilité d'agir. Nous perdrons cette chance, pour toujours, bien avant 2030.

Nous avons maintenant l'occasion d'améliorer notre objectif et de faire notre juste contribution, ce qui représenterait au moins le double de ce que nous nous sommes déjà engagés à faire. De plus, l'occasion se présente maintenant parce que le président Biden a organisé un sommet des dirigeants sur le climat qui se tiendra par Zoom le Jour de la Terre, soit, bien sûr, le 22 avril.

C'est à ce moment que le Canada devra vraiment faire un pas en avant et dire que nous sommes prêts à réduire nos émissions de 60 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et à mettre en place une première année charnière dans le cadre du projet de loi C-12 relativement aux objectifs fermes de réduction d'au moins 15 % d'ici 2025. Ce serait le début d'un engagement clair à prendre le genre de mesures auxquelles nous avons souscrit en signant l'Accord de Paris.

• (1955)

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique (Agence canadienne de l'eau), Lib.): Madame la Présidente, alors que le gouvernement du Canada continue à protéger les Canadiens et à aider ces derniers à traverser la pandémie de COVID-19, il est aussi important que le pays se tourne vers l'avenir. Nous pouvons rebâtir après la pandémie de façon à lutter contre les changements climatiques et à doter le pays d'une économie solide et inclusive.

C'est pourquoi, le 11 décembre 2020, le gouvernement du Canada a annoncé son plan climatique renforcé, qui s'intitule « Un environnement sain et une économie saine » et qui vise à nous permettre d'atteindre nos objectifs environnementaux et économiques. Il s'agit d'un plan crédible pour dépasser les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 2030, et c'est la pierre angulaire de l'engagement du gouvernement de créer plus de 1 million d'emplois afin d'en rétablir le nombre qui existait avant la pandémie.

Le plan climatique renforcé du Canada comprend 64 nouvelles mesures renforcées et 15 milliards de dollars en nouveaux investissements. Au total, depuis 2017, les fonds engagés par le gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques et la croissance propre s'élèvent désormais à environ 100 milliards de dollars.

Motion d'ajournement

Les cinq piliers du plan sont les suivants: rendre les endroits où les Canadiens vivent et se rassemblent plus abordables en réduisant le gaspillage d'énergie; veiller à ce que chaque communauté ait accès à de l'énergie et à des services de transport propres et abordables; continuer de s'assurer que la pollution n'est pas gratuite et que plus d'argent est remis aux ménages; renforcer l'avantage industriel propre du Canada; tirer parti du pouvoir de la nature pour soutenir des familles plus saines et des communautés plus résilientes.

La mise en œuvre du plan climatique renforcé du Canada nous permettra non seulement de dépasser la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre prévue pour 2030, mais d'aller encore plus loin. En effet, nous sommes résolus à établir cette année une nouvelle cible pour 2030. De plus, bien que le plan climatique renforcé du Canada se concentre surtout sur le travail additionnel que fera le gouvernement fédéral, nous sommes aussi résolus à collaborer avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones afin de faire progresser des priorités communes qui mèneront à une réduction supplémentaire des émissions, notamment dans une optique régionale et bilatérale.

Le gouvernement du Canada est heureux que les États-Unis fassent de nouveau partie de l'Accord de Paris. Le Canada et les États-Unis conviennent qu'il faut, devant la crise climatique, faire preuve d'une ambition renouvelée et remplie d'audace et miser sur des mesures coordonnées à l'approche de la conférence sur le climat COP26 qui se tiendra en novembre 2021. Le Canada se réjouit à l'idée de coopérer avec les États-Unis sur la scène internationale et dans un contexte bilatéral à propos de nombreux enjeux, dont les émissions de méthane, les véhicules sans émission, le transport de l'énergie propre et l'atteinte de la carboneutralité. Le Canada est ravi que, dans le but de préparer le terrain pour la COP26, les États-Unis comptent tenir un sommet des chefs d'État sur le climat pendant le Jour de la Terre, le 22 avril, comme l'a mentionné la députée.

En ce qui concerne l'argument de la députée selon lequel le Canada était tenu d'améliorer sa cible avant la fin de 2020, j'aimerais préciser qu'en vertu de l'Accord de Paris, cette exigence ne concerne que les pays ayant des cibles jusqu'en 2025. Le Canada et de nombreux autres pays ont fixé leur cible pour 2030. Cela dit, nous avons l'intention d'atteindre et même de dépasser les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et de présenter cette année un nouvel objectif plus ambitieux pour 2030.

Je tiens à remercier la députée de ses efforts pour accroître les mesures de lutte contre les changements climatiques. Elle sait que j'admire son dévouement de longue date pour cette cause, et je me réjouis à l'idée de collaborer avec elle et avec tous les députés à la Chambre pour contrer les changements climatiques, un phénomène qui ne connaît aucune frontière.

(2000)

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je félicite mon collègue de Winnipeg-Sud pour sa nomination, qui l'amènera à exercer une deuxième fonction, celle de secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Cependant, j'ai bien peur que la personne qui lui a dit que l'article 24 fait uniquement référence aux pays avec une échéance fixée à 2025 l'ait induit en erreur. Je leur recommande de le relire. Voici le problème: nous n'avons pas de cible qui s'approche un tant soit peu des engagements que nous avons pris à Paris. Nous nous sommes engagés à

maintenir 1,5 degré Celsius. Nous sommes en voie d'atteindre 3 degrés Celsius, voire 5 degrés Celsius.

Je déteste avoir à le rappeler dans une intervention de seulement 30 secondes, mais la situation ne pourrait être plus grave. Les scientifiques du monde entier nous avertissent que nous sommes tout près du point de non-retour où nous ne pourrons plus sauver l'humanité des conséquences de ses propres actions. Ce n'est pas le temps de se la couler douce et de se féliciter.

À l'heure actuelle, le premier ministre de notre pays est sur le point de paraître bien mal en comparaison avec Biden. Nous avons sans difficulté fait bonne figure comparativement à Trump. Le moment est venu pour le Canada de commencer à prendre l'urgence climatique au sérieux.

M. Terry Duguid: Madame la Présidente, je peux assurer à la députée que le Canada demeure résolu à se fixer des cibles climatiques plus ambitieuses.

Le 19 novembre 2020, le gouvernement a déposé la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, un projet de loi qui, si adopté, obligera le gouvernement à un processus visant la carboneutralité d'ici 2050. Le projet de loi rendrait exécutoire la cible de 2030 et établirait des cibles de réduction des émissions tous les cinq ans jusqu'à 2050, afin d'améliorer la reddition de comptes et la transparence. Je suis impatient de collaborer avec tous les partis afin de faire adopter cet important projet de loi et de rendre exécutoire la cible de 2030.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Madame la Présidente, vers la fin du mois de novembre dernier, le secrétaire parlementaire a déclaré: « la compassion envers les personnes handicapées est au cœur des préoccupations de tous les parlementaires qui siègent à la Chambre. » Je suis on ne peut plus plus d'accord. Il a aussi indiqué que les libéraux élaboraient « un projet de loi qui garantira l'autonomie, la dignité et la compétence des personnes qui choisissent cette voie ». J'aimerais que ce soit vrai.

Selon le projet de loi élaboré, certaines vies ne valent pas la peine d'être vécues. En fait, le projet de loi C-7 a stupéfait et terrifié la communauté des personnes handicapées. Comment une politique peut-elle susciter une telle crainte chez tant de citoyens vulnérables?

Tout d'abord, c'est parce que ceux-ci comprennent la discrimination inhérente au projet de loi. Déclarer que les gens cloués à leur lit ou qui dépendent des autres pour s'occuper de leur hygiène ou de leur alimentation ont perdu leur dignité est un mythe à la fois marginalisant et qui découle d'une discrimination fondée sur la capacité physique. Il s'agit de la perspective de personnes en bonne santé, comme le député et ses amis de l'organisme Dying With Dignity. La dignité ne se perd pas, mais elle peut être affirmée ou niée.

Puisqu'on parle de mythes, parlons de celui selon lequel le projet de loi C-7 n'est pas discriminatoire. En réalité, selon les Nations unies ainsi que des organismes canadiens qui militent pour les personnes handicapées, pour la santé mentale et pour les Autochtones, le projet de loi C-7 est discriminatoire. Ce projet de loi cible les Canadiens vulnérables en leur donnant accès à l'aide médicale à mourir sans offrir une aide suffisante aux personnes handicapées ou des traitements pour les aider à vivre pleinement sans souffrir à cause de soins de santé insuffisants, de la pauvreté et des préjugés. Il cible les personnes handicapées en leur permettant de mettre fin à leurs jours même si elles ne sont pas atteintes d'une maladie en phase terminale. Ce sera donc un choix basé non pas sur l'autonomie, mais sur le désespoir.

Soyons clairs. La vraie discrimination, c'est faire comme si tous les Canadiens étaient en tout point égaux. Or, la réalité, c'est que certains d'entre nous doivent faire face à de graves difficultés. Il faut des mesures législatives pour mieux protéger les plus démunis. Une loi qui permet à un groupe de mourir et à tous les autres de recevoir de l'aide et un traitement est le comble de la discrimination.

Ce projet de loi laisse entendre qu'un Canadien handicapé devrait envisager la mort plutôt qu'un traitement. Il faut protéger les patients vulnérables contre les politiciens et les médecins qui veulent leur permettre de mourir plus facilement sans toutefois leur offrir des soins et des mesures de soutien appropriés. Voilà un véritable exemple de discrimination.

Le second mythe qui doit être dissipé est celui voulant que le projet de loi C-7 doive être adopté sans tarder sous prétexte que les Canadiens ont besoin de l'aide médicale à mourir pour soulager leurs souffrances le plus rapidement possible. Disons-le: si c'était vrai, ce serait vrai aussi pour les soins palliatifs, pour l'aide aux personnes handicapées et pour les services de santé mentale. Toutes ces choses doivent être offertes le plus rapidement possible, car c'est précisément parce que les gens n'y ont pas accès qu'ils souffrent au point de préférer la mort à la vie.

Si ce n'était de la pandémie de COVID, la Colline du Parlement serait le théâtre du plus vaste rassemblement de personnes handicapées jamais vu. Si ce n'était de la pauvreté, de la marginalisation et du fait que la plupart des Canadiens ignorent que l'État sanctionne ainsi le suicide, des millions de Canadiens se joindraient à elles pour manifester.

J'ai écouté les politiciens riches et en bonne santé dire ce qu'ils voudraient s'ils étaient dans la même situation, et tous ont affirmé sans rire que nous devons nous hâter de mettre fin aux horribles souffrances des personnes handicapées, non pas parce qu'ils voient enfin ce qui leur crève les yeux depuis des lunes, mais parce qu'ils ont pris conscience que la même chose pourrait leur arriver un jour.

Si ce projet de loi est adopté, les personnes handicapées du Canada seraient traitées comme des citoyens de deuxième zone. Pour l'amour de Dieu, j'en supplie le secrétaire parlementaire: se joindra-t-il à moi et rejettera-t-il sans ambages ce projet de loi digne de Frankenstein?

• (2005)

[Français]

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Madame la Présidente, l'aide médicale à mourir est une question complexe et difficile. Elle exige que nous réfléchissions à divers intérêts et valeurs fondamentales, par exemple, la protection et le soutien des per-

Motion d'ajournement

sonnes vulnérables parmi nous. Il faut que nous réfléchissions au sens et à la valeur inhérente de la vie, à l'équilibre entre l'importance de respecter le droit de chaque individu de faire des choix importants pour lui-même et les responsabilités que nous avons tous les uns envers les autres.

[Traduction]

De nombreux aspects du projet de loi C-7 suscitent des opinions divergentes. La députée de l'opposition officielle vient d'en soulever quelques-unes. Les témoins qui ont été entendus par le Comité permanent de la justice et des droits de la personne ont fait valoir des points de vue différents sur les modifications proposées, notamment en ce qui concerne l'exclusion des personnes dont la seule condition médicale invoquée est une maladie mentale et la possibilité de renoncer au consentement final, pour ne nommer que celles-là. Ce n'est pas surprenant dans le cadre d'une discussion sur une question aussi complexe. C'est également le reflet du dynamisme de notre débat public dans le secteur de la santé et dans la société civile.

Les répercussions potentielles du projet de loi sur les personnes handicapées ont aussi fait l'objet d'une grande attention, ce qui est tout à fait approprié. Il est clair que des organismes nationaux qui défendent les droits des personnes handicapées ne soutiennent pas l'élément fondamental du projet de loi C-7, soit le retrait de la mort raisonnablement prévisible comme critère d'admissibilité. Selon ces organismes, l'aide médicale à mourir ne doit être accessible qu'aux personnes en fin de vie. Pour eux, le critère de fin de vie est le grand égalisateur: tout le monde vivra un jour cette étape. En même temps, l'inadmissibilité est aussi équitable: quiconque n'est pas en fin de vie, selon eux, est protégé par l'interdiction, en droit criminel, d'aider quelqu'un à mettre fin à ses jours.

L'élimination du critère associé à la fin de vie a soulevé la grave préoccupation que les personnes handicapées seraient poussées, par de subtiles pressions de la part du milieu médical ou de la société, à choisir l'aide médicale à mourir, et qu'elles feraient ce choix non parce que leur handicap leur occasionnait des souffrances intolérables, mais parce qu'on ne leur a pas donné les soins dont elles avaient besoin, comme l'a fait ressortir la députée d'en face.

Il y avait aussi la préoccupation que le changement proposé soit discriminatoire à l'endroit des personnes handicapées en les catégorisant comme des personnes qui peuvent obtenir l'aide médicale à mourir parce qu'elles éprouvent des souffrances.

À mon avis, il faut vraiment réfléchir à ce que disent ces organismes très importants et les milliers de Canadiens qu'ils représentent, et d'agir en conséquence. En même temps, nous devons tenir compte de l'opinion et des souhaits des autres personnes handicapées ou qui souffrent d'autres maladies graves, et qui ont un point de vue différent.

Je veux rappeler à la députée d'en face et à la Chambre qu'en ce qui concerne la décision Truchon, M. Truchon et Mme Gladu étaient eux-mêmes des personnes handicapées. Ils considéraient que leur autonomie, leur indépendance et leurs droits à l'égalité prévus par la Charte n'étaient pas respectés, étant donné que seules les personnes en fin de vie étaient admissibles à l'aide médicale à mourir. Les tribunaux ont tranché en leur faveur, soulignant au passage que le régime précédent s'avérait discriminatoire en lui-même à l'égard des personnes handicapées. Voilà la décision que les tribunaux ont rendue et à laquelle nous cherchions à répondre.

Motion d'ajournement

Il est évident que de nombreuses autres personnes partagent cet avis, notamment la marraine du projet de loi au Sénat, de même que l'ancien ministre conservateur Steven Fletcher, qui a soulevé la même préoccupation, c'est-à-dire que les droits à l'autonomie et à la dignité de toute personne, y compris les handicapés, doivent être respectés et inscrits dans toute éventuelle mesure législative. La compassion nous dicte de tenir compte aussi de leur point de vue.

Je conviens que les groupes de personnes handicapées au Canada ont soulevé des inquiétudes extrêmement graves et sérieuses. Nous devons trouver des moyens d'y remédier. À l'instar du gouvernement, j'estime qu'il y a des façons de répondre à ces préoccupations sans pour autant priver d'autres personnes de services médicaux qu'elles croient être appropriés pour elles. Oui, nous devons en faire davantage pour soutenir les personnes handicapées au Canada afin qu'elles aient un accès équitable à toutes formes d'excellents soins médicaux, comme ceux énumérés par la députée d'en face, ainsi qu'à un logement adéquat et aux différentes mesures de soutien dont elles ont besoin pour s'épanouir.

• (2010)

Mme Tamara Jansen: Madame la Présidente, on serait porté à croire que les groupes de défense des Canadiens pauvres, handicapés ou autochtones devraient pouvoir compter sur l'oreille attentive des politiciens progressistes, qui devraient se montrer solidaires et les aider à faire mieux entendre leurs nobles voix face à un mépris choquant. Or, ces groupes sont malheureusement obligés de tenter de se protéger contre le gouvernement libéral et ils s'opposent à lui.

Si le projet de loi était adopté, leur lutte pour le respect, en tant que précieux bâtisseurs d'une société saine et inclusive, subirait un net revers. Mourir pour éviter une vie dans la douleur, au lieu de mourir pour éviter une mort douloureuse: voilà où nous en sommes.

M. Arif Virani: Madame la Présidente, j'aimerais répondre à la députée d'en face en disant simplement ceci: nous avons vu, même

après l'étude par le Sénat de ce très important projet de loi, une plus grande divergence d'opinions, en ce qui concerne les personnes handicapées, notamment celles qui souffrent de maladies mentales. Le Sénat propose des amendements qui, en fait, élargiraient la portée ce que nous estimons déjà être un projet de loi minutieusement pensé. Il est manifeste qu'il existe une grande diversité d'opinions à ce sujet.

[Français]

Il élargit l'admissibilité de l'aide médicale à mourir aux personnes affectées de souffrances intolérables qui ne sont pas en fin de vie. Il respectera aussi les choix individuels de chacun sur une question de la plus haute importance.

Par ailleurs, ce projet de loi tient compte des mesures de sauvegarde prévues qui exigent la participation d'un médecin qui procède à une expertise, une période d'évaluation, l'examen de la cause des souffrances et de toutes les options de traitement possibles. Je suis persuadé que seules les personnes qui veulent vraiment recevoir l'aide médicale à mourir l'obtiendront. Bien que je reconnaisse pleinement les préoccupations des organisations de défense des personnes vivant avec un handicap, je crois que nous pouvons permettre...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je prie le député de m'excuser de l'interrompre. J'ai essayé de lui donner un peu plus de temps, mais nous avons dépassé la période allouée.

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 20 h 13.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 22 février 2021

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS		Des réalisations dans Pitt Meadows—Maple Ridge	
La Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre		M. Dalton	4362
Projet de loi C-206. Deuxième lecture	4337	Technologie M1 Composites inc. M. Robillard	4362
M. Lamoureux	4337		7302
M. Blanchette-Joncas	4338	L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Rood.	4339	M. Perron	4362
M. Gerretsen	4341	Les langues officielles	
Mme Normandin	4342	M. Drouin	4363
M. Lawrence	4343	T. M. C.	
Report du vote sur la motion	4344	Le Mois du cœur Mme Vecchio	1262
Suspension de la séance			4363
Suspension de la séance à 11 h 49	4344	La Marche de la nuit la plus froide de l'année Mme Khalid	4363
Reprise de la séance		Kaye McInnis	
Reprise de la séance à midi	4344	M. Kelloway	4363
		L'amyotrophie spinale	
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMEN	T	M. McCauley	4363
Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020		La Journée internationale de la langue maternelle	
Projet de loi C-14. Deuxième lecture	4344	M. Housefather	4364
M. Diotte	4344	La Journée nationale de sensibilisation à la traite des	
M. Gerretsen	4346	personnes	
Mme Gladu	4346	Mme Sahota (Calgary Skyview)	4364
M. Kitchen	4346	La sécurité publique	
M. Genuis. M. Berthold	4348 4348	M. Martel	4364
M. Genuis.	4348	Les héros méconnus de Vancouver Kingsway	
M. Gerretsen	4350	M. Davies	4364
Mme Vignola	4351		130
M. Manly	4351	Les prestations de maladie de l'assurance-emploi	
Mme Michaud	4351	Mme Chabot	4365
M. Gerretsen	4353	Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
M. Lawrence	4353	Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	4365
M. Bachrach	4354	Les services de soutien en santé pour les enfants	
M. Aboultaif	4354	Mme Zann	4365
M. Lamoureux	4355		
Mme Vignola	4355		
M. Berthold	4355	QUESTIONS ORALES	
M. Calkins	4356	_	
M. Lamoureux	4357	La santé	1266
M. Duvall	4358	Mme Bergen	4365
Mme Shin	4358	Mme Anand	4365
M. Chiu	4358	Mme Bergen Mme Anand	4365
M. Gerretsen	4360		4366
Mme Chabot	4360	Mme Bergen Mme Anand	4366
M. Lawrence	4360	White Aliand	7300
M. Viersen	4360	Les droits de la personne	
M. Gerretsen	4361	M. Deltell	4366
		M. Garneau	4366
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		M. Deltell	4366
DECLARATIONS DE DEPUTES		M. Garneau	4366
La diversité et l'inclusion		La santé	
M. Lefebvre	4362	M. Therrien	4366

Mme Hajdu	4366	M. Beaulieu	4372
M. Therrien	4367	Mme Joly	4372
Mme Hajdu	4367		
		Le développement international	
Les affaires autochtones		M. Kent	4372
Mme Blaney (North Island—Powell River)	4367	Mme Gould	4372
M. Lametti	4367	M. Morantz	4373
M. Angus	4367	Mme Gould	4373
M. Miller	4367	T 1/41	
· · ·		L'éthique	
L'économie		M. Berthold	4373
M. Poilievre.	4367	M. Fergus	4373
M. Fraser	4367	Les langues officielles	
M. Poilievre.	4368	Mme Bessette	4373
M. Fraser	4368		
Y . C.		Mme Joly	4373
Les finances	12.60	La sécurité publique	
M. Fast	4368	M. Vidal	4373
M. Fraser	4368	M. Blair	4373
M. Fast	4368	M. Soroka	4374
M. Fraser	4368	M. Blair	4374
Les services publics et l'approvisionnement		M. Diair	43/4
	12.00	Les ressources naturelles	
M. Paul-Hus	4368	Mme Gladu	4374
Mme Anand	4369	M. Lefebvre	4374
La santé			
M. Paul-Hus	4369	La sécurité publique	
M. Rodriguez	4369	Mme Sgro.	4374
Mme Michaud	4369	M. Blair	4374
		L di	
Mme Hajdu	4369	Les mesures d'urgence visant la COVID-19	1051
Mme Michaud	4369	Mme Gazan	4374
M. Rodriguez	4369	M. Hussen	4375
Mme Michaud	4369	La santé	
M. Rodriguez	4369	M. Sloan	4375
Mme Rempel Garner	4370	Mme Hajdu	4375
Mme Hajdu	4370	Willie Hajuu	4373
Mme Rempel Garner	4370		
Mme Hajdu	4370		_
Mme Rempel Garner	4370	ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMEN	Т
Mme Hajdu	4370	Travaux des subsides	
Willie Hajdu	4370		
Les services publics et l'approvisionnement		Motion de l'opposition — Les minorités religieuses en	
Mme McPherson	4370	Chine	
Mme Gould	4370	Motion	4375
M. Davies	4371	Adoption de l'amendement	4376
M. Champagne	4371	Adoption de la motion	4377
		D	
La santé		Recours au Règlement	
Mme Yip	4371	Le vote lors d'une séance hybride	
Mme Hajdu	4371	M. Deltell	4377
T 1 % 1 1		M. Gerretsen	4378
Les droits de la personne	42.51	M. Blaikie	4378
M. Chong	4371	1. 2. 2. Marie	.5,0
M. Garneau	4371		
M. Chong	4371	A DEATHER COUR ANTER	
M. Garneau	4371	AFFAIRES COURANTES	
Los langues officialles		Les délégations interparlementaires	
Les langues officielles	4271	Mme Ratansi	4379
M. Rayes	4371		.5,7
Mme Joly	4371	La Loi sur le droit d'auteur	
M. Rayes.	4372	M. May (Cambridge)	4379
Mme Joly	4372	Projet de loi C-272. Présentation et première lecture	4379
M. Beaulieu	4372	Adoption des motions; première lecture et impression du	
Mme Joly	4372	projet de loi	4379

Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale		M. Aboultaif	4393
sur le revenu de base garanti Mme Dzerowicz	4270	M. Johns	4393
Projet de loi C-273. Présentation et première lecture	4379 4379	M. Arnold	4396
Adoption des motions; première lecture et impression du	43/9	Mme Charbonneau	4396
projet de loi	4379	M. Bachrach	4397
	1377	M. Liepert	4397
Le système de vote électronique		Mme Mathyssen	4397
M. Gerretsen	4379	M. Généreux	4398
Motion	4379	Mme Gladu	4399
Adoption de la motion	4379	M. Aboultaif	4399
Les comités de la Chambre		Mme Shin	4400
Industrie, sciences et technologie		M. Richards	4400
M. Cumming	4379	M. Gerretsen	4401
Motion d'adoption	4379	Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4401
M. Lamoureux	4381	M. Lawrence	4402
M. Gerretsen	4381	M. Nater	4402
M. Barrett	4381	M. Lamoureux	4403
Mme Gazan	4381	M. Dalton	4403
M. Baldinelli	4382	M. Gerretsen	4404
M. Berthold	4383	M. Berthold	4404
M. Bachrach	4383	Adoption de la motion	4405
M. Manly	4384	1	
M. Lamoureux	4384		
M. Liepert	4387	MOTION D'AJOURNEMENT	
Mme Gazan	4387		
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4387	Les langues officielles	
M. LeBlanc	4388	M. Berthold	4405
Mme Gladu	4388	Mme Brière	4406
M. Lemire	4388	L'environnement	
M. Soroka	4390	Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4407
M. Champoux	4390	M. Duguid	4407
Mme Gladu	4391		1107
M. Blanchette-Joncas	4391	Les personnes handicapées	
M. Généreux	4392	Mme Jansen	4408
Mme Bérubé	4392	M. Virani	4409

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.